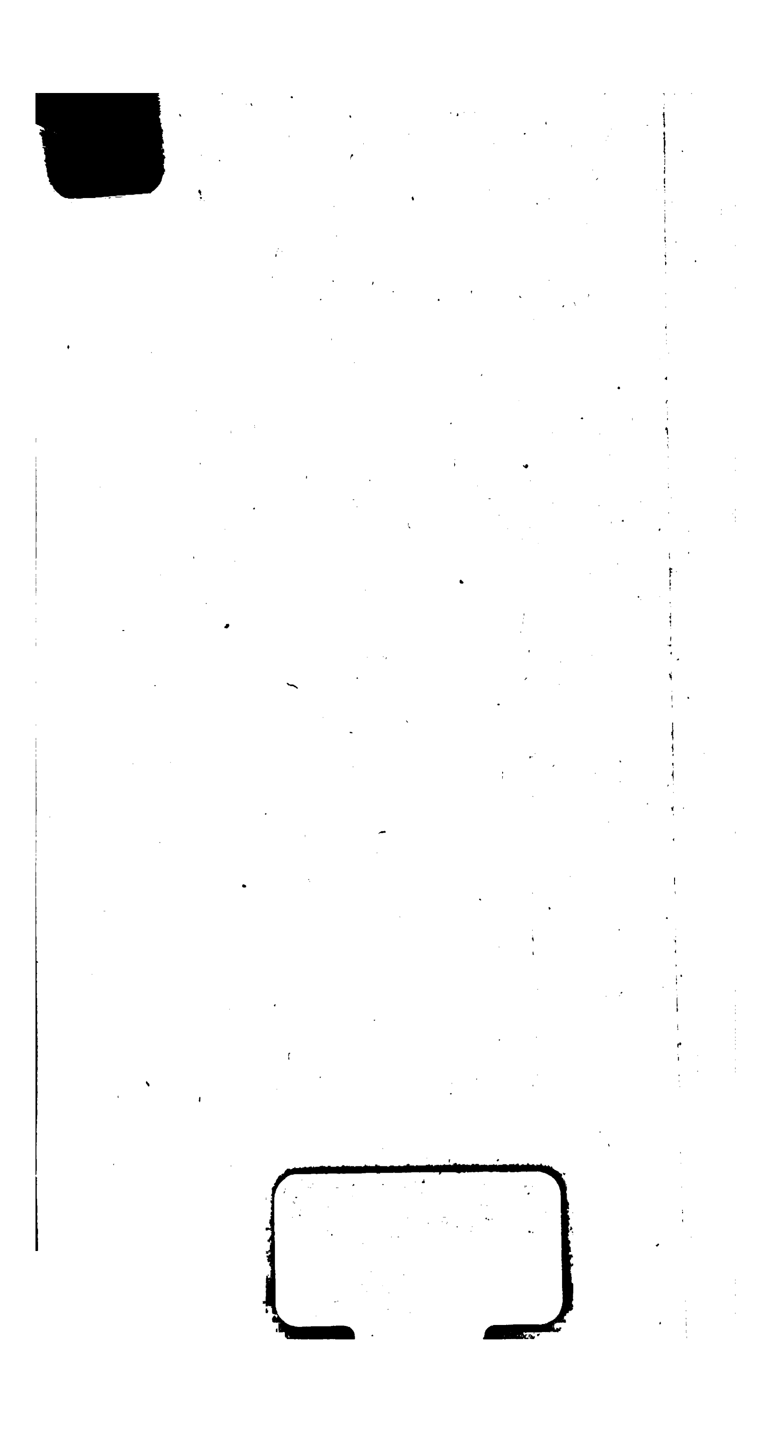




La Bl[illegible]ria

BWH

HISTOIRE
DE L'EMPEREUR
JOVIEN.

HISTOIRE
DE L'EMPEREUR
JOVIEN,
ET TRADUCTIONS
DE QUELQUES OUVRAGES
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

Par M. l'Abbé DE LA BLETTERIE,
Professeur d'Eloquence au College Royal, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

NOUVELLE ÉDITION.

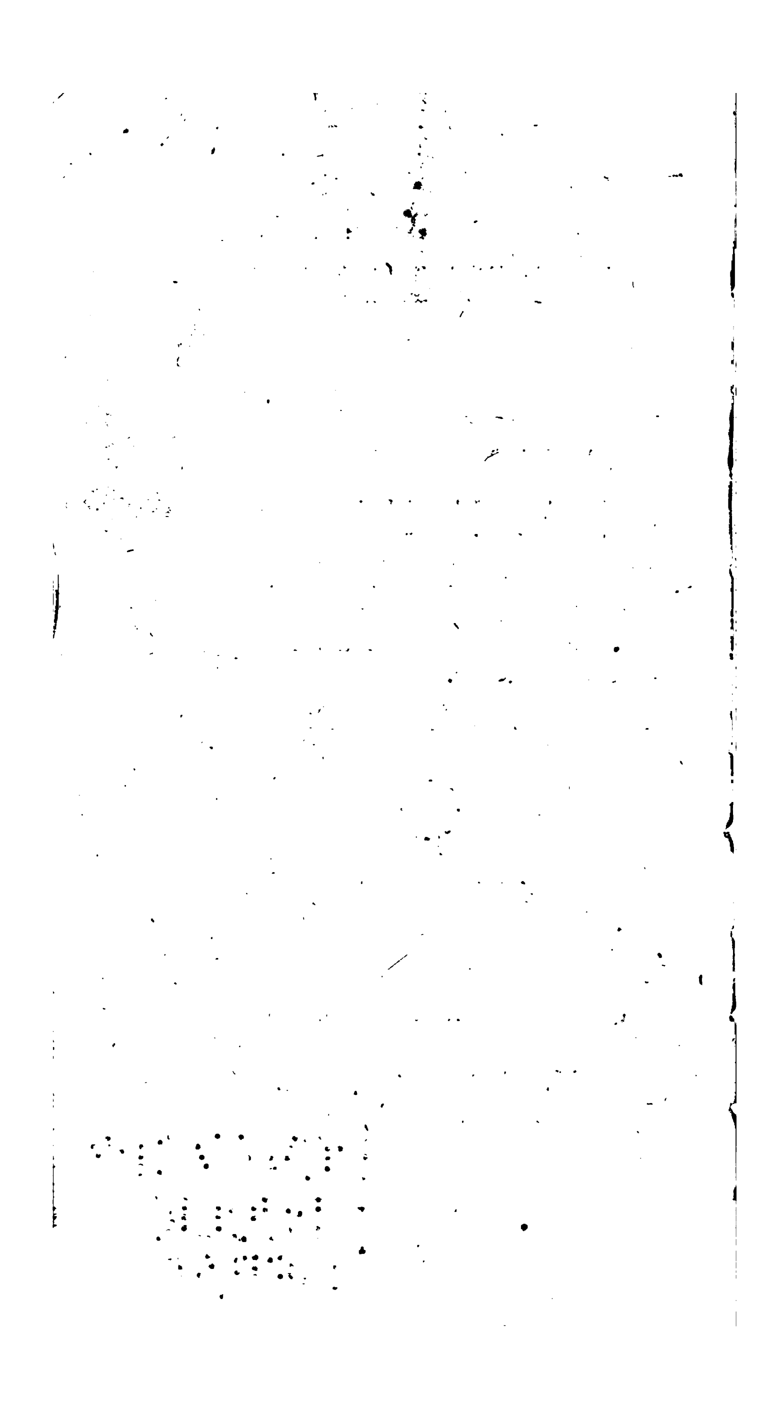


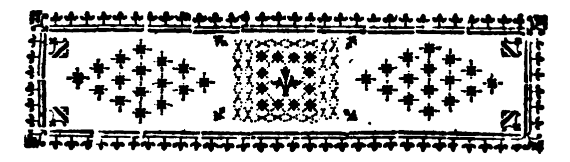
A PARIS,

Chez { BROCAS, rue Saint-Jacques;
la Veuve DESAINT, rue du Foin;
DELALAIN, rue de la Comédie Françoise;
NYON ainé, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.





PRÉFACE.

Comme l'empire & la religion se trouvent à la mort de Julien dans un état de crise, qui pique la curiosité du lecteur, la vie de ce prince resteroit en quelque sorte imparfaite, si on n'y joignoit l'histoire de Jovien. Quoique celui-ci n'ait régné que peu de mois, & que dans notre siecle, où la singularité toute seule pourroit tenir lieu de mérite, sa personne doive être moins intéressante que celle de son prédécesseur, j'ose dire que son histoire offre des faits mémorables, & fournit plus à la réflexion que les longs regnes de beaucoup d'autres souverains.

Deux événemens singuliers la caractérisent, l'un en bien & l'autre en mal : je veux dire le rétablissement du christianisme, que l'on voit remonter sur le trône des Césars pour n'en plus descendre ; & ce funeste traité de paix qui annonce & commence la chûte de la grandeur romaine. C'est ainsi que *celui qui habite dans les cieux*

ſe joue des deſſeins de ſes ennemis. Julien ſe flattoit de rendre à l'empire ſon ancienne ſplendeur. Il avoit ou paroiſſoit avoir la plupart des qualités néceſſaires pour l'exécution de ce projet : & il faut que l'imprudence de Julien ſoit la cauſe ou du moins l'occaſion de la ruine de l'empire. Julien ſe promettoit d'éteindre la religion chrétienne : mais la providence avoit arrêté qu'il ſeroit le dernier empereur payen. La guerre qu'il faiſoit à Sapor étoit le préparatif de celle qu'il méditoit contre nous. Il croyoit que la conquête de la Perſe lui donneroit aſſez de loiſir & d'autorité pour achever à main armée l'ouvrage que ſa ruſe & ſes artifices n'avoient qu'ébauché : & c'eſt préciſément cette guerre qui préſerve les chrétiens de celle qu'il leur préparoit : c'eſt cette guerre qui l'enleve du monde, & qui donne aux romains un empereur aſſez zélé pour faire triompher le chriſtianiſme par des moyens dignes de la véritable religion.

Juſqu'ici le regne de Jovien eſt demeuré comme perdu dans l'hiſtoire générale. On me ſaura gré peut-être de l'avoir tiré de l'oubli. J'ai traité ce morceau avec tout le ſoin dont je ſuis capable, & je n'oſerois dire ce qu'il m'a

coûté. L'hiſtoire n'eſt point une compilation de faits raſſemblés au haſard, un recueil brillant de quelques jolies penſées, un tiſſu de ſavantes diſſertations. Ce n'eſt point un panégyrique ni une ſatyre; ce doit être une narration impartiale & déſintéreſſée, ſimple & naturelle, quoique réfléchie, toujours aiſée dans ſa marche, lors même qu'elle préſente le réſultat de beaucoup de recherches & de diſcuſſions. Elle doit rendre le lecteur, pour ainſi dire, contemporain des événemens, l'inſtruire ſans le fatiguer, l'éclairer ſans l'éblouir, le faire penſer, & lui ménager le plaiſir de croire qu'il penſe de lui-même, ne pas dire tout, & ne laiſſer rien à deſirer, ne donner à la conjecture ni trop ni trop peu, lever par d'heureux dénouemens les contradictions apparentes; en un mot, tenir lieu des auteurs originaux à ceux qui ne ſont pas à portée de les lire, & mettre en état de les lire avec plus d'agrément & de profit ceux qui peuvent les conſulter. J'ai tâché d'écrire dans ce goût l'hiſtoire de Jovien. Je ne me flatte point d'avoir réuſſi; heureux ſi les connoiſſeurs trouvent entre l'exécution & l'idée quelques traits de reſſemblance.

Les traductions que je donne au-

jourd'hui sont le paiement d'une dette très-ancienne que j'ai contractée envers le public, & dont je me serois acquitté depuis long-tems, si des obstacles imprévus ne m'en avoient empêché. Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans l'avertissement qui précede la vie de Julien. Elle est la préface de ces traductions, & ces traductions à leur tour en seront les pieces justificatives. Le métier de traducteur est si pénible, & toutefois si disgracié, que je n'ai eu de courage que ce qu'il en falloit pour mettre en françois la moindre partie de Julien. D'ailleurs tout ce qu'il nous a laissé ne mérite pas également d'être traduit. Je vais tracer une légere idée des ouvrages que je ne traduis point : ensuite je rendrai compte de ceux que je donne au public.

Quoiqu'il n'y ait aucun de ses écrits où l'on ne trouve de l'esprit, du génie, de l'éloquence, de l'érudition, des faits importans, & quelquefois uniques pour la connoissance de la philosophie, de l'histoire, & même de la religion, plusieurs ne seroient pas goûtés dans notre langue, quand même ils seroient rendus avec les graces & la pureté de style que l'on admire dans l'original. Julien n'a pas assez évité les défauts de son siecle,

c'eſt-à-dire, un certain goût de déclamation, & la maladie de citer ſans ceſſe les anciens, ſur-tout le divin Homere, ſoit à titre d'ornement, ſoit même à titre de preuve.

Indépendamment de ces défauts, je doute que les deux PANÉGYRIQUES DE CONSTANCE fiſſent beaucoup de plaiſir. Malgré les beautés de détail que Julien trouve le ſecret d'y répandre, ils péchent eſſentiellement par le ſujet. Les lecteurs équitables plaindroient l'auteur, d'avoir été contraint d'employer tant d'art & d'eſprit pour ériger en héros un prince médiocre qu'il haïſſoit & qu'il craignoit. Mais pardonneroient-ils au traducteur de fatiguer la poſtérité par l'ennuyeuſe répétition de louanges, que la peur & la néceſſité rendoient excuſables dans la bouche de l'orateur qui les prononçoit ſous peine de la vie? *Orat. I, Orat. II.*

LE PANÉGYRIQUE DE L'IMPÉRATRICE EUSEBIE, eſt un monument de la reconnoiſſance de Julien. Cependant le cœur n'y parle pas aſſez. C'eſt un éloge froid, didactique, monotone. Comme l'auteur y cite des traits de l'antiquité, moins connus aujourd'hui qu'ils n'étoient alors, le commun des lecteurs trouveroit la piece trop ſavante, & ne manqueroit *Orat. III.*

pas de dire que Julien vouloit prouver à sa bienfaitrice, qu'il se servoit de la bibliotheque dont elle lui avoit fait présent.

Orat. IV. LE DISCOURS A L'HONNEUR DU SOLEIL ROI, *in Solem regem*, est l'éloge du *Logos* de Platon. Julien dit des choses remarquables au sujet de cette intelligence, éternelle production du Dieu souverain dont elle est la vive image, qui de toute éternité, selon Julien, arrangea l'univers, qui le conserve & le conservera toujours, qui dans le monde intelligible tenant la place que le soleil tient parmi les êtres corporels, est la source, le centre, la lumiere des dieux subalternes & de tous les esprits, à laquelle les ames vertueuses vont se réunir après la mort; qui manifeste sa puissance, & réside d'une maniere spéciale dans l'astre dont les rayons éclairent le monde matériel. Cet ouvrage est utile & curieux, pour quiconque veut connoître à fonds le paganisme philosophique des platoniciens de ce tems-là, & le systême de religion que Julien s'étoit formé. Mais ce long discours présente un mêlange si confus de métaphysique & de physique; on y trouve tant de verbiage, si peu de justesse & de précision, qu'il ne peut faire honneur qu'à la fécondité de Ju-

lien, qui le composa dans l'espace de trois nuits.

Il n'en employa qu'une à faire L'ÉLOGE DE LA MERE DES DIEUX. J'en ai déjà parlé dans la vie de Julien. Il se met l'esprit & l'imagination à la torture pour expliquer allégoriquement la fable de Cybele & d'Atys, avec les cérémonies de leur culte. Tous ces efforts aboutissent uniquement à débiter d'un ton d'enthousiaste un roman de physique très-obscur. Quand je l'entendrois parfaitement, je ne devrois pas le traduire, à cause de l'obscénité de la fable poétique, de laquelle Julien tâche néanmoins de tirer même des moralités. *Orat. V.*

LE DISCOURS intitulé CONTRE LES CYNIQUES IGNORANS, *contra imperitos canes*, est encore un impromptu qu'il fit en deux jours à ses heures perdues, indigné de l'irrévérence & de l'audace d'un cynique relâché, qui non content de mener une vie voluptueuse, tournoit en ridicule les singularités de Diogene, & le traitoit d'homme vain. Julien entreprend l'apologie du maître, & s'éleve contre le disciple avec toute la chaleur d'un homme, à qui pour être un nouveau Diogene, il manquoit seulement la besace & le bâton. Je crois que cette piece, *Orat. IV.*

quoiqu'inférieure à celles que j'ai traduites, ne déplairoit pas en françois.

Orat. VII. Je ne dirai pas la même chose du DISCOURS qu'il adresse à un autre cynique nommé HÉRACLIUS. Ce philosophe haranguant en présence de Julien, avoit débité une fable allégorique, dans laquelle il prenoit modestement pour soi-même le rôle de Jupiter, & donnoit à l'empereur celui du dieu Pan. Julien fut encore plus blessé de la maniere peu respectueuse dont le cynique parloit des dieux. Peu s'en fallut qu'il n'imposât silence à ce profane harangueur. Mais ayant fait alors un effort de patience, & par considération pour l'auditoire, & de peur d'être regardé, dit-il, comme un homme superstitieux qui s'effarouche de tout, il se dédommage en donnant libre carriere à son zele dans un assez long discours, dont l'objet est de prouver qu'un cynique, ennemi par état de toute feinte & de tout déguisement, ne doit point composer de fables ; & que du moins, s'il veut absolument en composer, elles doivent être graves, instructives, religieuses. Ce discours, qui seroit plus clair, si la fiction qui révolte Julien nous étoit connue, renferme des choses curieuses touchant l'origine & la nature de la fable,

ſur les anciens cyniques & ſur les cyniques modernes, &c. Mais ce que j'y trouve de plus digne d'attention, c'eſt une fable de la façon de Julien, de laquelle je parlerai bientôt.

Julien n'étoit encore que Céſar, lorſqu'il compoſa la piece qui a pour titre, DISCOURS DE CONSOLATION SUR LE DÉPART DE SALLUSTE. C'eſt le même Salluſte que Julien fit dans la ſuite préfet des Gaules, & qu'il ne faut pas confondre avec le préfet d'Orient. Sous Conſtance il exerçoit dans les Gaules un emploi conſidérable. Ses talens & ſa fidélité l'ayant rendu l'homme de confiance & l'intime ami du Céſar, la jalouſie & des intrigues de cour ne manquerent pas de le déplacer & de l'envoyer ailleurs. Julien, qui ſent toute la grandeur de ſa perte, eſſaie dans le diſcours dont il s'agit de ſe conſoler lui-même, & de conſoler ſon ami d'une ſi cruelle ſéparation. Il regrette non ſeulement les charmes & les délices d'une union fondée ſur l'amour de la vertu & du bien public, mais encore les ſecours d'un autre lui-même, qui partageoit ſes occupations, ſes peines & ſes plaiſirs, d'un homme vrai dont il déſeſpere de trouver le ſemblable, qui l'aimoit ſans intérêt, le re- *Orat. VIII.*

prenoit ſans hauteur, & lui diſoit la vérité ſans déguiſement. Il fait un aveu bien rare & bien reſpectable, ſur-tout dans la bouche d'un prince: il dit en propres termes qu'il doit à Sallulte toute ſa réputation. Dans cet ouvrage on trouve du ſentiment & des principes: mais ils ſont un peu noyés dans les citations & dans les exemples de l'antiquité. La piece a été faite pour devenir publique, ou l'auteur craignoit qu'elle ne le devînt. C'eſt pour cela qu'il ſe tient dans les généralités. On ſent que plein de dépit, & pénétré d'une douleur qu'il renferme dans le fond de ſon ame, il voudroit dire à Salluſte toute autre choſe que ce qu'il lui dit. S'il lui parle de Scipion, de Lélius, de Caton, de Pythagore, de Platon, de Démocrite, de Périclès, d'Anaxagore, &c, c'eſt qu'il n'oſe parler de ce qui l'intéreſſe le plus. La ſervitude & la contrainte réduiſent à la pédanterie ceux qui ne peuvent être ignorans: témoin la plupart des grecs qui ont écrit ſous l'empire romain. Julien particulier ou Céſar vécut dans la gêne la plus affreuſe. C'eſt peut-être une des cauſes de cette érudition mal-placée qui dépare pluſieurs de ſes ouvrages.

Epiſt. ad S. P. Q. A. Il ſavoit néanmoins ſe paſſer d'érudi-

tion quand il vouloit, comme on peut s'en convaincre en lisant LE MANIFESTE contre l'empereur Constance. Cet ouvrage n'a rien de pédant que d'être adressé AU SÉNAT ET AU PEUPLE D'ATHENES, que Julien traite comme il auroit fait les athéniens du tems de Miltiade, d'Aristide & de Thémistocle. La piece est écrite d'une maniere solide, noble, persuasive, sans déclamation, sans écart, sans une seule citation, pas même d'Homere, & donne lieu de présumer que l'on ne trouveroit pas dans les autres ouvrages de Julien les défauts que l'on y reprend avec justice, s'il n'avoit exercé sa plume que sur des sujets heureux. Une délicatesse peut-être excessive m'empêche de donner ce MANIFESTE. Comme je l'ai fondu presque entier dans la vie de Julien, je craindrois que l'on ne m'accusât d'en avoir fait double emploi.

Un scrupule d'une autre espece ne m'a pas permis de traduire le long FRAGMENT de l'instruction qu'il adressoit en qualité de souverain pontife à un pontife payen. Il paroît que Julien prétendoit y réduire en systême le paganisme ; & que l'instruction étoit divisée en deux parties, dont la premiere concernoit, si j'ose m'exprimer ainsi, le dogme & la morale; *Fragmentum orat. aut epist.*

& la seconde contenoit les regles de discipline. C'est au fonds un monument précieux & très-honorable à notre religion, puisque d'un côté le réformateur de l'hellénisme n'imagine rien de plus propre pour le rendre respectable, que de dérober, s'il pouvoit, à l'église chrétienne ses usages, sa discipline & ses mœurs; & que de l'autre il substitue aux faits révélés des fables extravagantes. Il rejette ce que nous apprend Moyse de la création d'Adam : & c'est pour débiter gravement une tradition théurgique, selon laquelle Jupiter en arrangeant l'univers laissa tomber quelques gouttes de sang, & de cette liqueur sacrée se forma le genre humain. En vérité la religion est bien vengée de ses ennemis par les absurdités mêmes qu'ils préferent à ses dogmes : *& à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* Tel qui se moque de la fable de Julien, s'il ne croit pas plus que Julien à nos divines écritures, admet sur l'origine de l'homme, & sur une infinité d'autres points des hypotheses, qui pour être revêtues de quelque jargon de métaphysique, ne sont pas moins déraisonnables que sa prétendue tradition. Dans ce même fragment, l'auteur avoue qu'il a voulu

rebâtir le temple de Jerusalem : & l'on sent toute l'importance de cet aveu. Le détail des regles qu'il prescrit à ses pontifes, retrace l'idée de ce que l'église demande de ses ministres. Au sujet des spectacles, des livres obscenes & des romans, de cette philosophie insensée, qui nie ou révoque en doute l'existence de Dieu, sa providence, & l'immortalité de l'ame, il s'explique d'une maniere si forte & si chrétienne, qu'il n'en faudroit pas davantage pour le perdre dans l'esprit de certaines gens, si la haine qu'il témoigne pour la religion même, dont il a conservé ces restes, ne lui faisoit trouver grace à leurs yeux. Cependant quelque utile que puisse être ce fragment, ma main n'a pu se prêter à copier les blasphêmes que Julien y vomit contre nos auteurs inspirés.

J'ai déjà parlé dans sa vie DES LIVRES CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE, que S. Cyrille en les réfutant a conservé presque entiers. La réfutation qu'en a faite ce saint docteur, & qu'il a dédiée à l'empereur Théodose le jeune, est savante, profonde, décisive contre Julien & le paganisme ; mais la lecture en seroit plus agréable, si sa plume étoit aussi légere que celle de Julien. D'ailleurs saint

S. Cyrill. contra Julian. libri X.

Cyrille écrivoit pour des lecteurs, persuadés que si le paganisme étoit faux, le christianisme étoit nécessairement vrai. C'est pour cela qu'il s'attache moins à répondre directement aux objections de Julien, qu'à faire sentir la foiblesse ou plutôt le néant du paganisme. Cette méthode, qui suffisoit alors, ne seroit pas assez proportionnée aux besoins de notre siecle, où les mêmes objections ne sont malheureusement que trop répétées par des hommes également ennemis de toute religion. Une réfutation directe de ces livres trop fameux, seroit un travail vraiment digne d'un théologien philosophe.

Il est inutile de parler ici de quelques autres ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Je vais maintenant rendre compte de ceux dont je donne la traduction.

Cæsares, sive Convivium.

LES CÉSARS passent sans contredit pour le chef-d'œuvre de Julien. Je m'explique assez librement & sur sa personne & sur ses écrits, pour n'être point accusé de cette espece d'idolâtrie, qui n'est que trop ordinaire aux traducteurs. Ainsi j'ose dire que l'antiquité profane ne fournit aucune piece qui soit comparable à celle-ci pour le mérite du sujet, & très-peu qui lui doivent être préférées pour le mérite de l'exécution.

Un empereur romain qui a eu l'avantage d'être particulier, l'esprit rempli & peut-être le cœur pénétré des grandes maximes du gouvernement, philosophe malgré ses travers, né avec beaucoup de goût & de talent pour la raillerie, habile à saisir les ridicules, & n'en laissant échapper aucun dans les autres, pas même les siens, sachant démêler ces nuances légeres, qui différencient le médiocre & le bon, l'excellent & le parfait, les qualités estimables & celles qui ne sont que brillantes, nourri de la lecture de Platon & d'Aristophane, & parlant leur langue comme eux, rassemble dans un même tableau tous les empereurs qui régnerent avec lui pendant l'espace d'environ quatre cens ans.

C'est une peinture mouvante, où le spectateur voit passer sous ses yeux rapidement, mais sans confusion, ces maîtres du monde dépouillés de leur grandeur, & réduits à leurs vices & à leurs vertus. A l'aide d'une fiction simple & ingénieuse, Julien fait disparoître avec ignominie ceux qui ont déshonoré la pourpre; & parmi ceux qui méritent d'être mis au nombre des souverains, il choisit les plus illustres pour leur faire disputer le premier rang. Quoiqu'il paroisse laisser la

question indécise, on voit assez que Marc-Aurele est le héros de la piece; que Julien lui donne la préférence, & veut annoncer à l'univers, qu'il a pris pour modele cet empereur philosophe.

Tel est le plan général de la satyre ou plutôt du jugement des Césars. Je ne crois pas que dans aucun ouvrage aussi court, on trouve à la fois tant de caracteres & de mœurs, tant de finesse & de solidité, tant d'instruction, sans que l'auteur prenne jamais le ton dogmatique, tant de sel & d'enjouement, sans qu'il cesse jamais d'instruire. En un mot, il me semble que LES CÉSARS devroient ou déprévenir, ou du moins embarrasser ceux qui ont voué une estime exclusive aux productions de l'ancienne Grece.

Cependant l'ouvrage n'est pas exempt de défauts. Sans parler de quelques railleries, ou froides, ou qui nous paroissent telles, ni d'un petit nombre de jugemens peu mesurés & trop durs, que Julien prononce sur certains empereurs, à la mémoire desquels personne ne prend aujourd'hui beaucoup d'intérêt, on ne peut excuser la maniere également injuste & indécente dont il traite son oncle le grand Constantin. Ne pouvant se dispenser, malgré qu'il en ait, de le faire

entrer en concurrence avec les empereurs les plus diſtingués, il n'omet rien pour le dégrader, & pour le tourner en ridicule.

Cette partialité viſible produite par la haine de notre religion, & par d'autres cauſes que j'ai pris ſoin de développer dans les remarques, ne peut faire tort qu'à Julien. Ni ſes traits envenimés, ni ceux de Zoſime, n'empêcheront point Conſtantin d'être regardé comme un prince d'un mérite ſupérieur, & très-digne du titre de grand; non plus que les éloges exceſſifs des Grecs, qui lui donnent le titre d'*égal aux apôtres*, ne perſuaderont jamais que toutes ſes actions aient été conformes à la ſainteté de l'évangile, dont il ſe déclara le protecteur. Sans diſſimuler ni ſes fautes ni ſes défauts, j'ai détruit les calomnies par leſquelles un ennemi paſſionné s'efforce de le noircir; & je l'ai fait uniquement pour l'intérêt de la vérité de l'hiſtoire: car je n'ai garde de penſer comme cet injuſte cenſeur, que les coups portés à Conſtantin puiſſent retomber ſur la religion. S'il a la gloire d'être l'inſtrument dont Dieu s'eſt ſervi pour la tirer de l'oppreſſion, il n'en eſt après tout ni le fonda-

teur ni l'apôtre. Sans les empereurs, & malgré les efforts des empereurs, lorſque Conſtantin l'embraſſa, elle avoit tellement prévalu, qu'on l'a ſoupçonné, quoique fauſſement, de l'avoir embraſſée par politique. Quand on a le bonheur de profeſſer une religion ſi auguſte, ſi divine, établie ſur d'inébranlables fondemens, il y auroit de la puſillanimité, je dirois preſque de la poltronnerie, à la croire dépendante ou reſponſable de la réputation de ſes premiers protecteurs. Dieu maître abſolu des événemens, & *qui appelle les choſes qui ne ſont pas comme celles qui ſont*, pouvoit, & cependant il n'a pas voulu, faire régner Théodoſe avant Conſtantin, & placer S. Louis à la tête de nos rois chrétiens.

Je dois obſerver que l'on trouve dans les CÉSARS une ſorte de contradiction. L'auteur y ſuppoſe les dieux tels que les poëtes les repréſentent, & néanmoins il revient ſouvent aux idées des philoſophes. Ce n'eſt pas un défaut qui lui ſoit particulier. On ne peut même en conclure qu'il prétendît ſe moquer de ſa religion, ni qu'il fût eſprit fort. Il regardoit les fables des poëtes comme des fictions, qui étant priſes à la lettre au-

roient déshonoré la divinité : mais persuadé qu'il falloit les tourner en allégories, déiste en spéculation jusqu'à certain point, payen zélé dans la pratique, il se conformoit au langage reçu. Ce mêlange de paganisme poétique & de paganisme philosophique étoit ordinaire. Personne n'en étoit blessé. Nous en sommes choqués avec raison, & le serions beaucoup davantage, si la lecture des anciens ne nous avoit familiarisés avec cette bizarrerie.

Il y a plus de soixante ans que M. Spanheim, si connu dans la république des lettres, entreprit de traduire les CÉSARS en françois. Ce savant étranger ne possédoit pas les finesses de notre langue; & sa version ne ressemble à l'original que comme un squélette à un corps humain. Au texte il a joint des remarques, appuyé les remarques de preuves, enrichi les unes & les autres de médailles; le tout avec tant de profusion, que le petit ouvrage de Julien disparoît en quelque sorte dans un *in*-4°. de plus de six cens pages. C'est un chef d'œuvre d'impression, un trésor de littérature ancienne peu digérée, & d'érudition numismatique. Ce livre fait l'ornement des

bibliotheques : mais il effraie le commun des lecteurs, à qui la vue d'un commentaire si prolixe inspire au moins l'indifférence, pour un texte qu'ils supposent avoir besoin de tant d'éclaircissemens. Tout le monde n'est pas obligé de savoir que les commentateurs ne travaillent pas uniquement à donner l'intelligence de leur auteur ; qu'ils ne l'ont souvent choisi que pour avoir occasion de vuider leurs recueils, & qu'ils sont ordinairement aussi diffus sur les endroits les plus faciles, qu'ils sont succincts, ou même muets sur les véritables difficultés. A moins que d'être au fait, qui ne jugeroit du premier coup d'œil que les CÉSARS sont une énigme perpétuelle, & que Julien est aussi obscur que Lycophron ? J'ai donc cru faire plaisir à ceux qui n'aiment point les gros livres, de leur présenter une traduction accompagnée de remarques, ou purement nécessaires, ou du moins intéressantes ; & dans laquelle je tâcherois de conserver le plus qu'il seroit possible le feu, les graces & la légereté de l'original.

Misopogon, sive Antiochicus.

LE MISOPOGON est une satyre moins variée, mais plus singuliere que les CÉSARS. Julien poussé à bout par les habi-

tans d'Antioche, au lieu de s'en venger ou de leur pardonner en prince, entreprend de ſe venger en auteur : & je crois que jamais auteur ne conçut un tel projet de vengeance. Il fait ſemblant de tourner ſa mauvaiſe humeur contre lui-même : il exagere ſes défauts ; & repréſentant comme des travers les bonnes qualités qu'il peut avoir, il les oppoſe aux vices d'Antioche, qu'il donne ironiquement pour des vertus.

Julien ſe peint ſans doute plus extraordinaire qu'il n'eſt en effet : mais il faut l'être beaucoup pour ſe peindre de la ſorte. Si l'ouvrage manque de dignité, il eſt rempli de traits, de ſaillies, de principes & de mœurs. L'eſprit y pétille de toutes parts : mais la plaiſanterie eſt trop cauſtique & trop amere. C'eſt le ris d'un homme outré de dépit, qui joue le rôle de philoſophe, & ne peut le ſoutenir juſqu'au bout. Il quitte à la fin le ton ironique pour prendre celui de l'invective & des reproches directs. Je crois pouvoir aſſurer que cette ſatyre coula de la plume de Julien, dans un accès de chagrin & de colere ; & qu'il ne mit de tems à la compoſer que ce qu'il en fallut pour l'écrire. Mais telle qu'elle eſt,

elle eſt unique ; & quand on ne l'a pas lue, on ne connoît pas aſſez Julien.

Les lettres des hommes célebres ſont ordinairement la partie la plus curieuſe de leurs écrits. J'ai donc traduit le plus *Epiſtolæ.* grand nombre des LETTRES de Julien. J'ai choiſi celles qui font mieux connoître ſon eſprit, ſon génie, ſes idées ſur le gouvernement & ſur la religion, ou qui peuvent ſervir à l'hiſtoire, ſoit eccléſiaſtique, ſoit profane. Je n'ai pas négligé quelques billets qui prouvent qu'il étoit très-capable de réuſſir dans le ſtyle laconique. Il ſe trouve parmi ſes lettres quelques-unes de ſes loix. J'en ai tiré une ou deux autres du code théodoſien. Il n'y a point d'empereur qui ait fait tant de loix dans un regne ſi court. Les ſiennes, excepté celles qui regardent le chriſtianiſme, ſont eſtimées des juriſconſultes : mais par malheur le code de Théodoſe & celui de Juſtinien, ne donnent preſque jamais que le diſpoſitif de la loi, & non pas le préambule où l'on verroit briller & l'eſprit & l'éloquence du légiſlateur.

Je n'ai pas eu la patience de traduire les lettres où Julien ſe jette aux pieds de certains ſavans, leur prodigue l'encens

le plus grossier, & leur témoigne un empressement qui seroit puérile, même de la part d'un écolier ordinaire, ni d'autres qui roulent sur de pures bagatelles; par exemple, la lettre à un sénateur nommé Sérapion. En lui envoyant un cent de figues de Damas, il fait l'éloge des figues par tous les lieux communs de la rhétorique; sans oublier les autorités d'Aristophane, d'Hérodote, d'Homere, d'Hippocrate, d'Aristote, de Théophraste, Il passe de l'éloge des figues à celui du nombre centénaire, qu'il exalte par ses propriétés arithmétitiques. C'est, ajoute-t-il, le plus parfait des nombres: témoin l'égide de Jupiter ornée de cent franges, Briarée à cent mains, Typhée à cent têtes, l'île de Crete à cent villes, Thebes à cent portes, les hécatombes, les centuries, les centurions, les centumvirs, &c. Je veux croire que cette piece n'est qu'une débauche d'esprit & d'érudition, & peut-être une critique: car il paroît par la lettre même, que ces sortes d'éloges étoient à la mode. Mais le tems est trop précieux, pour l'employer à traduire de pareilles niaiseries. Je ne prétends pas dire que les lettres de Julien que je ne

traduis point ſoient toutes auſſi frivoles. J'en laiſſe certainement quelques-unes qui n'auroient pas déplu. Cependant j'ai jugé qu'il valoit mieux m'expoſer au reproche de n'avoir pas traduit ce qui pouvoit l'être, qu'à celui d'avoir traduit ce qui ne le méritoit pas. J'avouerai même ſi l'on veut, que la peine de traduire eſt venue au ſecours de cette réflexion.

Dans les éditions de Julien ſes lettres ſont raſſemblées à l'aventure. Celles que je donne, je les ai rangées ſelon l'ordre chronologique autant que j'ai pu : & la mépriſe ne peut jamais être fort conſidérable, puiſqu'elles ont été preſque toutes écrites ſous le regne de Julien, qui n'a duré que dix-huit mois. J'ai inſéré dans ſa place la LETTRE A THEMISTIUS, que les éditions mettent à la ſuite des harangues. C'eſt effectivement un traité en forme de lettre, où l'auteur à la vue des écueils dont le trône eſt environné, expoſe ſes inquiétudes & ſes frayeurs, établit d'excellentes maximes touchant les devoirs du ſouverain, & reconnoît ſon incapacité avec une modeſtie tout-à-fait louable, ſi elle eſt ſincere. On ſent dans l'ouvrage une pointe de déclamation, & quelque choſe d'un peu vague.

Epiſtola ad Themiſtium.

On

On voudroit que l'auteur appliquât un peu davantage les principes qu'il tire d'Ariſtote & de Platon. Mais il faut conſidérer que Julien, lorſqu'il compoſa ce traité, venoit d'être nommé Céſar par Conſtance, & que cette nouvelle dignité n'avoit fait qu'augmenter ſon eſclavage. La piece eſt aſſez libre pour le tems où elle fut écrite. Julien oſe y parler comme s'il étoit indépendant, ou du moins comme devant l'être un jour.

On lira, je crois, avec plaiſir une FABLE que j'ai déterrée dans le diſcours au cynique Héraclius. Julien voulant lui donner le modele d'une fable inſtructive & religieuſe, décrit dans une fiction allégorique, mais à laquelle il eſt impoſſible de ſe méprendre, les malheurs de ſa maiſon, les dangers qu'il a courus dans ſon enfance, ſon ſyſtême ſur la religion & ſur le gouvernement. Quoiqu'elle ſoit en proſe, c'eſt un excellent morceau de poéſie.

Ex Orat. VII.

Cette préface eſt déjà ſi longue, que je ne m'arrêterai point à parler de la méthode que j'ai ſuivie en traduiſant. J'ai [illegible] faire une traduction fidelle : & [illegible] cela même je l'ai fait libre. Ces [illegible]ions littérales, ſi vantées par ceux

qui n'en peuvent donner de meilleures, ne font en effet que des copies très-infidelles, puifqu'elles ne reffemblent point à l'original, ou du moins ne lui reffemblent qu'en laid. Je me fuis rempli de la penfée de mon auteur ; & confervant néanmoins avec fcrupule le coftume, l'air antique, j'ai tâché de rendre fon idée, comme je préfume qu'il l'auroit rendue s'il avoit écrit en françois. J'ai fait pour le mieux ; & j'ai traduit Julien comme je fouhaiterois de l'être moi-même, fi j'étois dans le cas de mériter cet honneur.

Le texte de Julien eft affez défectueux même dans l'édition donnée par M. Spanheim à Leipfik en 1696, & les manufcrits ne m'ont pas été d'un grand fecours. Le P. Petau n'a traduit que les harangues, &c. J'ai tiré quelques lumieres de la traduction françoife des Céfars par M. Spanheim, & des verfions latines que *Cantoclarus* & *Cunæus* ont faites du même ouvrage. Mais celle du Mifopogon & des lettres par *Martinius*, que M. Spanheim a rarement & quelquefois peu heureufement retouchée, fi je l'avois prife pour guide, m'auroit fouvent égaré. Dans certains endroits il m'

Epiftola Themiftium.

deviner, imaginer des restitutions de texte, une ou deux fois supprimer ce qui étoit inintelligible. Je puis cependant assurer, que les endroits où je paroîtrai m'écarter de l'original, sont précisément ceux que j'ai le plus étudiés, & sur lesquels je suis le plus en état de rendre raison du parti que j'ai pris. Si j'ai traité Julien peut-être un peu plus librement que je n'aurois fait un auteur classique, j'ai eu soin que jamais cette liberté ne dégénérât en licence.

Quoique le public soit prévenu contre les notes, & les regarde comme des superfluités qui ne servent qu'à grossir les volumes, j'ose cependant le supplier de jetter les yeux sur les miennes. Elles sont extrêmement travaillées : & je crois que l'on n'y verra rien d'inutile ni de trivial. Je suis entré dans les discussions grammaticales, seulement lorsque j'ai cru qu'elles étoient importantes, & pour faire voir que je pouvois aussi-bien qu'un autre ennuyer le lecteur par cette sorte d'érudition. Si quelques personnes jugent que je m'arrête trop à relever les efforts impuissans que Julien fit contre le christianisme, j'avouerai ... dans le sein d'une nation c...

qui n'en peuvent donner de meilleures, ne sont en effet que des copies très-infidelles, puisqu'elles ne ressemblent point à l'original, ou du moins ne lui ressemblent qu'en laid. Je me suis rempli de la pensée de mon auteur ; & conservant néanmoins avec scrupule le costume & l'air antique, j'ai tâché de rendre son idée, comme je présume qu'il l'auroit rendue s'il avoit écrit en françois. J'ai fait pour le mieux ; & j'ai traduit Julien comme je souhaiterois de l'être moi-même, si j'étois dans le cas de mériter cet honneur.

Le texte de Julien est assez défectueux, même dans l'édition donnée par M. Spanheim à Leipsik en 1696 ; & les manuscrits ne m'ont pas été d'un grand secours. Le P. Petau n'a traduit que les harangues, &c. J'ai tiré quelques lumieres de la traduction françoise des Césars par M. Spanheim, & des versions latines que *Cantoclarus* & *Cunæus* ont faites du même ouvrage. Mais celle du Misopogon & des lettres par *Martinius*, que M. Spanheim a rarement & quelquefois peu heureusement retouchée, si je l'avois prise pour guide, m'auroit souvent égaré. Dans certains endroits il m'a fait

deviner, imaginer des reſtitutions de texte, une ou deux fois ſupprimer ce qui étoit inintelligible. Je puis cependant aſſurer, que les endroits où je paroîtrai m'écarter de l'original, ſont préciſément ceux que j'ai le plus étudiés, & ſur leſquels je ſuis le plus en état de rendre raiſon du parti que j'ai pris. Si j'ai traité Julien peut-être un peu plus librement que je n'aurois fait un auteur claſſique, j'ai eu ſoin que jamais cette liberté ne dégénérât en licence.

Quoique le public ſoit prévenu contre les notes, & les regarde comme des ſuperfluités qui ne ſervent qu'à groſſir les volumes, j'oſe cependant le ſupplier de jetter les yeux ſur les miennes. Elles ſont extrêmement travaillées : & je crois que l'on n'y verra rien d'inutile ni de trivial. Je ſuis entré dans les diſcuſſions grammaticales, ſeulement lorſque j'ai cru qu'elles étoient importantes, & pour faire voir que je pouvois auſſi-bien qu'un autre ennuyer le lecteur par cette ſorte d'érudition. Si quelques perſonnes jugent que je m'arrête trop à repouſſer les traits impuiſſans que Julien lance contre le chriſtianiſme, j'avouerai qu'écrivant dans le ſein d'une nation chrétienne, je

ſuis honteux d'être réduit à réfuter ce qui ne mérite que du mépris. Mais ceux qui trouveront ces précautions exceſſives, je les prie d'examiner s'ils ne contribuent point à les rendre néceſſaires. *Inſipiens factus ſum : vos me coegiſtis.* Je finis en avertiſſant, que toutes les fois que je cite la vie de Julien, c'eſt toujours relativement à la derniere édition, qui eſt plus exacte & plus ample que la premiere.





HISTOIRE DE L'EMPEREUR JOVIEN.

ON a pu voir dans la vie de Julien, comment ce prince ayant passé le Tigre au dessus de Ctésiphon, par une extravagance que le succès même ne pourroit excuser, brûla sa flotte & ses provisions. Il voulut pénétrer dans le cœur de l'Assyrie ; mais au bout de quelques jours de marche, ne trouvant ni grains ni fourages, parce que les perses avoient fait par-tout le dégât, il fut contraint de se rapprocher du Tigre. Dans l'impossibilité de le repasser faute de bateaux, il prit pour modele de sa retraite celle des dix mille, & résolut de gagner comme eux le pays des Carduques, appellé de son tems la Corduenne, nom qui se retrouve encore

dans celui de Curdes & de Curdistan. La Corduenne alors soumise aux romains, est située au nord de l'Assyrie. Ainsi marchant de ce côté-là, Julien avoit le Tigre à sa gauche, & remontoit vers la source de ce fleuve.

Supérieur en toute rencontre aux lieutenans de Sapor, soit qu'ils l'attendissent de pied ferme, soit qu'ils se contentassent de l'insulter dans sa marche, il avançoit toujours, lorsque le 26 de Juin 363, repoussant l'ennemi avec trop d'ardeur, il reçut une blessure, dont il mourut la nuit suivante.

A la mort de Julien, l'armée romaine se trouvoit dans une étrange situation; victorieuse, mais manquant de tout. La Corduenne son unique ressource, étoit encore éloignée. Pour arriver à cette province, il falloit traverser sans provisions, sous un ciel brûlant, un pays ruiné, essuyer sur cette route les attaques continuelles des perses, toujours à craindre, quoique vaincus, parce qu'ils étoient aussi prompts à se rallier qu'à prendre la fuite, & que d'ailleurs la mort de Julien alloit relever les espérances du roi Sapor.

Amm. lib. XXV. 5. Zosim. lib. III. Il paroissoit difficile de se passer de chef; les momens étoient précieux. Ainsi le 27 de Juin, dès la pointe du jour, les

officiers s'aſſemblerent pour donner un ſucceſſeur à Julien qui venoit d'expirer. Les créatures de ce prince (1), & ceux qui reſtoient encore de l'ancienne cour (2), n'ayant ni les mêmes intérêts ni les mêmes vues, chacun deſiroit paſſionnément un empereur de ſa faction : mais comme aucune des deux factions n'avoit eu le tems de ſe concerter avec elle-même, tous les ſuffrages, ſans en excepter un ſeul, ſe réunirent en faveur de Salluſte, ſecond préfet du prétoire d'Orient. Cet illuſtre payen, dont nous ne pouvons aſſez admirer & plaindre la vertu, acheva de juſtifier ce choix, par la conſtance avec laquelle il refuſa de ſe charger d'un fardeau trop accablant, diſoit-il, & pour ſon âge & pour ſes infirmités. Alors un officier ſubalterne (3) voyant l'embarras où le refus perſévérant de Salluſte jettoit l'aſſemblée, dit aux généraux : *que feriez-vous ſi le prince, au lieu de marcher en perſonne, vous avoit donné le commandement de l'armée ? Vous ne ſongeriez qu'à la tirer de ce mauvais pas. Faites comme s'il vivoit encore : & quand*

(1) Nevitta, Dagalaïphe & les officiers gaulois.
(2) Arinthée, Victor, &c.
(3) C'eſt ainſi que je rends cette expreſſion: *honorarior aliquis miles.* Je ſoupçonne qu'Ammien ſe déſigne ainſi lui-même.

nous aurons une fois gagné la Mésopotamie; de concert avec l'armée d'observation, nous choisirons un empereur dont l'élection ne puisse être contestée. Ç'eût été peut-être le meilleur parti : mais quelques-uns éleverent tout d'un coup la voix en faveur de Jovien, & par leurs clameurs tumultueuses entraînerent tous les autres, sans leur laisser le tems d'opiner.

Byzant. famil. Amm. ibid. l. XXI. 16. *Vict. epit. Socrat. lib.* III. 22.

FLAVIUS-CLAUDIUS-JOVIANUS, âgé d'environ 33 ans, étoit le premier des gardes de l'empereur (1). Il avoit conduit le corps de Constance à la ville impériale; & comme, suivant l'usage, assis dans le char funebre, il reçut en quelque sorte les honneurs que l'on rendit à ce prince, on s'imagina depuis l'événement, que cette fonction honorable, mais passagere & lugubre, avoit été le pronostic & l'image de sa future grandeur (2). L'il-

(1) Jovien n'étoit point capitaine des gardes, comme l'ont cru quelques-uns; mais seulement ce qu'on appelloit *domesticorum ordinis primus*. Nous ignorons quel étoit ce grade. *Domestici* ou *protectores domestici* sont certainement les gardes du corps.

(2) Par-tout où passoient les empereurs, on leur députoit, on les haranguoit, on leur présentoit les essais des vivres destinés aux troupes, on leur montroit les chevaux, &c. que le public entretenoit à l'usage de ceux qui voyageoient par ordre de la cour. Le même cérémonial s'observoit à

luſtration de ſa famille ne remontoit pas au-delà du comte Varronien ſon pere, né dans le territoire de la ville de Singidon en Méſie, & vraiſemblablement ſoldat de fortune, à qui ſon mérite avoit fait donner le commandement des Joviens : on appelloit de la ſorte un corps de troupes formé par Dioclétien, qui, comme l'on ſçait, avoit pris le ſurnom de Jovius. Ce fut peut-être par conſidération pour la troupe dont il étoit chef, que Varronien fit porter le nom de Jovien à un de ſes enfans. Cet officier comblé de gloire & chargé d'années, jouiſſoit encore dans la retraite de ſa haute réputation. Quelques-uns même prétendent qu'elle faiſoit le principal mérite de ſon fils. Mais pour

l'égard des empereurs après leur mort. Dans cette occaſion, celui qui accompagnoit le corps agiſſoit & parloit ſans doute au nom du feu empereur. C'étoit une eſpece de ſouveraineté qui expiroit au tombeau du prince. *Pollinctum igitur corpus defuncti, conditumque in loculis Jovianus etiam tum protector domeſticus cum regiâ proſequi pompâ Conſtantinopolim uſque juſſus eſt.... eique vehiculo inſidenti quod portabat reliquias, ut principibus ſolet, annonæ militaris offerebantur indicia, ut ipſi nominant, proba, & animalia publica monſtrabantur : & ex uſu crebreſcebant occurſus : quæ & alia horum ſimilia eidem Joviano imperium quidem, ſed & caſſum & umbratile, ut miniſtro rerum funebrium, portendebant.* Amm. l. XXI. cap. ultim.

les réfuter, il suffit de dire, que Jovien ayant déclaré qu'il aimoit mieux quitter le service, que de renoncer à la religion chrétienne, Julien ne laissa pas de le retenir auprès de sa personne, & de l'emmener lorsqu'il partit pour sa malheureuse expédition. Julien se connoissoit en talens. Un confesseur de la foi jugé digne par un monarque apostat & intolérant de conserver une place de confiance, n'étoit pas assurément un sujet ordinaire. Les payens même rendent justice à sa valeur, & s'ils parlent quelquefois de lui comme d'un prince timide, ce reproche tombe plutôt sur le politique que sur le guerrier.

Amm. ibid. 10. Eutrop. lib. X. Themist. Orat. V.

Pour achever son portrait, sans copier les auteurs chrétiens, qui sembleroient peut-être ici moins croyables, je me tiendrai sur-tout au témoignage d'Ammien & d'Eutrope, payens l'un & l'autre, qui se trouverent à la guerre de Perse, & dont le premier servoit dans les gardes comme Jovien. Aux sentimens d'une ame généreuse & bienfaisante, ce prince joignoit des manieres affables, un fonds de gaieté, qui le portoit à plaisanter avec ceux qui l'approchoient; assez d'application & d'activité, mais trop peu d'expérience. Il avoit une connoissance des

hommes qui promettoit du discernement dans la distribution des emplois, quelque littérature (1), & beaucoup d'amour pour les gens de lettres; un extrême attachement à sa religion, mais un grand respect pour les consciences qu'il croyoit ne relever que de Dieu. Zélé sans amertume, & modéré sans indifférence, il fit profession d'orthodoxie; mais il ne persécuta ni les hérétiques, ni même les payens. On dit que ces excellentes qualités étoient accompagnées de quelques défauts. Ammien l'accuse d'avoir aimé le vin & la table (2), & d'autres plaisirs encore plus indignes d'un chrétien. Les hommes ne sont que trop inconséquens, & leur croyance n'influe pas toujours assez sur les mœurs. Au reste, dit le même historien, le respect qu'il devoit à sa pourpre auroit pu le corriger. Jovien étoit d'une taille fort au dessus de la commune, & gros à proportion, ensorte qu'on eut peine à trouver un habit impérial qui lui convînt. Il avoit les épaules voûtées, comme on le voit aussi sur ses médailles,

(1) Je crois que c'est le sens de ces paroles d'Ammien : *mediocriter eruditus magisque benevolus*.

(2) Voici les propres termes de l'historien : *Edax tamen & vino venerique indulgens : quæ vitia imperiali verecundiâ forsitan correxisset.*

l'air majestueux, mais la démarche pesante. La gaieté de son esprit éclatoit sur son visage & dans ses yeux. On le compte parmi les bons princes. Peut-être tiendroit-il place entre les plus grands, s'il fût monté sur le trône dans des conjonctures moins funestes, & s'il eût régné plus long-tems.

Amm. lib. xxv. 5. L'armée ignoroit encore, ce semble, la mort de Julien. Elle commençoit à sortir du camp pour se mettre en marche, lorsqu'on vit paroître le nouvel empereur, qui revêtu des marques de sa dignité, parcouroit les différens quartiers pour se montrer aux soldats. Le nom de *Jovien* retentissoit de toutes parts: mais la ressemblance de ce nom avec celui de *Julien* causant de la méprise, quelques-uns crioient, *Julien auguste*. Bientôt leurs cris, parvenus de proche en proche jusqu'à l'avant-garde déjà fort éloignée du camp, sont répétés avec les plus vifs transports. On s'imagine que la blessure de Julien n'est pas dangereuse, & qu'il sort de sa tente selon la coutume, au milieu des acclamations. Mais à cette joie passagere succedent incontinent l'affliction & les larmes, dès que la présence de Jovien annonce ce qui venoit d'arriver.

Tel est le récit d'un témoin oculaire, payen à la vérité, mais auteur impartial, je veux dire Ammien-Marcellin. Son témoignage ne permet pas de prendre à la lettre ce que Théodoret a écrit environ un demi-siecle après lui, de l'unanimité parfaite avec laquelle toute l'armée demanda Jovien pour empereur, tandis que les officiers étoient assemblés pour l'élection. Cependant rien n'oblige de rejetter ce qu'ajoute le même pere. On plaça, dit-il, Jovien sur un tribunal dressé à la hâte : on lui donna les noms d'auguste & d'empereur. Alors ce prince dit aux soldats avec sa franchise ordinaire, qu'étant chrétien il ne pouvoit commander à des payens, & qu'il croyoit voir la colere du Dieu vivant prête à fondre sur une armée d'idolâtres. « Vous » commanderez à des chrétiens, s'écrie» rent tout d'une voix ceux qui l'enten» dirent : le regne de la superstition a » trop peu duré, pour effacer de nos es» prits & de nos cœurs les instructions » du grand Constantin & de Constance » son fils. L'impiété n'a pas eu le tems » de prendre racine dans l'ame de ceux » qui l'ont embrassée ».

Theodor. hist. eccles. lib. IV. 1.

Il est aisé de concilier ce récit avec celui d'Ammien. D'un côté, la perte de

Julien dût pénétrer de douleur & les payens, & même quiconque peu sensible à l'avantage de la religion, s'occupoit uniquement du bien de l'état: mais d'un autre côté, plusieurs n'avoient abandonné le christianisme qu'en apparence, & furent charmés de le revoir sur le trône. Non seulement ces foibles chrétiens, mais encore une foule de gens disposés à changer de croyance comme de prince, parce qu'en effet ils ne croyoient rien, dûrent tenir le langage que Théodoret a mis dans la bouche des soldats. C'est ainsi qu'en moins de deux ans on vit tant de milliers d'hommes passer brusquement de la vérité à l'erreur, & de l'erreur à la vérité. Jovien crut leur retour sincere, ne faisant pas réflexion qu'ils avoient trompé Julien. En général, quelle idée devoit-on avoir de cette multitude de conversions opérées à la voix, non d'un apôtre, mais d'un empereur?

Amm. ibid. Liban. de vitâ suâ. Idem. Or. parentali, n. 139 & 150. Idem. Or. de ulciscendâ nece Juliani. n. 13.

Pendant que Jovien recevoit les hommages de l'armée, un enseigne dont il avoit sujet de se plaindre, craignit son ressentiment (1), & passa du côté des

(1) C'étoit un ennemi de Varronien. En déchirant la réputation du pere, il avoit mérité la haine du fils. *Jovianorum signifer quos Varronianus rexerat dudùm, cum novo dissidens principe etiam,*

ennemis. Il trouva Sapor qui venoit joindre ses troupes à la tête d'un renfort considérable. Ce transfuge admis à l'audience du grand roi, lui dit que Julien n'étoit plus, & que les valets de l'armée avoient mis tumultuairement à sa place un fantôme d'empereur, un simple garde du corps, homme sans vigueur, sans courage, sans capacité. A cette nouvelle imprévue, le monarque tressaillit de joie. La valeur de Julien, & la rapidité de ses conquêtes l'avoient tellement alarmé, qu'il ne prenoit plus aucun soin de sa chevelure, & mangeoit à terre comme dans les plus grandes calamités. Les perses, même après la mort de cet ennemi formidable, le représentoient dans leurs peintures hiéroglyphiques, sous l'emblême de la foudre ou d'un lion qui vomissoit des flammes : tant il leur avoit imprimé de terreur. Sapor qui se voit au comble de ses vœux, dans le tems même qu'il se croyoit à deux doigts de sa perte, se promet que les romains ne se tiendront plus devant lui, & détache un gros de

tum privato, ut patris ejus obtrectator immoderatus, periculum ex inimico metuens jam communia supergresso, discessit ad Persas .... docet Saporem..... extincto quem verebatur, turbine concitato calonum, ad umbram imperii Jovianum adhuc protectorem adscitum, inertem quemdam & mollem.

cavalerie pour aller à toute bride tomber ſur leur arriere-garde, avec les troupes qui avoient combattu le jour précédent.

Amm. ibid. 6. Sapor ne doutoit pas que les romains ne fuſſent en marche : mais l'élection de Jovien avoit ſuſpendu leur départ ; & ce prince comptoit différer juſqu'au lendemain. Les payens, car enfin tous n'étoient pas convertis, ayant offert des ſacrifices d'action de graces pour ſon avénement à l'empire, les aruſpices trouverent dans les entrailles des victimes, que tout étoit perdu ſi l'on reſtoit dans le camp, au lieu que l'on remporteroit quelque avantage ſi l'on ſe mettoit en chemin. Comme l'empereur ſçavoit ce que peut la ſuperſtition ſur les courages, il ne balança pas à prendre le dernier parti. Les romains ſortoient à peine des retranchemens qu'ils ſe virent attaqués. Leur cavalerie eſt d'abord miſe en déſordre par les éléphans qui précedent celle des perſes ; mais les légionnaires ſoutiennent ſi vigoureuſement le choc des eſcadrons ennemis, qu'ils les forcent de ſe retirer. Du côté des barbares, outre quelques éléphans, il demeura ſur la place un aſſez grand nombre de ſoldats. Cependant les romains payerent trop cher

cet avantage, puiſqu'il leur coûta trois de leurs plus braves officiers.

Après leur avoir rendu les derniers devoirs comme le tems & le lieu le permirent, on alla camper auprès d'un château nommé Sumere; & le lendemain faute de mieux, on ſe retrancha dans un vallon fermé par des éminences qui ne laiſſoient qu'une iſſue. Du haut de ces collines couvertes d'arbres, les perſes faiſoient pleuvoir dans le camp une grêle de traits, qu'ils accompagnoient d'injures ſanglantes, appellant les romains traîtres & meurtriers de leur empereur. Le fondement de ces reproches étoit les diſcours frivoles de quelques transfuges, & les recherches que le grand roi fit inutilement pour trouver celui qui l'avoit délivré de Julien. Sapor ayant offert une récompenſe proportionnée à l'importance du ſervice, ſans que perſonne ſe préſentât pour la recevoir, il en conclut que Julien avoit été tué par un de ſes propres ſujets; comme s'il étoit impoſſible, ou qu'un trait lancé au hazard eût atteint ce prince téméraire, ou bien que le cavalier qui le bleſſa eût lui-même perdu la vie.

Amm. ibid. Lib. Or. par.

Il eſt vrai que Libanius a déployé toute ſa rhétorique pour donner des couleurs

Liban. Or. de ulciſcendâ Juliani nece.

à cette accuſation. Ce ſophiſte veut abſolument, que le coup fatal qui trancha les jours de Julien ſoit parti d'une main chrétienne, dirigée & miſe en œuvre (1) par le chef des chrétiens : c'eſt ainſi que Li-

(1) Ἐντολὴν πληρῶν τῷ σφῶν αὐτῶν ἄρχοντι. *Implens acceptum ab eo qui præeſt illis mandatum.* Peut-être faut-il traduire *præerat :* car le diſcours de Libanius n'a été composé que ſous le regne de Théodoſe. J'ai conſervé dans le françois l'équivoque du grec. Il n'eſt pas poſſible de ſçavoir quel eſt l'évêque que Libanius avoit en vue. On ſoupçonne que ce pourroit être ou S. Baſile ou S. Gregoire de Nazianze. Pour moi je penſe que du tems de Julien, il n'y avoit aucun évêque en Orient qui méritât mieux que S. Athanaſe le nom de chef des chrétiens. Au reſte j'avertis ici le lecteur, que le diſcours de Libanius ὑπὲρ τῆς Ἰουλιανοῦ τιμωρίας, *ſur la punition que l'on devroit faire des meurtriers de Julien*, ne ſe trouve point dans l'édition de Fréderic Morel (11 *vol. in-fol. Paris*, 1606). Fabricius l'a fait imprimer dans ſa bibliotheque grecque, avec la traduction latine & les notes d'Olearius, auſſi-bien que d'autres ouvrages de Libanius, entre leſquels eſt l'oraiſon funebre de Julien, traduite par le même ſçavant ſous le titre d'*oratio parentalis*. J'ai cité cette derniere dans la vie de Julien, ſous le titre d'*oratio* X, conformément à l'édition de Morel, où le texte eſt très-défectueux & la traduction ſi pitoyable, que d'ordinaire elle ne préſente aucun ſens. On aſſure néanmoins que le pauvre homme s'appliquoit tellement à traduire Libanius, qu'il négligeoit les devoirs les plus eſſentiels. « J'ai appris de M. (Iſaac) Voſ- » ſius, dit Colomiez », que Frédéric Morel travaillant ſur Libanius, quelqu'un lui vint dire que

banius désigne apparemment quelque évêque accrédité, qu'il fait auteur d'une conspiration tramée contre la vie de Julien. Il prétend qu'on se disoit à l'oreille tout le détail de cette affreuse tragédie, & qu'il ne tenoit qu'à l'autorité publique d'en approfondir & d'en constater les horreurs. Cependant Libanius ne débite que des conjectures faciles à renverser par d'autres conjectures aussi probables que les siennes : & quant au prétendu complot, le silence profond de tous les auteurs de la même religion est une preuve, ou qu'ils n'en ont point entendu parler, ou que du moins ils l'ont regardé comme une fable. Ces écrivains & Zosime lui-même disent en termes exprès, ou supposent visiblement, que Julien fut blessé par un soldat de Sapor. On connoît la malignité de Zosime. Tout le mal qu'il n'a pas dit des chrétiens, & que d'autres en ont dit, a bien l'air d'une calomnie.

---

sa femme étoit fort malade : à quoi il répondit : *je n'ai plus que deux ou trois périodes à traduire, après cela je l'irai voir.* « Quelqu'un retournant » lui dire qu'elle s'en alloit : *je n'ai plus que deux* » *mots*, dit-il, *je serai aussi-tôt que vous.* Enfin » comme on lui vint annoncer que sa femme » étoit morte, *j'en suis bien marri*, répondit-il » froidement : *c'étoit une bonne femme* ». Voyez la bibliotheque grecque de Fabricius, tom. VII.

Après tout, qu'un rhéteur comme Libanius, payen jusqu'à la folie, ait jugé les chrétiens capables d'attenter à la vie de Julien, on n'en doit pas être surpris. Qu'il soit possible qu'un chrétien ignorant & fanatique ait cru s'immortaliser, & dans ce monde & dans l'autre, en délivrant l'église d'un implacable persécuteur, c'est de quoi l'histoire ne fourniroit malheureusement que trop d'exemples. Mais qu'un historien ecclésiastique, que Sozomene (1) soit tenté de canoniser une action si détestable, c'est ce qu'on refuseroit peut-être de croire sur ma parole. Il faut l'entendre lui-même. *Il n'est pas hors de vraisemblance*, dit cet auteur, *que parmi ceux qui servoient alors, un*

Sozom. l. VI. 2.

(1) Οὐ γὰρ ἀπεικός τινα τῶν τότε στρατευομένων εἰς νοῦν λαβεῖν, ὡς Ἕλληνες καὶ πάντες ἄνθρωποι μέχρι νῦν τοὺς πάλαι τυραννοκτόνους ἐπαινοῦσιν, ὡς ὑπὲρ τῆς πάντων ἐλευθερίας ἑλομένους ἀποθανεῖν, ἢ πολίταις ἢ συγγενέσιν ἢ φίλοις προθύμως ἐπαμύνοντας· σχολῇ γε ἄν τις καὶ αὐτῷ μέμψαιτο, διὰ θεὸν καὶ θρησκείαν ἣν ἐπῄνεσεν ἀνδρείῳ γενομένῳ. *Neque enim à vero abhorret quempiam eorum qui tunc temporis militabant, id animo reputasse, tyrannorum interfectores, tum à veteribus græcis, tum à reliquis mortalibus ad nostram usque ætatem laudibus efferri, ut qui pro communi omnium libertate mortem oppetere non dubitarint, & civibus suis & propinquis, atque amicis alacri animo opitulati sint. Nemo certè eum facilè reprehenderit, qui propter eam quam colebat religionem strenuum facinus edidit.* Sozom. hist. eccles. lib. VI. c. 2.

homme ait été frappé des éloges dont les grecs, ou pour mieux dire tous les hommes jusqu'à ce jour, ont comblé les meurtriers des tyrans. S'il étoit vrai, continue Sozomene, *que quelqu'un pour le service de Dieu & de la religion se fût armé d'un courage pareil à celui des anciens libérateurs de la patrie, on auroit peine à le condamner.* Sozomene, à ce qu'il paroît, avoit plus étudié l'antiquité profane, que la morale de l'évangile & l'esprit des vrais chrétiens. Il faut observer que cet historien n'est point un pere de l'église, qu'il n'a aucune autorité en matiere de doctrine, que son langage est ici contraire à toute la tradition, qu'il écrivoit vers le milieu du cinquieme siecle ; & qu'il est le premier où l'on apperçoive quelques vestiges de ce fanatisme antichrétien. Mais il est tems de reprendre le fil de l'histoire.

Tandis que les ennemis postés sur les hauteurs insultoient l'armée, un détachement de cavalerie força la porte du camp nommé la porte prétorienne ; & peu s'en fallut qu'il ne pénétrât jusqu'à la tente de l'empereur ; mais il fut repoussé avec perte. Les romains allerent ensuite camper à Carcha ; d'où le surlendemain premier de juillet ils arriverent auprès de la ville de Dura, qu'il ne faut pas confon- *Amm, ibid.*

Amm. ibid. c. VII. Les perses de leur côté ne laissoient pas d'être fort à plaindre. Déja l'yvresse de Sapor étoit dissipée : de la confiance la plus présomptueuse il retomboit dans une extrême perplexité ; il voyoit son pays désolé, ses villes emportées d'assaut, ses troupes toujours battues dès qu'elles osoient attendre l'ennemi, n'ayant de ressource que dans la fuite, & considérablement diminuées par la perte d'une multitude innombrable d'hommes, & de presque tous les éléphans. Chaque jour quelque nouvel échec lui faisoit sentir que la valeur des romains n'étoit pas ensevelie avec Julien. Animés de l'esprit de ce conquérant, ils paroissoient songer autant & peut-être plus à le venger qu'à lui survivre. La disette même ne pouvoit seulement leur arracher la moindre proposition de paix. Sapor étoit-il assuré d'éviter une bataille ? Et s'il en falloit venir aux mains, que n'avoit-il pas à craindre de gens résolus à décider leur sort, ou bien en remportant une victoire complette, ou du moins en rendant leur défaite même funeste aux vainqueurs ? Quand il eût pu se flatter d'anéantir l'armée romaine, il n'ignoroit pas que Julien avoit laissé dans la Mésopotamie quarante mille hommes sous la conduite de Pro-

cope ſon parent : enfin, les vaſtes provinces de l'empire pouvoient aiſément fournir d'autres légions, qui venant à fondre ſur la Perſe épuiſée & conſternée, renverſeroient le trône des Artaxerxides déjà chancelant.

Ce fut au milieu de ces triſtes réflexions qu'il apprit l'heureuſe témérité des gaulois & des germains. Cet exploit d'une poignée de déterminés l'épouvante, & lui fait comprendre de quoi ſera capable une armée entiere de déſeſpérés. Auſſitôt il tourne toutes ſes penſées du côté de l'accommodement, & ne ſonge qu'à traiter avec les romains : il n'héſite pas à faire les premieres démarches, allant à l'eſſentiel, & voulant, à quelque prix que ce ſoit, entamer une négociation, qui dans les circonſtances préſentes doit infailliblement ſe terminer à ſon avantage. Ainſi contre leur attente les romains virent arriver dans leur camp le Suréna (c'étoit le général de la cavalerie perſienne) avec un autre ſeigneur. « Le » grand roi notre maître, dirent les dé» putés à Jovien & aux principaux offi» ciers, n'eſt point ébloui de la proſpé» rité. Il ſçait l'état où la fortune vous a » réduits ; mais il connoît encore mieux » l'incertitude des choſes humaines. Sapor *Amm. ibid.*

» respecte la vertu malheureuse, même » dans ses ennemis. Il vous estime assez » pour rechercher votre alliance, & pour » vous offrir la paix à des conditions » équitables ».

Amm. ibid. Liban. de ulcisc. nece Jul. n. 13.

Comme les romains n'étoient soutenus que par le désespoir, l'espérance de la paix les affoiblit tout d'un coup, & leur fit, pour ainsi dire, tomber les armes des mains. Jovien en particulier étoit pressé de jouir de l'empire, & de s'en assurer la possession, en gagnant promptement la capitale. Que sçavoit-il, si dans son absence quelque ambitieux, Procope, par exemple, actuellement à la tête d'une armée, ne s'empareroit point du diadême? Dans ces tems-là ceux qui prenoient la pourpre, ne daignoient pas seulement chercher des prétextes pour colorer leur entreprise; & Procope pouvoit alléguer les droits du sang, puisqu'il étoit parent de Julien. On écouta donc avidement les propositions de Sapor. Elles étoient vagues, embarrassées, équivoques, & sujettes à des grandes discussions. A tout événement, cet habile politique avoit dessein de faire traîner la négociation pour affamer de plus en plus les romains.

L'empereur au contraire impatient de finir, députa sans perdre un instant Sal-

Iuſte (1) avec Arinthée, pour tirer de la propre bouche de Sapor quelque choſe de précis. Il y eut beaucoup de conférences auſſi longues qu'épineuſes, par le manége du vieux monarque, qui négocioit comme il faiſoit la guerre. Plus les romains s'avançoient, plus il reculoit. Il formoit incidens ſur incidens, difficultés ſur difficultés. Tantôt il demandoit du tems : tantôt il ne vouloit plus accorder ce qu'il avoit promis, & promettoit ce qu'il avoit refuſé. Au reſte il parut trouver étrange que la mort de Julien ne fût point vengée : car il croyoit toujours que ce prince avoit été tué par un romain; & comme apparemment les députés ne

(1) Libanius met le général Victor à la place d'Arinthée. Celui-ci paſſoit pour un des plus grands capitaines de ſon ſiecle. On en racontoit des prodiges de valeur. Il étoit d'une taille extraordinaire, & néanmoins ſi bien fait, que S. Baſile dit qu'on le regardoit comme le modele d'un homme. Il avoit autant de force que de courage. Son air ſeul lui avoit fait gagner des batailles. Il reçut le baptême avant ſa mort. Nous avons une lettre de conſolation écrite par S. Baſile à la veuve d'Arinthée, qui avoit été le protecteur des égliſes & l'ami de S. Baſile. Nous avons auſſi une lettre du même Saint à ce général, où il le loue de ſa généroſité, & de ſa libéralité dont tout le monde reſſentit les effets. Voyez M. de Tillemont ſur l'empereur Valens, hiſt. des emper. t. v. p. 100.

convinrent pas du fait : si quelqu'un de » mes généraux (1), ajouta-t-il, perdoit » la vie dans un combat, ceux qui se » trouvant auprès de sa personne auroient » eu la lâcheté de ne pas mourir avec lui, » n'échapperoient point à mon juste res- » sentiment. J'enverrois aussi-tôt leurs » têtes à la famille de cet officier ». On reconnoît ici les idées & le langage d'un monarque oriental. Sapor en affectant de s'intéresser à la vengeance de Julien, vouloit aussi peut-être témoigner son estime pour ce prince, dans la vue d'insinuer qu'il faisoit peu de cas de son successeur, & qu'il ne craignoit plus les romains.

Amm. ibid. Ils devenoient moins redoutables de momens en momens. Une faim dévorante les consumoit, tandis que par des chicanes & des longueurs affectées on se jouoit de leurs députés. « Nous passâmes » quatre jours, dit Ammien, dans un » état plus cruel que les plus cruels sup- » plices. Durant ce tems-là si l'empe- » reur démêlant les artifices de Sapor, » avant que d'envoyer des députés à ce » roi, eût toujours gagné pays, il seroit » arrivé certainement aux places fortes

(1) Libanius pouvoit tenir cette particularité de Salluste même, avec lequel il étoit extrêmement lié.

» de la Corduene qui nous appartenoit
» alors, & qui nous auroit fourni des
» vivres en abondance. Nous n'en n'é-
» tions éloignés que de cent milles (1).

Je voudrois qu'Ammien eût développé nettement la possibilité de cette marche. Si je ne me trompe, voici quelle est sa pensée. Sapor avoit lui-même besoin de la paix, & ne l'offroit à ses ennemis que parce qu'il craignoit d'en venir aux mains avec eux. Jovien devoit donc opposer la ruse à la ruse, montrer moins d'empressement pour la paix, donner cependant de bonnes paroles aux envoyés de Sapor, continuer sa route, députer vers ce prince, & traiter en marchant toujours. Sapor dans la crainte d'être forcé à une bataille, ou de traverser l'accommodement, n'auroit point attaqué les romains, & se fût trouvé pris à son propre piege. Ammien étoit homme de guerre : il entendoit son métier, & connoissoit le pays. Il voyoit les choses de près, & les voyoit avec réflexion : il suffit de le lire pour s'en convaincre. Le jugement d'un his-

(1) D'environ trente lieues. *Quo temporis spatio antequam hi mitterentur, si exabusus princeps paulatim terris hostilibus excessisset, profectò venisset ad præsidia Corduenæ, uberis regionis & nostræ, ex eo loco in quo hæc agebantur centesimo lapide disparatæ.*

52

co
»
»
»
»
»
»
»
re
mo
s'i
loi
po
qu
&

Amm. ibid.

mo
ra
ch
jo

[illegible] les
[illegible] &
[illegible] ement
[illegible]
[illegible] ces
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ville de
[illegible] en Mésopotamie,
[illegible] nommée le
[illegible] *[illegible]orum.*
[illegible] ne
[illegible] nie, &
[illegible] secours
[illegible] Perses.
[illegible] Am-
[illegible] d'ac-
[illegible] En

[illegible] étoient en deçà
[illegible] En les [illegible]
[illegible] formoient au [illegible]
[illegible] étoient [illegible] de
[illegible] particuliers de ces [illegible]
[illegible] mes dans tous les

effet, ſous prétexte d'une reſtitution qui n'eſt honnéte que lorſqu'elle eſt volontaire; céder cinq provinces réunies à l'empire depuis environ ſoixante-dix ans, c'étoit payer une rançon d'autant plus humiliante, que l'on y ajoutoit la Méſopotamie preſqu'entiere, & Niſibe même poſſédée par les romains depuis les guerres de Mithridate; Niſibe le boulevart de l'Orient, & l'écueil de la fierté de Sapor.

En ſe liant les mains à l'égard de l'Arménie, on livroit à la diſcrétion d'un prince vindicatif, perfide & cruel, Arſace le fidele allié des romains, auxquels il tenoit par les liens les plus honorables & les plus étroits, puiſque Conſtance lui avoit fait épouſer Olympias, fille du préfet Ablave, fiancée à ſon frere [illegible]pereur Conſtant. Sapor étoit e[illegible] claré des chrétiens: & ce qui [illegible] cher Jovien perſonnellement, [illegible] ſon attachement au chriſtiani[illegible] mérité comme Jovien lui-mêm[illegible] grace de Julien. Le roi Arſace n'av[illegible] laiſſé de ſervir utilement l'empire. [illegible] noit de ravager les provinces de P[illegible] voiſines de l'Arménie. C'étoit là ſon cr[illegible]me aux yeux de Sapor, & la raiſon ſecrete, mais facile à deviner, pour laquelle [illegible] exigeoit qu'on lui refuſât du ſecours.

Amm. ibid. Ces considérations ne pouvoient échapper à Jovien : mais il étoit obsédé d'une troupe de flatteurs, qui lui représentoient sans cesse Procope comme un ennemi plus dangereux que Sapor. « Défiez-» vous, (1) lui disoient-ils, de cet homme » sombre & taciturne (2). Jamais un lé-» ger sourire n'a déridé son front, parce » que l'ambition lui dévore le cœur. Tan-» dis qu'il marche les yeux baissés & col-» lés à la terre, il porte ses vues jusqu'au » trône. Il avoit ordre de venir en Assy-» rie avec son armée joindre celle de » Julien. Qui peut donc l'avoir retenu, » sinon le dessein formé de laisser périr » Julien, & de profiter de son malheur? » En apprenant sa mort, s'il n'est en même » tems accablé par la nouvelle de votre » arrivée, il prendra la pourpre, n'en » doutez pas, & marchera vers Constan-» tinople. L'honneur d'appartenir à Ju-

(1) Après avoir bien médité sur les circonstances, & m'être rempli de mon sujet, j'ai hazardé cette harangue à l'imitation des historiens de l'antiquité.

(2) C'est d'Ammien que j'emprunte ces particularités. *Corpore non indecoro, mediocris staturæ, subcurvus, humumque intuendo incedens, perque morum tristium latebras illius similis Crassi, quem in vita semel risisse Lucilius affirmat & Tullius.* Amm. l. XXXI. 9.

» lien (1), & quarante mille hommes de
» bonnes troupes, ſont en ſa faveur des
» titres ſpécieux. S'il s'agiſſoit unique-
» ment de vos intérêts perſonnels, s'il
» étoit vrai qu'au riſque de vous perdre
» vous-même, vous puſſiez ſervir la pa-
» trie; on ne vous propoſeroit pas de trai-
» ter à la hâte avec les ennemis de l'em-
» pire, afin de vous oppoſer prompte-
» ment à l'ennemi de Jovien. On ſçait, &
» vous l'avez montré ſous votre prédéceſ-
» ſeur, qu'il n'eſt point de ſacrifice qui
» vous coûte dès que le devoir a parlé.
» Mais ſongez que votre deſtinée entraîne
» celle de l'empire, & de cette religion
» que vous préférez à tout. Expoſerez-
» vous l'état aux horreurs d'une guerre
» civile, où l'on verra peut-être un em-
» pereur chrétien détrôné par un tyran
» idolâtre, qui continuera d'attaquer le
» chriſtianiſme ſur le plan de Julien. Pré-
» venez tant de maux par un traité qu'il
» faudroit conclure, quand même vous
» n'auriez point de concurrent. Nous n'a-
» vons plus qu'un ſouffle de vie. C'eſt un
» coup du ciel, que Sapor s'aveugle ſur

(1) Quoique le ſang ne donnât point de droit à l'empire, c'étoit une recommandation bien forte que d'appartenir à un empereur qui s'étoit fait aimer & eſtimer des ſoldats.

» ses avantages, jusqu'au point de nous
» offrir la paix. On loue divers empe-
» reurs d'avoir abandonné les provinces,
» qu'ils désespéroient de pouvoir défen-
» dre : est-il moins sage d'en céder quel-
» ques-unes pour arracher à la mort, ou
» du moins à l'esclavage pire que la mort
» même, tant de romains dont la défaite
» livreroit l'Asie entiere aux barbares,
» & qui sçauront par leur valeur dédom-
» mager la république de la perte qu'elle
» va faire pour les sauver. Après tout, si
» le traité paroît honteux, est-ce donc
» à vous d'en rougir ? Non : il ne désho-
» nore que Julien. C'est lui qui par son
» imprudence nous a précipités dans l'a-
» byme dont nous ne pouvons sortir qu'à
» ce prix. Et quand on devroit vous ac-
» cuser de foiblesse ; le caractere d'un
» prince vraiment pere de ses sujets, &
» le comble de l'héroïsme, est de sacri-
» fier au bien public même sa réputation ».

Tel étoit le langage des courtisans. Lorsqu'on est en place, on n'a que trop de penchant à se croire nécessaire. Jovien se laissa persuader, que ni l'état ni la religion ne pouvoient se passer de lui. La crainte que l'on avoit de Procope étoit fondée ; & l'on peut dire que sa révolte la justifia deux ans après, si néanmoins

cette crainte même ne causa point sa révolte. D'ailleurs il y a toute apparence que la perte irréparable des quatre jours consumés mal à propos dans l'inaction, avoit mis l'armée entiérement hors de combat, & Jovien dans la nécessité indispensable d'accepter la paix. Ainsi le traité fut peut-être moins l'ouvrage de sa timide politique, que de son peu d'habileté.

Quoi qu'il en soit, à la honte du nom romain, ce prince reçut la loi de Sapor, & consentit à tous les articles proposés. Tout ce qu'il obtint, encore eut-il de la peine à l'obtenir, ce fut que les garnisons des places cédées, aussi-bien que les habitans de Nisibe & de Singare, se retireroient sur les terres des romains. Arsace fut compris dans le traité, dont il ne manqua pas d'être bientôt après la victime. On jura de part & d'autre une paix, ou pour mieux dire, une treve de trente ans, & l'on se donna des ôtages en attendant l'exécution du traité.

Amm. ibid. Zosim. l. III.

Rufin & Théodoret trompés par la vraisemblance, prétendent que Sapor fournit des vivres aux romains. Rien n'étoit plus naturel; mais sans doute les perses n'avoient point de magasins, & subsistoient eux-mêmes avec peine dans un pays désolé. Du moins est-il certain que

Ruf. l. II c. 1. Theodor. l. IV, 2. Amm. ibid. c. 8.

les romains ne gagnerent à cette paix honteuſe, que la permiſſion de s'écarter des bords du Tigre où les chemins étoient rudes & eſcarpés, pour ſe rendre au travers des terres à l'endroit où ils étoient réſolus de paſſer le fleuve. Ils marcherent à grandes journées de ce côté-là toujours tourmentés de la famine, à laquelle ſe joignit encore la diſette d'eau. Pluſieurs ranimant leurs forces mourantes, ſe déroboient du gros de l'armée, & tentoient de traverſer le Tigre à la nage. La plupart y périſſoient; le reſte tomboit entre les mains des perſes & des ſaraſins poſtés ſur l'autre bord. Ces barbares furieux du maſſacre de leurs camarades que les gaulois & les germains avoient égorgés, aſſommoient tout ce qui échappoit aux eaux, ou s'ils en épargnoient quelques-uns, ce n'étoit que pour les vendre, & les dépayſer de telle ſorte, que jamais les romains ne puſſent les réclamer.

Amm. ibid. Lorſque l'empereur & l'armée furent arrivés au lieu du paſſage, qu'aucun auteur, pas même Ammien, n'a pris ſoin de nous indiquer, après quelques légers préparatifs la trompette donna le ſignal.

Il eſt impoſſible d'exprimer avec quelle précipitation, chacun ne ſongeant qu'à ſoi, ſe hâtoit de devancer ſes camarades,

& bravoit le danger pour se sauver au plutôt de cette fatale contrée. Les uns sur des mauvaises claies en guise de radeaux traînoient après eux leurs chevaux à la nage; les autres étoient portés sur des outres: tous s'aidoient de ce que la nécessité toujours féconde en ressources leur faisoit imaginer. Douze petits bateaux plats, reste de la flotte de Julien, servirent à passer l'empereur avec les principaux officiers, & firent par son ordre autant de voyages qu'il en fallut pour achever le transport. Ainsi, dit Ammien, par un effet de la bonté divine, nous passâmes tous heureusement, excepté quelques-uns qui eurent le malheur de se noyer.

Incontinent après, l'on eut avis que les perses hors de la vue des romains jettoient un pont, sans doute pour tomber sur les traîneurs & sur le bagage: mais se voyant découverts, ils n'oserent exécuter leur perfide dessein. Les perses, comme on le voit, avoient de quoi faire un pont. Que Jovien n'avoit-il donc exigé pour premiere condition qu'ils lui facilitassent le passage? Sapor gagnoit trop au traité pour se rendre difficile sur une condition qu'il pouvoit aisément remplir. Je crois remarquer ici une nouvelle preuve de la malhabileté de Jovien.

Amm. ibid. Xiphilin. in Trajan. Xiphilin. in Sever. Excerpta Dionis à Valef. verfa.

L'armée romaine continuant fa marche avec une extrême diligence, vint camper à quelques lieues du Tigre, près de la ville d'Atra, fituée fur une montagne au milieu d'un vafte défert, autrefois habitée par les arabes fcénites : elle avoit paffé pour imprenable ; mais elle étoit abandonnée depuis long-tems. Peut-être que les romains en voyant Atra fe confolerent un peu de leur difgrace, par le fouvenir de celles qu'avoient effuyées fous les remparts de cette place les deux plus grands capitaines qui aient occupé le trône des Céfars. Trajan s'étoit fait un point d'honneur de la prendre ; mais la nature entiere s'arma contre lui pour la défenfe des affiégés : & ce qu'on peut regarder comme un prodige d'une autre efpece, Sévere qui après avoir levé le fiege l'attaquoit pour la feconde fois, rappella mal à propos fes foldats prêts de forcer la place, & quand il commanda de retourner à l'affaut, ne put jamais fe faire obéir. Ce prince auffi-bien que Trajan penfa périr devant cette ville avec toute fon armée. Artaxerxès, fondateur de la feconde monarchie des perfes, ne fut pas plus heureux, & la providence (1)

(1) En cela M. Delauny, fçavant théologien anglois, croit reconnoître les marques d'une protec-

parut ſe déclarer conſtamment en faveur d'Atra. Cependant les fréquentes attaques des romains, & le péril où la ville s'étoit trouvée, ſur-tout dans le dernier ſiege, purent faire croire aux arabes ſcénites, que la liberté dont ils furent toujours ſi jaloux, & qu'ils conſervent encore aujourd'hui, couroit moins de riſque ſous leurs tentes, qu'à l'abri des plus fortes murailles. Ils abandonnerent Atra. Nous ne liſons nulle part qu'elle ait été priſe, & néanmoins elle étoit déſerte depuis long-tems, lorſque Jovien y paſſa. En cet endroit les romains apprirent qu'ils avoient à traverſer une plaine de trente lieues, où l'on ne trouvoit que de l'abſynthe & d'autres herbes ſemblables, avec un peu d'eau infecte & ſalée. Ils firent donc proviſion d'eau douce, & tuerent une partie des chameaux & des autres bêtes de charge, dont la chair mal ſaine leur prolongea la vie aux dépens de la ſanté.

Au bout de ſix jours de marche, on rencontra près du château d'Ur, place *Amm. Ibid.*

---

tion viſible de Dieu ſur les deſcendans d'Iſmaël, conformément aux promeſſes faites à Agar & à Abraham, Geneſe 16 & 17. Voyez le livre intitulé : *Revelation examin'dwith candour*, vol. 2, diſſert. IV.

dépendante des perses, un convoi de quelques vivres, que Jovien, aussi-tôt après son élection, avoit envoyé chercher en Mésopotamie par le tribun Maurice. Ce foible secours, fruit de l'économie des deux généraux Procope & Sebastien, mit l'empereur en état de respirer, & de prendre des mesures pour se faire reconnoître dans tout l'empire. Il pouvoit regarder ce secours même comme un acte d'obéissance de la part de Procope & de son collegue, dont la soumission entraînoit nécessairement celle des provinces orientales. Mais qui pouvoit lui répondre de l'Occident, tandis que l'Illyrie & les Gaules ne l'auroient point reconnu? Les troupes de l'Illyrie & celles des Gaules avoient souvent disposé de la pourpre, & causé de grandes révolutions. Il est vrai qu'elles étoient moins formidables depuis Constantin. Ce
Zosim. l. II. prince plus en garde contre les guerres civiles que contre les invasions des barbares, avoit, par une politique bonne ou mauvaise, affoibli l'autorité des généraux en la partageant. Il avoit aussi dispersé dans l'intérieur des provinces les légions établies de tout tems sur la frontiere, où la proximité de leurs quartiers les mettoit à portée d'entretenir des correspon-

dances, de former ſecrétement des complots, & de les exécuter ſubitement. Toutefois malgré ces précautions, les exemples récens de Vétranion dans l'Illyrie, de Magnence & de Julien dans les Gaules, ne permettoient pas de douter que les légions ne puſſent encore y faire des empereurs; & l'éloignement devoit redoubler l'inquiétude de Jovien.

Il dépêcha donc avec les ordres néceſſaires pour s'aſſurer de ces importantes provinces, deux hommes de confiance, Procope ſecretaire d'état, qu'il faut diſtinguer du parent de Julien, & Mémoride tribun. Jovien avoit toute ſa famille en Illyrie; ſa femme, ſon fils encore au berceau, le comte Varronien ſon pere, & ſon beau-pere le comte Lucillien. L'un & l'autre après avoir quitté le ſervice, goûtoient le repos de la vie privée; mais les infirmités de la vieilleſſe rendoient ſans doute Varronien incapable d'agir, puiſque les ordres de l'empereur s'adreſſoient au comte Lucillien. Les envoyés apportoient à celui-ci le brevet de généraliſſime de l'infanterie & de la cavalerie. Ainſi revêtu de deux emplois, qui d'ordinaire étoient ſéparés, il devoit prendre avec lui quelques officiers de mérite, & d'une fidélité reconnue, qu'on lui nom-

Amm. ibid.

moit dans une dépêche secrete, & se rendre incessamment à Milan pour veiller delà sur le reste de l'Occident, & se porter, en cas de troubles, où le besoin des affaires demanderoit sa présence. L'empereur ôtoit à Jovinus le commandement des troupes dans les Gaules, & le donnoit à Malarich, françois de nation, attaché depuis long-tems au service des romains. Il se défaisoit par-là d'un homme dont les talens supérieurs rendoient la fidélité suspecte, & mettoit en place un étranger, qui ne pouvant prétendre à l'empire, regarderoit toujours la fortune de son bienfaiteur comme le fondement de la sienne propre, & borneroit son ambition à le bien servir. Au reste les envoyés avoient ordre d'annoncer sur leur route la mort de Julien, & l'élection de son successeur, de faire tenir aux gouverneurs des provinces les lettres de Jovien, & de répandre de tous côtés, qu'il avoit terminé la guerre par une paix avantageuse. Ils marchoient jour & nuit sans s'arrêter; mais plus prompte & plus sincere qu'eux, la renommée les devançoit, & publioit la vérité.

On ne peut douter que Jovien n'ait écrit dans le même tems au sénat de la nouvelle Rome, & sur-tout à celui de

l'ancienne, qui conservoit toujours quelque sorte de prééminence, les priant au moins pour la forme de confirmer ce que l'armée venoit de faire en sa faveur. Ce fut dès-lors vraisemblablement qu'il se désigna consul pour l'année suivante avec le comte Varronien son pere, qui avoit appris en songe, si l'on en croit Ammien, qu'il seroit nommé au consulat, mais qui ne sçavoit pas sans doute, que la mort l'empêcheroit de prendre possession de cette éminente dignité. *Amm. l. XXV, 10.*

Si les payens de l'armée avoient été vivement touchés de la perte de Julien, elle ne fut pas moins accablante pour les autr. , qui se trouvoient en si grand nombre dans tout l'empire; & sans doute ces derniers n'étant point gênés par la présence du nouveau prince, se livrerent à leur douleur avec plus de liberté. « Cette » nouvelle, dit Libanius, fut un trait » qui me perça le cœur. Je jettai les yeux » sur une épée, & voulus me délivrer » d'une vie qui me seroit désormais plus » cruelle que la mort. Mais je me rap» pellai la défense de Platon, & les pei» nes réservées dans les enfers à ceux qui » disposent d'eux-mêmes, sans attendre » l'ordre de Dieu. Je fis d'ailleurs réfle» xion que je devois une oraison funebre » à ce héros ». *Liban. de vitâ suâ.*

Libanius s'acquitta de ce devoir, en consacrant à la mémoire de Julien deux discours qui sont venus jusqu'à nous. Le premier, qui paroît avoir été composé sur le champ, n'est qu'une lamentation fort courte, & cependant assez ennuyeuse, où l'on trouve plus d'esprit que de sentiment, & plus de pédanterie que d'esprit. Le second est un éloge historique travaillé à loisir, où l'orateur suit Julien pas à pas, & le montre toujours en beau. Cette piece, la meilleure peut-être de Libanius, & digne presque à tous égards de la plus saine antiquité, fait pour le fonds des choses un contraste singulier, avec l'éloquent discours (1) de S. Gregoire de Nazianze.

A Carres en Mésopotamie, ville toute dévouée au paganisme, celui qui vint apporter la premiere nouvelle de la mort de Julien, pensa être assommé à coups de pierres, & le fut même selon Zosime. Tel étoit le désespoir des payens. Ils

Libanius. Zosim. l. III.

(1) Quoique dans les éditions de ce pere l'ouvrage se trouve partagé en deux, ce n'est pourtant qu'un seul & unique discours, comme le prouve le judicieux écrivain, qui en a donné une traduction françoise imprimée à Lyon en 1735, traduction beaucoup moins connue qu'elle ne mérite de l'être.

voyoient leur regne disparoître comme un songe, les flatteuses espérances qu'ils avoient conçues de la jeunesse & du zele de Julien s'en aller en fumée, l'hellénisme prêt d'être enseveli dans le tombeau de son restaurateur, & la religion chrétienne revêtue de la pourpre & plus affermie que jamais, dans le tems même où la croyant arrivée à son terme fatal, ils n'attendoient que le retour de Julien pour frapper les derniers coups. Plusieurs l'avoient persécutée sans aucun ménagement, & s'étoient portés aux plus grands excès. Quelle apparence que le prince chrétien le plus modéré laissât impunis des attentats dont Julien même avoit été forcé de rougir !

D'un autre côté l'église, dans le ravissement d'une délivrance soudaine, bénissoit par ses cantiques le Dieu toujours fidele à ses promesses, dont le bras venoit d'exterminer le nouveau Sennachérib. Mais les chrétiens, il faut l'avouer, ne se bornoient pas tous aux sentimens légitimes que cette espece de résurrection faisoit naître dans leur cœur. Au lieu d'une joie chrétienne épurée dans ses motifs, humble & modeste dans ses effets, mêlée de compassion pour un ennemi qui périt, & de crainte à la vue de la

Greg. Naz. orat. 3 & 4. Theodoret. l. III, 25.

prospérité ; plusieurs s'abandonnoient aux mouvemens tout humains d'une joie fastueuse & outrageante, & sembloient menacer déjà de venger une religion qui n'enseigne qu'à souffrir & à pardonner. Ceux d'Antioche, ennemis personnels de Julien à tant de titres, insultoient tout à la fois à la mémoire du payen, du philosophe & de l'auteur. Dans cette grande ville si voluptueuse & qui se croyoit si chrétienne, ce n'étoit que festins publics, que fetes sacrées & profanes. On voyoit dans les églises & dans les oratoires des martyrs, les danses & le tumulte des spectacles, & les théâtres retentissoient d'exclamations religieuses.

On y publioit la victoire de la croix : on y apostrophoit, quoiqu'absent, le philosophe Maxime, l'oracle & le séducteur de Julien. *Insensé Maxime*, s'écrioit-on, *que sont devenues tes prédictions ? Dieu & son Christ ont vaincu.*

Mais si l'église triomphoit, l'empire étoit couvert d'ignominie, & venoit de recevoir une plaie profonde dont il ne guérit jamais. Aussi les transports que l'intérêt de la religion, principalement lorsqu'il s'y joint de l'animosité, inspire d'abord au peuple, ne furent pas plutôt ralentis, que les réjouissances publiques

firent place aux inquiétudes & aux alarmes. Invectiver contre Julien, rejetter les calamités de l'état sur son apostasie & sur sa conduite insensée, produire au grand jour les restes affreux des victimes humaines, qu'on l'accusoit d'avoir immolées dans ses abominables mysteres, ce pouvoit être une sorte de consolation; mais ce n'étoit pas une ressource. Jovien seul y gagnoit, parce qu'il avoit l'avantage de succéder à un prince haï, & par conséquent responsable dans l'esprit de la multitude au moins des premieres fautes de son successeur.

Theodoret. III, 27.

Par la cession des provinces transtigritaines & de Nisibe, la Syrie alloit devenir presque frontiere, & la ville d'Antioche demeurroit exposée aux incursions des barbares avec le reste de l'Orient. Quiconque avoit encore l'ame romaine, devoit considérer, que pendant l'espace d'environ onze siecles, ni les annales de la république, ni celles de la monarchie, ne fournissoient d'exemple d'un événement aussi triste, aussi flétrissant à tout prendre, que le traité de Jovien : que si dans les premiers tems quelques généraux avoient souscrit à des conditions déshonorantes, l'autorité suprême qui résidoit alors dans le peuple, déclarant

nuls ces traités, en avoit fait retomber toute l'infamie sur leurs auteurs; que la majesté de l'empire, depuis qu'elle étoit concentrée dans un monarque, avoit été sans doute profondément humiliée par la captivité de Valérien, qui avoit vieilli dans les fers d'un autre Sapor; mais que cette majesté venoit de se dégrader & de s'anéantir elle-même dans la personne de Jovien; qu'il avoit abandonné le principe fondamental de la politique des romains, qui ne cédoient rien à la force, & n'étoient jamais plus fiers ni plus intraitables que lorsqu'ils paroissoient écrasés; que cette maxime précieuse échappée du naufrage de la république & des mœurs anciennes, avoit soutenu jusqu'à ce jour l'empire qu'elle avoit formé; que puisqu'une fois on s'en étoit départi, on verroit désormais les empereurs céder successivement les provinces, démembrer l'état sous prétexte de le sauver; enfin qu'il étoit aisé de prévoir la chûte & la ruine totale de ce vaste corps.

Amm. ibid. c. 8. Sans porter si loin leurs vues, les habitans de Nisibe assez occupés de leur propre malheur, trembloient de se voir à la merci de Sapor, & de Sapor irrité. Ils conservoient néanmoins quelque espoir fondé sur l'importance de leur place, sur

leur fidélité passée & sur leurs services récens. Ils ne pouvoient croire que Jovien les voulût livrer aux barbares, & se flattoient que si par respect pour ses sermens, il n'osoit contrevenir directement au traité, du moins sensible à leurs justes remontrances, il ne leur ôteroit pas la liberté de se défendre eux-mêmes contre un ennemi qu'ils avoient déja repoussé tant de fois.

Cependant l'armée après avoir consommé le peu de provisions qu'elle avoit reçu, étoit retombée dans une disette si étrange, qu'on se voyoit à la veille de manger de la chair humaine. Si l'on trouvoit par hazard un boisseau de bled, ce qui n'arrivoit que rarement, dit Ammien, il se vendoit au moins treize pieces d'or. A mesure qu'on tuoit les chevaux, il falloit abandonner les armes & le bagage : ensorte qu'il y a peut-être moins d'exagération que de malignité, dans la peinture que fait Libanius de l'état des troupes à leur retour. Nos soldats, dit-il, revinrent sans armes, sans habit. Ils demandoient l'aumône, aussi nuds pour la plupart que des gens qui se sauvent d'un naufrage. Si quelqu'un avoit encore la moitié de son bouclier, le tiers de sa pique ou bien une de ses bottes qu'il rapportoit sur l'épaule,

Amm. ibid. Liban. or. parent. n. 143.

D

il se regardoit comme un héros. Tous se croyoient suffisamment justifiés, quand ils avoient dit que Julien étoit mort, & qu'on ne devoit pas s'étonner de voir les romains dans l'état déplorable où seroient les perses, si ce conquérant avoit vécu.

Amm. ibid. On croit que l'armée rentra sur les terres de l'empire dans le lieu nommé Tisalphates. Ce fut là du moins que Procope & Sébastien, avec les officiers des troupes de Mésopotamie, vinrent rendre leurs devoirs à l'empereur qui les reçut avec bonté. Jovien se rendit bientôt aux portes de Nisibe, & campa sous les murailles de cette place, sans écouter les prieres des habitans, qui le conjuroient avec des instances réitérées de venir loger dans le palais comme ses prédécesseurs. Il craignoit de se montrer, & plus encore sans doute de s'enfermer dans une colonie romaine, dont il venoit mettre les barbares en possession.

Ce soir là même il fit un acte de despotisme plus convenable au caractere soupçonneux qu'on lui reproche, qu'à la délicatesse de conscience dont il se piquoit. A l'entrée de la nuit, au sortir de table, on enleva par ses ordres un officier qui venoit de se signaler dans la derniere guerre à la prise de Maogamalque.

Il fut traîné à l'écart, & jetté dans un puits sec que l'on combla de pierres sur lui. Il se nommoit *Jovianus* comme l'empereur, & avoit eu quelques voix pour succéder à Julien. Demeurer sujet après avoir paru digne de régner est une situation si délicate, que la plus grande circonspection suffit à peine pour en parer les dangers. Jovianus ne le comprit pas. L'ambition ou la vanité lui faisoit tenir certains discours d'autant plus suspects, qu'il invitoit quelquefois des officiers à sa table; & ce fut là constamment, dit Ammien, ce qui le perdit. La fin tragique de cet infortuné, qui paroît avoir été plus imprudent que coupable, n'est rapportée par aucun des écrivains modernes qui parlent de Jovien: je doute qu'ils eussent omis un trait pareil dans l'histoire de son prédécesseur.

Le lendemain Binesès, seigneur de la cour de Perse, qui suivoit Jovien pour servir d'ôtage, & presser en même tems l'exécution du traité de paix, accompagné sans doute d'une escorte que lui donna l'empereur, entra dans Nisibe, & arbora sur la citadelle l'étendart du grand roi. La vue de ce funeste drapeau, & l'ordre que reçurent les habitans de se retirer ailleurs, les jetta dans la derniere

consternation. Ils avoient cru d'abord que Jovien s'étoit engagé à livrer la ville avec tous ses habitans. Il semble donc que ce devoit être une espece d'adoucissement à leur douleur, d'apprendre que leurs personnes ne tomberoient point sous la puissance de Sapor. Mais outre qu'ils n'avoient pu, comme j'ai dit, se persuader tout-à-fait que cet engagement dût avoir lieu, l'exil auquel ils se voyoient condamnés leur paroissoit aussi terrible que la servitude. Peut-être même que plusieurs auroient mieux aimé vivre dans le sein de leur patrie esclaves, c'est-à-dire, sujets des rois de Perse, que de conserver dans l'exil, dans la pauvreté, dans les miseres d'un nouvel établissement, une liberté chimérique sous les empereurs romains, princes aussi absolus de fait, que prétendoient avoir droit de l'être ceux qui portoient le sceptre d'Arsace & d'Artaxerxès.

Il est assez ordinaire aux historiens, lorsqu'ils racontent la ruine des villes illustres, de rappeller en peu de mots leur origine, & les principaux événemens qui les rendirent célebres. Qu'il me soit donc permis de dire ici quelque chose de la fameuse Nisibe, puisque les romains la perdirent alors pour jamais, & qu'elle

périt même dans un sens par la transmigration totale de ses citoyens. Nisibe, s'il en faut croire les historiens orientaux, est sœur & contemporaine de Babylone, ayant comme elle Nemrod pour fondateur. Selon les uns, il lui donna le nom de *Chalya*, ou selon d'autres celui d'*Achad*; & c'est, disent ceux-ci, la même ville d'*Achad*, dont la Genese fait mention parmi celles dont le fils de *Chus* jetta les premiers fondemens dans le pays de *Sennaar*. Elle prit dans la suite le nom de Nisibe: & si l'on avoit droit d'insister sur une étymologie (1) peu certaine, on pourroit conjecturer qu'elle étoit déjà, ou qu'elle devînt pour lors une place forte. Quelqu'un des rois de Syrie successeurs d'Alexandre, lui donna le nom d'Antioche de Mygdonie, & certainement elle le portoit, comme on peut voir dans Polybe, sous le regne d'Antiochus surnommé le grand. Elle étoit située dans la partie septentrionale de la Mésopotamie, à deux journées du Tigre, assez près du mont Masius, dans une plaine

V. notas Spanhem. in I. Juliani Orat.

Polyb. l. v.

(1) Selon Etienne le géographe, נצב signifie en phénicien *des colonnes*, *des monceaux de pierres*. Il signifie en hébreu *cippus*, *statua*, &c: mais il se trouve aussi dans la bible pour signifier *statio*, *milites stationarii*. I. Sam. XIII, 23.

agréable & fertile, arrosée de la riviere de Mygdone qui partageoit la ville en deux. Malgré son ancienneté, ce n'est que vers les derniers tems de la république romaine, que Nisibe commence à faire figure dans l'histoire.

Oros. Plutarch. Dio & cæteri romanæ hist. scriptores.

Tigrane roi d'Arménie l'ayant enlevée aux parthes, pressé lui-même par Lucullus y renferma ses trésors. Il les croyoit en sûreté dans une ville environnée de deux murailles toutes de brique d'une prodigieuse épaisseur, qu'un fossé large & profond mettoit à l'abri de la sappe & hors de la portée des machines. Aussi méprisa-t-on Lucullus, lorsqu'il osa paroître devant Nisibe au fort de l'hiver. Mais à la faveur de ce mépris & d'une nuit orageuse, il emporta la place par escalade soixante-huit ans avant l'ere chrétienne. Après la défaite de Crassus, elle retourna sous la domination des rois d'Arménie. Occupés de leurs guerres civiles, les romains ne songerent point à la reprendre, & la politique d'Auguste, qui fixa les limites de l'empire aux bords de l'Euphrate, fut une loi pour ses successeurs jusqu'à Trajan. Ainsi pendant plus de cent cinquante ans, les romains virent sans jalousie Nisibe & son territoire entre les mains des rois d'Arménie

leurs vassaux, ou des rois de l'Adiabene vassaux des parthes. Trajan, le plus belliqueux des empereurs depuis Jules César, s'affranchit de la maxime d'état introduite par Auguste, & porta ses armes victorieuses bien au-delà de l'Euphrate. La prise de Nisibe fut un de ses premiers exploits de ce côté-là; mais Adrien l'abandonna bientôt, comme les nouvelles provinces que Trajan avoit conquises en Orient.

Lucius Verus, frere & collegue de M. Aurele, la reprit: & du tems de Sévere assiégée deux fois, l'une par les peuples de Mésopotamie révoltés contre les romains, l'autre par Vologese roi des parthes; elle se défendit avec tant de vigueur & de succès, que Sévere, qui le premier établit solidement les romains dans la Mésopotamie, non content de fortifier Nisibe, & d'en faire la capitale d'une province particuliere, l'éleva même à la dignité de colonie, & lui fit prendre le nom de *Septimia*. Du tems d'Alexandre, fils de Mammée, Artaxerxès qui venoit de détrôner Artabane, le dernier roi des parthes, & de rendre à la nation des perses le sceptre qu'elle avoit perdu depuis environ 555 ans, essaya, mais inutilement, de s'emparer de Nisibe.

Sous quelqu'un des empereurs suivans, ou le même Artaxerxès, ou son fils Sapor I s'en rendit maître; mais en la prenant, il ne fit que procurer au jeune Gordien l'honneur de la reconquérir. Jules-Philippe, le meurtrier & le successeur de Gordien, mérita par quelques bienfaits d'être regardé comme un nouveau fondateur de la colonie, puisque sur une médaille qu'elle fit frapper à l'honneur de Philippe, elle prend le nom de *Julia* avant celui de *Septimia*. La captivité de Valérien, & la mollesse de Gallien son indigne fils, livrerent à Sapor I la plupart des provinces asiatiques. Il fallut qu'un autre barbare nommé Odenat, chef de quelques sarrasins, plus romain que l'empereur même, se chargeât des intérêts de l'empire, & le sauvât en Orient. Nisibe se rangea la premiere à l'obéissance de ce prince, dont Gallien couronna les services en lui donnant le titre d'auguste. Elle parut de nouveau séparée de l'empire sous le regne de Zénobie, veuve d'Odenat; mais elle y fut réunie par Aurélien. Les perses s'en étant emparés après la mort de Carus, la terreur des armes de Dioclétien les força de l'abandonner.

Au reste, c'est dans le quatrieme sie-

cle depuis J. C. qu'il faut chercher l'époque de la gloire de Nisibe, & les traits les plus brillans de son histoire. Du tems de Constance, Sapor II, comme je l'ai dit, échoua trois fois devant ses remparts. De ces trois sieges, le plus mémorable est celui de l'an 350, décrit par Julien avec autant d'élégance que d'énergie dans ses deux premiers discours, que l'orateur trouve le secret de rendre intéressans jusqu'à certain point, quoique ce soient des panégyriques, & des panégyriques de Constance. Pour donner une idée de ce siege, je dirai que Sapor ayant appris que la révolte de Magnence & les progrès de cet usurpateur appelloient Constance en Occident, voulut profiter de la conjoncture; qu'il fondit sur la Mésopotamie à la tête d'une armée innombrable, & après avoir emporté quelques châteaux, il investit tout à coup Nisibe. D'abord il l'attaqua dans les regles; mais ni le bélier, ni la sappe, ni la tortue ne produisant aucun effet, il détourna le cours de la riviere de Mygdone, comptant réduire les habitans par la soif. Heureusement les fontaines & les puits les en préserverent. Alors le grand roi conçut un dessein digne de Darius & de Xerxès. Il construisit une haute & forte

Julian. Or. I & II. Theodor. l. II, 26. Zosim. lib. III.

digue autour de la place, & arrêta la riviere au dessous. Les eaux refoulées remplirent le bassin qu'on venoit de leur préparer, & monterent presque au haut du rempart, qui ne s'élevoit au dessus de leur niveau, qu'autant qu'il falloit pour empêcher la ville d'être submergée. Sapor fit donc équiper sur ce lac une flotte de barques chargées de machines, pour battre & pour nettoyer les murailles, & de combattans pour les assaillir. Ce nouveau genre d'attaque recommença plusieurs jours de suite, avec une perte infinie du côté des barbares, & des prodiges d'intrépidité de la part des romains, jusqu'à ce qu'un endroit foible de la digue venant à se rompre, ensevelit sous les eaux grand nombre des assiégeans.

Sapor qui voyoit sa réputation compromise, retint la Mygdone au dessus de la ville, & lâcha cette riviere contre les murailles, dont elle abattit cent coudées. Quoiqu'il fît incessamment tirer sur la breche, les habitans éleverent avec tant de promptitude un nouveau mur à quelques pas de l'ancien, & le défendirent avec tant de vigueur, qu'ils repousserent tous les assauts. Le roi dans l'excès de sa rage tira une fleche contre le ciel, se vengeant comme il pouvoit de la divi-

nité même. Mais elle fit de plus en plus sentir son pouvoir à cet impie par une armée de moucherons, dont les piqûres mirent les chevaux & les éléphans en une telle furie, qu'ils écraserent plusieurs milliers de soldats. Enfin, après avoir perdu plus de vingt mille hommes, il brûla ses machines, & leva le siege qui avoit duré près de quatre mois. Le comte Lucillien qui commandoit dans la ville, & S. Jacques son évêque partagerent l'honneur de l'avoir sauvée; l'un par son courage & ses talens militaires; l'autre par ses prieres ferventes, qu'il n'interrompoit que pour animer son peuple à combattre pour la liberté & pour la religion: car tous professoient le christianisme, & Sapor le persécutoit.

Telle étoit la ville de Nisibe que le gendre de Lucillien livroit au même Sapor. Ceux auxquels il ordonnoit d'en sortir & de faire place aux barbares, étoient les mêmes pour la plupart, qui treize ans auparavant l'avoient si bien défendue. Le sénat dans un lugubre silence, & le peuple jettant des cris lamentables, se rendirent au camp de l'empereur, & prosternés à ses pieds, lui dirent tout ce que la douleur & l'amour de la patrie leur suggererent de plus touchant.

Amm. lib. xxv, 9. Zosim. lib. III.

Comme à leurs supplications, à leurs raisons, à leurs sanglots, il opposoit pour toute réponse la sainteté du serment : « Seigneur, disoient-ils, si la nécessité » vous a contraint de céder vos droits » sur Nisibe, ne nous défendez pas du » moins de soutenir les nôtres l'épée à la » main. Nous ne vous demandons ni mu- » nitions, ni troupes, ni argent. A force » de vaincre Sapor nous sommes tous » devenus soldats. Regardez-nous com- » me des étrangers : abandonnez-nous à » nous-mêmes, ou plutôt au ciel pro- » tecteur de la justice & de l'innocence. » Il continuera de rendre invincibles » des romains qui combattront pour leurs » autels, pour leurs foyers, pour ces mu- » railles qu'ils ont cimentées de leur » propre sang. Après que nous aurons » repoussé Sapor, le seul usage que nous » voulons faire de notre liberté, c'est » de nous redonner à vous ».

Amm. ibid. *Zosim. ibid.* Jovien répondit qu'il avoit expressément juré de remettre la ville, & qu'il étoit incapable d'éluder un serment par de vaines subtilités. Alors Sabinus, à qui sa naissance & ses richesses donnoient un rang distingué parmi ses concitoyens, lui dit avec autant de vivacité que de hardiesse : « Constance toujours en guerre

» avec les perses fut presque toujours
» malheureux : il frissonnoit au nom de
» Sapor, & cette frayeur empoisonna
» tous les momens de sa vie. Cependant
» Constance accablé de revers, Constance
» réduit à se sauver presque seul, & à
» mandier un morceau de pain dans la
» chaumiere d'une pauvre paysanne,
» conserva toujours Nisibe. Que dis-je?
» Il ne céda jamais un pouce de terre à
» l'ennemi ; & Jovien n'est parvenu à
» l'empire que pour livrer aussi-tôt le
» boulevart de l'Orient ». Jovien écouta ces reproches sans être ébranlé, se retranchant toujours dans les raisons tirées du point d'honneur & de la conscience.

C'étoit, comme j'ai dit ailleurs, la coutume de chaque ville d'offrir une couronne d'or aux nouveaux princes. Dans la situation critique où se trouvoient les habitans de Nisibe, ils eurent un soin particulier de satisfaire à ce devoir. L'empereur qui se rendoit justice, sentant bien qu'il ne méritoit point de couronne, surtout de leur part, refusa celle qu'ils lui présenterent. Mais les habitans avec une persévérance à l'épreuve de tous les refus, le conjuroient de la recevoir, croyant sans doute qu'il se laisseroit toucher par cette marque d'attachement & de respect. *Iidem. ibid.*

& que s'il acceptoit leur hommage il contracteroit une ſorte d'engagement avec eux. Jovien pour ſe délivrer de leur importunité, parut l'accepter enfin; & dans le moment un avocat nommé Silvanus dit à haute voix : *grand empereur, puiſſiez-vous être ainſi couronné par les autres villes.* Il fut ſi piqué de cette parole, qu'il commanda ſur l'heure aux habitans d'évacuer la ville dans trois jours, & qu'il envoya des troupes pour les preſſer, avec ordre de faire main baſſe ſur quiconque y reſteroit après le terme preſcrit.

Iidem. ibid. Ce terrible arrêt répandit la déſolation dans Niſibe. Tout y retentit auſſi-tôt de gémiſſemens, de cris, d'imprécations contre le gouvernement, & d'hurlemens affreux. C'étoit un ſpectacle capable d'attendrir Sapor, s'il en eût été témoin, de voir des femmes de condition contraintes par leur ſouverain de ſe bannir elles-mêmes de ces lieux qui les avoient vu naître, où elles avoient coulé d'heureux jours dans le ſein de l'opulence; forcées, dis-je, d'abandonner tous leurs biens, & ce qui leur étoit infiniment plus ſenſible, de s'éloigner pour jamais des tombeaux de leurs époux, de leurs peres, de leurs enfans, dont les cendres demeuroient à la diſcrétion des barbares. Tan-

tôt elles s'arrachoient les cheveux, & se déchiroient le visage, tantôt elles tenoient embrassées les portes de leurs maisons, les baignant de leurs larmes, & leurs disant les derniers adieux. En un mot, on voyoit l'image d'une ville prise d'assaut, & tous les symptômes de douleur & de désespoir que les grandes calamités peuvent produire parmi les orientaux, dont les passions furent toujours plus démonstratives que les nôtres. Mais qui pourroit exprimer le déchirement de cœur que dûrent sentir ces braves gens qui avoient soutenu trois sieges, & qui se seroient estimés heureux de verser le reste de leur sang pour une patrie qu'ils regardoient non seulement comme le lieu de leur naissance, mais aussi comme le théâtre de leur gloire & le monument de leur valeur! Chacun saisissoit à la hâte & comme s'il l'eût dérobé, ce qu'il pouvoit emporter de ses propres effets: car pour comble d'infortune on manquoit de bêtes de charge, ensorte qu'il falloit laisser quantité de meubles précieux.

Les chemins furent bientôt couverts de ces pauvres fugitifs, qui gémissant sous leurs fardeaux, & plus accablés encore du poids de leur affliction, alloient chercher le premier asyle qu'il plairoit à *Zosim. ibid. Chronic. Alexand.*

ſa providence de leur offrir. La plupart ſe retirerent ſous les murs d'Amide, où Jovien ordonna qu'on bâtît pour eux un quartier enfermé de murailles, qu'on nomma le bourg de Niſibe. Amide fondée par Conſtance, & preſque ruinée par Sapor, s'accrut ainſi des débris de cette ancienne ville, & répara ſes pertes avec tant d'avantage, qu'elle devint la capitale de ce que les romains conſerverent en Méſopotamie. Dès que les habitans de Niſibe furent partis, Jovien dépêcha le tribun Conſtance pour faire ſortir ceux de Singare, autre colonie romaine, & remettre les cinq provinces aux officiers de Sapor. Ainſi fut exécuté à la lettre ce traité fameux, qu'on peut regarder comme l'époque de la chûte de l'empire, & dont l'exécution attire à Jovien encore plus que le traité même, les reproches non ſeulement des auteurs payens, mais auſſi de quelques chrétiens. Leurs reproches ſont-ils fondés? C'eſt un problême, dont l'examen trouvera mieux ſa place à la ſuite de cette hiſtoire.

Amm. ibid. Gr. Naz. Or. IV. Dionyſ. Halicarn. l. VII. Sueton. in Veſpaſiano.

Après avoir rempli ſes engagemens avec les perſes, l'empereur chargea Procope de conduire à Tarſe en Cilicie le corps de Julien, conformément aux dernieres volontés de ce prince. Dans le

convoi, qui dût être au moins quinze jours en marche, on observa les usages des payens, dont le plus bizarre étoit d'égayer les pompes funebres des grands & même des empereurs, aux dépens de ceux que l'on prétendoit honorer. Ils y mêloient la plaisanterie & la satyre aux démonstrations de douleur. Ici se faisoient entendre des chants lugubres & des lamentations ; on voyoit couler des larmes : là des baladins & des farceurs dansoient & jouoient des scenes bouffones, où quelqu'un de la troupe sous un masque qui représentoit au naturel celui dont on célébroit les obseques, imitoit son geste & sa voix (1), & lui faisoit tenir d'une maniere comique le langage le plus propre à le caractériser.

(1) C'est ce que nous apprend Suetone dans ce passage singulier : « Aux funérailles de Vespasien, » le chef des comédiens nommé Favon, qui jouoit » le rôle de ce prince selon la coutume, ayant » demandé à ses intendans combien coûtoit la » pompe funebre, & ceux-ci ayant répondu » qu'elle coûtoit cent mille sesterces, le faux Vespasien leur dit : donnez-m'en cent, & jettez-» moi dans le Tibre si vous voulez ». *In funere Favo Archimimus personam ejus ferens, imitansque, ut est mos, facta ac dicta vivi, interrogatis palam procuratoribus quanti funus & pompa constaret, ut audiit HS centies, exclamavit centum sibi sestertia darent, ac se vel in Tiberim projicerent.*

Les personnages subalternes accabloient ce principal acteur de railleries & d'injures. Le faux Julien devoit être fort risible, puisque la copie outroit toujours le ridicule de l'original. On n'épargna ni les défauts de ce malheureux prince, ni peut-être même ses bonnes qualités. On lui reprochoit dans les termes les plus sanglans son apostasie, sa témérité, sa défaite, sa mort. Pour imaginer jusqu'où se porta la licence, il faut songer que les comédiens se vengeoient de l'ennemi du théâtre, & qu'ils étoient sûrs de l'applaudissement des chrétiens.

Dès que Procope se fut acquitté de cette commission, effrayé du sort de *Jovianus* & du faux bruit qui se répandoit, que Julien son parent prêt d'expirer avoit souhaité de l'avoir pour successeur, il jugea que sa vie n'étoit point en sûreté. Il se cacha donc, & trouva le secret d'échapper aux perquisitions de Jovien, & depuis à celles de Valens. Environ deux ans après la mort de Julien, il reparut pour monter sur le trône, d'où il tomba presque au même instant.

VII. cod. Th. tit. IV, 7. de erogat. militari.

De Nisibe, Jovien prit la route d'Antioche & vint à Edesse, qui devoit lui être chere par la même raison (1) qui

(1) Julien n'avoit point voulu passer par Edes-

l'avoit rendue odieuſe à ſon prédéceſſeur. Il étoit dans cette ville le vingt-ſeptieme de ſeptembre, ſuivant la date d'une loi (1), qui diſpenſe les ſoldats d'aller chercher du fourage au-delà de vingt milles ou d'une journée du camp. Julien, reſtaurateur de la diſcipline militaire, les avoit obligés d'en aller chercher à cette diſtance; mais peut-être quelques officiers les envoyoient encore plus loin. Jovien intéreſſé à ménager l'affection des troupes, les délivre ou les préſerve de cette fatigue, à laquelle on n'avoit pas droit de les obliger; & l'eſprit de ſa loi eſt que l'on s'en tienne préciſément à celle de Julien.

L'empereur continuant ſa marche à grandes journées, & reçu fort triſtement ſur ſon paſſage, entra dans Antioche au mois d'octobre, & ne put ſe diſpenſer d'y demeurer quelque tems, malgré l'impatience qu'il avoit d'aller ſe montrer dans Conſtantinople, & delà ſans doute

Amm. ibid. 10. Zoſim. l. III. Theoph. chronogr.

ſe, parce que cette ville étoit très-attachée au chriſtianiſme.

(1) Cette loi eſt datée du conſulat de Jovien & de Varronien, & par conſéquent la date eſt fauſſe du moins à cet égard. On ſçait qu'il n'y a preſque point de fond à faire ſur les dates marquées dans le code théodoſien, tant elles ſont fautives.

dans les provinces d'Occident. Ses troupes avoient un extrême besoin de repos. Antioche, séjour de l'abondance & centre de toutes les commodités de la vie, étoit le lieu du monde le plus propre à les remettre ; & la prudence ne permettoit pas encore à Jovien de se séparer d'une armée, dont les suffrages étoient le seul droit qu'il eût à l'empire.

Pendant six semaines ou environ qu'il passa dans la capitale de l'Orient, il s'appliqua sur-tout à régler ce qui concernoit la religion. Cette portion essentielle & toujours si délicate, demandoit alors des ménagemens infinis. Julien avec sa tolérance prétendue, qui n'avoit été dans le fonds qu'une persécution grossiérement déguisée, où l'on aggravoit l'injustice de la vexation par l'insulte de la mauvaise foi, venoit en quelque sorte de mettre aux mains tous les sujets de l'empire. Les peuples étoient animés contre les peuples, les villes divisées, les familles désunies, la fermentation des esprits si violente, qu'elle sembloit ne pouvoir se calmer que par l'anéantissement d'un des deux partis. La révolution inespérée, qui redonnoit aux chrétiens un prince de leur religion, ne suffisoit pas pour rétablir la tranquillité. On avoit lieu de craindre

que sous l'apparence du zele, l'animosité de quelques chrétiens mal instruits, se portant à d'indignes représailles, ne poussât à bout les payens, chez qui la patience n'étoit fondée sur aucun principe religieux. Déjà par-tout (1) on fermoit les temples : le sang des victimes ne couloit plus : les prêtres des idoles se cachoient : les philosophes se coupoient la barbe, & quittoient le manteau pour reprendre l'habit commun. Ce n'étoit point une terreur panique : ils avoient indignement abusé de leur crédit. S. Grégoire de Nazianze à la fin de son discours contre Julien, exhorte au pardon des injures de maniere à faire sentir, que dans cette occasion il regardoit l'accomplissement du précepte comme un grand effort de vertu. On croiroit volontiers que s'il invective avec tant de force contre les payens & contre la mémoire de Julien, c'est un trait de politique chrétienne, & qu'en exerçant, pour ainsi dire, au nom de l'église & comme par autorité publique une vengeance légitime, il veut prévenir & désarmer celle des particuliers.

Socrat. l. III. 24.

(1) τὰ ἱερὰ τῶν Ἑλλήνων πάντα ἀπεκλείετο. Supposé que Socrate ne se trompe point, en disant que l'on fermoit tous les temples, cela ne peut être arrivé qu'avant la loi dont nous parlerons bientôt.

La guerre allumée entre les chrétiens & les payens n'étoit pas la seule dont la religion fût ou le prétexte ou la cause. Sans parler de quelques sectes obscures ou peu accréditées (1), tout ce qui portoit le nom chrétien se trouvoit partagé entre la foi de Nicée & l'hérésie d'Arius. Souvent les controverses les plus vives ne sont que des disputes de mots. Ici, sous d'apparentes disputes de mots (2) & même de lettres, on étoit réellement divisé sur les dogmes fondamentaux; & l'on disputoit avec d'autant plus d'acharnement, qu'il s'agissoit des vérités incompréhensibles. Les ariens, que la faveur de Constance avoit mis en possession des églises de Constantinople & des plus grands sieges de l'Orient, subdivisés en ariens purs & en demi-ariens, ne s'accordoient que contre les catholiques. En moins de cinquante ans, ils avoient fait jusqu'à seize différentes formules de foi (3), & l'on doutoit qu'ils fussent à la

(1) Telles que les valentiniens, les marcionites, les montanistes, les manichéens.

(2) Les termes d'ὁμοούσιος *consubstantiel, de la même substance*, consacré par le concile de Nicée, & celui d'ὁμοιούσιος *semblable en substance*, que le plus grand nombre des ariens admettoit, ne different que par un iota de plus ou de moins.

(3) On en peut voir le dénombrement dans l'histoire ecclésiastique de M. Fleury, l. XIV, 23.

derniere. L'arianiſme étoit une ſecte cruelle, & qui par-là même ſelon ſaint Athanaſe (1), portoit ſur le front un caractere de réprobation. Aux cruautés elle ſçavoit joindre le manége & l'artifice. Trompé par ſes formules équivoques (2), ſous Conſtance l'univers entier fut ſurpris de ſe trouver arien ſans y penſer; mais l'erreur ne s'applaudit pas long-tems de ce triomphe imaginaire. Une réunion fondée ſur la duplicité n'avoit fait qu'opérer une plus cruelle diviſion.

D'un autre côté ceux qui reconnoiſſoient la divinité du Verbe, n'étoient pas tous d'accord ſur le reſte. Quelques-uns,

---

(1) ϰαὶ αἱ μὲν ἄλλαι αἱρέσεις ϰαὶ τ. λ. *Et aliæ quidem hæreſes, dum ſeſe vident demonſtrationibus ab ipſâ veritate convictas, ſilent; ideò ſcilicet quod ſe ſe veris argumentis confutatas erubeſcant. Nova & abominanda eorum hæreſis, ubi ipſâ veritate ſuffuſâ pudore collabitur, tum quos verbis nequit ad ſuam adducere ſententiam, hos vi, hos plagis & carceribus ad ſe trahere nititur; propalamque facit ſe quidvis potiùs quàm religioſam eſſe. Religionis quippe proprium eſt non cogere, ſed perſuadere, uti diximus* (θεοσεβείας μὲν ἴδιον μὴ ἀναγκάζειν, ἀλλὰ πείθειν). *Namque Dominus non vim inferens, ſed cujuſque voluntati facultatem relinquens, ait cæteris quidem omnibus: ſi quis vult poſt me venire; diſcipulis vero ſuis: Numquid & vos abire vultis?* Ath. hiſt. arian. ad monachos, tom. 1, p. 382, edit. bened.

(2) Au concile de Rimini.

par une délicateſſe outrée, rejettoient le terme de *conſubſtantiel*, comme n'étant point dans l'écriture ; & quoiqu'ils admiſſent le dogme ſignifié par ce mot, tout le monde n'avoit pas, comme ſaint Athanaſe (1), l'équité de compâtir à leur foibleſſe, & de les compter parmi les orthodoxes.

Un ſchiſme opiniâtre, formé par le mal entendu, & perpétué par l'imprudence, déchiroit la ville d'Antioche (2).

---

(1) Πρὸς δὲ τοὺς ἀποδεχομένυς τὰ μὲν ἄλλα πάντα τῶν ἐν Νικαίᾳ γραφέντων κ. τ. λ. *Eos autem qui alia quidem omnia Niceæ ſcripta recipiunt, de ſolo autem conſubſtantialis nomine ambigunt non ut inimicos ſpectari par eſt. . . . Diſputamus veluti fratres cum fratribus qui in eâdem quâ nos ſunt ſententiâ, ſolo nomine in controverſiam adducto.* Athan. de ſynodis l. II, p. 755.

(2) L'an 330, ſous le regne de Conſtantin, les ariens étant venus à bout de dépoſer S. Euſtathe, évêque d'Antioche, & de faire exiler les plus zélés des catholiques, commencerent à tenir à part leurs aſſemblées. Comme ils reconnoiſſoient toujours Euſtathe, on leur donna le nom d'Euſtathiens. Le ſiege fut occupé ſucceſſivement par divers évêques, plus ou moins livrés à la cabale arienne, avec leſquels le grand nombre des catholiques d'Antioche, ſoit par amour de la paix, ſoit par foibleſſe, ne laiſſoit pas de communiquer. Les choſes demeurerent en cet état pendant le regne de Conſtance. Mais en 361 (la derniere année de ce prince) Ananius, l'évêque arien, ayant été

On

On y voyoit deux évêques catholiques, outre l'évêque arien. A Constantinople

---

banni, & d'ailleurs S. Eustathe étant mort dans son exil, on voulut élire un évêque qui pût réunir l'église d'Antioche. Les ariens & les catholiques modérés jetterent les yeux sur S. Mélece, le plus aimable & le plus pacifique des hommes. Chacun le croyoit de son parti; mais les ariens y furent trompés. A peine Mélece fut-il élu, qu'il se déclara pour la foi catholique. Cependant les eustathiens s'opiniâtrerent à ne le point reconnoître, parce que les ariens avoient eu beaucoup de part à son élection. D'un autre côté, les ariens furieux de s'être mépris, le firent reléguer un mois après, au grand regret des catholiques modérés, qui conservant pour le saint évêque un attachement inviolable, ne voulurent plus s'assembler comme ils avoient fait jusqu'alors dans les églises des ariens, & offrirent de se réunir avec les eustathiens ou catholiques zélés; mais ceux ci refuserent de les admettre à leur communion. Il y eut donc alors dans Antioche trois partis: les ariens, les eustathiens & les méléciens. Après la mort de Constance, l'an 362, Lucifer, de Cagliari en Sardaigne, que ce prince avoit exilé en Syrie, homme célebre par son courage & par ses souffrances pour la bonne cause, mais dont les vues étoient trop courtes, ordonna évêque le prêtre Paulin, que les eustathiens regardoient déjà comme leur chef. Lucifer croyoit que les Méléciens plus pacifiques que les autres accepteroient Paulin, qui d'ailleurs étoit très-digne de l'épiscopat; mais cette démarche imprudente ne fit que consommer le schisme. Ainsi l'on vit dans la même ville trois évêques; Euzoïus arien, Mélece revenu de son exil & Pau-

& ailleurs les macédoniens (1), orthodoxes du moins en apparence sur la consubstantialité du Fils, nioient le Saint-Esprit. Les donatistes croyant qu'il n'y avoit hors de leur société, ni d'église ni même des sacremens, poussoient en Afrique le fanatisme jusqu'à la fureur. Les novatiens (2), dont l'hérésie étoit d'ériger en dogme de foi un rigorisme désespérant, vivoient dans une sorte d'intelligence avec les catholiques, qui les distinguoient infiniment des autres sectaires; & l'on peut dire qu'ils méritoient cette distinction par la pureté de leurs mœurs, & par leur attachement à la doctrine ancienne touchant la divinité de Jesus-Christ. Ils avoient soutenu avec un courage héroïque les persécutions ariennes : mais quelques-uns avoient fait voir (3), que pour la défense de leur foi,

Socrat. l. I, 10, & l. II, 38. Sozom. IV, 20.

---

lin; tous deux catholiques. Cette division ne finit que long-tems après, sous l'évêque Alexandre, auquel les eustathiens se réunirent en 415.

(1) Ainsi nommés de Macédonius, archevêque de Constantinople.

(2) Les novatiens ne recevoient point à la pénitence ceux qui étoient tombés depuis le baptême.

(3) Sous Constance, les paysans novatiens de Mantinium en Paphlagonie, armés de faulx & de haches, taillerent en pieces quatre compagnies de soldats, que l'on avoit envoyés pour les obliger d'embrasser l'arianisme.

ils sçavoient employer d'autres armes que celles des vrais chrétiens.

Comme l'effet le plus naturel d'une guerre étrangere est de suspendre les dissensions civiles ; malgré les artifices de Julien pour attiser le feu de la discorde, on vit sous son regne entre les communions les plus opposées, une espece de treve qui ressembloit à la paix. Excepté les donatistes seuls qui s'étoient portés contre les catholiques à des violences, dont les magistrats avoient cru devoir rendre compte à l'empereur ; excepté, dis-je, ces forcenés, les chrétiens avoient paru oublier leurs divisions domestiques, & s'occuper de concert à faire des vœux pour leur délivrance commune. Mais aussi-tôt que l'on eut appris l'élection d'un prince chrétien, les disputes assoupies commencerent à se réveiller, & les chefs des différentes communions s'empresserent à l'envi d'aller trouver l'empereur, dès qu'il fut sur les terres des romains, soit pour l'attirer, soit du moins pour le rendre favorable à leur parti.

Sozom. VI, 4.

Optat. l. II.

Sozom. IV, 4. Socr. l. III, 24, 25.

Au milieu d'une telle diversité d'opinions, Jovien, comme j'ai déja dit, avoit le bonheur de connoître la vérité. Il avoit préféré le christianisme à sa fortune, & professoit ouvertement la doc-

trine catholique. Si la pureté de ſes mœurs ne répondoit peut-être pas à celle de ſa foi, on ne peut douter au moins qu'il ne ſouhaitât ardemment de voir tous ſes ſujets réunis dans le ſein de la véritable religion ; mais Jovien étoit trop éclairé ſur la nature de la religion même pour faire violence à perſonne. Un confeſſeur de la foi devenu perſécuteur eût été une ſorte de prodige. Qui devoit mieux connoître les droits de la conſcience, que celui même qui avoit eu beſoin de les réclamer ? Il étoit convaincu que la foi ſe perſuade (1), & ne ſe commande pas : que d'employer au progrès de l'évangile le fer & le feu, c'eſt

(1) Il paroît par la conduite de Jovien qu'il penſoit comme ſaint Athanaſe. Ο' μὲν διάβολος ἐπεὶ μηδὲν ἀληθὲς ἔχει, κ. τ. λ. *Diabolus cùm nihil veri habeat, in ſecuri & aſciâ irruens confringit portas eorum qui ſe recipiunt. Salvator autem eâ eſt manſuetudine, ut his verbis doceat quidem : ſi quis vult poſt me venire, &c. Qui vult meus eſſe diſcipulus ; ſed ubi quempiam adierit, nullam inferat vim, & potiùs pulſando hæc loquatur : aperi mihi, ſoror mea ſponſa. Tunc ſi aperiant, ingreditur ; ſin negligant abnuantque, ſecedit. Non enim gladiis aut telis, non militum manu veritas prædicatur, ſed ſuaſione & conſilio. Quænam autem ibi ſuaſio, ubi imperatoris formido ? aut quodnam conſilium, ubi qui abnuit exilio tandem vel morte multatur, &c.* Hiſt. arian. ad monach. p. 363.

combattre tout à la fois & l'esprit de l'évangile, & les principes de la raison : que la peur ne fait que des hypocrites : que Dieu rejette des hommages forcés, & que s'il désapprouve l'erreur, il déteste le parjure ; que l'excellence de la fin que l'on se propose ne peut sanctifier des moyens illégitimes ; que d'ailleurs pour réussir, les moyens doivent être assortis à la fin ; & qu'ainsi l'on ne sçauroit emporter les consciences à main armée, non plus que les remparts avec des raisonnemens.

Mais d'ailleurs quand Jovien auroit cru qu'il est permis & possible de convertir les hommes par la terreur des supplices & de la mort, c'eût été trop risquer au commencement d'un nouveau regne que d'irriter les ariens, qui conservoient toujours parmi les communions chrétiennes l'air de supériorité que leur avoient donné la protection & la faveur de Constance. Il eût encore été plus dangereux d'attaquer de front le paganisme, qui sous Julien avoit repris vigueur, & même étoit redevenu la religion de l'état. On doit juger que les payens se voyant à la discrétion d'un prince ennemi zélé de l'idolâtrie, étoient dans de vives alarmes, & que plusieurs témoignoient assez

d'inquiétude pour en donner à ce prince encore mal affermi. Ce fut donc à dessein de les rassurer, & de se rassurer soi-même, qu'il se hâta de faire une loi, par laquelle il les maintenoit dans le libre exercice de leur religion, & permettoit de rouvrir les temples dans les lieux, où par voie de fait & sans l'autorité du prince, on pouvoit les avoir fermés depuis la mort de Julien.

Them. Or. v. « Vous avez compris, » dit Themistius, philosophe payen & sénateur de Constantinople, dans un panégyrique de Jovien qu'il prononça devant lui, » vous » avez compris qu'il est des choses aux» quelles le souverain ne peut contrain» dre. De ce nombre sont les vertus, & » sur-tout la religion. Un prince qui » feroit un édit pour enjoindre à ses su» jets de l'aimer, ne seroit point obéi. » Doit-il se flatter de l'être, lorsqu'il leur » commandera d'avoir telle ou telle per» suasion religieuse? La crainte opérera » sans doute des métamorphoses passa» geres. Mais prendrons-nous pour des » hommes persuadés, ces hommes plus » changeans que l'Euripe, convaincus » par leurs variations d'être les adora» teurs de la pourpre & non de la divi» nité; ces ridicules protées qui désho-

» norent l'espece humaine, & que l'on
» voit tantôt dans les temples aux pieds
» des statues & des autels, tantôt à la
» table sacrée dans les églises des chré-
» tiens? Aussi loin d'user de violence,
» vous avez fait une loi, qui permet à
» chacun de rendre à la divinité le culte
» qu'il jugera le meilleur. Image de l'E-
» tre suprême, vous imitez sa conduite.
» Il a mis dans le cœur de l'homme un
» penchant naturel qui le porte à la re-
» ligion; mais il ne force point dans le
» choix. Ainsi les loix coactives, qui
» tendoient à priver l'homme d'une li-
» berté que Dieu lui laisse, ont duré tout
» au plus pendant la vie de leurs auteurs:
» au lieu que votre loi, ou plutôt celle
» de Dieu même subsiste dans tous les
» siecles. Ni les confiscations, ni les exils,
» ni les supplices ne la peuvent anéantir.
» On peut emprisonner le corps, le tour-
» menter, le détruire; mais l'ame prend
» son essor: elle échappe à la violence,
» portant en elle-même cette loi ineffa-
» çable, cette liberté de penser, qu'il est
» impossible de lui ravir, quand on for-
» ceroit la langue d'articuler quelques
» mots........ La sagesse de votre édit
» appaise nos cruelles divisions. Vous le
» sçavez mieux que personne, empereur

» chéri de Dieu : les perses étoient moins » formidables aux romains que les ro» mains même : les incursions de ces bar» bares moins dangereuses que les accu» sations suggérées par l'esprit de parti » pour perdre des citoyens. Continuez » de tenir la balance égale. Souffrez que » toutes les bouches adressent des prieres » au ciel pour la prospérité de votre em» pire.... Une loi si juste, dit encore » Thémistius, doit pénétrer de respect » & d'amour tous les sujets de notre » divin monarque, ceux entre autres à » qui non content de rendre la liberté, » il explique les dogmes de leur religion » aussi-bien que le pourroit faire le plus » habile de leurs docteurs ».

Ainsi parloit en présence de Jovien même Thémistius, l'un des plus illustres magistrats de son siecle, & député par sa compagnie pour haranguer l'empereur. Son autorité constate suffisamment la loi de Jovien, quoique nous ne l'ayons plus, & que les autres écrivains paroissent l'avoir ignorée. Les panégyristes des princes les louent quelquefois des vertus qu'ils n'ont point, & jamais des loix qu'ils n'ont pas faites. On ne peut nier que dans le discours dont je viens de rapporter un morceau, Thémistius n'établisse à

l'occasion de cette loi quelques maximes très-philosophiques & même très-chrétiennes. Mais comme la vérité se trouve assez rarement dans la bouche des payens sans aucun mêlange d'erreur ; aux solides raisons qui condamnent les cruautés & la violence, il joint l'impossibilité prétendue de sçavoir comment la divinité veut être adorée, & l'honneur imaginaire qui revient à l'Etre suprême de la variété des cultes qui partagent l'univers. Ce philosophe confond la tolérance politique avec l'indifférence ; tandis que Jovien à la lumiere de l'évangile les distinguoit parfaitement.

Le même édit, qui permettoit de rouvrir les temples, ordonnoit de fermer les abominables sanctuaires des prestiges & du maléfice. Il laissoit subsister les sacrifices publics & le culte anciennement autorisé ; mais il défendoit les enchantemens, la magie, & tout culte fondé visiblement sur l'imposture. Quoique les loix romaines eussent toujours condamné ces pratiques, la folle superstition & la curiosité de Julien les avoient mises fort à la mode. Les plus sages d'entre les payens devoient louer son successeur, du soin qu'il prenoit de proscrire ce qu'ils regardoient comme étranger à leur reli- *Them. ibid.*

gion, & capable de la décréditer. C'étoit sans doute à leurs yeux faire un acte légitime de la puissance pontificale qu'ils attribuoient toujours aux empereurs chrétiens, & dont Constantin s'étoit utilement servi pour travailler à la destruction de l'idolâtrie.

A proprement parler, la religion payenne n'avoit point de dogmes : elle consistoit dans un amas de pratiques ; & le souverain pontife avoit droit de supprimer celles qu'il jugeoit abusives (1). Constantin ayant donc formé le plan de la décomposer peu à peu, & de la ruiner en détail sans révolter les payens, l'avoit resserrée dans des bornes assez étroites, en retranchant tantôt un culte contraire aux bonnes mœurs, tantôt un usage suspect ; ici renversant un temple devenu l'école du libertinage ; là interdisant un oracle, dont les prêtres se jouoient manifestement de la crédulité publique. Il paroît que Jovien ne prétendoit tolérer le paganisme que dans l'état où Constantin l'avoit réduit. Ce n'étoit en effet que

(1) Voyez la dissertation de M. le baron de la Bastie, sur le souverain pontificat des empereurs romains (troisieme partie), dans les *mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, t. XV.

sûr ce pied-là qu'il pouvoit être souffert, & les payens modérés ne demandoient rien de plus.

La tolérance politique de Jovien fut effective & sincere. Loin de chercher des prétextes pour inquiéter les payens, il ne profita point des occasions les plus naturelles. Il pouvoit sans injustice abandonner à la sévérité des loix plusieurs prêtres des idoles, & les philosophes qui avoient abusé de la confiance de Julien. Néanmoins ce n'est pas à son regne, qu'il faut rapporter ce que dit Libanius (1) *Liban. Or. par. n. 148.*

(1) Comme Libanius ne prononça la seconde oraison funebre de Julien que dix-huit mois après la mort de ce prince, & par conséquent plus de dix mois depuis la mort de Jovien, je ne sçais pourquoi M. de Tillemont fait tomber sur le règne de celui-ci les plaintes ameres de Libanius. « Aujourd'hui, dit ce rhéteur, *orat. parent. n.* » 148 & *seqq.* ceux qui haranguent contre les » dieux sont traités avec respect, tandis que les » prêtres essuient d'injustes recherches, eux qui » ne sont coupables que d'avoir servi les dieux. » Ce qu'ils ont employé au culte divin, ce que » la flamme a consumé sur les autels, on les » force de le rendre. Sont-ils hors d'état de payer? » ils languissent dans les fers. Les temples ont été » renversés, ou demeurent à demi bâtis pour ser- » vir de risée aux chrétiens. On met les philo- » sophes à la torture. Avoir reçu quelque chose » de l'empereur, c'est avoir contracté une dette, » que dis-je? c'est avoir commis un larcin.

des rigueurs que l'on exerça contre eux. Il est vrai qu'après la mort de Julien leur

---

» Dans le fort de l'été, en plein midi, un homme » est exposé tout nud aux ardeurs du soleil. Ou- » tre ce qu'il a reçu, on lui demande ce que tout » le monde voit qu'il n'a point reçu. On sçait bien » que c'est exiger l'impossible ; mais on prend » plaisir, à le brûler : on veut qu'il expire dans » cet horrible tourment. Les professeurs d'élo- » quence, accoutumés à vivre avec les grands, » sont chassés de leur porte comme d'infames » meurtriers. Ce nombreux essain de jeunes dis- » ciples qui les accompagnoit toujours, voyant » ses maîtres ainsi traités, comprend que sa » science n'est bonne à rien, & va chercher une » meilleure protection. Dans chaque ville les » membres du conseil public se font dispenser » injustement du service que la patrie a droit d'at- » tendre d'eux ; & personne n'arrête un désordre » si criant. On ne voit par-tout qu'exactions, » que ventes forcées, que confiscations, qu'in- » digence, que pauvreté, que larmes. Le labou- » reur aime mieux mandier, que de cultiver la » terre. Tel qui donne aujourd'hui l'aumône sera » demain réduit à la demander. Les scythes, les » sarmates, les celtes, en un mot tous les bar- » bares, recommencerent à nous insulter de tou- » tes parts, &c. ».

Les traits odieux de ce tableau ne regardoient point Jovien. A la vérité sous son regne, les évêques & autres orateurs chrétiens furent en grande considération, & parlerent contre le paganisme avec une entiere liberté. Il est aussi très-possible qu'à la nouvelle de son élection, dans les lieux où les chrétiens étoient les plus forts, la populace ait abattu quelques temples. Ceux que Julien

protecteur & leur dupe, quelques philosophes furent sévérement recherchés

---

faisoit bâtir seront demeurés imparfaits, parce que Jovien n'aura point fourni à la dépense, & que le zele des idolâtres se sera refroidi. Je comprends encore que Libanius & ses pareils n'auront plus trouvé le même accès auprès des grands: quelque magistrat lui aura fait refuser sa porte: outrage bien sensible à ce sophiste, qui traitoit avec Julien d'égal à égal. Mais voilà tout ce qu'on peut raisonnablement attribuer au regne de Jovien. C'étoit, selon Libanius, *au fort de l'été* (μέσου θέρους) que l'on poursuivoit les philosophes. Or Jovien ne rentra sur les terres de l'empire que vers le commencement de l'automne, & mourut avant la fin de l'hiver. D'ailleurs ce philosophe tourmenté d'une maniere si cruelle est visiblement le fameux Maxime. Or Priscus & lui furent mis en justice au commencement du regne de Valentinien & de Valens.

Quant à ce que dit Libanius de la vénalité des exemptions & de l'oppression des peuples, aucun auteur ne reproche rien de semblable à Jovien; au lieu que le beau-pere de Valens le patrice Petronius, monstre d'avarice & de cruauté, rendit d'abord très-odieux le gouvernement de son gendre, & ruina une infinité de familles en recherchant ce qui étoit dû au fisc depuis près d'un siecle. *Qui ad nudandos sine discretione cunctos immaniter flagrans, nocentes pariter & insontes post exquisita tormenta quadrupli nexibus vinciebat, debita jam inde à temporibus principis Aureliani perscrutans, & impendio mærens si quemquam absolvisset indemnem..... inexorabilis & crudelis & rabido corde durissimus, nec reddendæ, nec accipiendæ rationis unquam capax.*

au sujet des sommes immenses qu'ils avoient, à ce qu'on disoit, tirées de lui : & c'est la seule fois apparemment que le fisc ait poursuivi les gens de lettres. Mais ces recherches ne se firent que sous le regne de Valens. Eunape, aussi payen & aussi plaintif que Libanius, assure que Jovien continua d'honorer les philosophes (1) qui étoient à la suite de son prédécesseur. On peut au moins conclure de cette expression qu'il eut pour eux quelques égards. Thémistius lui fait un mérite de protéger la philosophie, dans un tems où presque tout le monde se déclaroit contre elle, & de l'avoir rappellée à la cour sous un habit moins disgracié. C'est que la peur en avoit d'abord écarté les philosophes : ils se rassurerent bientôt ; & Jovien leur permit d'y reparoître, mais avec l'habit commun. Cependant il est à présumer qu'ils n'y fu-

Eunap. v. Max.

Them. Or. v.

Hæc lacrymosa..... sub Valente clausêre multas paupertinas & nobiles domos, &c. Amm. XXVI. *6.*)
Enfin les deux freres régnoient déjà, lorsque les barbares n'étant plus retenus par la crainte de Julien reprirent les armes. A peine ces peuples avoient-ils eu le tems d'apprendre sa mort, & de faire quelques préparatifs pendant le regne de Jovien.

(1) Τιμῶν τοὺς ἄνδρας διετέλεσεν, *Ille viros honore prosequi non destitit.*

rent pas vus de fort bon œil, & qu'ils eurent à essuyer de la part des courtisans des mortifications & peut-être des insultes, dont l'empereur ne prit pas la peine de les venger; & c'est-là, si je ne me trompe, l'explication de ce que dit Thémistius dans un discours adressé à Valens: que c'est une tache à la gloire de Jovien, d'avoir souffert qu'on leur fit des injustices, quoique pour lui il ne leur en ait fait aucune. *Them. Or. VIII.*

Libanius ne cessoit de pleurer Julien, & de le louer dans ses écrits. On voulut lui en faire un crime d'état, & l'on conseilloit à Jovien de l'envoyer se consoler avec son héros. Mais il crut indigne d'un empereur de s'embarrasser de ce que pouvoit écrire un sophiste. Il comprit aussi qu'en faisant mourir un auteur, loin d'anéantir ses ouvrages, on leur assure l'immortalité. Puisque Jovien épargnoit un Maxime, un Libanius, on peut juger de quelle tranquillité jouissoient les payens, à qui l'on ne pouvoit reprocher que leur religion. Il est certain qu'à Constantinople on offrit publiquement des sacrifices pour la solemnité du consulat de Jovien. *Liban. de vit. suâ.* *Them. Or. V.*

Si ce prince, en qualité de pere commun & de chef du corps politique, se croyoit obligé de ne pas contraindre la *Sozom. l. VI, 3. Theodor. l. IV, 4.*

conſcience de ſes ſujets, il n'oublioit point qu'il devoit une éclatante protection à la ſociété religieuſe dont il étoit membre. On voit par ſes médailles qu'il remit dans le *labarum* le monogramme de Jeſus-Chriſt. Non content d'avoir ainſi déclaré que le chriſtianiſme étoit la religion de l'empire, il le déclara formellement par une lettre (1) qu'il écrivit aux

---

(1) Je penſe que la lettre dont Sozomene parle, eſt la loi même dont Themiſtius fait l'éloge. Celui-ci dit aſſez clairement que cette loi fut la premiere de celles de Jovien ; & Sozomene aſſure que Jovien ne différa pas un moment (οὐδὲν μελλήσας) d'écrire aux généraux des provinces. Il eſt vraiſemblable que la loi contenoit deux chefs. L'empereur y déclaroit premiérement que la religion chrétienne étoit celle de l'état, &c. Secondement, qu'il ne prétendoit ôter à perſonne la liberté d'en ſuivre & d'en exercer une autre, &c. Le philoſophe payen ne s'arrête qu'au ſecond chef, qui favoriſoit les chrétiens. Chacun d'eux commente à ſa façon l'article qui l'intéreſſe, & lui donne trop d'étendue. En liſant Themiſtius, on croiroit que Jovien avoit mis au même niveau toutes les religions ; & Sozomene, dont je n'ai eu garde de prendre le texte à la rigueur, dit que ce prince déclara le chriſtianiſme l'unique religion de ſes ſujets. M. de Tillemont ne ſçavoit comment accorder la loi dont parle Themiſtius avec ce que dit Sozomene. Je me flatte que ce ſçavant homme auroit approuvé le moyen de conciliation que je propoſe.

gouverneurs des provinces, tous payens ſans doute, puiſqu'ils avoient été mis ou laiſſés en place par Julien ; leur enjoignant auſſi de faire enſorte que les chrétiens puſſent s'aſſembler dans les égliſes : c'eſt qu'en divers lieux on les avoit ou détruites, ou deſtinées à des uſages profanes. Il rappella tous ceux qui avoient été bannis pour cauſe de religion, rendit au clergé, aux vierges & aux veuves les privileges accordés par les empereurs chrétiens, & rétablit la diſtribution de bled que le domaine faiſoit à chaque égliſe pour la ſubſiſtance des veuves & des orphelins. La diſette, qui pour lors affligeoit l'empire, le força de réduire au tiers cette pieuſe libéralité de Conſtantin : mais il promit de rendre le reſte au premier retour de l'abondance.

Il fit auſſi une loi que nous avons encore, adreſſée à Salluſte-Second, préfet du prétoire d'Orient, portant peine de mort contre ceux qui oſeroient enlever (1), ou même ſolliciter au mariage

Cod. Th. IX, *tit.* XXV. *Sozom. l.* VI, 3. *Theodor. l.* IV, 22.

(1) Voici les termes même de la loi. *Imp. Jovianus* A. *ad ſecundum* P. P. *Si quis, non dicam rapere, ſed vel attentare matrimonii jungendi cauſâ ſacratas virgines vel invitas auſus fuerit, capitali ſententiâ ferietur.* DAT. XI. KAL. MAR. *Antiochiæ, Joviano A. & Varroniano Coſſ.* Au lieu d'*invitas*,

les vierges consacrées à Dieu. Ces mariages scandaleux étoient devenus fréquens sous Julien. Pour y parvenir, les uns avoient employé la violence, & les autres la séduction. Un officier nommé Magnus, le même qui fut sous Valens, & peut-être dès le tems de Julien, trésorier de la maison de l'empereur (1), avoit brûlé de son autorité privée l'église de Béryte en Phénicie. L'histoire ecclésiastique représente le comte Magnus comme un homme sans principes (2),

---

il faut peut-être lire *invitare.* Sozomene paroît avoir lu *intueri*, puisqu'il rend le mot latin par ceux-ci : ἀκολάστως προσβλέποντα, *impudicè aspicientem.* Il n'y a pas d'apparence que ce soit le sens. Au reste, la date de cette loi est fausse, comme une infinité d'autres. Jovien ne prit le consulat qu'un mois au plutôt après être sorti d'Antioche ; & d'ailleurs il n'étoit plus au monde le 19 de février 364, puisqu'il mourut entre le 16 & le 17 de ce mois.

(1) Je crois que c'est ainsi qu'il faut rendre : *Comes largitionum comitatensium.*

(2) C'est lui qui du tems de Valens & du gouverneur Palladius, persécutoit en sous-ordre les catholiques d'Alexandrie, pour les obliger de recevoir l'évêque Lucius. Ayant fait prendre & amener devant son tribunal dix-neuf tant prêtres que diacres, dont quelques-uns étoient âgés de plus de quatre-vingts ans, il leur disoit : *Embrassez, misérables, embrassez l'opinion des ariens. Quand votre religion seroit véritable, Dieu vous pardonnera*

esclave de la cour, ardent à se signaler dans toutes les persécutions, & commettant avec la bassesse d'un subalterne des méchancetés de surérogation. Peu s'en fallut que Jovien ne lui fît trancher la tête. De puissans intercesseurs obtinrent sa grace; mais il fut condamné à rebâtir l'église de Béryte à ses dépens.

Saint Athanase, objet personnel de la haine & de la persécution de Julien, apprenant la mort de ce prince, avoit tout d'un coup reparu au milieu de son peuple, qui fut agréablement surpris. Comme les ordres de Julien n'avoient point encore alors été révoqués, un payen, un arien pouvoit attenter à la personne du saint prélat. Que sçavoit-on si le nouvel empereur ne trouveroit pas mauvais qu'Athanase se montrât publiquement dans Alexandrie, sans l'attache de cette

Socrat. III, 24. *Greg. Naz. Or.* 21. *Epiph. hæresi.* 68.

---

d'avoir cédé à la nécessité. Vous ferez plaisir au très-clément auguste Valens. Après les avoir mis en prison, fait fouetter & tourmenter, il les exila dans un pays idolâtre, les fit partir sur le champ, les pressant lui-même l'épée à la main, sans leur donner le tems de prendre les choses nécessaires, sans attendre que la mer devînt calme, sans être touché des cris & des larmes de tout le peuple catholique. *Epistola Petri alexandrini apud Theodorit.* l. IV. 22.

même autorité qui l'avoit banni de toute l'Egypte? Mais on fut incontinent rassuré par une lettre de Jovien conçue en ces termes : « Au très-religieux ami de Dieu » Athanase, Jovien. Comme nous admi-» rons au-delà de toute expression la » sainteté de votre vie, où l'on voit bril-» ler des traits de ressemblance avec le » Dieu de l'univers, & votre zele pour » Jesus-Christ notre sauveur, nous vous » prenons aujourd'hui sous notre pro-» tection, évêque très-respectable. Vous » la méritez par ce courage qui vous a » fait compter pour rien les plus péni-» bles travaux, & regarder comme un » objet de mépris les plus grands dan-» gers, la rage des persécuteurs & les » glaives menaçans. Tenant en main le » gouvernail de la foi qui vous est si » chere, vous ne cessez ni de combattre » pour la vérité, ni d'édifier le peuple » chrétien, qui trouve en vous le parfait » modele de toutes les vertus : A ces » causes, nous vous rappellons présente-» ment, & vous ordonnons de revenir » enseigner la doctrine du salut. Reve-» nez donc aux églises saintes : paissez le » peuple de Dieu. Que le pasteur à la » tête du troupeau fasse des vœux pour » notre personne. Car nous sommes per-

Inter. opera Athan. S. edit. Benedit. t. II, p. 778.

» suadés que Dieu répandra sur nous, & » sur ceux qui sont chrétiens comme » nous, ses faveurs les plus signalées, si » vous nous accordez le secours de vos » prieres ».

On voit par l'ordre contenu dans cette lettre, que l'empereur ignoroit, ou qu'il vouloit ignorer que saint Athanase fût rentré dans l'exercice public de ses fonctions (1) Quoi qu'il en soit, Jovien lui écrivit encore pour lui demander une instruction sur les dogmes qui faisoient alors le sujet des contestations. Ce n'est pas qu'il ne fût catholique très-décidé (2). La lettre que nous venons de rapporter en seroit seule la preuve; & d'ailleurs consulter ainsi le grand Athanase, l'homme de l'église & le rempart de la foi, c'étoit *Theodor. l.* IV, 2.

(1) Il pouvoit l'ignorer; car S. Grégoire de Nazianze dit, que l'ordre pour le rappel de saint Athanase fut expédié le premier de tous. *Greg. N. or.* 21.

(2) Théodoret, l. IV, c. 2, dit qu'il ordonna que l'on mît en possession des églises ceux qui avoient conservé la foi de Nicée dans sa pureté. Si le fait est vrai, l'ordre ne fut pas exécuté à la rigueur. On trouve cependant que Jovien fit donner aux catholiques d'Antioche (de la communion de S. Mélece) une église nouvellement bâtie : ce qui semble au reste prouver, que sous Julien les chrétiens pouvoient bâtir des églises.

ſe déclarer hautement pour la doctrine de Nicée. Mais ſans parler de la diſpute qui venoit de s'élever touchant la divinité du Saint-Eſprit, les ariens par leurs ſophiſmes & par leurs formules captieuſes, dont quelques-unes étoient plutôt inſuffiſantes qu'erronées, avoient répandu ſur une controverſe ſimple en elle-même plus de difficultés, qu'il n'en falloit pour embarraſſer un homme de guerre tel que Jovien. Se croyant alors obligé par état de travailler au grand œuvre de la réunion des chrétiens, & réſolu de n'employer que la perſuaſion, il avoit beſoin de quelques raiſonnemens palpables, mais victorieux & tranchans, pour convaincre les ſectaires, ſans ſe livrer à d'épineuſes diſcuſſions, qui euſſent été au deſſus de ſa portée, & dans un ſens au deſſous de ſa dignité.

Theodor. l. IV, 3. Athanaſ. opera, t. II, p. 680.

Athanaſe entra pleinement dans ſes vues, aſſembla de ſçavans évêques, & lui répondit au nom de tous ceux du patriarchat d'Alexandrie. Après avoir félicité l'empereur du ſoin qu'il prend de s'inſtruire de la vérité (1), le ſaint doc-

(1) Nous avons cette lettre dans l'hiſtoire de Théodoret & parmi les ouvrages de S. Athanaſe. Dans la lettre telle qu'elle eſt rapportée par Théodoret, il ſe trouve une demi-phraſe où S. Atha-

teur prouve qu'il faut s'attacher à la foi de Nicée. C'est la foi des apôtres & des martyrs. On étoit en possession de cette doctrine, lorsqu'Arius est venu semer ses erreurs. Toutes les églises ont reçu la décision de Nicée, & la reçoivent encore ; le petit nombre d'ariens qui la combat ne peut former un préjugé contre le reste de l'univers (1). Enfin saint

---

nase semble promettre à Jovien un regne long & tranquille, comme la récompense du desir qu'il a de s'instruire des vérités célestes : καὶ τὴν βασιλείαν μετ' εἰρήνης πολλαῖς ἐτῶν περιόδοις ἐπιτελέσεις : *Et imperium pacate multis annorum curriculis consummaturus es.* Comme Jovien a régné fort peu de tems, Baronius s'imagine que ces mots sont une addition de quelque arien, qui vouloit faire passer S. Athanase pour un faux prophete ; mais dans les auteurs qui ne sont point inspirés, ces sortes d'expressions doivent être regardées comme des souhaits, & non comme des promesses, beaucoup moins comme des prophéties.

(1) Σύμψηφοι τυγχάνουσιν πᾶσαι αἱ κατὰ τόπον ἐκκλησίαι ...... πάρεξ ὀλίγων τῶν τὰ Ἀρείου φρονούντων ..... κἂν τινὲς ἀντιλέγωσι ταύτῃ τῇ πίστει οὐ δύνανται πρόκριμα ποιεῖν πάσῃ τῇ οἰκουμένῃ : *Consentiunt omnes ubique terrarum ecclesiæ .... paucis exceptis qui ariarum dogma sectantur.... ac licèt pauci quidam huic fidei contradicant, scimus eos orbi terrarum præjudicare non posse.* S. Athanase en réduisant les ariens à un si petit nombre, paroît être contraire à l'opinion commune ; mais il faut observer, 1°. que les évêques qui avoient souscrit au con-

Athanase, voulant prémunir Jovien contre l'héréfie de Macédonius, observe que le même concile de Nicée a suffisamment établi la consubstantialité de l'Esprit saint, en disant qu'il est glorifié avec le Pere & le Fils. C'est ainsi que cet habile théologien se proportionne au besoin & à la capacité du prince, & ne laisse pas de lui mettre en main des argumens péremptoires, tirés de la prescription & du consentement des églises, sur un dogme formel & déterminé.

Sozom, v. 6. L'empereur fut tellement satisfait de la lettre de S. Athanase, qu'il souhaita de l'entretenir, & lui manda de se rendre à Antioche. Le saint évêque obéit d'autant plus volontiers, qu'il avoit déjà résolu

---

cile de Rimini, s'étoient relevés de leur chûte depuis la mort de Constance; 2°. dans le tems même où l'hérésie avoit semblé prévaloir, plusieurs de ceux qui recevoient les formules proposées par les ariens, les recevoient dans un sens catholique; 3°. comme les plus déterminés des ariens ne laissoient pas de dire, que Jesus-Christ est Dieu, les peuples chrétiens qui ne connoissoient que le Dieu souverain, entendoient que Jesus-Christ étoit un seul & même Dieu avec son Pere, & prenoient dans un bon sens les expressions ambigues dont s'enveloppoit l'erreur. Ce qui a fait dire à un pere de ce tems-là : *sanctiores sunt aures plebis quàm corda sacerdotum.*

d'aller

d'aller à la cour ; non par goût (jamais évêque ne fut moins courtisan),mais pour les intérêts de l'église, & par déférence pour les conseils de ses intimes amis. Quelqu'avantageuse que fût sa réputation, il gagnoit toujours à être connu en personne. Jovien le goûta extrêmement, & lui donna sa confiance. Il est honorable pour ce prince de l'avoir si bien placée. Athanase étoit le plus grand homme de son siecle ; & peut-être qu'à tout prendre, l'église n'en'a jamais eu de plus grand. Dieu qui le destinoit à combattre la plus terrible des hérésies, armée tout à la fois des subtilités de la dialectique & de la puissance des empereurs, avoit mis en lui tous les dons de la nature & de la grace, qui pouvoient le rendre propre à remplir cette haute destination.

Il avoit l'esprit juste, vif & pénétrant ; le cœur généreux & désintéressé ; un courage de sang froid, & pour ainsi dire, un héroïsme uni, toujours égal, sans impétuosité ni saillies ; une foi vive ; une charité sans bornes ; une humilité profonde ; un christianisme mâle, simple & noble comme l'évangile ; une éloquence naturelle, semée de traits perçans, forte de choses, allant droit au but, & d'une précision rare dans les grecs de ce tems-là.

L'austérité de sa vie rendoit la vertu respectable : sa douceur dans le commerce la faisoit aimer. Le calme & la sérénité de son ame se peignoient sur son visage. Quoiqu'il ne fût pas d'une taille avantageuse, son extérieur avoit quelque chose de majestueux & de frappant. Il n'ignoroit pas les sciences profanes, mais il évitoit d'en faire parade. Habile dans la lettre des écritures, il en possédoit l'esprit. Jamais ni grecs ni romains n'aimerent autant la patrie qu'Athanase aima l'église, dont les intérêts furent toujours inséparables des siens. Une longue expérience l'avoit rompu aux affaires ecclésiastiques. L'adversité qui étend & raffine le génie lorsqu'elle ne l'écrase pas, lui avoit donné un coup d'œil admirable pour appercevoir des ressources, même humaines, quand tout paroissoit désespéré. Menacé de l'exil lorsqu'il étoit dans son siege, & de la mort lorsqu'il étoit en exil, il lutta pendant près de cinquante ans contre une ligue d'hommes subtils en raisonnemens, profonds en intrigues, courtisans déliés, maîtres du prince, arbitres de la faveur & de la disgrace, calomniateurs infatigables, barbares persécuteurs. Il les déconcerta, les confondit, & leur échappa toujours, sans leur

donner la consolation de lui voir faire une fausse démarche : il les fit trembler, lors même qu'il fuyoit devant eux, & qu'il étoit enseveli tout vivant (1) dans le tombeau de son pere. Il lisoit dans les cœurs & dans l'avenir. Quelques catholiques étoient persuadés que Dieu lui révéloit les desseins de ses ennemis : les ariens l'accusoient de magie ; & les payens prétendoient qu'il étoit versé dans la science des augures, & qu'il entendoit le langage des oiseaux (2) : tant

Socrat. l. IV, 23.

Amm. XV, 7.

Sozom. IV, 10.

(1) Sous Valens il se cacha dans le sépulcre de son pere, & y demeura quatre mois. Chez les anciens, particuliérement en Egypte, les sépulcres étoient des bâtimens en pleine campagne, si considérables, qu'il y avoit des logemens. *M. Fleury, hist. eccles.* l. XVI, 10.

(2) C'est ce que nous apprennons d'Ammien. *Dicebatur enim fatidicarum sortium fidem, quæve augurales portenderent alites scientissimè callens aliquoties prædixisse futura.* On raconte à ce sujet qu'Athanase passant dans les rues d'Alexandrie la veille d'une fête que les payens devoient célébrer avec grande solemnité, on entendit croasser une corneille. *Que dit cet oiseau ?* lui cria la populace payenne. Athanase répondit en souriant : *il dit* CRAS, *qui signifie* DEMAIN *dans la langue romaine, & vous annonce que l'empereur des romains vous empêchera de célébrer votre fête.* Le lendemain matin la défense de l'empereur ne manqua pas d'arriver. *Sozomen.*

il est vrai que sa prudence étoit une espece de divination. Personne ne discerna mieux que lui les momens de se produire ou de se cacher ; ceux de la parole ou du silence ; de l'action ou du repos. Il sçut fixer l'inconstance du peuple (des alexandrins, c'est tout dire) trouver une nouvelle patrie dans les lieux de son exil ; & le même crédit à l'extrêmité des Gaules, dans la ville de Treves, qu'en Egypte & dans le sein même d'Alexandrie ; entretenir des correspondances ; ménager des protections ; lier entre eux les orthodoxes ; encourager les plus timides ; d'un foible ami ne se faire jamais un ennemi ; excuser les foiblesses avec une charité & une bonté d'ame, qui font sentir que s'il condamnoit les voies de rigueur en matiere de religion, c'étoit moins par intérêt que par principes & par caractere. Julien, qui ne persécutoit pas les autres évêques, du moins ouvertement, regardoit comme un coup d'état de lui ôter la vie, croyant que la destinée du christianisme étoit attachée à celle d'Athanase. Cette honorable distinction sembloit avoir mis le comble à la gloire du saint évêque, lorsqu'il se rendit auprès de Jovien. Il avoit alors environ soixante-dix ans : mais sa carriere n'étoit pas encore prête

de finir. Après l'avoir déjà fait triompher de trois empereurs (1), Dieu le destinoit à remporter d'autres victoires sur Valens.

On ignore le détail des conseils que donna S. Athanase à Jovien : mais on peut assurer qu'il le confirma dans le dessein de ne travailler que chrétiennement à réunir les chrétiens ; & qu'il lui fit comprendre que le préalable nécessaire étoit d'inspirer à tous les partis des sentimens de douceur ; de leur apprendre à se souffrir, à desirer, à chercher la paix, en attendant qu'il plût à Dieu de la consommer. En même tems il lui découvrit les pieges des sectaires, dont au moins quelques-uns avoient formé des projets de conquête sur un prince qui n'étoit pas assez instruit des matieres théologiques, pour démêler par lui-même ce qui caractérise l'erreur, lorsqu'elle emprunte les traits de la vérité.

Arrianus & Candidus, purs ariens, ordonnés évêques par le fameux Aëtius, parens l'un & l'autre de l'empereur, étoient allé le trouver à Edesse ; & Jovien, si l'on en croit Philostorge, avoit témoigné, en leur parlant une sorte de neutralité qui *Philostorg. l. VIII, 6.*

(1) C'est-à-dire, de Constantin, trompé par les ariens dans les dernieres années de son regne, de Constance & de Julien.

pouvoit leur donner quelque espérance, quoique sa réponse eût été seulement l'effet de sa modération. Ils l'avoient suivi sans doute à Antioche : & l'on sçait d'ailleurs qu'Euzoïus, évêque de cette grande ville & d'autres ariens, pratiquoient déja les eunuques du palais, n'ayant pas oublié que par cette voie ils avoient gagné l'esprit de Constance, & régné sous son nom. Tous les chefs de parti assiégeoient Jovien, pour obtenir la permission de maltraiter leurs ennemis. On peut juger de leurs prétentions respectives par la requête des macédoniens, qui demanderent à être mis en possession des églises qu'occupoient les purs ariens. L'empereur se contenta de répondre : *Je hais les disputes : j'aime & j'honore ceux qui ont des vues pacifiques, & qui concourent à l'union.* Ce mot sorti de la bouche du souverain, & qui partoit du fond de son cœur, porta coup, & glaça soudain les disputeurs les plus échauffés. Il se tint un concile dans Antioche, où les ariens du parti d'Acace de Césarée en Palestine communiquerent avec S. Mélece, l'un des deux évêques catholiques de cette ville, & souscrivirent à la formule de Nicée. On doute de la sincérité de leur signature ; mais s'ils trahirent leur con-

Socr. l. III, 25.

ſcience, ce ne fut point la faute de Jovien, qui déclaroit hautement qu'il ne vouloit gêner perſonne, & qui le diſoit de bonne foi. Il ne réuſſit pas également à finir le ſchiſme des catholiques d'Antioche diviſés entre S. Mélece & Paulin. Les haines fraternelles ſont toujours les plus opiniâtres.

Quoique Jovien marquât pour S. Athanaſe une extrême conſidération, les ariens d'Alexandrie, appuyés ſous main par Euzoïus, ne laiſſerent pas de faire des tentatives pour l'empêcher de retourner à ſon égliſe. Après la mort tragique de leur évêque George de Cappadoce, arrivée du tems de Julien, ils avoient jetté les yeux ſur un prêtre nommé Lucius, homme d'aſſez mauvaiſe mine, & d'un caractere plus mauvais encore, qui ne manqua pas de juſtifier leur choix par les cruautés qu'il commit dans la perſécution de Valens. Les ariens d'Alexandrie pour quelque raiſon qui n'eſt point connue, ne l'avoient pas encore fait ordonner. Ils envoyerent à Jovien des députés, & Lucius à leur tête; ſouhaitant de l'avoir pour évêque, ou du moins tel autre que l'empereur voudroit leur donner à l'excluſion d'Athanaſe. Le peuple catholique d'Alexandrie députa de ſon

Sozom. VI, 5.

côté pour s'oppoſer aux efforts des ariens.

Petitio arianorum ad Jovian. inter opera Athan. t. II, p. 782.

Ces derniers aborderent pluſieurs fois l'empereur. Nous avons la relation originale des différentes audiences qu'il leur donna ; c'eſt un monument curieux à pluſieurs égards. Sur-tout on y voit Jovien peint au naturel. Il y montre de la fermeté, du ſens, de l'eſprit & de l'équité, quelque choſe de bruſque & de militaire, une humeur gaie, & ſi je ne me trompe, du goût plutôt que du talent pour la raillerie. Mais j'ai tort de prévenir le lecteur: il en jugera par lui-même (1).

Prima petitio.

[Les empereurs, qui dans l'origine n'étoient que des généraux d'armée, avoient coutume de s'exercer avec leurs ſoldats. Il y avoit près de chaque ville un lieu pour les exercices, nommé le champ de Mars ou le champ]. Un jour donc que Jovien [accompagné de ſa garde] ſortoit à cheval par la porte romaine pour aller au champ de Mars, Lucius, Bernicius & les autres [députés des] ariens, s'approcherent de l'empe-

(1) Je donne cette relation toute entiere ; j'ai eu ſoin de renfermer entre deux crochets tout ce qui n'eſt point des actes mêmes, & qui néanmoins étoit néceſſaire pour en faciliter l'intelligence.

reur en disant : Nous supplions votre puissance, votre majesté, votre piété de nous donner audience. Qui êtes-vous, leur dit Jovien ? Ils répondirent : seigneur, nous sommes chrétiens. D'où & de quelle ville, ajouta l'empereur ? d'Alexandrie, répondirent les députés. L'empereur dit : que souhaitez-vous de moi ? Nous supplions votre majesté, dirent-ils, de nous donner un évêque. J'ai ordonné, repliqua Jovien, qu'Athanase rentrât dans son siege. Seigneur, dirent les ariens, il y a plusieurs années qu'Athanase a été banni sur des accusations dont il ne s'est point purgé. Alors un soldat [catholique de la garde de l'empereur] dans le transport de son zele, prit la liberté de dire : seigneur, donnez-vous la peine d'examiner par vous-même qui sont ces gens-là, & d'où ils viennent. Ce sont les restes méprisables de la faction de Cappadoce, les suppôts de George, de ce scélérat qui a désolé la ville d'Alexandrie & le monde entier. A ces mots l'empereur piqua son cheval, & passa outre.

Ils se présenterent une seconde fois, & dirent : nous avons divers chefs d'accusation contre Athanase, & sommes en état de les prouver. Il y a dix ans & mê- *Secunda petitio.*

me vingt qu'il fut banni par Constantin & par Constance d'éternelle mémoire. Il l'a été nouvellement par le très-aimé de Dieu, le très-philosophe (1) & le très-heureux Julien. L'empereur dit: les accusations de dix, de vingt, de trente ans sont des accusations surannées. Ne me parlez plus d'Athanase. Je sçais pourquoi il a été accusé, & comment il a été banni.

Tertia petitio. ibid. [Une réponse si ferme ne rebuta pas les ariens. Ils revinrent une troisieme fois à la charge]. Nous avons, dirent-ils, de nouveaux griefs contre Athanase. [Les députés du peuple catholique d'Alexandrie, s'étant mis, ce semble, à parler en même tems qu'eux] Jovien dit: quand tout le monde parle à la fois, il n'est pas possible d'entendre qui a raison. Choisissez deux personnes de part & d'autre: car je ne puis répondre à chacun de vous. Les catholiques prirent la parole. Seigneur, dirent-ils, ces hommes que vous voyez sont les restes du détestable Geor-

(1) On a peine à concevoir que des gens qui faisoient profession de christianisme, & qui d'ailleurs parloient à un empereur chrétien, aient été assez irréligieux, assez étourdis, pour donner à Julien ces épithetes, qui n'étoient point de style. N'y auroit-il pas ici quelque interpolation?

ge, le fléau de notre province. Ils n'ont souffert dans les villes aucun sénateur..... Les ariens [voulant couper court à un détail qui les alloit couvrir de confusion, & sentant d'ailleurs, que Lucius créature de George ne seroit jamais agréé de l'empereur, interrompirent les catholiques en disant] : de grace, seigneur, qui vous voudrez, hormis Athanase. Je vous l'ai déjà déclaré, dit l'empereur : ce qui concerne Athanase est une affaire réglée ; & d'un ton de colere il dit à sa garde en latin, *feri, feri*, c'est-à-dire, frappe, frappe (1). [L'ordre sans doute ne fut pas exécuté, puisque les ariens insisterent]. Seigneur, dirent-ils, si vous renvoyez Athanase, notre ville est perdue : & d'ailleurs personne ne s'assemble avec lui. Cependant, dit Jovien, j'ai fait des informations : je me suis assuré qu'il pense bien, qu'il est orthodoxe, & qu'il enseigne une bonne doctrine. Il est vrai, répondirent les ariens, qu'il parle bien ; mais il pense mal. L'empereur dit : je n'ai besoin que du témoignage que vous lui rendez. S'il pense mal, il en rendra

(1) Jovien parloit grec aux alexandrins. Il est à croire que les empereurs parloient toujours latin à leur garde.

compte à Dieu. Nous autres hommes, nous entendons les paroles : Dieu seul connoît le fond des cœurs. Seigneur, dirent les ariens, ordonnez que nous puissions tenir nos assemblées (1). Eh! qui vous en empêche, répondit Jovien? Mais, seigneur, ajouterent-ils, Athanase nous traite hautement d'hérétiques & de dogmatiseurs. Sa place l'y oblige, dit Jovien. C'est le devoir de ceux qui enseignent la vérité. Seigneur, poursuivirent les ariens, il a enlevé les terres des églises (2). Vous me feriez croire, dit Jovien, que ce sont d'autres intérêts que ceux de la foi qui vous amenent ici. Retirez-vous, & vivez en paix. Allez à l'église: vous avez demain une assemblée. [Ceci se passoit un samedi ou la veille de quelque fête]. Après l'assemblée, chacun souscrira sa profession de foi. Vous avez ici des évêques & Némésinus (3). Athanase y est aussi. Ceux qui

(1) Συνάγεσθαι.

(2) C'est peut-être ce que signifie ici le mot Τὰ τιμένη.

(3) On ne connoît point ce Némésinus; ce pouvoit être un officier chargé par l'empereur de travailler à la réunion. Sous Constance on trouve *Nemesianus*, intendant des finances, *comes largitionum*.

ne ſont pas inſtruits de la foi n'ont qu'à s'adreſſer à lui. Je vous donne demain & après demain : car j'irai au champ de Mars. Un avocat philoſophe cynique dit à Jovien : ſeigneur, à l'occaſion de l'évêque Athanaſe, le tréſorier général m'a pris des maiſons. Jovien lui répondit : ſi le tréſorier général a pris des maiſons, Athanaſe en eſt-il reſponſable ? Un autre avocat nommé Patalas lui dit : j'ai une accuſation contre Athanaſe. Un payen comme toi, dit l'empereur, qu'a-t-il à démêler avec des chrétiens ?

[Pendant ce tems-là Lucius ſe tenoit derriere les autres députés. Le mauvais état où il voyoit ſes affaires étoit propre à redoubler l'embarras que pouvoit déjà lui cauſer ſon extérieur peu avantageux. Il eût voulu ſe confondre dans] la foule du peuple d'Antioche qui s'étoit aſſemblé autour de l'empereur. Mais quelques-uns le prirent, & l'ayant fait avancer malgré lui : voyez, ſeigneur, dirent-ils, quel ſujet ils ont voulu faire évêque. [Il faut ſe ſouvenir qu'Athanaſe avoit l'air plein de nobleſſe & de dignité].

Néanmoins le même Lucius, [comptant peut-être ſur quelque recommandation ſecrete] oſa reparoître devant l'empereur à la porte du palais, & le pria de *Petitio Lucii ibid.*

l'écouter. Jovien s'arrêta, & lui dit: Lucius, c'est à toi que je parle. Comment es-tu venu ici? Par mer, ou par terre? Par mer, répondit Lucius. Que le Dieu de l'univers, que le soleil (1) & la lune, dit l'empereur, punissent tes compagnons de voyage de ne t'avoir pas jetté dans la mer! Que le vaisseau soit éternellement le jouet des flots irrités, & n'arrive jamais au port. [Ce fut ainsi qu'il se délivra de cet homme odieux par une imprécation ironique, où les sçavans éditeurs de S. Athanase trouvent (2) beaucoup de sel. Je doute que tout le monde y en trouve autant. Je ne sçais non plus, si l'on ne sera point étonné de cet assemblage bizarre du soleil & de la lune avec le Dieu de l'univers, dans la bouche d'un prince d'ailleurs si religieux].

Ibid. L'empereur ayant appris que la cabale arienne manœuvroit sourdement à la cour, & qu'Euzoïus avoit engagé Probatius grand chambellan, & les autres eunuques du palais, à lui parler en faveur des ariens d'Alexandrie, fut indigné

(1) Il y a dans le grec κομήτης ἥλιος *comatus sol.*

(2) Voyez la vie latine de S. Athanase, qui est à la tête de la nouvelle édition; *& facetè quidem.*

de voir que les ſucceſſeurs d'Euſebe & de Braudion, qui avoient fait trafic des volontés de Conſtance, prétendiſſent ſuccéder à leur crédit. Il fit appliquer ſes eunuques à la queſtion pour découvrir le fonds de l'intrigue; & dit qu'il traiteroit de la ſorte le premier [de ſes domeſtiques] qui ſeroit aſſez hardi pour le ſolliciter contre les chrétiens. Après avoir ébauché, comme le tems le permettoit ſous les yeux & ſous la direction de ſaint Athanaſe l'ouvrage de la réunion, il le laiſſa retourner en Egypte, & demeura pénétré d'eſtime pour ſes vertus & pour ſes talens. *Sozom. VI, 5.*

Avec tant de zele pour la religion chrétienne, Jovien devoit, ce ſemble, réuſſir à Antioche mieux que n'avoit fait ſon prédéceſſeur. Mais la ville étoit remplie d'ariens ou de gens qui s'imaginoient l'être; & les ſectes ariennes ſe croyoient perſécutées, lorſqu'elles ne pouvoient perſécuter. D'ailleurs les habitans d'Antioche ſe maintenoient en poſſeſſion de mépriſer tous leurs ſouverains, ou du moins de les tourner en ridicule. Quel prince eût pu trouver grace à leurs yeux! Ils n'avoient pas épargné M. Aurele. Quelques empereurs avoient puni ce peuple inſolent. La plupart avoient diſ-

ſimulé ſes inſultes. Julien venoit de ſe venger avec la plume. Mais Antioche étoit une ville incorrigible, paſſoit pour telle, & abuſoit de ſa réputation. Jovien ne fut pas ménagé. Le traité de paix & la ceſſion de Niſibe fourniſſoient aux railleurs mille traits piquans. On s'étoit moqué de la barbe de Julien, de ſa petite taille, de ſa témérité. Pour Jovien, on le traitoit de nouveau Pâris : « il a, » diſoit-on, la bonne mine & la figure » du prince troyen. Il a, comme lui, » perdu ſa nation. Que ne périſſoit-il à » la guerre ! Il faut le renvoyer en Perſe » recommencer un traité. Son corps a » été fait aux dépens de ſon eſprit. La » meſure de ſa taille eſt celle de ſa ſot» tiſe ». Les murs étoient couverts de placards injurieux, les rues & les places ſemées de vers d'Homere appliqués ou parodiés de la maniere la plus outrageante. Dans l'hippodrome un homme de la lie du peuple fit rire les ſpectateurs, en débitant à haute voix de plattes bouffonneries ſur la taille de l'empereur ; & comme apparemment on voulut arrêter ce miſérable, le peuple ſe ſouleva. La ſédition pouvoit avoir de terribles ſuites, ſi le préfet Salluſte-Second ne l'avoit appaiſée. Il eut pour cela beſoin de toute ſon autorité.

Excerpta Conſtantini Porphyrog. ab Henric. Valeſio verſa pag. 44 & ſeq. Suidas in voce Ἰοβιανός.

Ces faits, quoique tirés des fragmens d'un moine grec (1), historien peu connu, n'ont rien que de vraisemblable & de conforme au caractere des habitans d'Antioche; mais ce qu'ajoutoit le même écrivain ne mérite aucune croyance. Il y avoit, disoit-il, dans Antioche un petit temple d'une architecture très-agréable, élevé par Adrien à l'honneur de Trajan son pere adoptif. Julien en avoit fait une bibliotheque, dont il confia la garde à l'eunuque Théophile. Jovien à l'instigation de sa femme, le réduisit en cendres avec tous les livres qu'il contenoit. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que l'auteur fait marcher Jovien pour cette expédition à la tête de son serrail, le flambeau à la main (2), tel qu'autrefois Alexandre avec les courtisannes de la Grece brûla le palais de Persépolis.

Ibidem.

Quint. Curt.

Je n'ai garde de soupçonner le moine grec d'être l'inventeur d'une fable si ridicule, & d'avoir voulu noircir Jovien. Il aura copié sans discernement quelque

(1) Jean d'Antioche, dont l'histoire commençoit à la création du monde, & finissoit au regne de Phocas.

(2) Ἀυτῶν τῶν παλλακίδων ὑφαπτουσῶν μετὰ γέλωτος τὴν πυράν. *Ipsis pellicibus cum risu pyram succendentibus.* Suid.

ennemi de ce prince; Eunape peut-être, historien très-envenimé contre les empereurs chrétiens. Que les mœurs de Jovien ne fussent pas assez réglées, on peut le croire, si l'on veut, sur la parole d'Ammien Marcellin, quoique suivant la réflexion judicieuse d'Ammien même, au sujet d'un autre empereur, la malignité ou la corruption des hommes ait coutume de prêter des foiblesses aux princes qui n'en ont point (1). Cependant si Jovien eût vécu dans un désordre public & scandaleux, les chrétiens ne l'auroient pas comblé de louanges, dans un tems où personne n'avoit plus rien à espérer ni à craindre de lui. Le concert de l'impératrice avec les maîtresses de l'empereur est déjà quelque chose d'assez singulier. Mais par quel caprice la femme de Jovien, Cariton à qui Lucillien son pere avoit sans doute fait donner une éducation romaine, & proportionnée au rang qu'il tenoit lui-même dans l'état, eût-elle voulu brûler un temple qui n'étoit plus un temple, mais une bibliotheque?

Amm. XXI, 15.

(1) On s'imagine qu'ils veulent tout ce qu'ils peuvent faire impunément. *Quod crimen etiamsi non invenit malignitas, fingit in summarum licentiâ potestatum.*

Anéantir les monumens de la littérature profane, c'est un goût musulman, qui n'a jamais régné parmi les chrétiens, sur-tout au quatrieme siecle, où les hommes les plus célebres dans l'église étoient en même tems les plus versés dans les sciences des grecs. D'ailleurs on verra bientôt que la femme de Jovien n'étoit point alors avec lui. Enfin le silence d'Ammien & de Zosime acheve de détruire la calomnie, & rend même suspect jusqu'à certain point, ce que je viens de raconter du déchaînement d'Antioche contre Jovien.

Ni l'un ni l'autre ne disent pas un mot de ce qui se passa durant son séjour en cette ville. Ammien se contente de rapporter divers événemens naturels, que la superstition payenne regarda comme de funestes présages. La statue de Maximien placée dans le vestibule du palais, perdit tout à coup le globe (symbole de l'empire) qu'elle tenoit à la main. Un bruit effrayant se fit entendre dans la salle du conseil. On vit des cometes pendant le jour (1). L'empereur trop instruit pour

Amm. XXV, 10.

(1) Ammien qui étale fort volontiers son érudition, rapporte ici les divers sentimens des philosophes anciens sur les cometes, & finit par l'o-

s'alarmer de ces prétendus signes du courroux céleste, mais agité de mille inquiétudes au sujet des provinces d'Occident, dont il ne recevoit point de nouvelles, partit avec son armée au mois de décembre. Les marches forcées & la rigueur de la saison, firent périr quantité d'hommes & de chevaux.

Socr. III, 16. Amm. XXV, 10. Liban. de vicesimo die nece Jul. 7.

A Tarse, il rendit les derniers devoirs à Julien, selon Socrate, & lui fit des funérailles solemnelles. Ammien dit seulement qu'il ordonna de décorer son tombeau. Cet ordre s'exécuta sous Valentinien & Valens avec beaucoup d'attention de leur part, & même avec assez de magnificence. Pour en donner quelque idée, il suffit de dire que Libanius fut content. Ainsi trois empereurs chrétiens que Julien avoit inquiétés à cause de leur religion, concoururent à lui accorder cette frivole récompense de ses frivoles vertus, ou plutôt cette prérogative attachée au rang où Dieu l'avoit placé dans le monde. L'humanité, la bienséance, la poli-

pinion de Pythagore, qui semble avoir aujourd'hui pris le dessus : que ce sont des étoiles semblables aux autres; mais dont nous ignorons le cours. *Stellas esse quasdam cæteris similes, quarum ortus obitusque, quibus sint temporibus præstituti, humanis mentibus ignorari.*

tique & la religion même autorisoient leur conduite ; & Jovien ne prévoyoit pas qu'au bout de douze siecles on lui feroit un crime d'avoir enseveli les morts (1), & témoigné quelques égards pour les qualités d'homme, d'empereur, & de neveu du grand Cônstantin.

Quoique nous n'ayons point de monumens incontestables de l'apothéose de Julien, il est hors de doute que le sénat de Rome, dont les membres étoient encore presque tous idolâtres, lui rendit un honneur dévolu de droit aux empereurs, à moins que l'on ne fît le procès à leur mémoire. On déifioit même les princes chrétiens. Il n'y avoit point de milieu : il falloit être mis au rang des dieux, ou bien au nombre des tyrans. Plusieurs villes où le paganisme dominoit associerent Julien à leurs divinités tutélaires. Quelques-uns de ses crédules adorateurs s'imaginoient ressentir des effets de sa puissance ; tandis que l'on disoit parmi les chrétiens que les cendres de cet

Eutrop. l. x.

Liban. or. parent. n. 155.
Greg. Naz. or. 21, & carm. 3.

(1) Baronius dans ses annales regarde la mort prématurée de Jovien, comme la punition d'avoir commandé que l'on ornât le tombeau d'un misérable qui méritoit d'être jetté à la voirie : *hominis alioqui ne cæspititiâ quidem sepulturâ digni.*

impie, s'agitoient dans le tombeau. Le bruit même se répandit que la terre par une violente secousse les avoit vomies de son sein. Cependant elles y étoient encore, lorsqu'écrivant sous le regne de Théodose, Ammien jugeoit la ville de Tarse peu digne d'un tel trésor. Cet historien homme de guerre eût voulu voir
Amm. xxv, 10. Julien sur les bords du Tibre parmi les premiers Césars (1); & Libanius uniquement homme de lettres, l'eût mieux aimé
Liban. or. parent. n. 155. dans l'Académie à côté de Platon (2). Julien, soit au champ de Mars, soit au Lycée, auroit été à sa place. Au contraire il seroit singuliérement déplacé, si, comme le prétendent les nouveaux grecs, il a été dans la suite porté de Tarse
Zonar. Cedren. Du Cange famil. Bizant. à Constantinople, & mis dans l'église des saints apôtres avec les princes chrétiens. Qui pourroit avoir fait à cette auguste

(1) Le passage mérite d'être copié. *Cujus suprema & cineres.... non Cydnus videre deberet quamvis gratissimus amnis & liquidus ; sed ad perpetuandam gloriam rectè factorum præterlambere Tiberis intersceans urbem æternam, divorumque veterum monumenta præstringens.*

(2) Τοῦτον ἐδέξατο μὲν τὸ πρὸ Ταρσῶν τῆς Κιλικίας χωρίον, εἶχε δ' ἂν δικαιότερον τὸ τῆς Ἀκαδημίας πλησίον Πλάτωνος. *Atque eum quidem Tarsi in Cilicia recepit surburbanum : at potiori jure in Academia, proximo Platonis sepulchro fuisset tumulatus.*

basilique un si étrange présent ? J'espere que l'on me pardonnera cette espece de digression. Ce qui regarde Julien n'est point étranger à l'histoire que j'écris.

Jovien continuant de marcher à grandes journées passa par Tyanes en Cappadoce, où Procope le secrétaire d'état & le tribun Mémoride, qu'il avoit dépêchés en Occident, lui rapporterent les nouvelles suivantes. Lucillien son beau-pere en arrivant à Milan avoit appris, que Malarich, ce françois de confiance nommé par le nouvel empereur pour commander les troupes dans les Gaules à la place de Jovinus, refusoit d'accepter cet emploi. Là-dessus, le comte avoit passé promptement les Alpes, & s'étoit rendu à Reims avec Valentinien & le tribun Séniauchus. Il avoit trouvé les Gaules tranquilles & soumises à Jovien. Mais sans considérer que l'autorité de son gendre n'étoit pas suffisamment affermie, il entreprit de faire rendre compte à quelques officiers avec une rigueur prématurée. Un comptable, craignant d'être puni de ses malversations, alla chercher un asyle parmi des troupes de la nation des bataves (1), qui avoient apparem-

Amm. XXV, 10.

Zosim. l. III.

(1) Ammien dit seulement, *ad militaria signa*

ment leurs quartiers dans le voiſinage de Reims. Pour les engager à les prendre ſous leur ſauve-garde, il leur aſſura que Jovien n'étoit qu'un uſurpateur qui venoit de ſe révolter contre Julien : que celui-ci étoit plein de vie, & le feroit ſentir à ce rebelle, s'il ne l'avoit déjà fait : que le ſervice le plus eſſentiel que des ſujets puſſent rendre à leur ſouverain légitime, c'étoit d'exterminer les émiſſaires du tyran, qui venoient ſurprendre la fidélité des peuples, & les engager dans leur révolte. Ce roman, tout mal imaginé qu'il étoit, trouva créance parmi des gens ſimples, & d'ailleurs affectionnés à Julien. Ils coururent aux armes, & maſſacrerent Lucillien & le tribun Séniauchus. Valentinien qui devoit régner quelques mois après, fut redevable de la vie au ſoin que prit ſon hôte de le cacher. Les bataves ayant bientôt reconnu l'impoſture, rentrerent dans le devoir. Com-

---

confugit, ſans faire mention des bataves. Zoſime les nomme; mais il défigure extrêmement toute cette hiſtoire, & met la ſcene à Sirmium. Au reſte, on voit par la notice de l'empire, qu'il y avoit des bataves à Condren dans la ſeconde Belgique, dont Reims étoit la capitale. *Præfectus Lætorum Batavorum Contraginenſium, Noviomago Belgicæ ſecundæ.*

me

me au refus de Malarich Jovinus avoit gardé le commandement des troupes, il députa les principaux officiers à Jovien pour l'assurer de la soumission de l'armée & de la sienne. Procope & Mémoride que Valentinien accompagnoit annoncerent l'arrivée prochaine de ses députés.

L'empereur, pour récompenser le zele de Valentinien, lui donna la seconde compagnie des écuyers de sa garde, & fit sur le champ partir Arinthée avec une lettre pour Jovinus, par laquelle il confirmoit ce général dans son emploi, lui enjoignant de punir l'auteur de l'imposture, & d'envoyer à la cour, chargés de fers, les principaux chefs de la sédition. Ce fut à la petite ville d'Aspune en Galatie, que les députés de l'armée des Gaules rencontrerent Jovien, qui les ayant écoutés dans une audience publique avec une extrême satisfaction, leur fit des présens, & leur ordonna de retourner incessamment aux fonctions de leur emploi.

Il entra dans Ancyre à la fin du mois de décembre; & le premier jour de janvier 364, il y célébra la solemnité de son consulat. A la place de Varronien son pere, qui mourut consul désigné, il avoit choisi pour collegue le jeune Var-

Amm. ibid. Philostorg. VIII. Zosim. l. II.

ronien son fils. On l'avoit amené d'Illyrie à Ancyre, où l'empereur lui conféra d'abord le titre de *nobilissime* ; titre inventé pour les freres de Constantin, & depuis attribué aux fils des empereurs. Ils ne le quittoient que pour prendre celui de césar. Les autres princes avoient souvent élevé leurs fils au consulat avant le tems marqué par les loix ; mais on n'avoit point encore vu de consul au berceau. Jovien crut devoir à la mémoire de son pere de lui substituer un enfant qui portoit le nom de cet illustre vieillard. Après tout cette dignité, que l'on appelloit toujours le faîte des grandeurs humaines, n'avoit plus de fonctions. Elle servoit uniquement à caractériser les années, & à perpétuer l'image de l'ancien gouvernement. Le jour de la cérémonie, quand on voulut faire entrer le jeune prince dans la chaise curule selon l'usage, il témoigna par des cris opiniâtres une répugnance qui parut de mauvais augure, & que l'on regarda bientôt après comme une espece de pressentiment.

Amm. ibid. Socrat. III. Them. or. X.

D'Ancyre Jovien se rendit à Dadastane, petite ville ou bourgade sur les frontieres de la Galatie & de la Bithynie, mais qui appartenoit à la premiere de ces deux

provinces (1). Là, si nous en croyons Socrate, il reçut les députés du sénat de Constantinople, qui venoient le complimenter sur son consulat. Thémistius chef de la députation, y prononça, selon le même historien, le panégyrique de l'empereur, où néanmoins on remarque tous les caracteres d'un discours prononcé le jour même que Jovien prit possession de la dignité consulaire. Au reste la piece est écrite avec beaucoup d'élégance & de noblesse; mais un peu trop chargée d'allusions sçavantes, comme tout ce qui sort de la plume de Thémistius. On y voit quelques traits de flatterie touchant l'élection de Jovien, & sur la paix faite avec Sapor. L'auteur releve à plus juste titre la protection dont le prince honore les gens de lettres. L'éloge roule principalement sur sa douceur & son équité par rapport aux affaires de religion. Le même orateur lui donne une louange qui vaut seule un panégyrique : c'est que son élévation n'avoit rien changé à sa maniere de traiter avec les hommes. Il n'avoit ni

(1) Dadastane étoit à trente-deux lieues d'Ancyre. Sozomene & M. de Tillemont après lui la placent dans la Bithynie : mais ils se trompent V. *Iter hierosolymit.*

oublié ni méconnu ceux qui avoient été ses égaux. Il n'affectoit point de faire sentir sa supériorité à ceux qui pouvoient lui avoir fait sentir la leur. Ses amis, ses bienfaiteurs ne s'étoient apperçus du changement de sa fortune, que par les effets de sa reconnoissance & de sa libéralité. Il rassembloit à la cour les hommes les plus vertueux de l'empire : il y rappelloit, il attachoit à sa personne ceux que la disgrace ou l'exil avoient éloignés. On voyoit, selon l'expression de Thémistius, veiller à la sûreté de son regne le sage Nestor, le libre & généreux Diomede, le Chrysante de Cyrus, & l'Artabaze de Xerxès. Je soupçonne que Salluste Second est le Nestor ; Valentinien pourroit être le Diomede. Je ne connois pas assez la cour de Jovien pour deviner les deux autres. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les orateurs, à force d'être éloquens & figurés, s'expriment d'une maniere quelquefois énigmatique pour leur siecle, & presque toujours inintelligible pour la postérité.

Les qualités de Jovien reconnues par les payens mêmes, son attention à chercher les gens de mérite, & ce talent qui dans un prince peut tenir lieu de tous les autres talens, celui de connoître les hom-

mes, de les apprécier & de les placer, annonçoient aux romains un ſage gouvernement. Il avoit commis des fautes, & je ne les ai pas diſſimulées. Porté tout-à-coup d'un grade peu éminent à la ſouveraine puiſſance à laquelle il n'avoit jamais aſpiré même en ſonge, ſaiſi d'une eſpece d'éblouiſſement, entraîné par la fatalité des conjonctures, il avoit fait des faux pas dans le terrein du monde le plus difficile & le plus gliſſant. Mais les fautes d'inexpérience & de ſurpriſe tournent ſouvent au profit de ceux qui les commettent, quand ils ont le ſens droit & de bonnes intentions. Jovien étoit jeune: il pouvoit acquérir ce qui lui manquoit. Il falloit qu'Ammien n'en eût pas une idée médiocre, puiſqu'en lui reprochant quelques vices, cet auteur préſume qu'il auroit pu s'en corriger par reſpect pour ſon diadême. On doit tout attendre d'un monarque qui ſe reſpecte juſqu'à trouver dans l'indépendance même, écueil ordinaire de la vertu, des motifs pour devenir vertueux. Le choix que faiſoit Jovien de ſes confidens & de ſes miniſtres, donne ſujet de croire qu'il étoit capable de recevoir des avis; & comme le remarque un des plus grands hommes du ſiecle paſſé, les états ſont ordinairement

mieux gouvernés sous un prince médiocrement habile, qui sçait écouter & suivre les bons conseils, que par un souverain d'un génie supérieur, mais attaché à son sens, & qui se croit infaillible (1).

Les deux capitales, les provinces, les armées avoient reconnu Jovien. L'église alloit jouir d'une paix profonde : l'état uni au dedans espéroit de réparer ses pertes : Jovien sembloit pouvoir se promettre un regne long & glorieux. Constantinople lui préparoit une réception magnifique, & dans l'impatience de le posséder lui-même, le conjuroit de faire toujours prendre les devans au prince son fils. Rome qui se flattoit aussi de voir bientôt l'empereur, frappoit déjà des médailles pour célébrer son arrivée : sa femme alloit à sa rencontre avec la pompe d'une impératrice, lorsque la nuit du 16 au 17 de février il fut trouvé mort dans son lit, après avoir régné seulement sept mois & vingt jours. C'étoit le troisieme empereur que l'on voyoit disparoître en moins de trois ans & demi.

Socrat. ibid.

Banduri.

Zonaras.

(1) Grotius dans son histoire de la guerre des pays-bas, l. VII, sur l'année 1598. *Usu compertum . . . . multa sæpè salubriùs gesta sub principe qui aliorum benè repertis aures & jussa commodaret, quàm cui sapiendi fiducia contumaciam addidisset.*

Amm. Soz. Eust. Philost.

On prétend qu'il fut étouffé par la vapeur du charbon que l'on alluma dans sa chambre pour l'échauffer, & pour en sécher les murailles nouvellement enduites de chaux. Le danger que Julien avoit couru lorsqu'il étoit à Paris, auroit dû mettre en garde contre un pareil accident. D'autres attribuoient sa mort à une indigestion, ou bien à une attaque d'apoplexie. On négligea d'en vérifier la cause ; sans doute parce qu'on la jugea naturelle : mais cette négligence même la fit passer dans l'esprit de bien des gens pour l'effet de la méchanceté des hommes. Ammien disant que sa mort semblable à celle de Scipion Emilien, ne fut non plus suivie d'aucunes recherches, insinue qu'il perdit la vie par quelque attentat secret. S. Chrysostôme dit expressément que Jovien fut empoisonné par ses domestiques. Les eunuques du palais auroient-ils formé d'eux-mêmes le complot de se défaire d'un maître qui paroissoit n'être pas d'humeur à se laisser gouverner : ou furent-ils mis en œuvre par un ambitieux tel que Procope, qui néanmoins ne profita point de ce forfait ? Toujours est-il certain, que les soupçons ne peuvent tomber sur le successeur de Jovien. Ce ne fut qu'après avoir offert

V. vie de Julien ; l. 11.

Chrysost. in ep. ad Philipp.

l'empire à Salluste, né pour le mériter & le refuser constamment; ce ne fut même qu'après avoir jetté les yeux sur divers sujets, entre autres sur Januarius parent de Jovien, que l'armée se détermina tout d'un coup en faveur de Valentinien, qui pour lors se trouvoit absent. Les chrétiens pleurerent amérement Jovien, & crurent que Dieu n'avoit fait que le montrer au monde, parce que le monde n'en étoit pas digne. La preuve que ce n'étoit pas l'esprit de parti qui faisoit couler leurs larmes, c'est le bien que disent de lui les payens. Valentinien & Valens n'empêcherent pas le sénat de Rome de le mettre au nombre des dieux (1). Son corps fut porté à Constantinople dans l'église des saints apôtres, où long-tems depuis on voyoit son tombeau parmi ceux des autres augustes.

Zosim. Amm. Theodor. Eutrop. l. x. Du Cange.

Sa femme lui survécut plusieurs années; exemple aussi mémorable, mais plus encore du néant de ce qu'on appelle grandeur. Elle avoit perdu dans l'espace de quelques mois un beau-pere, un pere, un mari dont elle n'avoit appris l'éléva-

Zonar.

(1) Je crois que c'est le sens de ces paroles d'Eutrope : *benignitate principum qui ei successerunt inter divos relatus est.*

tion que pour ſentir plus douloureuſement ſa perte. Ce qui fait la reſſource des autres meres, mettoit le comble à ſon malheur. Elle avoit un fils ; mais un fils déchu des plus hautes eſpérances, & ſuſpect au gouvernement. L'empire étoit électif, & le jeune Varronien n'ayant point été élu céſar n'avoit aucun droit d'y prétendre. D'ailleurs Jovien n'avoit pas eu le tems de ſe faire grand nombre de créatures. Cependant on craignit que Varronien n'aſpirât tôt ou tard à la place que ſon pere avoit occupée. Il vivoit encore en l'année 380. Une barbare politique lui avoit déjà fait crever un œil ; & ſa mere trembloit toujours pour la vie de ce malheureux enfant, qui n'avoit d'autre crime que d'être fils d'un empereur. Elle étoit ſans doute chrétienne, & jamais perſonne n'eut plus beſoin des ſolides conſolations que le chriſtianiſme ſeul peut donner. Il n'eſt pas ſûr que Jovien lui ait conſervé le titre d'*auguſte*. On n'a trouvé juſqu'à préſent aucune médaille de cette princeſſe, quoique celles de Jovien ne ſoient pas rares. Elle fut miſe après ſa mort dans le tombeau de ſon époux.

DISSERTATION,

Ou l'on examine, s'il faut blâmer Jovien d'avoir fait la paix avec les perses à des conditions désavantageuses, & surtout si ce prince étoit tenu de remplir les conditions du traité.

AMMIEN-MARCELLIN, Eutrope, Festus, Zosime, tous attachés à la religion payenne ; & quelques chrétiens comme
Agath. l. IV. Agathias, & parmi les modernes le sçavant Henri de Valois, blâment la con-
Valesc. ad Amm. duite de Jovien. Ces écrivains l'accusent pour la plupart d'avoir conclu sans né-
Eutrop. l. X. cessité une paix honteuse. Ceux mêmes d'entre eux qui disent, comme fait Eutrope (1), que cette paix étoit nécessaire,

(1) Le passage d'Eutrope mérite d'être rapporté tout entier. *Pacem cum Sapore necessariam quidem sed ignobilem fecit, multatus finibus ac nonnullâ imperii romani parte traditâ : quod ante eum annis mille centum & duobus-de-viginti ferè, ex quo romanum imperium conditum erat, numquam accidit. Quin etiam legiones nostræ ita & apud Caudium per Pontium Telesinum, & in Hispaniâ apud Numantiam, & in Numidiâ sub jugum missæ sunt, ut nihil tamen finium traderetur. Ea pacis conditio*

& que Jovien se trouva forcé de souscrire aux conditions proposées, lui reprochent de les avoir remplies, & de n'avoir pas rompu le traité. Il falloit, disent-ils, imiter les anciens romains, qui regardoient toujours comme nuls les traités désavantageux à la république : témoin celui des fourches caudines, la paix de Numance, & la capitulation d'Albinus avec Jugurtha. Ils ajoutent que la crainte du parjure tant alléguée par Jovien ne fut qu'un prétexte. Comme il prévoyoit que l'inexécution du traité seroit infailliblement suivie d'une nouvelle guerre, qui le retiendroit sur les frontieres de Perse, il appréhenda qu'il n'arrivât en Occident quelque révolution ; & cette crainte plus réelle & mieux fondée que celle dont il faisoit parade, l'emporta sur le bien de l'état, & lui fit tenir un serment qui dans le fonds ne l'obligeoit pas. Voilà donc deux chefs d'accusation contre Jovien. L'un roule sur le traité mê-

non penitùs reprehendenda foret, si fœderis necessitatem, cùm integrum fuit, mutare voluisset : sicut à romanis omnibus his bellis quæ commemoravi factum est. Nam & samnitibus & numidis confestim bella illata sunt : neque pax rata fuit. Sed dum æmulum imperii veretur, intra orientem residens, gloriæ parùm consuluit.

me, l'autre ſur l'exécution du traité.

Je crois avoir mis le lecteur en état de prononcer ſur le premier chef. En effet, ſuppoſé que Jovien, au lieu de s'embarquer dans les longueurs d'une négociation inſidieuſe, ait pu gagner la Corduenne pendant les quatre jours que durerent les conférences, il faut de deux choſes l'une; ou qu'il ait fait la paix ſans une néceſſité abſolue, ou, ce qui revient à peu près au même, qu'il ſe ſoit mis par ſa propre faute dans cette néceſſité. Or Ammien dit formellement, que *ſi l'empereur avoit ſçu démêler les artifices de Sapor, & qu'il eût continué ſa marche, il ſeroit arrivé certainement aux places fortes de la Corduenne*. M. de Tillemont croit répondre à tout, en diſant que les romains avoient à paſſer le Tigre pour ſe rendre dans cette province; mais cet habile critique paie ici tribut à l'humanité. La Corduenne n'étoit point ſéparée de l'Aſſyrie par le Tigre. C'eſt de quoi l'on peut s'aſſurer en ouvrant Xenophon; indépendamment de l'autorité d'Ammien & de celle de Julien même, qui n'avoit pris cette route que parce qu'il n'avoit point de bateaux. Ainſi la fauſſe poſition de la Corduenne eſt l'unique fondement de l'apologie de Jovien ſur le traité qu'il conclut avec Sapor.

V. ci-deſſus, p. c. 52.

Hiſt. des emper. t. IV, p. 582.

On oppose inutilement au témoignage d'Ammien celui d'Eutrope qui servoit aussi dans l'armée, & qui parlant de cette paix dit qu'elle étoit honteuse, mais nécessaire. Car s'il falloit opter entre les sentimens de ces deux auteurs, la présomption seroit toute entiere pour Ammien. Quoique l'abrégé d'histoire romaine qu'Eutrope nous a laissé soit écrit d'une maniere sensée, nous connoissons bien mieux la capacité, la pénétration, le discernement du premier, &, si j'ose m'exprimer ainsi, sa compétence sur la question dont il s'agit. Mais d'ailleurs il n'y a peut-être ici qu'une apparence de contradiction. Eutrope aura considéré cette paix sous un point de vue, & Ammien sous un autre. Elle n'étoit point nécessaire avant les quatre jours que l'on perdit à négocier, au lieu de marcher vers la Corduenne; & pendant ces quatre jours elle le devint sans doute, parce que la famine & le découragement augmentoient d'heure en heure dans le camp des romains. Jovien ne connut pas assez le prix du tems qu'il perdoit. On peut l'excuser jusqu'à certain point; mais, si je ne me trompe, l'équité ne me permet pas de le disculper entiérement sur ce premier chef d'accusation.

Passons maintenant au second, qui concerne l'exécution du traité. La cause de Jovien est infiniment plus favorable à cet égard. Il semble, du moins au premier coup d'œil, que l'on ne peut désapprouver sa conduite sans ériger l'infidélité en maxime d'état, & sans établir que les traités les plus solemnels n'engagent le prince qu'autant qu'ils sont utiles & glorieux au prince même, ou, si l'on veut, à sa nation. Les exemples tirés de l'histoire de la république romaine paroissent n'avoir point ici d'application, & n'ont pu servir de regles à Jovien. Du tems de la république, les traités se faisant sous le bon plaisir du peuple, n'étoient consommés & n'avoient force de loi que par son approbation. Le peuple avoit droit, comme tout autre souverain, de désavouer ses ministres quand ils excédoient leurs pouvoirs. Sur ce principe il cassa toujours, ou, pour mieux dire, il déclara nulles toutes conventions contraires à la majesté de l'empire; les regardant non comme des traités conclus, mais comme des simples projets. Jovien étoit dans un cas très-différent. Il réunissoit en lui seul toute la puissance publique, & n'avoit point de supérieur qui fût en droit de confir-

mer ou d'anéantir ses engagemens. Donc, comme autrefois le peuple romain, lorsqu'il étoit libre & indépendant, se seroit rendu coupable de parjure en rompant un traité de paix qu'il avoit ratifié ; de même Jovien ne pouvoit garder Nisibe & les provinces cédées, sans violer la loi du serment.

Si l'on doute que les empereurs pussent céder quelque portion du domaine de l'empire, on peut se convaincre par divers exemples qu'ils avoient ce pouvoir, & qu'ils en ont fait usage. Adrien abandonna (1) toutes les conquêtes de Trajan en Orient. Il pensa même abandonner la Dacie, autre conquête de Trajan au-delà du Danube. Ce qu'Adrien eut envie de faire, Aurélien l'exécuta cent cinquante ans après. Désespérant de conserver cette vaste province entamée de tous côtés par les barbares, il en retira les habitans, &

Spartian. in vitâ Adriani. Eutrop. VIII. Sext. Ruf. &c. August. de civit. Dei, l. IV. Eutrop. IX. Lact. de morte. persec. &c. Procop. de bello persico. l. 1.

(1) L'Arménie, la Mésopotamie & l'Assyrie. A ce sujet S. Augustin raille assez agréablement les payens, en disant que le dieu Terme, qui n'avoit pas voulu reculer pour Jupiter même, avoit été contraint de céder à la volonté d'Adrien : *ut deus ille Terminus qui romanos terminos secundùm istos tuebatur, & per illud pulcherrimum auspicium loco non cesserat Jovi, plus Adrianum regem hominum quàm regem deorum timuisse videatur.*

les établit en-deçà du Danube. Dioclétien céda, selon Procope, sept journées de pays le long du Nil, à des peuples que cet historien appelle nobatès, à la charge de garantir l'Égypte des incursions des blemmyes & d'autres barbares. Il semble résulter de ces faits, que Jovien cédant Nisibe & les provinces transtigritaines, ne fit rien qui ne fût autorisé par les exemples de ses prédécesseurs. L'exactitude religieuse avec laquelle il effectua sa promesse, mérite d'autant plus de louanges, que les princes ne sont pas toujours esclaves de leurs sermens. Voilà sur quoi se fondent les apologistes de Jovien, & l'on ne peut nier que leurs raisons ne soient frappantes. Mais pour juger si elles sont absolument décisives, il faudroit examiner si les empereurs romains possédoient l'empire seulement à titre d'usufruit, ou s'ils le possédoient en pleine propriété.

Grotius de Jure belli & pacis, l. 1, c. 3. Puffend. de jure nat. & gent. l. 1, sect. 3. Voyez aussi les notes de Barbeyrac.

Les auteurs qui traitent du droit public conviennent que le monarque propriétaire peut aliéner ses états; mais en même tems ils posent comme un principe incontestable, que le monarque usufruitier ne sçauroit aliéner la moindre partie des siens; si ce n'est du consentement de la nation, & sur-tout des peuples qui ha-

bitent les villes & les provinces dont le monarque veut se dessaisir. Supposé que ce monarque fût contraint de faire la paix avec l'ennemi à condition de lui céder quelque province, & que le corps de la nation consentît à ce démembrement; néanmoins si les peuples de la province cédée refusoient de subir un joug étranger, le souverain ne pourroit légitimement les forcer de s'y soumettre. Il ne pourroit non plus sans injustice les transplanter malgré eux dans une autre contrée de sa domination, pour livrer le pays vuide d'habitans. Tout ce qu'il pourroit faire, ce seroit de les abandonner à eux-mêmes, & de leur laisser la liberté ou de se défendre, ou de pourvoir, comme ils le jugeroient convenable à leur propre conservation. Ces principes sont incontestables, & font partie du droit public même dans les états héréditaires & successifs, tels que le royaume de France. Ce fut en vertu de ces précieuses maximes, que François I se dispensa de ratifier le traité de Madrid, par lequel il avoit promis de céder la Bourgogne. Sommé de tenir sa parole, il répondit: *Qu'il étoit besoin qu'il sçût premiérement l'intention de ses sujets de Bourgogne* (1). *Mémoires du Bellay, l. 3.*

(1) Il ajouta, suivant les autres historiens,

parce qu'il ne les pouvoit aliéner sans leur consentement ; & que de brief il feroit as-

---

qu'il avoit fait une démarche au dessus du pouvoir d'un roi de France : qu'on devoit tâcher d'obtenir le consentement des bourguignons & de ses autres sujets. Les états de Bourgogne de leur côté firent des remontrances à ce prince, & lui déclarerent qu'ils ne souffriroient point qu'on les mît sous une domination étrangere, & que si on les abandonnoit aux ennemis de la France, ils tâcheroient de se défendre eux-mêmes : qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'exécuter le traité de Madrid, parce que selon les loix fondamentales du royaume, les rois ne peuvent rien aliéner de ce qui appartient à la couronne ; & qu'ainsi le roi ayant reçu de ses prédécesseurs la monarchie entiere, il devoit la laisser entiere à ses successeurs.

« Les parlemens & les états particuliers, non » seulement du duché de Bourgogne, mais de » tout le royaume s'opposerent à l'exécution de » cet article (du traité de Madrid), & le roi en » l'assemblée générale de tous les parlemens de » France, tenue le 16 décembre 1527, déclara » qu'il aimoit mieux endurer une longue & fâ- » cheuse prison, que de consentir en liberté à un » démembrement si important à sa couronne, &c. » L'arrêt qui intervint en cette célebre assemblée » porte, que le traité étoit injuste & extorqué » par force. Les raisons de cet arrêt furent dé- » duites quatre jours après en plein parlement en » autre assemblée qu'y fit faire le roi pour aviser » à ses affaires le 20 décembre 1527. » Du Puy *touchant les droits du roi très-chrétien*, p. 482. Dans cette séance le premier président de Selve dit

sembler les états du pays pour sçavoir leur volonté.

On ne sçauroit donc regarder comme valide la cession faite par Jovien, à moins qu'il ne fût propriétaire de l'empire, & maître d'en disposer comme de son patrimoine. Qu'avant lui quelques empereurs aient abandonné ou cédé diverses contrées, ces exemples ne prouvent point que l'empire fût patrimonial. En effet outre que les empereurs excédoient souvent leur pouvoir, & que ce qu'ils faisoient n'étoit pas une regle infaillible pour décider ce qu'ils avoient droit de faire; des monarques consommés dans la politique, un Adrien, un Aurélien, un Dioclétien sur-tout, le plus habile des empereurs après Auguste, n'avoient pas assurément pris le parti de resserrer les

---

entr'autres choses: » Davantage ledit seigneur ne » le pourroit faire (céder la Bourgogne) : car il » est tenu d'entretenir les droits de la couronne; » laquelle est à lui & à son peuple, & sujets com- » muns : à lui comme chef, & aux peuples & » sujets comme membres; & est un mariage fait » avec ledit seigneur : & le droit de ce mariage, » que ledit seigneur est tenu d'entretenir & con- » server les droits de sa couronne, &c. » *Registres du parlement ; lit de justice tenu le 20 décembre 1527.*

frontieres de l'empire, ſans être déterminés par des raiſons dont la force ſe fit ſentir à tous les membres de l'état. D'ailleurs nous ne voyons point que la conduite de ces princes ait excité de murmures dans le tems, ou leur ait attiré le moindre blâme. Ils n'agiſſoient ſans doute qu'avec le conſentement exprès ou tacite, mais très-réel de tous leurs ſujets, entre autres de ceux qui ſe trouvoient d'une façon particuliere intéreſſés à ces changemens. On ne doit donc point conclure des faits allégués, que les empereurs fuſſent propriétaires de l'empire.

Si l'on dit qu'ils en diſpoſoient à leur gré, tantôt en ſe déſignant des ſucceſſeurs; il eſt aiſé de répondre qu'ils n'en diſpoſoient qu'avec l'agrément du ſénat & des armées (1). Quand ils avoient jetté les yeux ſur quelqu'un, ſoit pour l'aſſocier à la ſouveraineté, ſoit pour la lui aſſurer après leur mort, il falloit encore que le ſénat au nom du peuple romain, lui conférât les titres qui marquoient ou la poſſeſſion actuelle de la puiſſance ſu-

(1) On trouvera cette matiere & toutes ſes dépendances examinées avec ſoin dans une ſuite de diſſertations, qui paroîtront dans les mémoires de l'académie des inſcriptions & belles-lettres.

prême, ou la destination à cette puissance; & ce qui se faisoit alors, loin de passer pour une simple cérémonie, étoit regardé par les empereurs mêmes comme une élection, ou, si l'on veut, comme une confirmation nécessaire. Ainsi l'empire étant électif ne pouvoit être patrimonial. Et comment se figurer que les empereurs fussent propriétaires, si l'on fait réflexion que le pouvoir impérial n'étoit que celui des magistratures*, & des emplois de l'ancienne république accumulés sur la tête d'Auguste & sur celle de ses successeurs? Aucune de ces charges, pas même la dictature qu'Auguste refusa toujours, ne donnoit droit d'aliéner la moindre portion de l'empire.

On objecteroit en vain que le peuple avoit mis Auguste au dessus de toutes loix, & s'étoit dessaisi entre ses mains de la souveraineté. Car, sans examiner ici ce qu'il faut croire de ce transport, la propriété ne suit point nécessairement du despotisme le plus absolu. Tout le monde sçait que le *grand seigneur* n'est que simple usufruitier de ses états. Donc lorsqu'un peuple se soumet à la domination d'un souverain qu'il choisit, cela seul n'emporte point la concession d'un plein droit de propriété. Une concession si singuliere, si bizarre, si contraire à la na-

Voyez les notes de Barbeyrac sur Grotius.

ture ne peut être ni sous-entendue ni
sumée : la clause la plus précise & les
mes les plus énergiques suffiroient à
ne pour l'établir. En un mot le sou
rain, soit héréditaire, soit électif, ne p
être propriétaire que par une concess
formelle de la nation, ou par le droit
conquête. Or jamais le peuple rom
n'avoit fait cette concession; & s'il s'ét
démis de la puissance souveraine en
veur d'Auguste, cette démission mêt
est une preuve qu'Auguste n'avoit poi
régné par droit de conquête, mais
vertu d'un choix volontaire du peup
romain.

Les empereurs n'avoient donc le pou
voir ni d'aliéner, ni de démembrer l'em
pire. Par conséquent le traité de Jovie
avec Sapor étoit nul par lui-même. A
lieu de le ratifier, Jovien pouvoit & d
...it faire réclamer le sénat de Rome
...i de Constantinople, écouter les just
...amations des habitans de Nisibe,
moins ne pas ôter à ces malheureu
liberté de se défendre. Mais les prin-
...ipes du droit public n'étoient point alors
éclaircis ; & Jovien qui ne fut jamais que
soldat, les avoit moins étudiés que per-
sonne. Les principes généraux sur l'obli-
gation du serment, combinés avec l'idée
vague du pouvoir sans bornes que do-

puis long-tems à la cour & dans les armées on attribuoit aux empereurs, produisirent dans une ame religieuse l'effet qu'ils devoient naturellement y produire. Jovien crut n'avoir promis que ce qu'il avoit droit de promettre, & conséquemment il se crut obligé de tenir tout ce qu'il avoit promis.

Je ne disconviendrai pas que la crainte d'un concurrent ne soit venue à l'appui de celle du parjure, & n'ait fortifié les scrupules de Jovien, peut-être même sans qu'il s'en apperçût. En m[illegible] de cas de conscience l'intérêt pers[illegible] quelquefois une influence imp[illegible] sur la décision. Mais à consid[illegible] choses d'un certain côté, les i[illegible] pouvoient ici paroître liés [illegible] prince. L'e[illegible] épuisé de [illegible] gnée qu'il [illegible] soufferte de[illegible] paravant à [illegible] de Mur[illegible] laquelle, [illegible] de Cons[illegible] de celui d[illegible], il re[illegible] quelques hi[illegible] cinquant[illegible] mille homme[illegible] place, l'[illegible]

(1) Cette bataill[illegible] 28 de [illegible] bre dans la plaine d[illegible] à présent le pont d'[illegible]we. [illegible] *[illegible]es romani imperii vire[illegible] sunt ad quælibet bella e[illegible] triumphorum possent secur[illegible]*

ture ne peut être ni ſous-entendue ni préſumée : la clauſe la plus préciſe & les termes les plus énergiques ſuffiroient à peine pour l'établir. En un mot le ſouverain, ſoit héréditaire, ſoit électif, ne peut être propriétaire que par une conceſſion formelle de la nation, ou par le droit de conquête. Or jamais le peuple romain n'avoit fait cette conceſſion; & s'il s'étoit démis de la puiſſance ſouveraine en faveur d'Auguſte, cette démiſſion même eſt une preuve qu'Auguſte n'avoit point régné par droit de conquête, mais en vertu d'un choix volontaire du peuple romain.

Les empereurs n'avoient donc le pouvoir ni d'aliéner, ni de démembrer l'empire. Par conſéquent le traité de Jovien avec Sapor étoit nul par lui-même. Au lieu de le ratifier, Jovien pouvoit & devoit faire réclamer le ſénat de Rome & celui de Conſtantinople, écouter les juſtes réclamations des habitans de Niſibe, & du moins ne pas ôter à ces malheureux la liberté de ſe défendre. Mais les principes du droit public n'étoient point alors éclaircis; & Jovien qui ne fut jamais que ſoldat, les avoit moins étudiés que perſonne. Les principes généraux ſur l'obligation du ſerment, combinés avec l'idée vague du pouvoir ſans bornes que de-

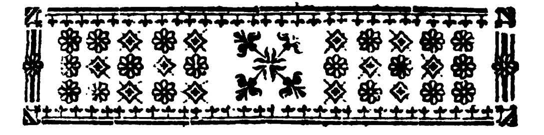
puis long-tems à la cour & dans les armées on attribuoit aux empereurs, produisirent dans une ame religieuse l'effet qu'ils devoient naturellement y produire. Jovien crut n'avoir promis que ce qu'il avoit droit de promettre, & conséquemment il se crut obligé de tenir tout ce qu'il avoit promis.

Je ne disconviendrai pas que la crainte d'un concurrent ne soit venue à l'appui de celle du parjure, & n'ait fortifié les scrupules de Jovien, peut-être même sans qu'il s'en apperçût. En matiere de cas de conscience l'intérêt personnel a quelquefois une influence imperceptible sur la décision. Mais à considérer les choses d'un certain côté, les intérêts de l'état pouvoient ici paroître liés avec ceux du prince. L'empire épuisé de l'horrible saignée qu'il avoit soufferte douze ans auparavant à la journée de Murse (1), dans laquelle, soit du côté de Constance, soit de celui de Magnence, il resta, selon quelques historiens, cinquante-quatre mille hommes sur la place, l'empire,

(1) Cette bataille fut donnée le 28 de septembre dans la plaine de Murse en Pannonie, où est à présent le pont d'Essek sur la Drawe. *Ingentes romani imperii vires eâ dimicatione consumptæ sunt ad quælibet bella externa idoneæ, quæ multùm triumphorum possent securitatisque conferre.* Eutrop.

dis-je, n'avoit plus qu'un souffle de vie; & se soutenoit moins par des forces effectives que par son ancienne réputation. Une nouvelle guerre civile pouvoit lui donner le coup de la mort. Le parti d'accorder aux habitans de Nisibe la permission de fermer leurs portes au roi de Perse, & de se défendre eux-mêmes, avoit aussi ses inconvéniens. C'étoit sur la foi du passé, qui n'est pas toujours un sûr garant de l'avenir, abandonner à leur courage, ou plutôt à leur désespoir plusieurs milliers de braves citoyens, qui ne pouvoient attendre aucun quartier de Sapor, s'il se rendoit maître de la place: & ce monarque outré de l'infraction de la paix n'eût pas borné ses prétentions aux cinq provinces cédées par le traité. Ainsi qualifier d'hypocrisie le respect que Jovien témoigna pour le serment, avancer que les raisons subsidiaires qui purent le confirmer dans la résolution d'être fidele à sa parole, ne furent que des vues d'intérêt auxquelles il sacrifia le bien public, c'est deviner; c'est s'ériger en scrutateur des cœurs d'une maniere trop odieuse. La plus grande faute de ce prince, est d'avoir osé prendre en main le gouvernail de l'empire, dans les circonstances capables de faire trembler le pilote le plus expérimenté.

LES CÉSARS
DE
L'EMPEREUR
JULIEN.



LES CÉSARS (1)

DE L'EMPEREUR JULIEN.

JULIEN. Ami nous sommes aux saturnales. Vous sçavez que l'ancien usage est de célébrer la fête par quelques plaisanteries; mais comme je n'en sçais pas faire de bonnes, je m'étudie du moins à n'en pas

(1) Dans la préface on a parlé suffisamment de cette satyre. Julien la composa depuis qu'il fut empereur. Je dirois que l'ami avec lequel il s'entretient, est ou Salluste Second ou Salluste préfet des Gaules, si la satyre des Césars étoit la même que l'ouvrage intitulé *les saturnales*; car il paroît dire lui-même (*orat.* IV.) qu'il l'avoit adressé à Salluste. Mais un passage des *saturnales* rapporté par Suidas, & qui ne se trouve point dans les Césars, ne permet pas de douter que ce ne fussent deux ouvrages différens. Il est inutile d'avertir

faire de mauvaises. L'AMI. Quoi, César, est-ce qu'on regarde comme une étude ce qui ne doit être qu'un délassement de l'esprit? JULIEN. Si c'est un jeu pour les autres, ce n'en est pas un pour moi: je n'ai point le talent de divertir par des railleries délicates, ni de travestir un auteur: je n'entends rien à inventer un bon conte. Cependant pour satisfaire à ce que la fête exige; si je vous disois une fable qui vous intéressera peut-être, seriez-vous d'humeur à vous en contenter? L'AMI. De tout mon cœur: je ne méprise pas toutes les fables: je les estime lorsqu'elles sont instructives, & suis en cela d'accord avec vous, & avec Platon notre auteur favori, qui fait entrer les fictions dans les sujets les plus sérieux. JULIEN. Vous avez raison. L'AMI. Mais de quelle espece est la fable que vous me promettez? JULIEN. Elle ne sera point à l'antique, ni dans le goût d'Esope; je la tiens de Mercure: au reste vous jugerez en l'écoutant, si c'est un pur jeu d'es-

---

que le mot de *César* signifie ici empereur. Depuis même que l'on eut approprié ce nom à une nouvelle dignité, les augustes le portoient toujours; quoique ceux qui n'étoient que Césars ne portassent point le nom d'empereurs ni d'augustes.

prit, ou bien un mélange de fiction & de vérité. L'AMI. Voilà, ce me semble, un préambule assez long pour une fable, & même en cas de besoin pour une harangue. Voyons, je vous prie, de quoi il s'agit. JULIEN. Très-volontiers.

Aux saturnales Romulus fit un festin, auquel il invita tous les dieux. Il voulut aussi régaler les Césars. Les lits des immortels furent préparés au plus haut du ciel,

Sur l'Olympe, des dieux immobile séjour.

Quirinus, car c'est ainsi qu'il faut nommer Romulus, pour obéir aux oracles, y est, dit-on, monté en suivant les traces d'Hercule. Ce lieu destiné au festin des Césars étoit au dessous de la lune, dans la région supérieure de l'air. La légereté des corps dont ils sont revêtus, & le mouvement circulaire de cette planete les y soutenoient. On distinguoit quatre lits d'une magnificence proportionnée à la dignité des dieux du premier rang qui les occupoient. Celui de Saturne étoit d'une ébene dont la noirceur jettoit une lumiere toute divine, éblouissante comme celle du soleil : les yeux ne la pouvoient supporter. Celui de Jupiter avoit trop d'éclat pour n'être que d'argent ; mais

on jugeoit à sa blancheur qu'il n'étoit pas d'or. Mercure, quoiqu'il eût consulté les experts, ne sçut me dire si c'étoit une composition d'or & d'argent, ou bien quelque autre métal.

Auprès d'eux on voyoit la mere & la fille sur des trônes d'or. Junon à côté de Jupiter, Rhea proche de Saturne. Mercure ne me dépeignit point la beauté des dieux : il me dit qu'elle ne pouvoit être apperçue que des yeux de l'esprit, & qu'il étoit impossible de la décrire ni de l'imaginer. Ainsi l'éloquence la plus sublime demeurera toujours infiniment au dessous.

Les autres dieux avoient leur lit ou leur trône. Il n'y eut entre eux nulle dispute pour le rang : la qualité & l'ancienneté le reglent ; & comme l'a bien dit Homere, à qui les Muses l'avoient sans doute révélé, chacun a sa place fixe que personne ne lui peut ôter. Aussi lorsqu'ils se levent à l'arrivée de leur pere & de leur roi, les rangs ne sont point confondus : chacun reconnoît sa place.

Lors donc que tous les dieux se furent assis en cercle, Silene à titre de nourricier & de gouverneur prit sa place auprès de Bacchus. La jeunesse & la beauté brilloient sur le visage de ce fils de Ju-

piter ; il étoit auprès de son pere. Silene paroissoit passionné pour son éleve ; & quoique le jeune dieu ait assez de bonne humeur pour en inspirer, le vieillard tâchoit encore de l'augmenter par ses propos enjoués.

Dès que la table des Césars fut servie, Jules César entra le premier : il paroissoit d'humeur à disputer l'empire à Jupiter même. Sitôt que Silene l'eut regardé, Jupiter, dit-il, voilà un homme qui pourroit bien penser à vous détrôner. Il aime à être le maître : prenez-y garde ; car il est, comme vous voyez, de mine & de taille à le devenir. S'il ne me ressemble pas en tout (1), au moins sa tête est semblable à la mienne. Pendant que Silene parloit de la sorte, sans que les dieux y fissent grande attention, Octa-

(1) Il faut se souvenir qu'on représentoit Silene de fort petite taille, camus, avec de grandes oreilles & un gros ventre. César au contraire étoit grand, bien fait, & d'une taille dégagée. Son nez aquilin, ses yeux perçans & son air noble sembloient annoncer le maître du monde. Mais il étoit chauve comme Silene, & si peiné de l'être, que de toutes les prérogatives qui lui furent prodiguées par le sénat & le peuple romain, aucune, dit-on, ne lui fit plus de plaisir que celle de porter toujours une couronne de laurier.

vien se présenta. A voir les couleurs se succéder sur son visage (1), vous l'eussiez pris pour un vrai caméléon. Pâle d'abord, ensuite rouge, puis noir, brun, sombre; enfin il prenoit un air serein & gracieux. Il se piquoit d'avoir les yeux brillans comme le soleil (2), & ne pouvoit souffrir qu'on le regardât fixement. Sans mentir, s'écria Silene, voilà un animal bien changeant : veut-il nous jouer quelque mauvais tour? Treve de badinerie, dit Apollon à Silene : je vais le mettre

(1) Ceci désigne les formes diverses que sçut prendre la politique d'Auguste selon les tems; la souplesse avec laquelle il rampa d'abord devant le parti républicain; sa cruauté dans la proscription, &c. sa conduite assez mêlée de bien & de mal jusqu'à ce qu'il eût détruit les triumvirs ses collegues; enfin la douceur & l'équité de son gouvernement lorsqu'il fut le maître absolu. Le jour de sa mort il demandoit à ses amis s'il avoit bien joué son rôle dans le monde : *ecquid iis videretur mimum vitæ commodè transegisse.* On pouvoit lui répondre, que l'acteur avoit été inimitable, & qu'on auroit dû applaudir à la piece sans restriction, si le commencement en avoit été moins tragique.

(2) On trouve dans Suétone ces particularités. *Oculos habuit claros ac nitidos quibus etiam existimari volebat inesse quiddam divini vigoris; gaudebatque si quis sibi acriùs contuenti quasi ad fulgorem solis oculos submitteret.* Suet. Aug. c. 79.

entre les mains de Zenon : en moins de rien il m'en fera un prince ſans défaut. Puis s'adreſſant à ce philoſophe il dit : Zenon, prends ſoin de mon éleve (1). Zenon obéit, & lui prononça tout bas à l'oreille quelques mots de philoſophie. Cette magie opéra, & fit d'Octavien un homme ſage & modéré.

Après lui entra Tibere avec un air grave, mais fier & terrible : ſa phyſionomie annonçoit un homme de tête, & l'on voyoit dans ſes yeux je ne ſçais quoi de martial. Mais lorſqu'il ſe tourna pour s'aſſeoir, on vit ſur ſon dos une infinité de cicatrices, de brûlures, de coups, & une eſpece de lepre, à laquelle il ſembloit qu'on eût appliqué le feu ; veſtiges honteux de ſon intempérance & de ſes autres excès. Alors Silene prit ſon ſérieux, & dit :

Vous me ſemblez, (2) ſeigneur, autre qu'auparavant.

---

(1) On prétend que le commerce des philoſophes, en particulier celui d'Athénodore ſtoïcien, contribua beaucoup à corriger Auguſte de ſes défauts. Nous parlerons d'Athénodore dans la ſuite de ces remarques. Obſervons en paſſant que Julien place les philoſophes dans le ciel, à l'exception ſans doute d'Epicure & de Pyrrhon, dont il déteſtoit la doctrine.

(2) Ἀλλοῖος μοι, ξεῖνε, φάνης νέον ἢ τὸ πάροιθεν.

Comment, lui dit Bacchus ? te voilà devenu bien grave, mon petit papa. C'est, répondit-il, que ce vieux satyre m'a frappé l'imagination, & m'a fait citer Homere sans y penser. Il pourroit bien te tirer les oreilles, ajouta Bacchus, comme il fit, dit-on, à je ne sçais quel grammairien (1). Il fera mieux de s'en aller dans sa petite île, reprit Silene qui

---

C'est ce que dit dans le XVI livre de l'Odyssée Télémaque à son pere Ulysse, qu'il ne connoît pas encore, & dans l'extérieur duquel Minerve vient d'opérer une métamorphose. Je n'ai pu conserver dans une traduction françoise l'équivoque du mot πάροιθεν, qui signifie *auparavant* & *par-devant*.

(1) Ce fait n'est pas connu. Mais nous sçavons que Tibere avoit à sa table des gens de lettres (ils étoient en ce tems-là compris sous le nom de grammairiens) qu'il se faisoit un plaisir d'embarrasser par des questions frivoles & bizarres. Il leur demandoit par exemple, comment s'appelloit la mere d'Hécube : quel nom portoit Achille lorsqu'il étoit à la cour de Lycomede : ce que chantoient les sirenes, &c. Ceux qui avoient le malheur de déplaire à ce tyran, n'en étoient pas toujours quittes à si bon marché que celui dont parle Julien. Comme les questions de Tibere étoient souvent relatives à ses lectures, le grammairien Séleucus avoit soin de s'informer quels livres lisoit l'empereur. Tibere en étant averti ne se contenta pas de le chasser du palais, il le força de se donner la mort. *Suet. Tib.* 70 & 56.

désignoit Caprées, confiner le chagrin qui le dévore, & faire déchirer le visage d'un misérable pêcheur (1).

Tandis qu'ils badinoient ainsi, l'on vit s'avancer un monstre farouche (2). Tous les dieux détournerent leurs regards. Ensuite Némésis le livra aux furies vengeresses, qui le précipiterent dans le Tartare, sans donner à Silene le tems d'en rien dire : mais il se dédommagea sur Claude ; car à son arrivée il le régala du commencement du rôle de Démosthene dans les chevaliers d'Aristophane (3).

---

(1) Peu de jours après que Tibere se fut retiré dans l'île de Caprées, un pêcheur au travers des rochers vint lui présenter un barbeau d'une grandeur extraordinaire. Tibere qui croyoit être inaccessible dans cette retraite, fut épouvanté de la hardiesse de ce pêcheur, & lui fit frotter le visage avec son poisson. Comme ce pauvre homme s'applaudissoit de n'avoir pas présenté un crâbe monstrueux qu'il avoit pris, Tibere commanda qu'on lui déchirât le visage avec ce crâbe. *Suet. Tib. c. 6.*

(2) Caligula.

(3) Dans la premiere scene de cette comédie, dont l'objet est de perdre dans l'esprit du peuple un nommé Cléon, qui s'étoit emparé de toute sa confiance, Démosthene & Nicias, généraux athéniens, se plaignent amérement de la tyrannie que ce nouveau venu exerce dans sa maison, c'est-à-dire, dans l'état, sur les autres esclaves, c'est-à-

Ensuite regardant Quirinus : il lui dit : peux-tu maltraiter à ce point un de tes

---

dire, sur ceux qui ont part au gouvernement. *Hélas! hélas!* s'écrie Démosthene, *que nous sommes à plaindre! Que les justes dieux confondent ce scélérat de paphlagonien, lui & ses projets. Cet esclave nouvellement acheté, depuis qu'il s'est introduit dans la maison, ne cesse de rouer de coups les domestiques.* Chez les grecs *paphlagonien* étoit une injure; il signifioit un barbare, un stupide, un bredouilleur. Il convenoit en tout sens à l'empereur Claude, qui naquit dans les Gaules, qui avec assez d'érudition & quelque esprit, ne raisonnoit point quand il avoit peur, & eut peur pendant toute sa vie, même sur le trône; ne vit, ne pensa, ne voulut jamais que par emprunt, & dont les paroles étoient si mal articulées, qu'il étoit presque impossible de l'entendre. Mais le paphlagonien d'Aristophane maltraitoit les esclaves; & c'étoient les esclaves qui dominoient & maltraitoient le paphlagonien de Silene. Claude fut toujours le valet de ses affranchis. Il ne sçavoit que s'en plaindre, & s'en plaignoit même dans le sénat. Il y disoit un jour en parlant d'une certaine affranchie de sa mere : « Elle m'a toujours regardé comme patron. Je le » dis à sa louange, ajouta-t-il, parce que j'ai en» core dans ma maison des gens qui ne me font » pas cet honneur ». *Hoc ideò dixi, quòd quidam sunt adhuc in domo meâ qui me patronum non putant. Suet. Claud. c. 39.* Le mêlange de vérités & de contre-vérités, que présentent les vers d'Aristophane appliqués à Claude, met, si je ne me trompe, plus de sel dans la plaisanterie de Silene. M. Spanheim ne l'a entendue qu'a demie.

descendans ? Tu l'invites sans ses affranchis Narcisse & Pallas : c'est se moquer. Envoie-les chercher promptement, & si tu m'en crois, sa femme Messaline avec eux. Le pauvre homme quand il ne les a pas, n'est qu'un vrai garde de tragédie, un corps sans ame, ou peu s'en faut.

Silene parloit encore lorsque Néron entra, la couronne de laurier sur la tête, & la guittare à la main. Silene jetta les yeux sur Apollon, & lui dit : en voici un qui t'a pris pour modele : il s'efforce de te ressembler. Oh ! répondit le dieu, je vais bien lui ôter cette couronne : il ne m'imite pas en tout, & dans ce qu'il copie c'est un mauvais singe. Aussi-tôt sa couronne lui fut arrachée, & ce tyran tomba dans le Cocyte, qui l'engloutit.

Après lui accoururent en foule gens de toute espece, les Vindex (1), les

(1) C. Julius Vendex, gouverneur de la Gaule celtique, descendu des anciens rois d'Aquitaine, fut le premier qui se souleva contre Néron. Virginius Rufus gouverneur de la haute Germanie marcha contre Vindex ; mais les deux généraux eurent ensemble une conférence, dans laquelle ils s'accorderent contre le tyran : ce qui n'empêcha pas les deux armées d'en venir aux mains, malgré Virginius & Vindex qui ne purent les retenir. Celui-ci fut défait, & se tua de désespoir. Julien

Galba, les Othons, les Vitellius; & Silene dit aux dieux: où avez-vous trouvé ce peuple de monarques? Graces à vous la fumée nous étouffe: ces boute-feux n'épargnent pas même les temples (1). Jupiter regarda Sérapis, & lui montrant Vespasien: mon frere, dit-il, sans perdre de tems, envoyez-nous d'Egypte ce bon ménager (2) pour éteindre le feu. Dites à son fils aîné qu'il s'aille réjouir (3) avec

---

a cru qu'il voulut se faire empereur. Cependant il avoit écrit à Galba pour lui offrir ses forces & son obéissance, en cas que ce dernier voulût accepter l'empire.

(1) On n'épargna ni le profane ni le sacré dans les guerres civiles qui suivirent la mort de Néron. Au sac de Crémone on brûla les temples mêmes. Silene a principalement en vue le capitole qui fut réduit en cendres.

(2) Julien (*orat.* IV) dit que Sérapis est le même que Pluton, & donne à celui-ci des fonctions fort différentes de celles que lui attribuent les poëtès. Ici Jupiter s'adresse à Sérapis, parce que Vespasien fut d'abord reconnu par les légions qui étoient en Egypte, & proclamé dans Alexandrie le premier de Juillet *69*. Les années de son regne se compterent de ce jour. D'ailleurs on prétendoit que ce prince avoit reçu diverses marques éclatantes de la protection de Sérapis. *Tacit. hist.* IV, 81.

(3) Μετὰ τῆς Ἀφροδίτης τῆς πανδήμου, *cum Venere publicâ.* Les mœurs de Titus n'étoient rien moins qu'irreprochables avant qu'il fût empereur. *Voyez Suet. Tit. c. 7.* Sa passion pour Bérénice avoit fait

les courtisanes; mais faites enchaîner le

---

un éclat très-scandaleux. La tragédie de Racine a depuis long-tems accoutumé les françois à la regarder comme une princesse vertueuse & digne de monter sur le trône des Césars. Les grands poëtes décident quelquefois injustement des réputations Virgile & Racine ont fait de deux reines célebres ce qu'elles n'étoient pas. La sagesse de Bérénice fut toujours au moins très-équivoque. Elle demeura veuve fort jeune; & son zele pour la religion juive qu'elle professoit, n'empêcha pas qu'on ne l'accusât d'avoir plus que de l'amitié pour son frere Hérode Agrippa. Voulant faire cesser un bruit si préjudiciable à son honneur, elle épousa Polémon, roi de Cilicie, après l'avoir obligé d'embrasser le judaïsme; mais elle ne vécut pas long-tems avec lui, & le quitta, dit-on, par libertinage. Ce détail emprunté de Joseph me porte à croire, que c'est elle principalement que Silene désigne sous le nom de *Venus publica.* Si le trait paroît un peu fort, il faut se souvenir que ceux de la satyre en général, & de celle-ci en particulier ne sont pas toujours mesurés. Julien est-il excusable, par exemple, de ne rien dire des bonnes qualités de Titus, & de le caractériser uniquement par un vice qui devoit à peine entrer dans son portrait, même pour y servir d'ombre, puisqu'il ne l'eût plus depuis qu'il fut empereur? *Illi ea fama pro bono cessit*, dit Suetone, *conversaque est in maximas laudes, neque ullo vitio reperto & contra virtutibus summis . . . . Berenicem statim ab urbe dimisit invitus invitam.* Tout ce que l'on peut dire à la décharge de Julien, c'est que le regne de Titus a duré si peu, que l'on n'oseroit assurer

cadet (1) proche de Phalaris. Un vieillard (2) qui parut ensuite attira tous les regards par sa beauté ; car les graces brillent quelquefois parmi les rides & les cheveux blancs. Silene fut charmé de son affabilité & de sa justice dans l'administration des affaires, & demeura dans le silence. Hé bien ! Silene, lui dit Mercure, as-tu quelque chose à nous dire ? Oui, par Jupiter, répondit-il, j'ai à me plaindre de vous tous tant que vous êtes. Vous laissez quinze ans sur le trône un monstre altéré de sang, & celui-ci regne à peine un an entier : cela est un peu bizarre. Attendez, lui dit Jupiter : il va être suivi d'une foule de princes vertueux.

Trajan entra dans le moment chargé des dépouilles des getes (3) & des par-

---

que ses mœurs fussent véritablement changées. C'étoit apparemment l'idée du poëte Ausone, lorsqu'il le trouvoit heureux de n'avoir pas régné long-tems : FELIX BREVITATE REGENDI.

(1) Il s'agit de Domitien, dont les cruautés sont connues.

(2) Nerva qui étoit âgé de soixante-trois ans au moins, lorsqu'il fut élevé à l'empire.

(3) Quoique le nom de getes se donnât plus particuliérement aux peuples d'au-delà du Danube, qui sont voisins des embouchures de ce fleuve, les grecs ne laissoient pas de nommer ainsi les daces, c'est-à-dire, les transilvains, les vala-

thes. Silene ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il dit assez bas pour faire semblant de ne vouloir pas être entendu, mais assez haut pour l'être : le seigneur Jupiter n'a maintenant qu'à veiller sur celui qui nous verse à boire. Après Trajan vint un homme fier, à barbe longue (1) & vénérable :

---

ques & les moldaves. Trajan les assujettit. Sous son regne la puissance des romains fut au plus haut degré où jamais elle soit parvenue. Du côté du Septentrion il réduisit la Dacie en province. Du côté de l'Orient il s'étoit rendu maître de l'Arménie, de la Mésopotamie & de l'Assyrie. Les parthes auxquels il avoit donné un roi étoient en quelque sorte devenus sujets des romains.

(1) Adrien fut le premier des empereurs qui porta la barbe. Il laissa croître la sienne pour cacher, dit Spartien, quelque difformité naturelle : *ut vulnera, quæ in facie naturalia erant, tegeret.* En lisant l'histoire d'Adrien, & même le peu que Julien dit de lui dans cette satyre, je suis frappé des traits de ressemblance que je trouve entre ces deux empereurs. Ils eurent l'un & l'autre de l'esprit de la même espece. Ils furent avides de gloire, railleurs & caustiques, passionnés jusqu'à la folie pour les grecs & pour la littérature grecque, tous deux auteurs, tous deux pleins de zele pour l'idolâtrie, superstitieux, persécuteurs, astrologues, voulant tout sçavoir, chercheurs éternels jusqu'à se faire accuser de magie, légers & opiniâtres, singuliers & faisant gloire de l'être. Ils firent l'un & l'autre des loix très-sages & beaucoup d'actions de clémence. Adrien parut quelquefois

il se piquoit entre autres choses de vers & de musique : il regardoit le ciel à toute heure (1), & donnoit dans des curiosités défendues. Que pensez-vous de ce sophiste, dit Silene en le voyant? Cherche-t-il ici Antinoüs? Qu'on ait la charité de lui faire entendre qu'il se méprend, & que son favori n'est point parmi nous. Après lui vint son successeur (2) plein de modération, non dans les plaisirs de l'amour, mais dans la conduite des affai-

---

cruel, & l'on dit que Julien n'étoit humain que par vanité. Julien n'eut pas les vices infames d'Adrien, & n'en fut pas même soupçonné ; mais il en eut presque tous les défauts & les ridicules.

(1) On diroit que Julien s'est voulu peindre ici lui-même. Il nous apprend (*orat.* IV) que dès son enfance il s'arrêtoit à contempler les astres avec tant de plaisir, qu'on le regardoit déjà comme un astrologue, ἀστρόμαντιν, quoiqu'il ne sçût pas encore ce que c'étoit que l'astrologie. Le titre de *curiositatis omnis explorator*, qu'Adrien a mérité si justement, & celui de Sophiste conviennent-ils moins au censeur d'Adrien ?

(2) Tite-Antonin surnommé *Pius*, c'est-à-dire, LE BON, est un des plus grands & des meilleurs princes qu'aient eu les romains. Pausanias a raison de dire qu'il méritoit non seulement le nom de *Pius*, mais encore celui de pere des hommes que l'on avoit autrefois donné à Cyrus. Antonin eut effectivement les foiblesses que lui reproche Silene ; mais il s'en corrigea de bonne heure.

res. Fi, s'écria Silene ! quelle exactitude ſur des riens ! le bonhomme vétilleroit (1) ſur la pointe d'une éguille.

A la vue des deux freres, Marc-Aurele & Lucius Verus (2), Silene fit la

(1) Εἷς τῶν διαπριόντων τὸν κύμινον. C'eſt ce que les grecs exprimoient quelquefois par ce ſeul mot κυμινοπρίστης, *cumini ſector*, un homme qui coupe les grains de cumin. Nous diſons de même en françois couper un cheveu en quatre. M. Spanheim traduit : *ce vieillard a la mine de tondre ſur un œuf.* Mais je crois que notre phraſe proverbiale ſe dit ſeulement des avares, au lieu que celles des grecs déſigne tantôt l'avarice, tantôt l'eſprit de minuties. Antonin étoit libéral, & ne l'étoit aux dépens de perſonne : *largus ſui, alieni abſtinens.* M. Spanheim convient lui-même, que Silene veut ſeulement critiquer l'exactitude ſcrupuleuſe de ce prince, queſtionneur infatigable, & qui ſur les plus petites affaires deſcendoit dans le dernier détail. Cette exactitude eſt ſouvent un défaut, parce que d'ordinaire elle diſtrait des objets eſſentiels, & les fait perdre de vue. Mais qu'un prince ayant le génie d'Antonin veuille & puiſſe ſuffire à tout comme lui, c'eſt alors qu'il eſt vraiment l'image de la divinité.

(2) Ils étoient freres ſeulement d'adoption. Silene n'avoit que trop à dire ſur Lucius Verus. A la vérité c'étoit un prince aſſez doux, ami ſincere, incapable de déguiſement. Il ſe regarda toujours moins comme le collegue que comme le lieutenant de ſon frere. Mais il ſe livra ſans ménagement à toutes ſortes de débauches, & fut l'eſclave des miniſtres de ſes plaiſirs. Excepté

mine, n'ayant rien à dire sur eux. Le premier sur-tout ne lui donnoit point de prise. Ce n'est pas qu'il ne trouvât à redire au foible qu'avoit eu ce prince pour sa femme (1) & pour son fils : il avoit regretté, plus que la bienséance ne le permettoit, une princesse peu vertueuse, & mis l'empire à deux doigts de sa perte, en préférant son fils à son gendre (2), homme de mérite, & capable de mieux gouverner l'état & ce fils, que ce fils ne se gouverna lui-même. Mais quelque envie que Silene eût de parler, la vertu sublime de Marc-Aurele lui imprima du respect, & le força de se taire.

---

qu'il n'étoit point cruel, qu'il ne conduisoit point de chars dans le cirque, ni ne montoit sur le théatre, il ressembloit assez à Néron.

(1) Le plus grand & peut-être l'unique défaut de Marc-Aurele fut son excessive bonté, qui le rendit aveugle ou trop indulgent sur le compte de son frere Lucius Verus, de sa femme la trop fameuse Faustine, & de Commode son fils. Dans la suite nous parlerons plus d'une fois de Marc-Aurele.

(2) Claudius Pompéianus originaire d'Antioche, & fils d'un simple chevalier romain, mais homme d'un rare mérite. Marc-Aurele le fit nommer deux fois consul, & lui donna en mariage Lucilla sa fille, veuve de Lucius Verus.

Il ne dit rien de Commode (1), qu'il ne jugea pas digne d'un bon mot : aussi ce prince tomba-t-il en terre, ne pouvant se soutenir ni suivre les héros.

Pertinax entra déplorant sa fin tragique d'une maniere si touchante (2), que Némésis en eut compassion. Les coupables, dit-elle, ne le porteront pas loin. Mais toi-même, Pertinax, tu n'es pas innocent (3). Tu avois eu connoissance

---

(1) L'un des plus méchans princes qui fut jamais. *L'ennemi des dieux & de la patrie, le parricide, le bourreau du sénat, le gladiateur, plus cruel que Domitien, plus infame que Néron;* c'est une partie de l'éloge funebre que le sénat fit de Commode. Cette compagnie, qui se crut toujours en droit de faire le procès aux empereurs, vouloit ordonner que l'on traînât son corps dans le Tibre; mais Pertinax l'empêcha.

(2) Le sénat & le peuple se flattoient d'avoir retrouvé Marc-Aurele dans Pertinax; mais il ne régna que quatre vingt-sept jours. Les prétoriens qui ne purent souffrir un empereur si différent de Commode, le massacrerent dans le palais.

(3) Le reproche que lui fait Silene d'avoir trempé dans la conspiration de Létus & de Marcia paroît mal fondé; mais Julien suit peut-être quelque historien que nous n'avons plus. La mort de Pertinax fut vengée par Didius Julianus qui fit mourir Létus & Marcia, & par Sévere qui cassa les prétoriens. Au reste Julien a raison de ne point nommer parmi les empereurs Didius Ju-

de la conspiration qui fit périr le fils de Marc-Aurele. Sévere (1), prince chagrin & prêt à punir, fit peur à Silene. Pour celui-ci, dit-il, je ne m'y joue pas: il est sans quartier, & n'entend point raillerie. Ses deux enfans vouloient entrer avec lui : mais Minos le leur défendit de loin. Cependant après les avoir examinés à fonds, il laissa passer le plus jeune (2), & condamna l'autre au supplice qu'il méritoit.

Macrin (3) ce meurtrier fugitif, & le

---

lianus, digne d'un éternel oubli, pour avoir acheté l'empire que les soldats prétoriens avoient mis à l'encan.

(1) Sévere fut peut-être le plus belliqueux de tous les empereurs. Africain comme Annibal, il en eut toutes les vertus ; mais il eut aussi tous les vices que les romains attribuent au général carthaginois. On peut dire de Sévere ce que Sylla disoit de soi-même, que personne ne fit plus de bien à ses amis, ni plus de mal à ses ennemis.

(2) On sçait quelle fut l'antipathie de Caracalla & de Géta. Ce dernier paroissoit avoir d'assez bonnes qualités. Le premier poignarda son frere entre les bras de Julie leur mere commune, qui reçut elle-même une blessure à la main. Il fut aussi méchant & presque aussi fou que Caligula. C'étoit l'ennemi déclaré des gens de lettres.

(3) Macrin préfet du prétoire sçachant que Caracalla vouloit le faire mourir, fit assassiner ce prince sur le chemin d'Edesse à Carres. L'armée

jeune homme natif d'Emese (1), furent chassés bien loin de l'enceinte sacrée du lieu où se donnoit le festin. Pour Ale-

---

qui ne le croyoit point coupable de cette mort, l'élut pour empereur ; & le choix de l'armée fut confirmé par le sénat. Mais quatorze mois après Varius Avitus Bassianus, connu depuis sous le nom d'Elagabale, ayant pris le titre d'Auguste, marcha contre lui, & l'attaqua sur les confins de Syrie & de Phénicie. Macrin s'enfuit lâchement, lorsque le succès de la bataille étoit encore indécis. Voulant se sauver en Europe, il fut arrêté par ceux qui le poursuivoient & mis à mort. Au reste l'édition du P. Petau porte σοφὸς μιαιφόνος *cautus homicida*. M. Spanheim a trouvé dans un manuscrit φυγὰς μιαιφόνος *fugitivus homicida*, & prétend qu'il faut suivre cette leçon. Je l'ai suivi plutôt par complaisance que par conviction. La leçon du P. Petau fait un très-bon sens. Macrin fut sage dans le crime, & prit habilement ses mesures, puisqu'il ne fut reconnu pour être l'auteur de la mort de Caracalla, qu'après en avoir profité. Je joindrois volontiers les deux leçons, & traduirois : *Macrin ce meurtrier prudent, mais poltron.*

(1) Elagabale étoit d'Emese en Syrie, fils de Varius Marcellus sénateur romain, & de Soëmia, fille de Mésa, sœur de l'impératrice Julie. On pouvoit en quelque sorte le regarder comme neveu de Caracalla. Il prétendoit même être son fils. Toutes les infamies, les extravagances & les cruautés dont peut être capable un jeune homme sans esprit, sans goût, sans la moindre étincelle de vertus ni de sentimens, qui pour satisfaire ses

xandre le syrien (1), il trouva place je ne sçais où dans les derniers rangs. Là il pleuroit amérement son mauvais destin, & Silene se mit à se moquer de lui en ces termes : à quoi pensois-tu de te lais-

fantaisies, s'efforce d'épuiser le pouvoir & les richesses d'un empereur romain ; c'est-là le précis du regne de ce prince, ou, pour mieux dire, de ce monstre.

(1) Alexandre Sévere passe encore aujourd'hui dans l'esprit de bien des gens pour un prince médiocre, *magis extra vitia, quàm cùm virtutibus*, d'un génie borné, timide, esclave d'une mere impérieuse, &c. Il doit cette réputation à l'histoire d'Hérodien, auteur peu exact, mais agréable & intéressant, que deux traductions, l'une latine, l'autre françoise, aussi bonnes au moins que l'original, ont mis à la portée de tout le monde ? Hérodien témoigne contre l'empereur Alexandre une prévention outrée, de laquelle nous pourrions peut-être rendre raison, si l'historien nous étoit connu autrement par son ouvrage. Il seroit à souhaiter qu'une plume aussi brillante que la sienne entreprît de réhabiliter la mémoire du prince le plus aimable & le plus accompli à tous égards dont l'histoire ancienne fasse mention. Il ne manqua ni de courage ni de fermeté. S'il eut beaucoup de déférence pour Mammée sa mere, ce fut autant un effet de son discernement que de sa reconnoissance & de sa tendresse pour elle. L'économie qu'on leur reproche étoit une vertu plus nécessaire que jamais, dans l'état où les prodigalités insensées d'Elagabale avoient réduit les finances. Alexandre mourut à vingt-neuf ans,

ser

ser conduire comme un enfant par ta mere, & de lui confier à ton âge le soin de l'empire & ton trésor? Ne sçavois-tu pas qu'il vaut mieux donner à ses amis, que de conserver d'inutiles richesses? N'importe, dit Némésis : je ferai bonne justice de tous ceux (1) qui ont eu part

moins âgé par conséquent que n'étoient Trajan, T. Antonin & Marc-Aurele lorsqu'ils monterent sur le trône; & cependant il a mérité pour le moins de leur être comparé. Julien a suivi les mémoires d'Hérodien; & d'ailleurs il ne faut pas oublier que Mammée étoit apparemment chrétienne; qu'Alexandre, loin de persécuter les chrétiens, rendoit un culte à Jesus-Christ, dont il honoroit la statue dans son oratoire avec celles d'Apollonius de Tyanes, d'Abraham & d'Orphée; qu'il eut quelque dessein d'élever un temple à Jesus-Christ, & de le faire recevoir au nombre des divinités adorées par les romains. C'étoit plus qu'il n'en falloit pour rendre Alexandre méprisable à Julien. Parmi des traits de satyre qu'enveloppe le nom de syrien qu'il donne au fils de Mammée, & que celui-ci ne méritoit pourtant que par sa naissance, je ne doute pas que Julien ne comprenne la qualité d'adorateur de Jesus-Christ. On sçait que la Judée, où la religion chrétienne a pris naissance, étoit une dépendance de la Syrie; & que ce fut à Antioche que les disciples de Jesus-Christ commencerent à porter le nom de chrétiens.

(1) Maximin, de la nation des goths, le premier des barbares du nord, que je trouve avoir été revêtu des dignités romaines, fait sénateur

à sa mort. Là-dessus on laissa ce pauvre enfant en repos.

---

par Alexandre, & commandant quelques troupes contre son bienfaiteur, le fit assassiner près de Mayence, & s'empara de la puissance souveraine. Ce Maximin étoit une espece de géant, haut de huit pieds, & d'une force proportionnée à sa taille, grand homme de guerre; mais si cruel & si sanguinaire, qu'on lui donnoit les noms de cyclope & de Phalaris. Il força tout l'empire de se soulever contre lui, & fut enfin tué avec son fils par les soldats, qui vengerent ainsi la mort d'Alexandre.

On doit être surpris que Julien ne dise pas un seul mot de tous les empereurs qui régnerent depuis Alexandre jusqu'à Valérien; c'est-à-dire, Maxime & Balbin, Gordien le jeune, les deux Philippes, Trajan-Dece, Gallus & Emilien. S'il n'omettoit que les deux premiers Gordiens, & quelques autres, Emilien, par exemple, on pourroit croire qu'il ne les a regardés que comme des fantômes d'empereurs. Encore ceux-ci méritoient-ils autant d'être nommés que Galba, Othon & Vitellius, & mieux que Vindex. Dira-t-on que quelques-uns étoient indignes de régner? Mais plusieurs en étoient dignes; & d'ailleurs Julien vient de faire mention d'Elagabale. Dira-t-on que tous ces princes ont fini d'une maniere tragique? Mais il va tout à l'heure faire paroître Valérien. On peut même observer que Julien semble avoir estimé Gordien le jeune, puisque marchant contre les perses, il offrit des sacrifices & des libations sur son tombeau.

Dès le quatrieme siecle au plus tard, on disoit que l'empereur Philippe le pere ayant été chré-

Après lui Gallien entra avec ſon pere ; celui-ci chargé des fers de ſa priſon, celui-là avec la parure & les airs étudiés d'une femme. Silene dit du premier :

Quel eſt donc ce héros, qui tout brillant de gloire,
A la tête des ſiens va chercher la victoire ? (1)

---

tien, & qu'il s'étoit ſoumis à la pénitence publique : tradition d'autant plus frappante, que les chrétiens avoient peu d'intérêt de revendiquer le meurtrier de Gordien. Le chriſtianiſme vrai ou prétendu, & la maniere ſi peu chrétienne dont il étoit parvenu au trône, euſſent fourni quelques traits ſinguliers au Silene de Julien. Trajan-Dece ſeroit compté parmi les bons princes, s'il n'avoit été perſécuteur des chrétiens ; & ce n'eſt pas ſans doute à ce titre que Julien l'efface du nombre des empereurs. Certainement on ne peut rendre aucune raiſon ſatisfaiſante de toutes ces omiſſions. Il me paroît donc vraiſemblable qu'ici le texte eſt tronqué. Ce n'eſt pas la ſeule lacune que je croye appercevoir dans la ſatyre des Céſars.

(1) Ces deux vers ſont tirés des phéniciennes d'Euripide. Le grec porte ὁ λευκολόφας *à l'aigrette blanche*. Je crois que Silene veut déſigner la vieilleſſe & les cheveux blancs de Valérien. Perſonne n'ignore ſa captivité, non plus que la barbarie avec laquelle Sapor I le traita. Sur une fauſſe nouvelle de la mort de Valérien, les romains le mirent au nombre des dieux. Ainſi ce malheureux prince avoit des autels à Rome, tandis qu'en Perſe il étoit foulé aux pieds. On le fit peut-être écorcher tout vif. Ce qu'il y a de

Et du second :

Il est doré pimpant, beau comme une épousée (1).

---

certain, c'est que les perses corroyerent sa peau, la firent teindre en rouge, & l'empaillerent pour la garder dans un temple. Valérien avoit des qualités excellentes ; & sa destinée seroit encore plus digne de pitié, s'il ne l'avoit méritée en répandant le sang des chrétiens. La circonstance la plus affreuse de son malheur fut d'avoir sur le trône un fils, qui n'envoya pas seulement demander sa liberté. Il eût été vengé, dit M. de Tillemont, s'il n'avoit point eu de fils. Lorsqu'on vint apprendre à Gallien la captivité de son pere, il répondit par un apophtegme : *Je sçavois*, dit-il, *que mon pere étoit sujet aux malheurs de l'humanité.* Que les princes sont à plaindre ! Les flatteurs de Gallien trouverent de la philosophie, & même de l'héroïsme dans l'indifférence de ce fils dénaturé.

(1) C'est une imitation d'un vers d'Aristophane dans la comédie des oiseaux. Gallien fut un prince lâche, pareſſeux, efféminé, bon orateur, bon poëte, & très-mauvais empereur. Pendant qu'il étoit occupé de ses débauches, & qu'il s'amusoit à quelques études déplacées, à faire le bel esprit, à tourner joliment des vers, à dire des bons mots sur la perte des provinces, l'Italie même fut ravagée par les barbares. Sans compter Zénobie & Odenat, dix-huit usurpateurs prirent la pourpre. Gallien pour prévenir de semblables révoltes, exclut les sénateurs de tous les emplois militaires : politique fatale, qui dans la suite aboutit à faire monter sur le trône des hommes de néant, qui n'avoient de romain que le nom. En

Jupiter les fit sortir (1) l'un après l'autre. Dès que les dieux eurent jetté leurs regards sur Claude (2), ils admirerent sa

---

un mot, le regne de Gallien est l'époque de la décadence de l'empire, qui jamais ne se remit parfaitement des secousses violentes qu'il reçut alors.

(1) Gallien méritoit d'être chassé. Mais il semble que Julien représente ses dieux comme des ingrats. Devoient-ils traiter de la sorte l'infortuné Valérien, si zélé pour leur culte? Le malheur après tout n'est pas un crime. Mais il faut se souvenir que Valérien avoit été pris par sa faute, & que suivant les idées payennes, étant prisonnier, il auroit dû abréger sa disgrace, & ne pas survivre à sa liberté. Persée roi de Macédoine, ayant fait prier Paul Emile de ne le point mener en triomphe, ce romain le regarda comme un lâche, & répondit: *il n'a tenu & ne tient encore qu'à lui.*

(2) Claude II eut toutes les vertus civiles & tous les talens militaires. Son regne ne dura que deux ans; mais il le signala par une grande victoire remportée sur les germains, & par la défaite de 320000 goths. On a dit qu'il s'étoit dévoué pour le salut de la patrie. Ce dévouement (si nous entendons un dévouement solemnel semblable à celui que les Décius firent de leurs personnes du tems de la république) est une fiction contraire au récit des meilleurs historiens, qui disent que Claude mourut de la peste à Sirmium. Cependant Julien y fait une allusion manifeste. Il croyoit ou vouloit croire un trait honorable à la mémoire de Claude, qu'il regardoit

grandeur d'ame ; & voulant récompenser l'amour qu'il avoit pour sa patrie, ils promirent de faire monter sa postérité sur le trône, & de l'y maintenir long-tems. Aurélien (1) entra hors d'haleine : c'et

comme l'auteur de sa maison. Constance-Chlore, aïeul de Julien, étoit fils de Claudia, fille de Crispus, l'un des freres de Claude II. Le surnom de Constantin venoit de la famille de Claude, puisque celui-ci avoit une sœur nommée Constantine. Julien passe sous silence Quintillus, frere & successeur de Claude, parce qu'il ne régna que vingt jours au plus.

(1) Aurélien, vainqueur des barbares, de Zénobie & de Tétricus, acheva de reconquérir ce que Gallien avoit perdu. S'il rendit trop de services à l'état pour être mis au rang des mauvais princes, il fut trop sévere & trop cruel pour être compté parmi les bons. Il naquit dans la Pannonie ou dans la Dacie, d'une famille très-obscure. La mere d'Aurélien prêtresse du Soleil dans son village, inspira sans doute à son fils le zele qu'il eut toujours pour ce dieu. Il le prit pour sa divinité tutélaire, comme Julien fit depuis.

Tacite, prince vraiment estimable, & digne du sénat qui l'avoit choisi, devroit avoir place au festin des Césars. Néanmoins il n'est pas même nommé. L'omission vient-elle de Julien ou des copistes ? Comme Tacite ne régna que six mois, je n'oserois décider. Pour Florien son frere qui n'en régna que trois, ou même que deux, & qui d'ailleurs s'étoit mis en possession de l'empire, comme d'un héritage, sans être choisi par le sénat, ni même proposé par les soldats, il méritoit d'être omis.

qu'il s'échappoit des mains de ses géoliers. On l'avoit accusé devant Minos de meurtres, dont il n'avoit pu se justifier; mais le Soleil mon maître qui le protégeoit toujours, l'assista de son crédit. Aurélien, dit-il aux dieux, a payé ses injustices. Avez-vous oublié que l'oracle rendu à Delphes,

Qu'il endure les maux qu'il fit souffrir lui-même,

s'est vérifié dans sa personne?

Probus parut ensuite. Il avoit rebâti soixante-dix villes en moins de sept ans, & fait plusieurs loix très-sages; mais une mort cruelle avoit été le prix de ses services. Aussi les dieux le dédommagerent par l'honneur qu'ils lui firent, & entre autres faveurs, par la punition de ses assassins. Ce qui n'empêcha pas Silene de le vouloir railler; & comme la plupart des dieux lui commandoient de se taire : laissez-moi, dit-il, donner dans la personne de Probus une leçon à ses successeurs. Ignorois-tu, Probus, que les médecins adoucissent leurs remedes, & tâchent d'en épargner l'amertume à ceux qui les prennent. Pour toi, tu fus toujours sévere à l'excès (1), incapable de plier,

(1) La censure de Silene est outrée. On ne

ni d'aſſaiſonner ta rigueur de la moindre condeſcendance. Ta mort fut injuſte, mais elle ne dût pas te ſurprendre. Pour conduire des animaux, & à plus forte raiſon pour gouverner des hommes, il ne faut pas ſe roidir en tout, mais donner quelque choſe à leurs inclinations. Un bon médecin eſt complaiſant pour ſes malades dans les bagatelles : par-là il ſe ménage leur obéiſſance dans l'eſſentiel. Qu'entends-je, dit Bacchus, mon cher papa ? Te voilà devenu philoſophe tout à coup. Pourquoi non, mon fils, repartit Silene ? Ne l'es-tu pas devenu toi-même à mon école ? Socrate qui me reſſembloit comme deux gouttes d'eau, n'étoit-il pas le plus grand philoſophe de ſon ſiecle ? ou bien l'oracle de Delphes a menti. On ne peut pas toujours

---

peut reprocher à Probus que d'avoir fait obſerver la diſcipline militaire avec une exactitude dont les armées romaines n'étoient plus capables. Pendant la paix il les occupoit à des travaux utiles. Un jour il lui échappa de dire que bientôt on n'auroit plus beſoin de ſoldats. Cette parole lui coûta la vie. Cependant la même armée qui l'avoit maſſacré lui éleva un tombeau avec cette épitaphe : HIC PROBUS IMPERATOR ET VERE PROBUS SITUS EST, VICTOR OMNIUM GENTIUM BARBARARUM, ETIAM TYRANNORUM.

rire : un peu de sérieux ne gâte rien. Ils parloient encore, lorsque Carus (1) se présenta avec ses enfans; mais Némésis les repoussa.

Alors on vit Dioclétien s'avancer avec dignité (2), menant avec lui les deux

---

(1) L'histoire représente Carus comme un prince au dessus des médiocres : *virum medium, inter bonos magis quàm inter malos collocandum.* Mais il eut le malheur de succéder à Probus, & d'avoir Carinus pour fils. Au reste il avoit battu les perses, & pris Séleucie & Ctésiphon, lorsqu'un coup de foudre termina ses conquêtes & sa vie. Cependant on ne peut dire que le jugement de Julien soit trop rigoureux, puisque Carus osa prendre ou souffrir que la flatterie lui donnât le nom de *seigneur & de dieu.* D'ailleurs Julien croyoit peut-être que Carus étoit coupable de la mort de Probus son prédécesseur; mais le fait est au moins douteux. Numérien son second fils n'étoit pas indigne d'être admis au festin. L'histoire en parle avantageusement. Pour ce qui est de Carin, on ne peut qu'applaudir à la justice de Némésis.

(2) Dioclétien régna pendant vingt ans avec beaucoup de bonheur & d'habileté; mais il déshonora la fin de son regne par la plus barbare des persécutions. Soldat de fortune, & n'ayant appris que le métier de la guerre, il fut politique profond, esprit délié, pénétrant tout, & lui-même impénétrable. Il alla toujours au solide. Ses projets, quoique grands & vastes, ne furent jamais chimériques, si ce n'est celui d'éteindre le

Maximiens & Conſtance mon aïeul. Quoiqu'ils ſe tinſſent tous quatre par la main, ils ne marchoient pas de front. Dioclétien étoit environné des trois autres (1), qui malgré lui, ſans écouter ſa

---

nom chrétien : encore n'en fut-il pas l'auteur. Il eut l'adreſſe de faire le bien par lui-même, & de ſe ſervir des autres pour faire le mal. Maître de ſes paſſions, il ſçut maſquer tous ſes vices, excepté l'orgueil qui lui fit introduire à la cour des empereurs le cérémonial de la cour de Perſe. On doit le regarder comme fondateur d'un nouvel empire, qui n'eut, pour ainſi dire, rien de commun que le nom avec celui qu'Auguſte avoit fondé. Le partage effectif des provinces ſoumiſes aux romains anéantit l'ancien plan, & porta le dernier coup au ſénat, qui juſqu'alors avoit toujours influé dans les affaires publiques, & dont l'autorité s'étoit beaucoup relevée depuis la mort d'Aurélien. L'averſion de Dioclétien pour la ville de Rome, prépara le grand événement de la fondation de Conſtantinople.

(1) Dioclétien aſſocia d'abord à l'empire Maximien, ſurnommé depuis Herculius, ſon ancien ami, grand capitaine, fort libéral, & qui ne manquoit pas de génie; mais groſſier & cruel, ſans éducation & ſans mœurs. Ils donnerent de concert le nom de Céſar à Conſtance-Chlore & à Maximien-Galere, & partagerent en quatre départemens l'empire romain, qui fut gouverné par deux empereurs & par deux Céſars.

Conſtance-Chlore étoit le ſeul des quatre qui eût de la naiſſance. Avec tous les talens de ſes collegues, il n'avoit aucun de leurs défauts. Son

modestie, vouloient être plutôt ses gardes que ses collegues. Comme il se sen-

---

unique ambition étoit de rendre les peuples heureux. Jamais prince n'aima si peu l'argent, & ne fut tant aimé de ses sujets. De peur de les fouler il s'épargnoit le nécessaire. C'est le portrait qu'en font même les auteurs qui ont écrit depuis que sa maison fut éteinte.

Pour Maximien-Galere surnommé *Armentarius*, ou le Pâtre, c'étoit plutôt un barbare qu'un romain. Il eut beaucoup de talent pour la guerre, & tous les vices imaginables, qu'il cacha néanmoins un peu, tant qu'il craignit Dioclétien. Il haïssoit presque également la religion chrétienne & les lettres, & força Dioclétien de devenir persécuteur. Ces quatre princes gouvernerent avec une parfaite union, dont le lien étoit le respect que Maximien-Herculius & les deux Césars avoient pour Dioclétien qu'ils regardoient comme leur pere, & presque comme leur dieu. Dioclétien de son côté ne s'élevoit point au dessus d'eux; & sur-tout il avoit grand soin d'empêcher les mauvais rapports. Cependant ce que dit ici Julien de la modestie de ce prince & de ses collegues, souffre quelque exception. Dioclétien traita quelquefois Galere avec beaucoup de hauteur; & Galere las de trembler devant lui, le fit trembler à son tour, & le força d'abdiquer l'empire. Dioclétien & Herculius quitterent la pourpre le même jour; le premier à Nicomédie, & le second à Milan. On a regardé l'abdication de Dioclétien comme le plus grand effort de la vertu humaine: néanmoins elle ne fut pas si volontaire qu'on le croit ordinairement. Mais il la fit de bonne

tit fatigué d'un fardeau qu'il portoit sur ses épaules, il s'en déchargea sur eux, & marcha à l'aise. Les dieux charmés de leur bonne intelligence les firent placer très-honorablement, excepté Maximien (1), que Silene dédaigna de railler, & que sa conduite insolente & déréglée fit exclure du festin des empereurs. Il joignoit à l'incontinence la plus brutale un cœur perfide & un esprit brouillon; & troubloit seul en quelque chose l'admirable concert formé par l'union des trois autres princes. Némésis se hâta donc de le chasser. Il s'en alla je ne sçais où: j'ai oublié de le demander à Mercure.

A la belle harmonie de Dioclétien & de ses collegues succéda une musique

---

foi & sans retour; plus sage qu'Herculius, qui après avoir repris la pourpre, & causé beaucoup de troubles, fut réduit à se donner la mort.

(1) Je ne sçais pourquoi Julien n'exclud qu'un des deux Maximiens. La preuve que ni l'un ni l'autre ne méritoient d'être admis; c'est qu'on ne voit pas d'abord duquel il parle. Cependant puisque ce Maximien troubloit seul le concert formé par l'union de Dioclétien & de ses collegues, Julien parle nécessairement de Maximien-Galere. Il mourut à Sardique d'une maladie affreuse, regardant sa mort comme une punition des cruautés qu'il avoit exercées contre les chrétiens.

désagréable, confuse (1), discordante. Aussi Némésis empêcha-t-elle deux des concertans d'arriver même au vestibule du lieu où étoient les héros. Licinius vint jusques-là; mais comme il faisoit mal sa partie, il fut repoussé par Minos. Constantin entra, & demeura long-tems assis. Ses enfans vinrent après lui. Pour Ma-

---

(1) Dioclétien s'étoit flatté que le partage de l'empire entre deux empereurs & deux césars subsisteroit à l'avenir; mais un des chagrins qu'il eut dans sa retraite fut l'ambition & la mésintelligence de ses successeurs, dont chacun ne songea qu'à se rendre maître de tout l'empire. Ceux que Julien a ici en vue sont Maxence, Maximin-Daïa, Licinius & Constantin.

Maxence, fils de Maximien-Herculius, ou passant pour l'être, fut un prince mal fait, sans génie, lâche, paresseux, cruel, débauché. Lorsqu'il haranguoit ses soldats, c'étoit pour les exhorter à faire grande chere, à dépenser, à jouir de la vie: *fruimini*. Il réduisit Sophronia, fille du préfet de Rome, à renouveller l'histoire tragique de Lucrece. Tout le monde sçait comment il périt dans le Tibre en voulant y faire périr Constantin.

Maximin-Daïa, aussi méprisable que Maxence, & persécuteur encore plus cruel que Maximien-Galere son oncle, ayant été vaincu par Ricinius, se sauva dans la ville de Tarse, & prit du poison à la fin d'un grand repas. Ce poison n'ayant pû faire tout son effet, lui causa une horrible & longue maladie. Je ne trouve point dans toute l'an-

gnence (1), on lui refusa l'entrée. Plusieurs de ses actions avoient de l'éclat.

---

tiquité de mort plus affreuse que la sienne.

Si Licinius eut du courage & du bonheur à la guerre, il fut encore plus méchant que Maximin. Il regardoit les lettres comme la peste d'un état. Constantin le vainquit, l'obligea de quitter la pourpre, & lui fit bientôt après ôter la vie. Nous parlerons suffisamment dans la suite de Constantin & de ses enfans.

(1) Magnence qui tiroit son origine des françois & des saxons, servoit avec distinction dans les troupes romaines, lorsqu'il prit la pourpre à Autun, & fit tuer l'empereur Constant. Il fut vaincu par Constance à la bataille de Murse en 352; & l'année suivante de peur de tomber entre les mains du vainqueur, il se tua lui-même dans les Gaules, après avoir tué toute sa famille. Il avoit fait profession du christianisme, quoiqu'il fût peut-être payen dans le cœur. On lui attribue du courage, ou, ce qui produit souvent même effet, de l'adresse à cacher sa timidité, du goût pour les livres, de la littérature, une éloquence vive & animée, du respect & du zele pour les loix, lorsqu'elles n'étoient pas un obstacle à ses projets ambitieux. Aucun auteur ne l'accuse de débauche, & ce silence dit beaucoup. Du reste on lui donne les vices que l'on donne toujours aux usurpateurs malheureux. Julien en particulier peint ailleurs Magnence des plus affreuses couleurs; mais c'est dans les panégyriques de Constance. Le jugement qu'il en porte ici paroît plus croyable, & s'accorde assez avec celui de Zosime. « Magnence, dit cet historien (l. II.) étoit hardi

Mais les dieux ne trouverent point qu'elles eussent pour principe un fonds de vertu & de bon sens : ils furent sourds à ses cris, & le laisserent s'en aller.

Tels étoient ceux qui eurent place au festin. La table des dieux étoit servie avec magnificence : ils ont toujours tout à souhait. Mercure vouloit qu'on fît l'examen des héros assemblés. Jupiter goûtoit assez cette idée, & Quirinus demandoit permission d'appeller auprès de lui quelqu'un d'entre eux. Je m'y oppose, lui dit Hercule : car pourquoi n'as-tu pas invité Alexandre qui me touche si près ? Puissant maître des dieux, continua-t-il adressant la parole à Jupiter, si vous avez résolu d'introduire ici quelque héros, ordonnez, je vous en conjure, que l'on

---

» dans le bonheur, & timide dans l'adversité. Il » sçavoit si parfaitement déguiser son naturel » pervers, que lorsqu'on ne le connoissoit point, » on le prenoit pour un homme simple & d'un » excellent caractere. Je me crois obligé de faire » cette remarque, continue Zosime, parce que » quelques-uns ont cru qu'il avoit bien gouverné l'état. Que l'on ne s'y trompe plus. Magnence ne fit rien par de bons motifs, par principe de vertu ». Observons en passant que l'idée vraie ou fausse que Julien donne de Magnence, est précisément celle que nous devons avoir de Julien.

appelle Alexandre. Puisque nous voulons ensemble examiner les grands hommes, pourquoi ne pas faire paroître le plus grand de tous? Jupiter sentit la justice de cette remontrance. Alexandre vient à l'assemblée des empereurs; mais ni César ni pas un autre ne se leve à son arrivée, ensorte qu'il est contraint de prendre un siege que le fils ainé de Sévere (1) avoit laissé vuide, ayant été chassé pour avoir fait mourir son frere. Alors Silene se mit à railler Quirinus en lui disant: prends garde que tous tes romains ne puissent tenir contre un seul grec. Par Jupiter, répondit Quirinus, je crois qu'il y en a

(1) D'où vient qu'Alexandre prend le siege destiné à Caracalla? Il y en avoit tant d'autres vacans. C'est une de ces petites circonstances qui donnent aux récits un grand air de vérité. Celle-ci d'ailleurs rappelle des faits. Caracalla étoit épris d'une folle passion pour Alexandre. Non content de remplir des statues de ce prince les villes, les temples, Rome & le capitole, d'avoir une phalange, dont les officiers portoient le nom des généraux d'Alexandre, & de s'habiller à la macédonienne, il voulut s'identifier avec son héros dans des peintures bizarres, où le visage étoit composé de la moitié de celui d'Alexandre & de la moitié du sien. Il persécuta les philosophes péripatéticiens, parce que l'on soupçonne Aristote d'avoir eu part à la mort de ce conquérant.

plusieurs qui ne lui doivent rien. Si mes descendans l'ont admiré jusqu'à le juger seul digne du nom de grand parmi tant de capitaines étrangers, ils n'entendent pas pour cela lui donner la préférence sur leurs héros. Ont-ils raison de la lui refuser? Est-ce en eux préjugé de nation? L'examen va le décider. En disant ces derniers mots Quirinus rougit (1), & parut très-inquiet pour les siens.

Ensuite Jupiter demanda aux dieux s'ils vouloient que l'on fît combattre tous les héros, ou si l'on suivroit ce qui se pratique dans les combats de la lutte. Pour être couronné, il suffit de terrasser celui qui a défait le plus de champions. Sans en venir aux mains avec eux, on est censé les vaincre dans la personne de leur vainqueur. Cette seconde matiere passa tout d'une voix, comme la plus décisive. Mercure cita César, puis Octavien, & après lui Trajan. On fit silence, & Saturne ayant regardé Jupiter, dit qu'il étoit surpris de ne voir dans la carriere que des

---

(1) On ne doit point oublier que Julien est grec jusqu'au fond de l'ame. Il ne se consoloit d'être romain, que parce qu'il étoit né à Byzance, & qu'il regardoit Rome comme une colonie de grecs.

empereurs guerriers, & de n'en point voir de philoſophes (1). Cependant, ajouta-t-il, ces derniers ne me ſont pas moins chers que les autres. Qu'on faſſe venir Marc-Aurele. Marc-Aurele fut appellé. Il parut avec un air grave & majeſtueux (2). Le travail & la contention d'eſprit lui avoient tant ſoit peu tiré les joues (3) & enfoncé les yeux. Mais ſon extérieur ſans affectation, même négligé, lui donnoit une beauté que l'art ne ſçauroit atteindre. Il portoit une barbe épaiſſe & des habits ſimples & modeſtes. Son corps atténué par l'abſtinence (4) étoit

---

(1) Il eſt juſte que Saturne, dieu pacifique, & pere du ſiècle d'or, s'intéreſſe pour les princes philoſophes & pour Marc-Aurele le plus philoſophe de tous; qui malgré les divers fleaux dont l'empire fut affligé de ſon tems, fit le bonheur des romains. On a dit de cet empereur que la providence l'avoit donné aux hommes par miſéricorde, pour tempérer la rigueur des châtimens qu'elle leur faiſoit ſouffrir par juſtice.

(2) On prétend que même dans ſon enfance, ni la joie ni la triſteſſe ne lui firent jamais changer de viſage; mais ſa gravité n'avoit rien de triſte ni d'auſtere. *Sine triſtitiâ gravis.*

(3) C'eſt ainſi que le repréſentent ſes médailles, ſur-tout celles qui ont été frappées dans les dernieres années de ſa vie.

(4) Dès l'âge de douze ans, Marc-Aurele prit l'habit de philoſophe, & bientôt après il vou-

transparent, & jettoit même de l'éclat, comme la plus pure & la plus vive lumiere.

Quand il fut entré dans l'enceinte sacrée : grand Saturne, & vous puissant Jupiter, dit Bacchus, tout ce que l'on fait chez les dieux ne doit-il pas être parfait ? Oui, sans doute, répondirent-ils. Si cela est, continua Bacchus, pour rendre la dispute complette, faisons aussi

lut pratiquer toutes les austérités de la philosophie stoïcienne, jusqu'à coucher par terre sur son manteau. Sa mere eut toutes les peines du monde à obtenir de lui qu'il couchât sur un lit de bois couvert d'une simple peau. Une vie si dure ne prit rien sur la douceur de ses mœurs ; mais elle altéra sa santé. Néanmoins ses infirmités habituelles ne l'empêcherent jamais de remplir tous ses devoirs, & de trouver encore du tems pour l'étude. Son ame paroissoit avoit gagné ce que son corps avoit perdu.

Je n'ai que faire de répéter ici que Julien se piquant d'être imitateur de Marc-Aurele, couchoit sur la dure, & vivoit de légumes. Quelques-unes des lettres de Julien que je n'ai pas traduites, donnent sujet de croire qu'il étoit malade de tems en tems. Mais il est plus facile de porter la barbe de Marc-Aurele, de copier ses austérités, & de ruiner sa santé comme lui, que d'acquérir sa solidité d'esprit, son amour du bien pour le bien, son mépris pour la gloire, &, si j'ose m'exprimer ainsi, cette sobriété de sagesse qui faisoit le fonds de son caractere.

venir quelque prince, ami de la volupté. Mais, dit Jupiter, quiconque ne nous prend pas pour modele (1) ne peut mettre ici le pied. Hé bien, repartit Bacchus, il ne viendra que jusqu'à la porte : on le jugera sans le faire entrer. Appellons, si vous le trouvez bon, un prince qui ne manque pas de talent pour la guerre (2), mais plongé dans les delices

---

(1) Quel modele à se proposer que les dieux ? Constantin tout défiguré qu'il sera par Julien, vaudra mieux encore que Jupiter même.

(2) Si Constantin avoit été l'esclave de ses plaisirs, au point de mériter, quoique déclaré pour le christianisme, la protection de Bacchus, il n'auroit pas fait de si grandes choses dans la guerre & dans la paix : il n'eût pas régné si glorieusement plus de trente années, c'est-à-dire, beaucoup plus qu'aucun empereur n'avoit régné depuis Auguste. Cette réflexion générale suffiroit pour faire sentir l'injustice de Julien. L'histoire nous représente Constantin comme un prince toujours occupé de quelque projet utile, donnant de fréquentes audiences, faisant lui-même ses loix & ses dépêches, prenant sur son sommeil le tems de lire les saintes écritures, & de composer des discours de religion qu'il prononçoit en public, tâchant d'obtenir le secours du ciel par la priere, par le jeûne, & par l'abstinence des plaisirs permis.

Que l'on retranche de ces éloges ce qui peut être tiré des panégyriques ; que l'on mette à l'écart le bien que disent de lui les auteurs chré-

& dans les plaisirs : que Constantin s'avance jusqu'à la porte.

---

tiens, & même les louanges que lui ont donné ceux d'entre les payens qui pourroient être suspects de flatterie, ayant écrit sous son regne ou sous le regne de ses enfans ; je veux dire Libanius & l'historien Praxagore ; en un mot que l'on juge Constantin sur le témoignage d'Eutrope qui dédie son ouvrage à Valens, & sur ce qu'en dit celui des deux Victors, qui écrivoit sous les enfans de Théodose I ; il en résultera que Constantin étoit un prince d'un génie élevé, actif, vigilant, laborieux, & qui même indépendamment de ce qu'il a fait pour la religion chrétienne, & malgré les taches qui se trouvent dans sa vie, a mérité le nom de grand. Le témoignage de ces auteurs est d'autant plus considérable, qu'ils n'épargnent ni ses fautes ni ses défauts.

Zosime écrivain partial & l'ennemi déclaré des empereurs chrétiens, est le seul avec Julien qui l'accuse de s'être livré aux plaisirs. Encore Zosime ne fait tomber ce reproche que sur les dernieres années de son regne. C'est en effet uniquement depuis la fondation de la nouvelle Rome, que Constantin peut avoir donné prétexte à cette accusation. Las de guerres & même de victoires, il crut avoir acquis le droit de goûter le fruit de ses travaux. Sans demeurer dans l'inaction ni vivre dans la mollesse (car jusqu'à la fin de sa vie il s'occupa des affaires de l'état & de celles de l'église) il donna des fêtes brillantes. Sa cour étoit magnifique : il se procura quelques amusemens qui n'avoient rien de criminel aux yeux des hommes, & quil se croyoit peut-être permis, parce qu'il n'avoit pas encore été baptisé.

Après que les dieux y eurent consenti, comme la forme de la dispute étoit réglée, Mercure vouloit que chacun des tenans parlât pour soi, & que les dieux donnassent ensuite leurs suffrages. Apollon étoit d'avis contraire, prétendant que les dieux ne doivent chercher que la vérité, sans s'arrêter à l'éloquence ni aux charmes du discours. Jupiter ayant envie de leur faire plaisir à tous deux, & de prolonger la séance dit : il n'y a point d'inconvénient de leur donner à chacun (1) une petite mesure d'eau: ils pour-

---

On conçoit que l'imagination & la malignité de Julien travaillant sur ce canevas, ont pu faire de Constantin un esclave de la volupté. N'oublions jamais que Julien détestoit son oncle comme le destructeur du paganisme ; & qu'il étoit par goût, par principes, par vanité l'ennemi de tous les plaisirs. Combien ne devoit pas être blessé de la magnificence de Constantin, un homme qui donnoit dans l'excès contraire, qui poussoit la philosophie à cet égard jusqu'au mépris de la bienséance, & qui de la maniere dont il se peint lui-même dans le *Misopogon*, paroît avoir voulu que son portrait fût le pendant de celui de Diogene.

(1) Lorsque les grecs & les romains vouloient fixer un certain tems aux orateurs, ils se servoient d'horloges d'eau, auxquelles ils donnoient le nom de *clepsydres*, que les latinistes modernes transportent assez improprement à nos sables.

ront parler tant qu'elle coulera. Nous les questionnerons ensuite, & l'on sondera le fond de leurs cœurs. Là-dessus Silene apostropha Neptune d'un ton railleur, & lui dit : seigneur Neptune, vous ferez bien d'avoir l'œil sur Alexandre (1) & sur Trajan. S'ils vont prendre l'eau pour du nectar, ils l'avaleront tout d'un trait, & les autres seront réduits à se taire. Ils ne m'ont jamais mis en frais, répondit Neptune. Votre liqueur eut pour eux plus d'attraits que la mienne. Ainsi bon homme songe à garder tes vignes, je réponds de mes fontaines. Silene piqué jusqu'au vif demeura muet, & tourna son attention vers les combattans. Ensuite Mercure faisant la fonction de héraut parla en ces termes :

Ecoutez (2) ma voix immortelle :
Venez, illustres conquérans.
La gloire au combat vous appelle :
J'ouvre la carriere, il est tems.

(1) On sçait qu'Alexandre aimoit fort le vin, & que dans l'ivresse il étoit capable des plus grands excès. Sa derniere débauche lui coûta la vie. Pour Trajan, il fut obligé de défendre que l'on exécutât les ordres qu'il pourroit donner au sortir d'un grand repas. Un des moyens dont se servit Adrien pour gagner son amitié, fut de lui tenir tête à table.

(2) Cette proclamation dans le goût de celles

Vous, dont le bras & le génie
Dompterent des peuples guerriers,
Venez, ſans riſquer votre vie,
Diſputer de nouveaux lauriers.

Venez, héros d'une autre eſpece,
Qui domptant votre propre cœur,
A l'école de la ſageſſe
Avez cherché le vrai bonheur;

Et vous, princes, dont la puiſſance
Fit éclater en liberté
Sur vos ennemis la vengeance,
Et ſur vos amis la bonté.

Vous encor qui fîtes la guerre
Pour vivre au gré de vos deſirs,
Et qui n'ébranlâtes la terre
Que pour aſſurer vos plaiſirs;

Qui choisîtes pour bien unique
Les fêtes, les jeux & les ris,

que l'on faiſoit en Grece à l'ouverture des jeux, eſt compoſée de formules uſitées dans ces occaſions, & de bouts de vers tirés des poëtes grecs que nous avons, & de ceux que nous n'avons plus. Cette eſpece de centon a dans la langue originale, ou pour mieux dire, avoit un mérite que nous pouvons imaginer, mais qu'il n'eſt pas poſſible de faire paſſer dans une autre langue. Je me ſuis contenté de rendre le ſens.

Et

Et l'étalage aſiatique
De l'or, des perles, des rubis.

Aux yeux de l'arbitre ſuprême
Signalez ici votre ardeur :
La gloire & Jupiter lui-même
Doivent couronner le vainqueur.

Mercure ayant ouvert la carriere, les combattans tirerent au ſort. Le nom de Céſar vint le premier de tous. Cette faveur du hazard qui paroiſſoit ſe prêter à la paſſion qu'il avoit d'être toujours le premier, redoubla ſa vanité & ſa fierté. Alexandre au contraire en fut ſi piqué, qu'il alloit quitter la partie, ſans Hercule qui l'arrêta, & l'obligea de tenir bon. Son nom vint après, & fut ſuivi de ceux des autres dans le même ordre où ils avoient vécu.

Alors Céſar parla ainſi : « puiſſant Jupiter, & vous dieux immortels, j'ai » eu le bonheur de naître après une infinité de grands hommes dans la ville » du monde qui a étendu le plus loin ſon » empire : il n'en eſt aucune qui ne lui » cede le premier rang, & qui ne ſe crût » honorée de tenir le ſecond. Quelle » ville en effet ſi foible dans ſon origine, » & ne comptant que trois mille hom-

» mes parmi ſes premiers citoyens, en
» moins de ſix cens ans, a porté ſes ar-
» mes victorieuſes aux extrêmités de la
» terre ? Quelle nation a produit tant de
» perſonnages, ſi habiles dans la guerre,
» ſi profonds dans la politique, ſi tou-
» chés de la crainte des dieux ? Né dans
» une ville ſi célebre, ſi floriſſante, j'ai
» effacé les héros mes contemporains,
» & les grands hommes de tous les tems
» & de tous les lieux. Je ne crains point
» d'avoir ici pour rival aucun de mes
» citoyens. Je ſçais qu'aucun d'eux ne
» me diſputera le prix. Mais puiſque
» Alexandre oſe ſe meſurer à moi, quel
» eſt donc cet exploit qu'il veut oppoſer
» aux miens ? Seroit-ce la conquête de
» la Perſe ? Mais n'a-t-il pas vu les lau-
» riers que j'ai cueillis dans les plaines
» de Pharſale ? Quel étoit le plus grand
» capitaine de Pompée ou de Darius ?
» Qui des deux avoit de meilleurs ſol-
» dats ? Les mêmes nations qui faiſoient
» la force & l'élite des armées de Darius,
» étoient le rebut de celle de Pompée.
» Les drapeaux de ce romain réuniſſoient
» la fleur de ces peuples, tant de fois
» vainqueurs des aſiatiques qui oſerent
» attaquer l'Europe, je veux dire les ita-
» liens, les illyriens & les gaulois ? Et

» puisque j'ai fait mention de ces derniers, mettrons nous en parallele l'expédition d'Alexandre contre les getes avec la conquête des Gaules. Il passa le Danube une fois : j'ai passé deux fois le Rhin, & remporté de fameuses victoires sur les germains. Il ne trouva point de résistance : & moi j'eus Arioviste à combattre ».

» J'ai fait voiles sur l'Océan ; mais quelque glorieuse que puisse être une hardiesse jusqu'alors sans exemple chez les romains, il est encore plus glorieux, selon moi (1), d'avoir sauté le premier de mon vaisseau à terre. Je ne parle ni des helvétiens, ni des espagnols. Je n'ai rien dit encore de ce que j'ai fait

(1) Il s'agit ici de la descente que fit César dans la grande Bretagne. La mémoire de Julien le sert mal. Il attribue à César ce que César dit lui-même (l. v, *de bello gallico*) de celui qui portoit l'aigle de la dixieme légion. *Qui decima legionis aquilam ferebat, contestatus deos ut ei res legioni feliciter eveniret, desilite, inquit, milites, nisi vultis aquilam hostibus prodere...... Hoc cùm magnâ voce dixisset, se ex navi projecit, atque in hostes aquilam ferre cæpit, &c.* Ce fut Alexandre qui après avoir passé l'Hellespont, sauta le premier à terre tout armé. Un pareil trait convient mieux à la valeur impétueuse d'Alexandre, qu'au courage flegmatique & réfléchi de César.

» dans-les Gaules, où j'ai forcé plus de
» trois cens villes & vaincu deux millions
» d'hommes. J'ai couronné tant de gran-
» des actions par la défaite des romains
» mêmes. Forcé de faire la guerre à mes
» citoyens, j'ai vu plier ſous mes armes
» les vainqueurs du monde invincibles
» juſqu'à moi. Si l'on veut compter nos
» batailles, j'en ai donné trois fois plus,
» que n'en attribuent à Alexandre ceux
» qui embelliſſent ſa vie, & groſſiſſent ſes
» exploits. Si le nombre des places for-
» cées paroît plus déciſif, j'ai pris la plu-
» part des villes non ſeulement de l'Aſie,
» mais encore de l'Europe. Alexandre
» a vu l'Egypte en paſſant; & moi je
» l'ai conquiſe à table & au milieu des
» plaiſirs. Veut-on enfin examiner qui
» de nous deux a uſé de la victoire avec
» plus de modération. J'ai pardonné à
» mes ennemis : vous ſçavez, juſtes
[illegible]ieux, de quel prix ils ont payé ma
[illegible]émence, & Néméſis a vengé mon
[illegible]ng. Pour lui, bien-loin de faire quar-
[illegible]ier à ſes ennemis, il n'a pas épargné
[illegible] ſes amis mêmes. Et vous oſez encore,
» Alexandre, me conteſter le premier
» rang que tous les autres me cedent?
» Vous voulez donc me contraindre d'op-
» poſer la douceur avec laquelle je trai-

» tai les helvétiens, à l'inhumanité que » vous exerçâtes envers les malheureux » citoyens de Thebes. Vous mites en » cendres les villes de ces grecs infor- » tunés, & moi j'ai rebâti les villes de » ces barbares brûlées par leurs propres » habitans. Enfin, dites-moi, quel est le » plus glorieux d'avoir battu dix mille » grecs, ou d'avoir soutenu l'effort de » cent cinquante mille romains? J'aurois » encore bien d'autres choses à dire & » d'Alexandre & de moi. Mais puisque » je n'ai pas eu le loisir de cultiver l'é- » loquence, je me flatte, grands dieux, » que vous voudrez bien m'excuser, & » que justes appréciateurs de ce que j'ai » dit & de ce que j'omets, vous pro- » noncerez en ma faveur ».

César ayant parlé de la sorte vouloit continuer. Mais Alexandre qui pendant son discours avoit eu peine à se retenir, perdit patience, & tout hors de lui-même : « jusqu'à quand Jupiter, & vous » justes dieux, dit-il, avec émotion, » souffrirai-je en silence l'audace de ce » romain? Vous voyez qu'il ne met point » de fin aux éloges qu'il se donne, non » plus qu'aux outrages qu'il me fait. Peut- » être devoit-il s'abstenir & de ces élo- » ges, & de ces outrages, puisqu'ils sont

» presque également choquans. Mais
» qu'ayant fait gloire de m'imiter, il
» tâche de me décrier aujourd'hui, c'est
» un excès que je ne puis supporter. Il
» a poussé l'impudence jusqu'à tourner
» en ridicule son propre modele. Vous
» deviez, César, vous souvenir des lar-
» mes que vous versâtes lorsque vous
» entendîtes parler des monumens con-
» sacrés à ma gloire. Mais Pompée vous
» a depuis enflé le courage, Pompée
» l'idole de ses citoyens (1), qui n'eut
» jamais de mérite réel. Son triomphe
» d'Afrique (2) lui coûta peu : la seule
» foiblesse des consuls (3) qui étoient
» alors en charge y donna du relief. Pour
» la guerre servile (4), Crassus & Gellius
» défirent de vils esclaves révoltés : &
» Pompée en eut tout l'honneur. Lu-
» cullus conquit l'Arménie & les pro-
» vinces voisines ; & Pompée en triom-
» pha. Ensuite la flatterie des romains

(1) On diroit que Julien a lu les lettres de Cicéron à Atticus.

(2) Pompée à l'âge de vingt-neuf ans, & n'étant que simple chevalier, fut envoyé en Afrique pour combattre le parti de Marius.

(3) M. Tullius Décula & Cn. Cornelius Dolabella.

(4) La guerre de Spartacus.

» lui donna le nom de grand. Et qui ce-
» pendant de tous les capitaines qui l'a-
» voient précédé n'étoit pas plus grand
» que lui ? Qu'a-t-il fait de comparable
» aux exploits de Marius, des deux Sci-
» pions, & de Camille, qui pour avoir
» rétabli Rome presque détruite en est
» le fondateur après Quirinus ? Il n'en a
» pas été de leurs actions comme des
» édifices publics. Un magistrat en jette
» les fondemens, d'autres les achevent :
» le dernier y met son nom, quoiqu'il
» n'ait fait que crépir les murs. Ces grands
» hommes, dis-je, ne se sont point ap-
» proprié les ouvrages d'autrui. Ils n'ont
» point usurpé une gloire étrangere. Ils
» ont eux-mêmes formé le plan de leurs
» actions ; ils l'ont exécuté eux-mêmes ;
» ils ont mérité en rigueur leurs illustres
» noms. Il n'est donc pas étonnant que
» vous ayez vaincu Pompée, qui de peur
» de déranger ses cheveux n'osoit se tou-
» cher à la tête que du bout du doigt,
» & qui n'avoit que le manége du renard
» sans avoir le cœur du lion. Aussi dès
» que la fortune qui l'avoit toujours si
» fidelement servi l'eut livré à lui-même,
» il fut incontinent défait. Il est clair
» que ni votre habileté ni votre courage
» n'eurent point de part à la victoire,

» puisque vous vous laissâtes affamer,
» faute comme vous sçavez impardonnable à un général, & que vous aviez
» été battu (1), lorsque vous en étiez
» venu aux mains. Si donc manque de
» tête & de jugement, ou ne sçachant
» pas se faire obéir, Pompée ne poussa
» point sa victoire, s'il précipita la décision d'une guerre qu'il avoit intérêt
» de faire durer, c'est à ses fautes, &
» non à votre mérite qu'il dût attribuer
» sa défaite. Les perses au contraire avec
» leurs grands préparatifs & leurs sages
» mesures n'ont pu résister à ma valeur.
» Mais parce qu'un homme vertueux,
» un grand roi doit se piquer, non de la
» simple réussite, mais aussi de la justice
» de ses entreprises (2), je n'ai attaqué
» les perses que pour venger les grecs;
» & si je fis la guerre à ces derniers, mon
» intention ne fut pas de ravager la Grece, mais de mettre hors d'état de m'arrêter ceux qui s'opposoient à mon

(1) A la journée de Dyrrachium.

(2) La guerre qu'Alexandre fit aux perses n'étoit pas injuste; je le veux. Mais qu'avoient eu à démêler avec les grecs tant d'autres peuples? Je parle & de ceux qu'Alexandre subjugua, & de ceux qu'il ne laissa en repos que parce que son armée refusa de le suivre.

» passage, & m'empêchoient de marcher » contre l'ennemi commun. Pour vous » en combattant les gaulois & les ger- » mains, vous faisiez l'apprentissage de » la guerre impie & détestable que vous » méditiez contre votre patrie ».

» A l'égard de la maniere insultante » dont vous parlez de dix mille grecs » que je défis; je pourrois répondre avec » vérité que vous êtes aussi grecs d'ori- » gine, & que l'Italie presque entiere » a été peuplée par les grecs : mais je » me borne à cette réflexion. Vos ro- » mains compterent pour beaucoup l'a- » mitié & l'alliance des étoliens leurs voi- » sins, nation grecque peu considérable. » Depuis pour je ne sçais quelles raisons, » vous les forçâtes de vous faire la guer- » re. Vous eûtes bien de la peine à les » réduire. Ils vous vendirent chérement » la victoire. Vous donc qui n'avez eu » de forces que ce qu'il en en falloit pré- » cisément pour vaincre la Grece sur » son retour & dans sa décadence, que » dis-je? pour assujettir un petit état, » dont le nom étoit à peine connu dans » les beaux jours de la Grece, où en » eussiez-vous été, si vous aviez eu à » combattre les grecs avant qu'ils fussent » désunis, & déchus de leur ancienne

» ſplendeur. Vous ſçavez vous-même la » conſternation où vous jetta la deſcente » de Pyrrhus. Vous traitez de bagatelles » la conquête de la Perſe, & parlez avec » mépris d'un ſi grand exploit. Pourquoi » donc, dites-moi, plus de trois cens ans » de guerre n'ont-ils pu vous rendre » maîtres d'une petite contrée d'au-delà » du Tigre (1) poſſédée par les parthes ? » Voulez-vous que je vous en diſe la » raiſon ? Les fleches des perſes vous ont » arrêté. Antoine votre éleve formé dans » votre camp (2), vous en dira des nou- » velles. Pour moi j'ai dompté la Perſe » & les Indes en moins de dix ans. Après » cela vous avez la hardieſſe de me le » diſputer, à moi qu'on vit dès l'enfance » à la tête d'une armée, à moi dont les » exploits, quoiqu'ils n'aient point eu » d'écrivains dignes d'eux, vivront éter-

(1) Il s'agit de la Babylonie où les romains ne firent jamais de conquête ſolide. C'étoit la partie méridionale de la Méſopotamie.

(2) Antoine étant entré dans la Médie, s'eſtima fort heureux de ſe ſauver avec le reſte de ſon armée, après avoir perdu vingt mille hommes & tout ſon bagage. Julien pouvoit citer bien d'autres généraux ou empereurs romains, qui furent encore plus maltraités qu'Antoine dans leurs expéditions contre les parthes ou les perſes. Mais il ne prévoyoit pas que bientôt il groſſiroit lui-même le nombre de ces illuſtres malheureux.

» nellement, comme ceux de l'invinci-
» ble Hercule, qui fut l'objet de mon
» culte & le modele de mes actions. Pour
» Achille dont je descends, j'ai osé lutter
» avec lui. Mais je me suis contenté, d'i-
» miter Hercule, & de marcher sur ses
» pas d'aussi près qu'un mortel puisse
» suivre un dieu. J'en ai dit assez, grands
» dieux, pour répondre à un rival, qui
» méritoit d'autre réponse que le mépris.
» Au reste les traits de rigueur qu'on me
» reproche, personne ne les sentit sans
» se les être attirés. Ils tomberent tous
» sur des gens qui m'avoient offensé en
» plus d'une maniere, ou qui ne sça-
» voient ni prendre leur tems ni garder
» les bienséances. Si j'ai fait du mal à
» ces derniers, la divine & prudente Mé-
» tanée (1), ressource unique de ceux
» qui ont commis des fautes, m'en a
» inspiré un prompt repentir. Pour les

(1) Μεταμέλεια est un des mots dont se sert la langue grecque pour exprimer *le repentir* : Julien le personnifie. Mais en françois le dieu *Repentir*, ou la déesse *Métamélée* eussent été de fort sottes divinités. J'ai donc préféré le nom de Métanée Μετάνοια, qui ne nous est pas absolument étranger, puisque nous connoissons dans l'histoire ecclésiastique une célebre retraite de pénitens, que l'on nommoit le monastere de la Métanée.

» autres, qui par esprit de jalousie & de » haine, prenoient à tâche de me heurter & de me pousser à bout en toute » rencontre, j'ai cru pouvoir sans in» justice m'en faire raison ».

Après qu'Alexandre eut ainsi parlé en homme de guerre, le serviteur de Neptune alla porter à Octavien sa mesure d'eau ; mais il la lui avoit fait fort petite, parce qu'il restoit peu de tems, & qu'il en vouloit d'ailleurs à ce prince (1), pour avoir traité fort cavaliérement le dieu son maître. Octavien étoit trop fin pour ne pas s'en appercevoir. C'est pourquoi, sans s'arrêter à parler des autres il dit : « Jupiter & vous, dieux immor» tels, je ne prétends ni flétrir ni ra» baisser la gloire de mes concurrens, je » ne veux parler que de moi. Dès ma » jeunesse j'ai été à la tête de ma nation, » comme le vaillant Alexandre. A l'e» xemple de César mon pere j'ai triom-

---

(1) Octavien, lorsqu'il faisoit la guerre au jeune Pompée, ayant perdu sa flotte par une tempête, s'écria qu'il vaincroit même en dépit de Neptune ; & dans les jeux du cirque où l'on portoit les statues de toutes les divinités, il défendit de porter celle de ce dieu. *Suet, Aug. c.* 16.

» phé des germains. Engagé dans les » guerres civiles j'ai battu la flotte d'E» gypte à la journée d'Actium. J'avois » déjà vaincu à celle de Philippes Bru» tus & Cassius, & ajouté comme par » surcroît la défaite du jeune Pompée à » cette premiere expédition. La philo» sophie a eu sur mon cœur un empire » absolu. J'ai souffert, & j'ai aimé la » hardiesse d'Athénodore (1) pour qui » j'avois tout le respect d'un disciple ou » plutôt d'un fils. Aréus eut mon amitié » & ma confiance : en un mot la philo» sophie ne peut rien me reprocher. » Comme je voyois que nos divisions » domestiques avoient mis Rome plus » d'une fois en danger de périr, ma po» litique lui procura, dieux puissans,

(1) On rapporte de ce philosophe un trait bien hardi. Auguste, dont les mœurs ne furent jamais fort rangées, donnoit quelquefois des rendez-vous secrets qui lui pouvoient être funestes. Un jour donc qu'une dame romaine devoit se rendre au palais *incognito*, Athénodore se mit dans une chaise couverte, & se fit porter jusqu'à l'appartement de l'empereur. Alors sortant de la chaise une épée à la main : « Voyez, lui dit-il, » à quoi vous vous exposez. Ne craignez-vous » point qu'un républicain ou un mari outragé ne » profite d'une pareille occasion pour vous ôter » la vie » ? Auguste remercia le philosophe de

» la grandeur solide & inaltérable dont » vous la faites jouir. Je me défendis de » l'esprit de conquête & de l'ambition » démesurée de lui soumettre tout l'u- » nivers. D'après la nature, je fixai les » limites de l'empire au Danube & à » l'Euphrate. Quand j'eus dompté les » scythes & les thraces, je n'employai » point le long regne que votre bonté » m'accordoit à former des projets éter- » nels de guerre. Je profitai de mon loi- » sir pour faire de bonnes loix, & pour » réformer les désordres que la guerre » avoit causés : conduite non moins sage » que celle de mes devanciers, & s'il » faut trancher le mot, la plus sensée » qu'on ait jamais tenue dans un poste » pareil au mien. Les uns semblables à » des chicanneurs de profession occupés

---

sa leçon, & promit de se corriger. Il prit sans doute dans la suite de plus grandes précautions pour sa sûreté ; mais son changement n'alla pas plus loin. On sçait que Livie pour conserver l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit, étoit obligée de fermer les yeux sur ses infidélités. Dans les lettres de Julien, il sera parlé plus d'une fois du philosophe Aréus, & de la considération qu'Auguste lui témoignoit. Assurément si par la philosophie on entend les philosophes, elle ne peut que se louer d'Auguste. Ces sortes d'équivoques ne sont que trop ordinaires.

» à inventer des procès, se sont servis » d'une guerre pour s'en ménager une » autre ; & pouvant goûter les douceurs » de la paix, sont morts les armes à la » main. D'autres ayant des ennemis sur » les bras se sont livrés au plaisir, sacri- » fiant leur gloire & même leur vie à » d'infames voluptés. Ces réflexions me » donnent la hardiesse de prétendre à » quelque chose de plus qu'au dernier » rang. Après tout, justes dieux, c'est » à moi de me soumettre avec joie à ce » qu'il vous plaira d'en ordonner ».

Ensuite vint le tour de Trajan. Il avoit du talent (1) pour parler ; mais il ne s'en

---

(1) Trajan avoit, dit-on, écrit l'histoire de ses guerres contre les daces. On a dans l'anthologie une petite épigramme grecque de sa façon. Il n'étoit pas sçavant ; mais il estimoit & favorisoit les gens de lettres. Lorsqu'il triompha des daces, il avoit sur son char le sophiste Dion-Chrysostôme, & pendant la marche il se retourna plusieurs fois pour lui parler. L. Licinius Sura étoit l'homme de confiance de Trajan qui le combla de richesses, & l'éleva trois fois au consulat. Les ennemis de Sura l'accuserent d'en vouloir à la vie de l'empereur. Trajan pour leur répondre alla souper chez Sura, se fit panser les yeux par le chirurgien, & raser par le barbier de Sura, & soupa très-gaiement. Le lendemain il dit aux accusateurs ; avouez que si Sura veut se défaire de

donnoit pas la peine ; aussi chargeoit-il ordinairement Sura de composer ses harangues. Par un effet de la même nonchalance, il cria plutôt qu'il ne prononça quelques paroles mal articulées. Il étaloit aux dieux les trophées qu'il avoit érigés des dépouilles des getes, & se plaignoit de son grand âge, qui ne lui avoit pas permis de soumettre entiérement ces derniers. A d'autres, dit Silene. Tu as régné vingt ans, & voilà Alexandre qui n'en a régné que douze. Pourquoi donc nous dire que tu n'as pas eu le tems. Dis plutôt que tu as trop aimé ton plaisir. Ce trait réveilla l'éloquence de Trajan : car il n'en manquoit pas, quoique le vin qu'il aimoit trop le rendît quelquefois pesant. « Jupiter, » dit-il, & vous, dieux immortels, lorsque je reçus l'empire, je le trouvai » dans une espece de léthargie, ébranlé » au dedans par une tyrannie de plusieurs » années, & au dehors (1) par les insul-

moi, il manqua hier une belle occasion. Après la mort de Sura, Trajan emprunta la plume d'Adrien.

(1) Par les getes il faut entendre les daces : j'en ai déjà averti. Décébale roi des daces, avoit obligé Domitien d'acheter une paix, dont celui-ci tâcha de couvrir la honte par un magnifique triomphe. Les poëtes du tems, dit M. de Tille-

» tes des getes. J'ai cependant été le seul
» qui ait osé marcher contre les peuples
» d'au-delà du Danube. J'ai dompté les
» getes, nation la plus belliqueuse qui
» fut jamais, moins formidable encore
» par la force du corps, que par le cou-
» rage que lui inspire la doctrine de Za-
» molxis. Ce philosophe qu'ils honorent
» comme un dieu (1), leur a persuadé

mont, firent valoir sa prétendue victoire autant que celles des Alexandres & des Césars. Ils étoient payés pour cela, ou espéroient de l'etre ; mais les romains ne prirent point le change. Trajan qui n'étoit pas d'humeur à être tributaire des barbares, profitant de la premiere infraction que Décébale fit ou parut faire au traité, marcha contre les daces. Ils se défendirent avec beaucoup de courage & même d'habileté. Mais enfin Décébale réduit aux dernieres extrêmités se donna la mort ; & la Dacie fut réduite en province.

(1) Zamolxis fut le législateur des getes. Quelques grecs prétendoient qu'il avoit été esclave de Pythagore ; mais Hérodote croyoit Zamolxis beaucoup plus ancien. Le sentiment des getes sur l'immortalité de l'ame n'avoit rien de commun avec la métempsycose. Ils disoient que les morts alloient trouver Zamolxis, & de cinq ans en cinq ans ils lui dépêchoient un exprès pour lui représenter les besoins de la nation. Voyez *Hérodote*, l. IV, 49.

On ne doit pas s'imaginer qu'avant Zamolxis ces peuples crussent que l'ame périssoit avec le corps. Zamolxis ne fit que leur débiter ses idées

» que le trépas n'eſt point un anéantiſſe-
» ment ; mais un changement de de-
» meure , enſorte qu'ils affrontent la
» mort plus volontiers qu'ils n'entrepren-
» nent un voyage. Je n'ai pourtant em-
» ployé qu'environ cinq ans à cette ex-
» pédition. On ſçait que nul de mes
» prédéceſſeurs n'a traité ſes ſujets avec
» tant de bonté que moi. Ni Céſar, ni
» pas un autre ne ſçauroit me conteſter
» le prix de la clémence. J'euſſe commis
» une injuſtice d'attaquer les parthes ſans
» ſujet. Mais auſſi-tôt qu'ils m'eurent
» inſulté, mon âge (1), quoique privi-

particulieres ſur l'état des ames ſéparées. Il n'y a point, & jamais il n'y a eu de nation perſuadée, que tout finit à la mort. Aucune n'a reçu des légiſlateurs la croyance d'une autre vie : les légiſlateurs l'ont trouvée par-tout. Les uns n'ont point parlé de cette doctrine, parce qu'elle étoit ſuffiſamment établie. Les autres en ont parlé, non pour la prouver, ce qui n'étoit nullement néceſſaire ; mais pour la détailler, & pour en faire appercevoir les conſéquences. LA PERSUASION DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME AUSSI-BIEN QUE CELLE DE L'EXISTENCE DE DIEU EST LE DOGME DU GENRE HUMAIN ET LA FOI DE LA NATURE. L'erreur contraire eſt ou le délire d'un philoſophe qui veut ſe ſingulariſer, ou le ſouhait intéreſſé d'un homme vicieux & corrompu.

(1) Réguliérement tout romain après vingt ans

» légié par les loix, ne m'arrêta point. » Justes dieux, puisque les faits sont » constans, s'être rendu terrible à ses » ennemis, s'être fait aimer tendrement » de ses sujets, avoir respecté votre di- » vine fille la philosophie, n'en est-ce » pas assez pour mériter un rang distin- » gué, pour mériter le premier rang »? Trajan ayant parlé de la sorte, les dieux jugerent qu'il avoit l'avantage sur tous les autres du côté de la clémence, & l'on vit bien que cette vertu étoit la vertu favorite des dieux.

Dès que Marc-Aurele ouvrit la bouche, Silene dit tout bas à Bacchus: Ecoutons ce Stoïcien. Quel paradoxe nous va-t-il débiter? Marc-Aurele regarda les dieux, & dit: « Dieux immortels, » il m'est inutile de haranguer ou de dis- » puter. Si vous ignoriez mes actions, » je devrois vous les apprendre. Mais » puisque vous les connoissez, & que » rien ne vous est inconnu, donnez-moi » le rang dont vous me trouverez digne».

---

de service étoit exempt de porter les armes. Trajan avoit servi dès sa tendre jeunesse. Il étoit âgé pour le moins de cinquante-cinq ans; & peut-être de cinquante-sept, lorsqu'il alla faire la guerre à Cosroès roi des parthes.

On jugea ſur ce diſcours que Marc-Aurele admirable en tout le reſte, l'étoit encore plus par ſon bon ſens, ſçachant ſi bien

Parler quand il falloit, & ſe taire à propos (1).

On avertit enſuite Conſtantin que c'étoit à lui de parler. Ce prince avoit d'abord apporté au combat un air réſolu. Mais lorſqu'il eut enviſagé les actions de ſes concurrens, les ſiennes lui parurent des riens. A dire vrai, tout ſe réduiſoit à la défaite de deux tyrans (2) déjà demi

(1) C'eſt une imitation d'un vers d'Eſchyle, qui ſe trouve cité dans Aulu-Gelle. En ce point la prétendue copie de Marc-Aurele ne reſſembloit pas à l'original. Julien parloit beaucoup & ſouvent : *Linguæ fuſioris & admodùm rarò ſilentis*, dit Ammien.

(2) Julien a beau déprimer les exploits de ſon oncle. Conſtantin fut un grand capitaine ; & ſon défaut le plus réel eſt peut-être d'avoir été trop guerrier. S'il eut du bonheur, il le méritoit ; & les payens eux-mêmes reconnoiſſoient que ſes talens égaloient ſon bonheur : *Innumeræ in eo animi corporiſque virtutes claruerunt*, dit Eutrope. *Militaris gloriæ appetentiſſimus, fortunâ in bellis proſperâ fuit ; verùm ita ut non ſuperaret induſtriam.* Je ſçais que Maxence fut une eſpece de Sardanapale, qui ſe tenant à Rome, tandis que ſes collegues faiſoient la guerre, diſoit qu'il étoit ſeul empereur, & que les autres étoient ſes lieutenans ; qu'il regardoit comme un grand voyage

vaincus, l'un par ſa lâcheté & par ſa foibleſſe, l'autre par ſa vieilleſſe & par ſa

---

d'aller de ſon palais juſqu'aux jardins de Salluſte, &c. Mais il avoit deux cens mille hommes de troupes, beaucoup d'argent & de bons officiers. Pour le détrôner il fallut que Conſtantin avec une armée moins nombreuſe, dit un auteur du tems, que n'étoit celle d'Alexandre lorſqu'il marcha contre Darius, c'eſt-à-dire, n'ayant pas quarante mille hommes, forçât le pas de Suze, gagnât les batailles de Turin, de Breſſe, de Vérone & de Rome, dont au moins les trois premieres furent tres-opiniâtres & très-ſanglantes.

A l'égard de Licinius, il n'avoit qu'environ cinquante ans lorſqu'il fut vaincu à la journée de Cibales, & environ ſoixante lorſqu'il perdit la bataille d'Andrinople, & celle de Chryſopolis, qui rendit Conſtantin maître de l'empire. Licinius avec tous ſes vices étoit brave & habile dans le métier de la guerre. Il faiſoit obſerver à ſes troupes l'ancienne diſcipline avec une extrême ſévérité. Quoi que Julien en puiſſe dire, la vieilleſſe n'avoit rien pris ſur la force de ſon courage, non plus que ſur la vigueur de ſon tempérament. Il fut toujours heureux tandis qu'il n'eût point à combattre Conſtantin. Au reſte le reproche, dont quelques auteurs chargent Conſtantin, d'avoir manqué de parole à Licinius en le faiſant mourir après lui avoir promis la vie, ſemble détruit par le ſilence de Julien. Quant aux victoires qu'il remporta ſur les barbares, c'eſt-à-dire, ſur les françois, les germains, les ſarmates & les goths, Julien eſt le ſeul qui mépriſe ces exploits. On ſçait que Conſtantin loin de payer tribut aux bar-

mauvaiſe deſtinée, tous deux objets de la haine des dieux & des hommes, Pour ſes exploits contre les barbares, ils n'étoient bons qu'à le faire moquer. En effet il leur avoit payé une eſpece de tribut pour ſe plonger à l'aiſe dans les plaiſirs. Il ſe tenoit donc loin des dieux à l'entrée du ſéjour de la lune de laquelle il étoit amoureux (1), tout occupé à la

---

bares, affranchit les romains de celui qu'ils payoient aux goths ſous le nom honnête de penſion. Mais comme il prit au ſervice de l'empire quarante mille hommes de cette nation, la ſolde qu'il leur donnoit eſt, ſelon toutes les apparences, ce que Julien appelle tribut.

(1) Pourquoi Julien fait-il Conſtantin amoureux de la lune ? C'eſt une énigme dont j'ai longtems cherché le mot. Suis-je aſſez heureux pour l'avoir enfin trouvé ? L'on en jugera. Les antiquaires conviennent que de toute ancienneté le croiſſant étoit la marque, ou comme nous dirions aujourd'hui, les armes de Byzance, & qu'il a continué d'être celles de Conſtantinople. Ainſi lorſque Julien reproche à ſon oncle d'être amoureux de la lune, & de s'en occuper uniquement au lieu de ſonger à la victoire, l'auteur, ſans préjudice des autres idées que peut faire naître ce reproche, veut dire principalement, que Conſtantin livré tout entier au ſoin de fonder & d'embellir ſa nouvelle ville, a négligé les affaires de l'état, & laiſſé flétrir ſes lauriers. C'eſt préciſément ce que lui impute Zoſime le copiſte d'Eunape & l'écho de Julien, en diſant que Conſtan-

contempler, sans songer à la victoire. Cependant comme il falloit bien dire quelque chose, il dit : « Je l'emporte sur » tous mes concurrens : voici à quels » titres. Sur ce macédonien pour avoir » combattu, non comme lui des barba- » res asiatiques, mais des germains, des » scythes & des romains. Sur César & » sur Octavien ayant vaincu non des » citoyens vertueux, mais les plus mé- » chans & les plus abominables des ty- » rans. Ce que j'ai fait pour en délivrer » l'empire me met au dessus de Trajan, » que j'égale déjà par un autre endroit, » puisque j'ai reconquis la province (1)

---

tin depuis la fondation de Constantinople n'eut aucun succès à la guerre : διετέλεσε πόλεμον οὐδένα κατορθωκὼς, & qu'il souffrit que les barbares l'insultassent dans sa nouvelle capitale.

(1) Il s'agit de la Dacie que Trajan avoit réduite en province. Aurélien l'ayant abandonnée, elle fut occupée par les goths. On ne peut douter que Constantin n'ait porté ses armes au-delà du Danube. Les deux Victors comptent parmi ses grandes actions d'avoir fait un pont sur ce fleuve ; mais certainement il ne conquit point le pays des Daces. Je suis persuadé que Julien, afin de le rendre ridicule, le représente comme se donnant des airs de conquérant, pour quelques avantages qu'il aura remportés sur les goths établis dans la Dacie, & peut-être pour quelques forts qu'il aura

» qu'il avoit aſſujettie le premier. Peut-
» être même eſt-il plus glorieux de re-
» couvrer les anciennes conquêtes que
» d'en faire de nouvelles. Pour ce qui
» eſt de Marc-Aurele, ſon ſilence mon-
» tre aſſez qu'il nous cede à tous le pre-
» mier rang ». Mais, dit Silene, les exploits que tu fais ſonner ſi haut ne reſſemblent ils point aux jardins d'Adonis ? Et quels ſont-ils (1), reprit Conſtantin, ces jardins d'Adonis ? Ce ſont, dit Silene, des pots pleins de terre où les femmes mettent certaines plantes à l'honneur du favori de Vénus. On voit un peu de tems je ne ſçais quelle verdure, mais bientôt après tout eſt flétri & deſſéché. Conſtantin ſentit la juſteſſe de l'image, & rougit.

On fit ſilence, & les parties attendoient la déciſion. Mais les dieux avant que de prononcer vouloient mettre au

---

conſtruits ſur la rive gauche du Danube. C'eſt dans le même eſprit que Julien lui fait tirer du ſilence de Marc-Aurele la conſéquence la plus platte, & ſi j'oſe le dire, la plus niaiſe qu'il ſoit poſſible d'imaginer.

(1) Conſtantin, quoique chrétien, devroit-il ignorer les rites d'une religion qu'il a long-tems profeſſée ? Si je ne me trompe, on veut l'accuſer ici d'ignorer les choſes les plus communes.

jour

jour les motifs des héros, & ne pas s'en tenir à leurs ſeules actions, dont la Fortune revendiquoit plus de la moitié. Cette déeſſe étoit préſente, & leur reprochoit à grands cris leur ingratitude. Octavien, diſoit-elle, eſt le ſeul qui ſçache reconnoître mes faveurs. Mercure fut encore chargé de la commiſſion. On lui dit de commencer par Alexandre, & de lui demander quel avoit été l'objet de ſon eſtime & le but de ſes pénibles travaux. Mon but, dit Alexandre, a été de tout vaincre. Hé bien, continua Mercure, crois-tu l'avoir atteint ? Oui ſans doute, répondit-il. Cependant, lui dit Silene avec un ris extrêmement malin, nos filles t'ont ſouvent vaincu. Il vouloit par-là déſigner les vignes, & railler Alexandre ſur ſon amour pour le vin. Parlez juſte, repliqua ce prince encore plein des leçons d'Ariſtote : les êtres inanimés ne vainquent point, puiſqu'on ne ſe bat point contre eux. Ce terme convient ſeulement aux hommes & aux animaux. Ho ! ho ! dit Silene contrefaiſant l'étonné d'une maniere plaiſante, ce que c'eſt que la dialectique ! Elle ſe tire toujours d'affaires. Mais toi, pourſuivit-il, dans quelle catégorie te mets-tu ; dans celle des êtres vivans ou dans celle des

inanimés ? Doucement, répondit Alexandre d'un air fâché : j'avois l'ame asse[z] noble pour espérer de devenir dieu, & même pour croire déjà l'être. Sur ce pied-là, dit Silene, tu ne peux disconvenir que tu n'aies été souvent vaincu par toi-même, lorsque tu as livré ton cœur & ton esprit à la colere, à la tristesse, à quelqu'autre passion. Bon! repartit Alexandre, se vaincre ou être vaincu par soi, n'est-ce pas toujours la même chose ? Il s'agit ici de victoires remportées sur nous par d'autres. Sans mentir, dit Silene, voilà de la logique la plus subtile. Voyez comme il se joue de mes sophismes. Mais lorsque tu fus blessé aux Indes (1), que Peucestes tomba à tes côtés, & que l'on t'emporta de la ville à demi-mort, vainquis-tu aussi l'indien qui t'avoit mis en cet état? Si je le vainquis, dit Alexandre ? Je le fis passer lui & sa ville au fil de l'épée. No[n] s'il vous plaît, monsieur le vainqueu[r] ce ne fut point vous. Vous étiez po[ur] lors étendu tout de votre long sans for[ce]

(1) Alexandre assiégeant Oxydraques, se[lon] Quint-Curce, & selon d'autres, la capitale [des] malliens fut assez téméraire pour sauter dans [la] place, &c.

& aux abois (1) comme l'Hector d'Homere. D'autres combattirent, & remporterent la victoire : sous ma conduite, dit Alexandre. Et comment les pouvois-tu conduire, n'ayant plus qu'un souffle de vie ? répliqua Silene, qui se mit à chanter les vers d'Euripide (2) :

Quand on dresse un trophée, hélas quelle injustice !
Les soldats ont vaincu : mais les grecs par caprice
Dérobent aux soldats le prix de leur valeur ;
Et le seul général a le nom de vainqueur.

Sur quoi Bacchus dit à Silene : cesse, mon cher papa, de lui parler sur ce ton, de peur qu'il ne t'en fasse autant qu'à Clitus. Alexandre rougit : les larmes lui vinrent aux yeux, & il se tut.

Ce dialogue fini, Mercure questionna César, & lui dit : & toi, César, quelle fin t'es-tu proposée ? D'être le premier homme de ma nation, répondit-il. Mais,

(1) Hector blessé par Ajax. Iliad. XIV, 432 ; & XV, 246.

(2) Dans Andromaque. Ce sont les mêmes vers d'Euripide, que récita Clitus, lorsqu'il eut le malheur de dire à Alexandre des vérités trop dures & mal placées.

dit Mercure, cela n'eſt pas clair. En quel genre as-tu voulu primer? Dans l'étude de la ſageſſe, dans l'éloquence, dans la ſcience de la guerre? En tout ſi j'avois pu, repliqua Céſar. Mais comme il falloit opter, j'ai voulu me rendre le plus puiſſant de mes citoyens. As-tu donc eu, lui dit Silene, beaucoup de pouvoir parmi eux? Il le faut bien, répondit Céſar, puiſque je ſuis devenu leur maître. Oui, pourſuit Silene, tu as bien pu les aſſervir; mais tu n'as pu gagner leurs cœurs. Tu as eu beau faire le comédien, affecter une grande douceur, leur prodiguer baſſement tes careſſes: tout cela ne t'a ſervi de rien. Comment, dit Céſar! Je n'étois pas aimé moi, dont les meurtriers furent pourſuivis par le peuple? Ce ne fut pas ta mort, ajouta Silene, qui l'anima contre Brutus & Caſſius, puiſqu'il les jugea dignes du conſulat (1) pour t'avoir tué; mais l'argent

(1) Le grec porte: *les fit conſuls*. C'eſt une faute contre l'hiſtoire; je la ſauve un peu dans la traduction. Brutus & Caſſius ne furent point nommés au conſulat par le peuple. Le premier devoi[t] remplir cette place quatre ans après; mais c'étoi[t] un arrangement fait par Céſar. Quand au lieu d[e] ὑπάτους, *conſuls*, on liroit ἀνθυπάτους, *proconſuls*[.] Julien ſe tromperoit toujours. Ce ne fut point l[e]

que tu lui léguois par ton testament. Après qu'il en eut oui la lecture, pouvoit-il refuser une indignation si bien payée ?

Ensuite Mercure apostropha Octavien. Eh bien ! ne nous diras-tu pas aussi quelle a été ta principale vue ? De bien régner, répondit-il. Cela demande explication, dit Mercure. De bien régner ! Il n'y a pas de tyran qui n'en dît autant. Denys & Agathocle (1) encore plus scélérats que lui, se flattoient de bien régner. Mais vous sçavez, grands dieux, dit Octavien, qu'en congédiant mon petit-fils (2), je vous priai de lui donner le courage de César, l'adresse de Pompée, & ma fortune. Silene prit la parole, & dit : vraiment ce faiseur de poupées nous a envoyé une bonne recrue de dieux faits au tour, de dieux de grande vertu. Pourquoi me donnez-vous ce nom, dit Octavien ? Quoi, seigneur Au-

peuple, mais le sénat, qui revêtit Brutus & Cassius du pouvoit proconsulaire dans les provinces, dont ces deux républicains s'étoient mis en possession.

(1) Tyrans de Syracuse assez connus.

(2) Auguste fit ce souhait à C. César, l'aîné des fils d'Agrippa & de Julie, lorsqu'il l'envoya faire la guerre en Orient.

guste, répondit Silene, ne nous as-tu pas jetté des dieux en moule sur le modele des poupées ? César que voilà est ton coup d'essai. Octavien se tut (1), & baissa les yeux.

Mercure envisagea Trajan, & lui demanda quelle avoit été son ambition. Celle d'Alexandre, répondit Trajan ; mais je sçavois la modérer. Aussi, dit Silene, tu t'es laissé vaincre par des vices plus bas que les siens. La colere fut son foible ; mais le tien a été le plus brutal (2) & le plus honteux des plaisirs. Va te promener, dit Bacchus à Silene : avec tes plaisanteries, ils ne sçauroient ouvrir la bouche. Fais-leur quartier, & songe plutôt comment tu pourras mordre sur Marc-Aurele. Il est de bonne trempe (3) celui-là : il a toutes ses fa-

---

(1) Auguste a sujet de rougir de ces extravagantes apothéoses, & Julien grande raison de les tourner en ridicule. Mais celui-ci ne devoit il pas se dire à lui-même, que plusieurs des dieux qu'il adoroit n'étoient que des poupées un peu plus vieilles ? *Major è loginquo reverentia.*

(2) Cependant Pline le jeune fait un éloge admirable de la chasteté de Trajan. Fiez-vous aux panégyristes.

(3) Le grec porte : *il est carré & sans reproche ; comme dit Simonide.* Simonide n'a rien à faire ici en françois.

çons. Là-dessus Mercure se tourna vers ce prince, & lui dit : & toi, l'homme grave, quelle fin t'es-tu proposée ? Marc-Aurele répondit doucement & avec modestie : d'imiter les dieux. Cette réponse parut pleine de noblesse, & renfermer tout ce qu'on pouvoit dire ; si bien que Mercure vouloit s'en tenir là, persuadé que Marc-Aurele répondroit toujours sur le même ton. Il n'y eut que Silene qui s'écria : par Bacchus, ce sophiste (1) n'en sera pas quitte à si bon marché. Pourquoi donc, Marc-Aurele, vivois-tu de pain & de vin, & non pas de nectar ni d'ambroisie comme nous ? C'est, dit-il, que je ne prétendois pas vous ressembler en buvant & en mangeant. Je nourrissois mon corps dans cette idée vraie ou fausse, que les vôtres ont besoin d'être nourris de la fumée des sacrifices ; mais au reste c'étoit du côté des fonctions de

(1) Personne ne mérite moins le nom de Sophiste que Marc-Aurele. « Une grande marque » du soin des dieux pour moi, disoit-il ..... » c'est qu'ayant une très-grande passion pour la » philosophie, je ne suis tombé entre les mains » d'aucun sophiste ; que je ne me suis point amusé » à lire leurs livres, ni à démêler leurs vaines » subtilités, &c. » Réflexions de Marc-Antoine traduites par madame Dacier, l. I, XVII.

l'esprit que je croyois vous devoir imiter. Silene demeura un moment étourdi du coup qui partoit d'une main sûre & habile. Dans ce que tu viens de dire, reprit-il, il peut y avoir quelque chose d'assez juste ; mais réponds-moi à ceci. Qu'étoit-ce, selon toi, qu'imiter les dieux ? Avoir le moins de besoins, faire le plus de bien qu'il est possible, dit Marc-Aurele. Mais quoi, poursuivit Silene, n'as-tu point eu de besoins ! Moi, répondit Marc-Aurele, point du tout ; mais mon corps en avoit peut-être quelques-uns. Cette réponse parut encore fort (1) juste ; de sorte que Silene ne sçachant plus que dire, se jetta sur ce qui paroissoit donner prise dans la conduite de ce prince à l'égard de sa femme & de son fils : il lui reprocha d'avoir fait de l'une une héroïne, & de l'autre un em-

(1) Les dieux de Julien ne sont pas des dieux jaloux. Ils sont au contraire de bonne composition sur l'orgueilleuse philosophie du portique, dont la chimere étoit de s'imaginer que l'homme n'a besoin d'aucun secours intérieur, & qu'il peut devenir semblable à Dieu sans autres forces que celles de la nature. En quoi l'homme, disoient-ils, a l'avantage sur Jupiter même. Jupiter est bon par nature ; mais le sage est bon par son propre choix.

pereur. En tout cela, dit Marc-Aurele, je n'ai fait encore qu'imiter les dieux. A l'égard de ma femme, j'ai pratiqué la maxime d'Homere :

L'homme de bien respecte & chérit son épouse (1).

Ma tendresse pour mon fils est justifiée par un aveu sorti de la bouche de Jupiter même. « Il y a long-tems, dit-il à » Mars contre lequel il est courroucé, » que je t'aurois écrasé (2) de ma fou- » dre, si je ne t'aimois, parce que tu es » mon fils ». D'ailleurs je ne prévoyois pas que le mien se dût porter à de tels excès. La jeunesse flotte entre le vice & la vertu : si le vice l'a entraîné, il ne s'ensuit pas que j'aie confié l'empire à un prince vicieux, il l'est devenu depuis. J'ai donc pour garant de ma conduite envers ma femme l'exemple (3) du

(1) C'est ce que dit Achille au sujet de Briséis qu'il regarde comme sa femme, & qu'Agamemnon lui a enlevée. Iliad. IX, 343.

(2) C'est en substance ce que Jupiter dit à Mars, Iliad. v. 896 & suivans.

(3) Il est impossible de justifier pleinement la foiblesse de Marc-Aurele pour sa femme. Cependant Julien auroit pu lui faire dire pour s'excuser, quelque chose de plus fort qu'une maxime

vraie en général, mais sujette à des exceptions; & qui pour avoir passé par la bouche du divin Achille, autorité très-mince en fait de conduite, n'en étoit pas plus appliquable au cas où se trouvoit Marc-Aurele. Celui-ci pouvoit alléguer non pour sa justification, mais pour son excuse, que ne soupçonnant jamais le mal, & jugeant des autres par lui-même, il avoit cru que sa femme étoit ce qu'elle devoit être. Quoi qu'en disent quelques historiens, Marc-Aurele ignoroit les déréglemens de Faustine, puisqu'il remercie les dieux *de lui avoir donné une femme si douce & si complaisante, pleine de tendresse pour son mari & d'une merveilleuse simplicité de mœurs*, Réflex. de M. Antonin, l. I, XVII. « Cela ne doit pas paroître bien surprenant, dit Madame Dacier, si l'on considére d'un côté la simplicité d'Antonin (c'est ainsi qu'elle nomme toujours Marc-Aurele) & de l'autre l'esprit de Faustine, qui n'avoit pas moins d'adresse que de beauté, & qui avoit pris l'empereur par toutes les démonstrations extérieures d'une tendresse qui paroissoit d'autant plus grande qu'elle étoit fausse. La moitié moins auroit suffi pour tromper un homme beaucoup plus défiant & plus soupçonneux qu'Antonin. Si après cela on s'opiniâtre à s'étonner de cette ignorance, continue madame Dacier, j'y consens, persuadée que tel qui s'en étonne est encore dans le cas: car tout est plein de ces exemples; & il n'y a rien dont les femmes soient plus capables que de cette dissimulation ».

Madame Dacier ajoute, que si dans la satyre des Césars ce prince au lieu de s'excuser sur son ignorance, allegue la maxime d'Achille & l'exemple des autres empereurs, qui avoient rendu les mêmes honneurs à leurs femmes, quoiqu'elles

divin Achille ; envers mon fils (1) celui du maître des dieux ; envers l'un & l'au-

---

ne valussent pas mieux que Faustine, c'est qu'apparemment Julien vouloit envelopper dans cette satyre la femme d'Adrien, celle de Vespasien & celle d'Auguste. Cela peut être. Mais je crois plutôt que Julien s'imaginoit avoir répondu à tout, quand il avoit cité quelques vers d'Homere.

(1) Nous ne dirons pas avec l'empereur Sévere, que Marc-Aurele devoit faire mourir son fils Commode. Mais les fautes que la tendresse paternelle firent commettre à cet empereur philosophe, sont tout-à-fait inexcusables dans un si grand homme. Je sçais qu'il prit d'abord toutes les mesures possibles pour donner à son fils une excellente éducation ; mais il se glissa des corrupteurs auprès de ce prince. On dit que Marc-Aurele les ayant écartés, Commode s'en chagrina jusqu'à tomber malade, & que son pere eut la foiblesse de les lui rendre.

Quoi qu'il en soit, de trois choses l'une : ou Marc-Aurele connoissoit les mauvaises inclinations de son fils, ou il le regardoit comme un jeune homme flottant entre le bien & le mal, ou enfin il le croyoit solidement vertueux. Dans le premier cas, l'empire n'étant point héréditaire, Marc-Aurele devoit se faire nommer par le sénat tout autre successeur que Commode, & ne pas démentir les belles paroles qu'il avoit lui-même prononcées : *Périssent mes enfans, s'ils méritent moins d'être aimés que ceux de Cassius, & si leur vie n'est pas utile à la république.* Dans le second cas, étoit-ce assez aimer la patrie que de l'exposer au risque d'avoir un empereur vicieux ? Dans la troisieme supposition, comment disculper ce

tre, des coutumes établies depuis longtems. Les loix & les vœux de tout le monde appellent les enfans à la succession de leurs peres. Les honneurs que j'ai rendus à ma femme ne sont pas de mon invention : bien d'autres en avoient usé de même avant moi. Peut-être n'a-t-on pas raison d'introduire de pareils usages : cependant lorsqu'ils sont autorisés par la coutume, ce seroit une espece d'injustice d'y déroger au préjudice de ceux qui nous touchent de si près. Mais je m'oublie ici, & je fais une longue apologie de mes actions devant des juges à qui rien n'est caché. Je vous prie donc, grand Jupiter, & vous dieux puissans, de me pardonner mon indiscrétion.

Lorsqu'il eut cessé de parler (1), Mer-

prince d'avoir trop compté sur les vertus qu'il croyoit voir dans un enfant ? Il lui fait conférer par le sénat, à l'âge de quinze ans ou de seize tout au plus, & le consulat, & la puissance tribunitienne, & même le titre d'Auguste ; & par-là il se dépouille en quelque sorte de l'autorité paternelle. Antonin n'en avoit pas tant fait en faveur de Marc-Aurele lui-même, qui cependant avoit été de si bonne heure décidé pour la vertu.

(1) Il est difficile de se persuader que Constantin n'ait pas foulé ses sujets. Je veux qu'il ne leur ait point imposé de nouvelles charges, & même

cure interrogea Constantin, & lui demanda quel avoit été son objet ? D'amasser des trésors, dit-il, & de les répandre ensuite à pleines mains pour satisfaire les passions de mes amis & les miennes. Silene fit un grand éclat de rire, & lui dit : mais puisque tu voulois

qu'il ait accordé quelque diminution des anciennes, comme dit M. de Tillemont. Cependant si l'on considere l'état où l'empire devoit être après tant de guerres civiles, après avoir essuyé les regnes de cette foule d'empereurs & de Césars, ou plutôt de tyrans, dont chacun faisoit autant de dépense qu'en auroit fait un souverain, on conviendra qu'en pareilles circonstances le dessein de fonder une nouvelle capitale, & de rendre tout d'un coup Constantinople égale à Rome, l'ouvrage de tant de siecles ; on conviendra, dis-je, que ce dessein n'étoit pas d'un prince assez occupé du bonheur de ses sujets. Mais dire qu'en amassant des trésors il avoit pour objet de satisfaire les passions des autres, c'est injustement le rendre responsable des abus que firent de sa libéralité quelques amis, qu'il n'avoit peut-être pas choisis avec assez de discernement. Prétendre qu'il avoit en vue de satisfaire ses propres passions, c'est une calomnie, à moins que par-là on n'entende sa passion pour la nouvelle Rome ; encore cette passion n'épuisoit pas tellement ses trésors, qu'il ne lui restât de quoi faire des aumônes immenses, bâtir & doter les églises, récompenser magnifiquement les gens de lettres & les artistes.

être banquier (1), comment t'oubliois-tu, jusqu'à faire le métier d'aide de cuisine & de coëffeuse ? On le voyoit déjà bien à ton visage & à ta chevelure ; mais pour le coup t'en voilà convaincu par la belle sentence que tu viens de pronon-

---

(1) Pour entendre ce mauvais bon mot de Silene, il faut supposer que les banquiers en ce tems-là vivoient & s'habilloient d'une maniere fort mesquine. Puisque de ton aveu, dit Silene, tu t'occupois à recevoir & à compter de l'argent comme les banquiers, tu devois vivre & t'habiller comme eux. Tu ne devois pas te livrer à la bonne chere, inventer de nouveaux ragoûts, prendre tant de soin de tes cheveux. La table de Constantin étoit servie avec magnificence. On juge par ses médailles qu'il étoit trop curieux de parure. Eusebe fait mention de cheveux blonds parmi les présens que lui envoyoient les rois barbares (voyez Eusebe, *vie de Constantin*, IV, 7. J'ai suivi le sens que M. Spanheim donne au mot ξανθοκομους, & je crois que je me suis trompé. M. de Valois traduit, *pueros flavâ comâ conspicuos.*) Il portoit des étoffes d'or à fleurs, avec un diadême rehaussé de pierreries & de perles. Quel scandale pour Julien qui chassa de son palais tous les cuisiniers, qui vivoit de légumes, qui négligeoit ses cheveux & sa personne ; à qui le diadême pesoit tant qu'il ne le conservoit que par politique ! Il devoit être furieux contre celui qui en avoit rendu l'usage ordinaire, & mis par-là ses successeurs dans la nécessité de s'en servir.

cer. Telle fut la maniere assez piquante dont Silene traita Constantin.

On fit silence, & les dieux donnoient leurs suffrages en secret. Marc-Aurele eut la pluralité. Mais Jupiter après avoir conféré tout bas avec Saturne son pere, dit à Mercure de prononcer; ce qu'il fit en ces termes: « combattans, nos loix » & les jugemens que nous rendons sont » de telle nature, que le vainqueur a » sujet de se réjouir, sans que le vaincu » ait droit de se plaindre. Allez donc, » chacun selon votre goût, vous mettre » sous la protection de quelque dieu, » pour vivre désormais auprès de lui. » Que chacun choisisse son protecteur » & son patron ». Aussi-tôt Alexandre accourut auprès d'Hercule. Octavien auprès d'Apollon. Marc-Aurele s'attacha étroitement à Jupiter & à Saturne. César erra long-tems de côté & d'autre; mais le grand Mars & Venus, touchés de compassion, l'appellerent à eux. Trajan alla joindre Alexandre, & s'assit auprès de lui. Pour Constantin, comme il ne trouvoit point parmi les dieux de modele de ses actions, dès qu'il eut apperçu la Mollesse qui n'étoit pas loin, il courut à elle. La Mollesse le reçut d'un air tendre, & le serra dans ses bras. Ensuite

après l'avoir bien ajusté, & paré d'un habit de femme de diverses couleurs, elle le conduisit à la Débauche. Il trouva auprès de celle-ci un de ses enfans (1) qui s'y étoit établi, & qui crioit

(1) Ce fils que Constantin trouve auprès de la Débauche, n'est point un des trois qui l'avoient suivi au festin, & dont Julien dit plus bas que leur pere les emmena hors de l'assemblée des dieux. Il s'agit ici de Crispe l'aîné de tous, l'éleve du célebre Lactance, & connu par sa mort tragique encore plus que par ses victoires. Mais pourquoi Julien établit-il auprès de la Débauche ce prince, dont l'histoire parle comme d'un héros malheureux ? Est-ce qu'il l'a cru coupable du crime dont sa marâtre l'accusa ? Non : cela iroit à la décharge de Constantin. C'est plutôt que Julien continue de traiter de mollesse & de débauche une maniere de vivre moins singuliere que la sienne. Crispe fut chargé par l'impératrice Fausta du même crime, dont Phédre avoit autrefois accusé Hippolyte, & de vouloir détrôner son pere. Constantin trop crédule fit mourir son fils, & bientôt après ayant reconnu l'innocence de Crispe, il punit la calomniatrice avec une rigueur qui fut regardée comme un nouveau crime. Ces deux morts & celle de son neveu le jeune Licinius, sont en effet des fautes énormes qui peuvent avoir été expiées par le baptême que Constantin reçut avant de mourir. Mais on peut juger de l'effet qu'elles produisirent sur les esprits superficiels & corrompus, qui s'en prenoient à la religion des fautes de ceux qui la professoient ; on en peut juger, dis-je, & par les blasphêmes

à tout venant : corrupteurs, meurtriers, ſacrileges, ſcélérats de toute eſpece, approchez hardiment. Point de ſouillure (1) que n'efface à l'inſtant l'eau dont

de Julien, & par ceux des incrédules modernes. Sans prétendre pénétrer dans les jugemens de Dieu, on peut regarder avec M. de Tillemont comme le châtiment de ces actions cruelles de Conſtantin, & les fautes que les ariens lui firent commettre, & l'extinction de ſa famille qui ſembloit devoit durer pluſieurs ſiecles ; & qui, toute nombreuſe qu'elle étoit, périt en moins de quarante ans par une multitude de morts ſanglantes & prématurées qui fait horreur. *Non recedet gladius de domo tuâ uſque in ſempiternum. . . . . quoniam blaſphemare feciſti inimicos domini.*

(1) On croiroit d'abord que Julien fait alluſion à l'hiſtoriette que les payens du cinquieme ſiecle débitoient au ſujet de la converſion de Conſtantin. Ils diſoient que ce prince dévoré de remords pour avoir fait mourir ſon fils & ſa femme, ayant demandé à Sopatre, chef de l'école platonicienne & aux pontifes payens, ſi la religion des hellenes avoit quelque expiation pour effacer de tels forfaits, ils lui répondirent qu'elle n'en avoit point : que là-deſſus Conſtantin entra en conférence avec un certain égyptien venu d'Eſpagne à Rome, & fort connu des femmes du palais : que cet égyptien & des évêques l'aſſurerent que la religion chrétienne lui donneroit ce que les payens lui refuſoient ; & qu'il n'y avoit point d'iniquité qui ne pût être lavée dans le ſang de Jeſus-Chriſt : que ſur leur réponſe il embraſſa le chriſtianiſme, & s'en déclara le protecteur.

Ce récit prouve que les payens ne regardoient

je vais vous laver. En cas de récidive, vous n'aurez qu'à vous frapper la poi-

---

pas Constantin comme un homme sans conscience ; & que plus équitables que nos esprits forts, ils attribuoient son changement, non à la politique, mais à la conviction. Si l'histoire étoit vraie, on n'auroit plus de prétexte pour nous insulter sur les fautes de Constantin, puisqu'il les auroit commises dans les ténebres de l'idolâtrie. Mais la vérité m'oblige de dire que le fait n'est pas soutenable. Car 1°. comme le remarque Sozomene, le philosophe Sopatre très-versé dans la religion des hellenes, n'ignoroit pas qu'elle avoit de prétendues expiations pour des cas semblables à celui de Constantin. 2°. Il n'est pas croyable que les pontifes des idoles aient été malhabiles jusqu'au point de le mettre dans l'indispensable nécessité de se pourvoir ailleurs. N'eussent-ils point eu d'expiations, ils en auroient inventé pour calmer la conscience d'un empereur qu'ils voyoient à la veille de leur échapper, & de se jetter entre les bras des chrétiens. 3°. Crispe, Fausta & le jeune Licinius moururent en 326 ; & dès l'année 312, Constantin reconnoissoit la religion chrétienne comme la seule véritable.

Julien sçavoit trop l'histoire de sa maison & l'époque de la conversion de Constantin, pour avoir en vue une fable, supposé que de son tems elle fût déjà inventée. Je m'imagine donc que cet apostat, en introduisant Crispe qui vante l'efficace du baptême & de la pénitence, veut faire entendre par cette ironie profane, que la perspective des ressources offertes aux pécheurs par la religion chrétienne, avoit enhardi Cons-

trine, vous battre la tête, & je vous rendrai aussi purs que la premiere fois.

---

tantin à répandre le sang de ses proches. C'étoit une calomnie ordinaire aux payens de dire que le christianisme favorisoit la corruption des hommes, en promettant le pardon des plus grands crimes; comme si l'évangile promettoit quelque chose aux pécheurs incorrigibles, ou les assuroit qu'ils auront le tems & la volonté de se convertir.

Cette calomnie est d'autant plus atroce dans la bouche de Julien, qu'ayant été membre du clergé il devoit mieux connoître l'esprit de l'église, les sages précautions & les longues épreuves qu'elle employoit pour s'assurer de la conversion, soit des cathécumenes, soit des pénitens. Une religion qui n'offriroit pas à l'homme le plus misérable un moyen pour rentrer en grace avec Dieu, seroit une religion insuffisante & peu digne de la bonté de Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés. Elle favoriseroit en effet la corruption, en jettant ou laissant le coupable dans le désespoir. Une religion qui prétendroit par des simples cérémonies effacer les crimes sans réformer le criminel, seroit une pure comédie, un méprisable palliatif propre à envenimer le mal, & non pas à le guérir. Le christianisme tient le juste milieu. Proportionné aux besoins du genre humain & digne de la sainteté de son auteur, il présente aux hommes dans quelque abyme de dégradation & de misere où le vice les ait réduits, il leur présente, dis-je, une ligne qui les conduit droit à Dieu, pourvu, & non autrement, qu'ils deviennent de nouveaux hommes en Jesus-Christ & par Jesus-Christ. Dans tous les tems quelques-uns séparant la promesse

Conſtantin ſe fixa donc très-volontiers auprès de la Débauche, ayant emmené

---

de la condition, s'en ſont fait par un abus déplorable une eſpece de titre pour pécher plus hardiment. Mais à Dieu ne plaiſe, que ſur la parole d'un accuſateur qui devine & qui ne ſçauroit prouver, nous penſions que Conſtantin ait été de ce nombre, & que l'attente du baptême ait influé dans les actions qu'on lui reproche juſtement. Après tout ce n'eſt pas la faute de la médecine, ſi dans l'eſpérance incertaine du ſecours qu'elle offre, quelqu'un eſt aſſez extravagant pour rendre ſon mal plus dangereux.

Outre l'imputation calomnieuſe dont nous venons de parler, j'apperçois dans les paroles de Criſpe un trait de ſatyre qui ne porte pas à faux. De l'aveu d'Euſebe (c'eſt tout dire), Conſtantin ne diſcerna point aſſez des vrais chrétiens ceux qui n'embraſſoient le chriſtianiſme que pour faire fortune. Par leur hypocriſie & leurs artifices ils s'inſinuerent dans l'eſprit de l'empereur, dit Euſébe, & firent grand tort à ſa réputation. Julien veut donc ici reprocher à Conſtantin d'avoir tout paſſé, tout pardonné, pourvu que l'on profeſſât ſa religion. Mais comment le cenſeur n'apperçoit-il pas qu'il mérite lui-même à plus juſte titre une pareille cenſure ? Ni l'oncle ni le neveu ne furent aſſez délicats ſur leurs proſélytes. Ils devoient cependant mieux que perſonne ſçavoir le trait mémorable de Conſtance-Chlore. Ce prince, dans le tems que ſes collegues perſécutoient le chriſtianiſme à feu & à ſang, fit aſſembler ceux des officiers de ſon palais & des gouverneurs de ſes provinces qui étoient chrétiens,

ses autres enfans avec lui hors de l'assemblée des dieux. Mais dans cet asyle les divinités destinées à punir l'athéisme (1), leur firent souffrir les supplices qu'ils méritoient pour avoir versé le sang (2) de leurs proches; jusqu'à ce

---

& leur donna l'alternative, ou de conserver leurs postes en sacrifiant aux dieux, ou de les perdre en conservant leur religion. Lorsque chacun eut opté, il dit aux prévaricateurs: « vous êtes des » lâches & des ames venales. Je vous casse, & » vous exclus pour toujours de mon palais. Qui » trahit sa conscience est capable de me trahir. » Pour vous, dit-il aux autres, je vous donne » mon estime & ma confiance. On est fidele au » prince & à la république quand on est fidele » à son Dieu ». Il les retint auprès de lui, leur confia la garde de sa personne, & les principales affaires de l'état; les regardant comme ses amis les plus sûrs & comme ses véritables trésors. En finissant cette longue note, ou plutôt cette dissertation, j'observerai que M. de Tillemont doute si Crispe avoit reçu le baptême. Le discours que lui fait tenir Julien ne permet pas d'en douter. Mais on ne s'étoit pas apperçu jusqu'ici que c'est Crispe qui parle en cet endroit.

(1) Julien traite les chrétiens d'athées, parce qu'ils rejettent la pluralité des dieux, & n'en reconnoissent qu'un seul.

(2) Après la mort de Constantin les soldats firent main basse sur ses trois freres & sur cinq de ses neveux. Constance fut regardé comme coupable de ce massacre, & Julien veut, ce semble, en accuser aussi Constantin le jeune & Cons-

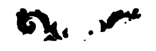
que Jupiter en faveur de Claude & de Constance leur accorda quelque relâche. Enfin Mercure (1) me dit: je t'ai fait connoître le soleil ton pere; mérites par ta fidélité à garder ses commandemens, de trouver en lui pendant ta vie un protecteur & un refuge assuré; & lorsqu'il te faudra quitter le monde, rempli d'une ferme espérance, choisis pour guide ce dieu si plein de bonté.

---

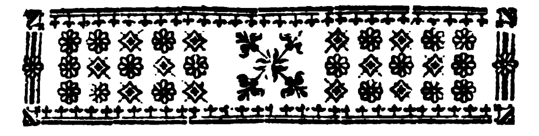
tant. Quoi qu'il en soit, ces deux derniers se firent la guerre, & le jeune Constantin fut tué proche d'Aquilée par les troupes de Constant. On sçait que Constance ôta la vie à Gallus.

(1) On a pu voir dans la vie de Julien qu'aussi-tôt qu'il étoit levé, il adressoit sa priere à Mercure. Il croyoit être sous la protection de ce dieu. Nous avons déjà dit dans la préface, & nous verrons encore ailleurs qu'il entend par le Soleil le Démiurgue ou *Logos*.

Fin des Césars.



LE MISOPOGON DE L'EMPEREUR JULIEN.



LE MISOPOGON (1) DE L'EMPEREUR JULIEN.

L'ENJOUEMENT regne dans les vers d'Anacréon (2). C'eſt qu'une fortune

---

(1) Ce mot veut dire ENNEMI DE LA BARBE. L'original porte : Μισοπώγων ἢ Ἀντιοχικός, *oſor barbæ ſeu Antiochicus*. Il ſemble que Julien veuille en quelque ſorte ſe confondre avec ſa barbe, qui lui étoit auſſi chere qu'elle déplaiſoit aux habitans d'Antioche. Après tout chez les anciens, le titre d'un livre n'eſt ſouvent relatif qu'à quelque trait de l'ouvrage. Le mot d'*Antiochique* ne ſeroit pas ſupportable en françois. *Diſcours ſur les habitans d'Antioche* eût été plat & vague. Si j'avois traduit, *ſatyre contre la ville d'Antioche*, j'aurois été déſavoué par Julien, qui fait ſemblant d'écrire contre lui-même.

(2) Nous liſons dans les éditions : *Anacréon a*

riante l'avoit mis en belle humeur. Pour les poésies d'Alcée & d'Archiloque, elles se ressentent des chagrins qu'essuyerent leurs auteurs. Ils ne purent consacrer leurs talens aux jeux & aux ris; mais ils y trouverent quelque adoucissement à leurs peines, & s'en servirent pour exhaler leur ressentiment contre ceux dont ils avoient sujet de se plaindre. Je n'ai pas la même liberté. La loi me défend comme à tout autre, de nommer personne (1); & je ne m'at-

fait beaucoup de vers serieux & enjoués, μελη σεμνὰ ϗ χαρίεντα. Il ne s'agit pas de sçavoir si ce poëte a fait autre chose que des chansons. En disant qu'Anacré[illegible] a composé des vers sérieux, Julien diroit précisément le contraire de ce qu'il veut dire. Je crois donc qu'il faut corriger le texte, & substituer le mot τερπνὰ, ou même lire simplement μελη χαρίεντα. Dans un des manuscrits de la bibliotheque du roi, que MM. Sallier & Melot ont eu la bonté de me communiquer avec leur politesse ordinaire, les mots σεμνὰ ϗ ne se trouvent point; & l'autre indique au lecteur qu'il y a des manuscrits où ces mots ne se lisent pas.

(1) Les loix romaines, à commencer depuis celles des XII tables, condamnent séverement les auteurs des libelles diffamatoires. Julien, quoiqu'en plaisantant, est bien aise de faire voir qu'il a le cœur républicain. Il regardoit les empe-

tribue point le privilegé de flétrir des gens, qui de gaieté de cœur, sans que je les aie offensés, veulent être mes ennemis. Je n'oserois non plus faire de vers, aujourd'hui que la poésie est un genre de littérature méprisé des honnêtes gens (1), & qui déshonore comme faisoit autrefois le bien mal acquis.

---

reurs comme soumis de droit à toutes les loix, excepté celles nommément dont ils avoient été dispensés.

(1) Je devrois peut-être traduire : *La maniere dont on éleve aujourd'hui les honnêtes gens, m'ôte la faculté ou la hardiesse d'écrire en vers, &c.* Je ne crois pas avoir lu autre part que la poésie fût alors si décriée. Quoi qu'il en soit, en Grece le siecle des vers n'étoit point encore passé : témoin saint Grégoire de Nazianze, dont les poésies sublimes & vraiment homériques font voir que le génie & l'enthousiasme n'ont pas besoin du secours de la fable. Julien lui-même étoit poëte : & Libanius nous apprend qu'il y avoit un recueil des vers faits par ce prince, pour célébrer l'arrivée des gens de lettres qui se rendoient à sa cour. *Orat. parental. p.* 261. Il ne nous reste aujourd'hui que deux petites pieces de sa façon. Dans l'une, qui n'est que de huit vers, il peint élégamment & fortement des orgues composées comme les nôtres de tuyaux, de soufflets & de touches. L'autre, qui n'en contient que six, est une épigramme *contre la bierre.* Il doit l'avoir faite dans les Gaules. En voici une traduction

Je ne prétends pas néanmoins renoncer au secours des Muses. J'en profiterai le moins mal qu'il me sera possible. N'ai-je pas vu moi-même avec quelle complaisance les barbares d'au-delà du Rhin goûtent une musique sauvage, dont les paroles aussi rudes que les airs ressemblent au cri de certains oiseaux ? Les mauvais musiciens, les mauvais poëtes, sont insupportables à ceux qui les écoutent ; mais la nature les a mis en possession d'être enchantés d'eux-mêmes. Cette réflexion me rassure, & bien moins habile que le célebre (1) Isménias : mais, si je

---

très-libre, ou pour mieux dire une imitation :

Tu n'es qu'un faux Bacchus odieux imposteur ;
J'en atteste le véritable.
Son jus a du nectar le parfum délectable ;
Tu révoltes par ton odeur.
Que le gaulois pressé d'une soif éternelle,
Au défaut de la grappe ait recours aux épis ;
De Cerès qu'il vante le fils ;
Mais vive le fils de Sémele.

(1) Isménias étoit un joueur de flûte très-habile. Julien est le seul qui lui attribue ce mot. Cicéron en met un assez semblable dans la bouche d'Antigénidas autre joueur de flûte, qui pour

ne me trompe, indépendant comme lui de l'eſtime des hommes, je me dis ſouvent à ſon exemple, que je chanterai du moins pour les Muſes & pour moi. J'écris en proſe, & l'ouvrage contiendra beaucoup d'injures & de traits ſanglans; non contre les autres : la défenſe de la loi eſt trop formelle; mais contre l'auteur lui-même. Il n'y a point de loi qui défende de ſe louer ou de ſe blâmer. Quelque envie que j'euſſe de dire du bien de moi, la vérité me forceroit au ſilence; mais comme j'en veux dire du mal, je ne crains pas de tarir ſi-tôt.

Je commence par mon viſage. Il n'avoit rien de régulier ni de trop agréable; & par humeur, par bizarrerie, uniquement pour le punir de n'être pas beau, je l'ai rendu laid en portant cette barbe longue (1) & peuplée. Elle m'oblige de

---

raſſurer un de ſes éleves, que le public ne goûtoit pas, lui dit : *Jouez pour les muſes & pour moi.*

(1) Quelques amis, dont je reſpecte infiniment les lumieres & le goût, croyant parler au nom de la nation, exigeoient de moi que je ſupprimaſſe totalement l'idée que préſente ici Julien. Ce n'eſt que par tolérance qu'ils m'ont permis de l'indiquer par un mot rapide. Pour moi, j'ai craint de faire crier à l'infidélité. La délicateſſe

manger & de boire avec une extrême circonſpection. Je la brouterois infailliblement, ſi je n'étois ſur mes gardes. Par bonheur je ne me ſoucie ni de donner ni de recevoir des baiſers.

Vous dites, Meſſieurs, qu'elle n'eſt bonne qu'à faire des cordes. Mettez la en œuvre; j'y conſens; mais elle eſt bien rude; & j'ai peur que vous ne puiſſiez l'arracher ſans bleſſer vos mains délicates. De bonne foi penſez-vous me chagriner par votre plaiſanterie? Ne voyez-vous pas que je la cherche? Il

---

françoiſe ira-t-elle juſqu'à falſifier les auteurs? Plus le trait de Julien eſt révoltant, plus il caractériſe: or tout ce qui caractériſe quand il ne bleſſe ni les mœurs ni la religion, doit être ſacré pour un traducteur. Comme les notes ſouffrent tout, voici la traduction fidelle de l'endroit dont il s'agit; à cela près que l'original nomme les choſes par leur nom. *Pour punir mon viſage de n'être pas beau, je l'ai rendu laid en laiſſant croître cette longue barbe qui ſert de forêt à de petits animaux incommodes, que j'y laiſſe errer impunément.* Qu'un empereur romain ſe vante de choſe pareille, & qu'il s'en vante fauſſement, comme je le crois; c'eſt un trait unique au pied de la lettre, & qui peint mieux Julien que ne feroient mille volumes. Quelques lignes plus bas je ſupprime une citation de Théocrite, qu'il ne me convenoit pas de traduire, & qui d'ailleurs n'ajoutoit rien du tout au ſens.

m'en coûteroit si peu de faire tomber sous le rasoir cette barbe épaisse & pointue, & de donner à mes joues l'air de fraîcheur, les graces enfantines qui sont le partage des femmes, & qui les rendent aimables. Pour vous, même avec des cheveux blancs, vous tâchez de ressembler à vos filles. Par un rafinement de délicatesse, que dis-je ? peut-être par simplicité vous entretenez sur votre visage une jeunesse éternelle : ce n'est pas au menton, mais aux traits que l'on s'apperçoit que vous êtes des hommes. Je ne me contente pas de laisser croître ma barbe : mes cheveux peu soignés n'occupent guere plus les barbiers. Je me fais rarement les ongles, & l'on voit à mes doigts que je tiens souvent la plume. Voulez-vous sçavoir quelque particularité secrete ? Ma poitrine velue & hérissée ressemble à celle du roi des animaux. Je n'ai jamais emprunté le secours de l'art pour la mettre à la mode : j'ai toujours eu le travers & la petitesse de conserver tout ce que m'a donné la nature. Si j'avois la moindre difformité (1),

(1) Le texte porte : *Si j'avois un poireau comme Cimon*. Je n'avertirai plus de ces légers changemens.

je ne vous en ferois pas mystère; mais je n'en ai aucune, pas même de celles qui méritent votre indulgence. C'est assez parlé du corps : passons à l'esprit.

La vie que je mene est aussi choquante que ma personne. Mon peu de goût m'exclut du théâtre. Je suis tellement insensible aux belles choses, que la porte du palais est fermée aux comédiens. Ils n'y entrent qu'au premier jour de l'an : encore l'attention que je leur donne est-elle si superficielle, que l'on voit bien qu'elle est de cérémonie. Le tribut qu'exige de moi la tyrannie de l'usage, je le paye avec la contenance d'un fermier qui n'apporte à un maître dur qu'une petite partie de ce qu'il lui doit (1).

Témoins, il n'y a pas long-tems, de

(1) Il y a dans l'original une phrase que j'omets. L'endroit est sûrement fautif, & le P. Petau en jugeoit ainsi. En aidant beaucoup à la lettre, on pourroit y trouver ce sens : *Je ne possède rien, & quoiqu'on m'appelle le maître du monde, je suis en effet un roi de théâtre* ; ou cet autre : *je ne possede rien : celui que l'on nomme le maître du monde, semblable à un préfet ou à un préteur, commandera-t-il à des farceurs & à des cochers du cirque ?* Ni l'un ni l'autre de ces sens ne se lie avec ce qui précede & ce qui suit. Ici les manuscrits ne m'ont été d'aucun secours.

ce que je viens de dire, vous vous rappellez la jeunesse de mon prédécesseur, son génie & ses inclinations. Peut-être que ma façon de penser à cet égard, si éloignée de la sienne, suffisoit pour caractériser un homme fâcheux. Mais écoutez quelque chose de plus étrange. Jamais débiteur n'eût tant d'aversion pour le barreau, que j'en ai pour l'hippodrome. Aussi m'y voyez-vous rarement. Je n'y parois qu'aux fêtes solemnelles. En cela bien différent de mon cousin, de mon oncle & de mon frere, je n'y passe jamais le jour entier. Je n'ai de patience que ce qu'il en faut pour voir six courses (1). J'y assiste sans y prendre intérêt, avec dégoût, avec peine; & le seul plaisir que me procure le spectacle est celui de le quitter. Voilà, Messieurs, un échantillon de la conduite que je tiens en public. Je supprime mille autres choses qui vous blessent. Voyons maintenant de quelle maniere je vis dans mon domestique.

Les nuits que je passe sur un lit fort

(1) Il y en avoit ordinairement vingt-quatre. L'empereur Constance, le César Gallus & le comte Julien les voyoient toutes; mais l'empereur Julien se retiroit après la sixieme.

dur, partagées entre des occupations sérieuses & un sommeil léger & interrompu, un ordinaire si frugal, qu'il paroît tenir du régime, me rendent l'humeur aigre, & me communiquent je ne sçais quoi d'incompatible avec la politesse d'une ville plongée dans les délices. Hé, mes amis, ne me sçachez point mauvais gré (1) de cette maniere de vivre. Je n'ai

(1) On ne sera point fâché de trouver ici la peinture que fait Libanius de la maniere de vivre de Julien. Permis aux lecteurs de rabattre de cet éloge autant qu'ils jugeront à propos; mais il en restera quelque chose. « Toujours sobre & jamais appesanti par les alimens, il se portoit » aux affaires avec la légereté d'un oiseau, & les » expédioit avec une aisance infinie. Dans un » même jour il donnoit plusieurs audiences, il » écrivoit aux villes, aux magistrats, aux généraux des armées, à ses amis absens, à ses amis » qui se trouvoient sur les lieux, écoutant la » lecture des lettres qu'on lui adressoit, examinant les requêtes, & dictant avec une telle rapidité, que les écrivains en note ne pouvoient » le suivre. Il eut seul le secret d'entendre, de » parler & d'écrire tout à la fois; & dans cette » multitude d'opérations compliquées, il ne se » méprit jamais. Ayant expédié les affaires & » dîné seulement pour l'étroite nécessité, il s'enfonçoit dans sa bibliotheque, lisoit, composoit, jusqu'au moment où le besoin de l'état » l'appelloit à d'autres travaux. Un souper plus » frugal encore que le dîner étoit suivi d'un som-

point prétendu vous offenser par le contraste. Pardonnez-moi le ridicule préjugé dont je fus esclave dès mon enfance. J'ai pour principe de faire la guerre à mes sens, & de les contenir dans les bornes de la tempérance les plus étroites. Aussi jamais estomach ne fut moins sujet que le mien à l'inconvénient qui suit les excès. Depuis que j'ai été élevé à la dignité de César, je ne me suis vu qu'une seule fois dans la nécessité de le soulager : encore ne fut-ce qu'un accident auquel l'intempérance n'avoit point de part. Je veux vous conter le fait. S'il n'est pas agréable, il n'en est que plus conforme à mon caractere.

J'étois en quartier d'hiver dans ma chere Lutece ; c'est ainsi que l'on appelle dans les Gaules la petite capitale des parisiens. Elle occupe une île peu

» meil aussi léger que ses repas. Il s'éveilloit pour » travailler avec de nouveaux secretaires qu'il » avoit laissé dormir le jour précédent. Ses mi- » nistres étoient obligés de se relayer ; mais lui » ne connoissoit de repos que le changement » d'occupation. Seul il travailloit à tout, il se » multiplioit, & prenoit autant de formes que » Protée. Julien étoit pontife, auteur, devin, » juge, général d'armée, & dans tout cela pere » de la patrie ». *Liban. orat. parentali.*

considérable, environnée de murailles, dont la riviere baigne le pied. On y entre de deux côtés par des ponts de bois. Il est rare que la riviere se ressente beaucoup des pluies de l'hiver ou de la sécheresse de l'été. Ses eaux pures sont agréables à la vue & excellentes à boire. Les habitans auroient de la peine à en avoir d'autres, étant comme ils sont dans une île. L'hiver n'y est pas rude; ce qu'ils attribuent à l'océan, dont ils ne sont qu'à neuf cens stades (1), & qui peut envoyer jusques-là des exhalaisons propres à tempérer le climat. Il semble en effet que l'eau de la mer est moins froide que l'eau douce. Quoi qu'il en soit, ils ont de bonnes vignes & des figuiers même, depuis qu'on prend soin de les revêtir de paille, & de ce qui peut garantir les arbres des injures de l'air.

Cette année-là un hiver extraordinaire couvrit la riviere de glaçons. Vous connoissez les carreaux de marbre blanc que l'on tire des carrieres de Phrygie. Je ne puis mieux vous représenter ces pieces énormes de glace (2) qui flottoient au

(1) Le calcul est juste; mais je ne voudrois pas me rendre garant de la physique des parisiens de ce tems-là.

(2) Les habitans d'Antioche n'avoient jamais vu de rivierre charier.

gré des eaux, & se suivant sans relâche étoient prêtes de s'accrocher, & de faire un pont. Je ne voulus point que l'on échauffât la chambre où je couchois; quoiqu'en ce pays-là par le moyen des fourneaux, on échauffe la plupart des appartemens, & que tout fût disposé dans le mien pour me procurer cette commodité. Plus sauvage & plus dur que jamais, je me livrai tout entier à mon caractere, dont j'étois comme de raison, la premiere victime. Je luttois contre la rigueur de la saison, & me refusois impitoyablement un secours qu'elle rendoit nécessaire. Le froid augmentoit chaque jour, & devenoit insupportable. Cependant je me contentai de faire porter dans ma chambre quelques charbons allumés, craignant qu'une trop grande chaleur n'attirât l'humidité des murailles. Mais ce feu, tout médiocre qu'il étoit, en fit exhaler une vapeur qui me donna à la tête, & m'endormit. Je pensai être étouffé. On m'emporta dehors; & les médecins m'ayant fait rendre le peu de nourriture que j'avois pris sur le soir, je me sentis soulagé. J'eus une nuit tranquille, & fus dès le lendemain en état d'agir.

Ainsi pendant mon séjour dans les

Gaules, j'imitois le fâcheux (1) de Ménandre, & me rendois la vie dure. Cette conduite trouvoit de l'indulgence chez une nation grossiere (2), chez des gaulois. Mais quelle injustice de vouloir qu'elle ne révolte pas une ville florissante comme la vôtre, une ville si peuplée, le centre de la richesse & de l'oisiveté, le rendez-vous des baladins & des joueurs de flûte, une ville où l'on compte plus de farceurs que de citoyens, enfin une ville accoutumée à traiter ses princes avec le dernier mépris! Rougir est une foiblesse qui ne convient qu'à des ames basses. Des gens de cœur tels que vous doivent commencer la débauche dès le matin, consacrer les nuits à la mollesse, à la volupté, braver les loix, non seulement par des paroles, mais par

---

(1) Le fâcheux ou l'homme de mauvaise humeur δύσκολος; titre d'une comédie de Ménandre.

(2) Quoique les gaulois fussent devenus romains depuis long-tems, les mœurs étrangeres n'avoient pas encore pénétré dans la partie septentrionale des Gaules. La politesse avec ses avantages & ses inconvéniens fait le tour du monde. Si Julien revoyoit aujourd'hui sa chere Lutece, ne la prendroit-il point pour Antioche? Non. Il y trouveroit tant d'amour & de respect pour le souverain, qu'il seroit bientôt détrompé.

des[redacted]ns ; je dis braver les loix : car enfin, si la majesté des princes est la sauve-garde des loix, outrager le prince comme vous faites, n'est-ce pas, à plus forte raison, les avoir foulées aux pieds. Ces nobles inclinations qui vous suivent par-tout, se font principalement remarquer au théatre & dans les assemblées publiques. C'est-là que le peuple se distingue par des clameurs & des applaudissemens tumultueux. C'est-là que les magistrats s'immortalisent par des profusions, qui leur donnent plus de célébrité que n'en donna jamais au législateur d'Athenes, son entretien avec le monarque de Lydie (1). Là on ne voit que beauté, qu'agrément, que des tailles avantageuses, que des barbes nouvellement faites. Semblables aux phéaciens (2), le jeune homme & le vieillard sympatisent dans l'amour du luxe & des plaisirs.

---

(1) Personne n'ignore le voyage que fit Solon à la cour du roi Crésus, ni les vérités qu'il osa dire à ce prince enivré de son opulence & de sa grandeur.

(2) L'île des phéaciens est aujourd'hui l'île de Corfou. Homere (Odyssée VIII, 249) représente les phéaciens comme une nation livrée à la bonne chere, au luxe, à la musique, à la danse, à tous les plaisirs.

Quoi Julien ! as-tu été assez simple pour croire que nous nous accommoderions de ta grossiéreté, de ta rudesse, de tes travers ? O le plus mal-avisé & le plus haïssable (1) des hommes, qu'as-tu fait de ces lumieres tant prônées par tes vils adulateurs ? Cette ame, l'unique objet de ta complaisance & de tes soins, cette ame que tu travailles sans relâche à embellir, à parer des ornemens de la sagesse, comment s'est-elle prêtée à une pareille extravagance ? Nous te le déclarons : nous ne sçavons ce que c'est que la sagesse. Nous en avons seulement entendu prononcer le nom, & n'en avons aucune idée. Mais si pour être sage il faut t'imiter ; s'il faut regarder, comme indispensable la subordination aux dieux & aux loix, ne point dominer sur ses égaux, ni leur faire sentir sa supériorité, veiller à la défense du pauvre contre l'oppression du riche, affronter pour la justice, comme tu as fait sans doute plus d'une fois, les inimitiés, les emportemens, les injures, se posséder soi-même, étouffer son ressentiment,

(1) Φιλαπεχθημονίστατε, *qui aime le plus à être haï.* Notre langue ne m'a point fourni de mot pour exprimer l'énergie de celui-ci.

maîtriser son propre cœur, quelle est étrange cette sagesse ! Enfin s'il est nécessaire de renoncer même aux plaisirs qui ne déshonorent point celui qui s'y livre ; si la sagesse ne peut s'allier avec la fréquentation des théatres, si dans le secret des maisons elle ne se reconcilie jamais avec ceux qui l'outragent en public, tu es perdu sans ressource, & tu veux nous perdre avec toi. Le seul mot d'assujettissement nous fait horreur. Nous ne voulons dépendre ni des dieux ni des loix. Vive en tout la liberté.

Fût-il jamais de forfanterie pareille à la tienne ? Tu ne peux souffrir que l'on t'appelle seigneur (1). Tu déclares que

---

(1) Le mot *dominus* que les grecs traduisoient par ceux de *κύριος* & de *δεσπότης*, & que nous traduisons en françois par celui de *seigneur*, marquoit proprement le pouvoir des maîtres sur les esclaves. Sous Auguste les enfans donnoient déjà ce nom à leur pere, quelquefois les freres le donnoient à leurs freres, & les femmes à leurs maris qui leur rendoient celui de *domina*. Auguste ne souffrit point que personne, excepté ses esclaves, l'appellât ainsi, ni que ses enfans & ses petits-fils se traitassent entr'eux de seigneur, même par badinerie. *Dominum appellari se nec à liberis quidem aut nepotibus suis, vel serio vel joco passus est, atque hujusmodi blanditias inter ipsos prohibuit.* Suet. Aug. Content d'avoir détruit la liber-

tu ne l'es pas. Ce titre autorisé par l'usage te met en colere : il te paroît trop

---

té, il écartoit scrupuleusement tout ce qui pouvoit faire penser à la servitude. Quelqu'un ayant appellé Tibere *seigneur*, il dit d'un air fâché, qu'il n'aimoit point qu'on lui dît des injures. *Je suis*, disoit-il, *le prince du sénat & le général des soldats ; mais je ne suis seigneur que de mes esclaves*. Caligula prit le nom de seigneur, & même celui de dieu. Mais aucun des empereurs qui lui succéderent, pas même Néron, ne suivirent son exemple jusqu'à Domitien, qui commanda expressément qu'on l'appellât seigneur & dieu, soit qu'on lui écrivît, soit qu'on lui parlât. Dictant un jour un édit, il le commença par ces mots: *Notre seigneur & notre dieu ordonne ce qui suit :* DOMINUS ET DEUS NOSTER SIC FIERI JUBET. On voit par les lettres de Pline le jeune, que Trajan, tout éloigné de ce faste impie, souffroit pourtant qu'on l'appellât *seigneur* ; mais il ne faut point s'en étonner. Plus la servitude avoit augmenté, plus la nation étoit devenue complimenteuse. Dès le tems de Séneque, on se donnoit les uns aux autres le titre de *dominus*, à peu près comme nous nous donnons le nom de *monsieur*, qui est bien moins significatif. *Obvios, si nomen non succurrit, dominos appellamus.* Les hommes donnoient aux femmes celui de *domina*, dès qu'elles avoient quatorze ans. On ne sçait pas comment en userent les successeurs de Trajan. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Alexandre, fils de Mammée, rejetta le titre de *dominus* comme trop fastueux. A la fin ce nom fit partie de l'étiquette de la cour, & passa jusques dans les monumens publics. On assure qu'il ne se trouve

fastueux. Plusieurs, par complaisance pour toi, ont déjà réformé leur langage; & cependant tu nous forces d'obéir aux puissances & aux loix. Prends plutôt le nom de seigneur & de maître, & laisse-nous la réalité de l'indépendance. Non, non: vrai tyran dans le fonds, tu n'eus jamais que l'apparence & les grimaces de la bonté. En effet, quelle barbarie d'empêcher les riches d'abuser de leur crédit dans les tribunaux, d'interdire aux pauvres le métier de délateur! Ton mépris pour les théatres, pour les comédiens & pour les danseurs, a réduit notre ville à l'état le plus déplorable. Voici le septieme mois (1) que tu es notre fleau, & que tu nous fais sentir tout le poids de ta mauvaise humeur. Quel bien avons-nous reçu de toi? Nous n'avons eu d'autre consolation, que celle de seconder efficacement par nos raille-

---

dans aucune médaille jusqu'à celles d'Aurélien où même il est rare: il est plus commun dans celles de Carus; fréquent dans celles de Dioclétien, de ses collegues & de ses successeurs. Julien n'eut pas le tems de l'abolir. On le lit dans un grand nombre des siennes.

(1) Julien étoit arrivé à Antioche au mois de juillet 362. Il a donc composé le Misopogon au mois de janvier ou de février 363.

ries les vœux de ces bonnes vieilles qui se roulent sans cesse autour des sépulcres (1), & sur qui nous nous étions remis du soin de prier pour notre délivrance. Nous venons enfin de nous la procurer. Percé jusqu'au vif par nos traits ingénieux, tu quittes la partie. Guerrier magnanime, nos bons mots te font pâlir: ils t'obligent à prendre la fuite. Quelle sera donc ta contenance, lorsque les perses feront pleuvoir sur toi une grêle de fleches? Hé bien, Messieurs, pourriez-vous mieux dire? Mais je ne suis pas encore au bout. Je veux me faire mon procès sur un autre article.

Est-il une occasion que ton chagrin brutal ne saisisse pour nous mortifier? Tu vas souvent aux temples. Entraîné par le desir de te plaire, le peuple se rend en foule à celui où tu dois aller. La même complaisance y attire plusieurs magistrats. Réception magnifique, applaudissemens, acclamations semblables

---

(1) Les églises étoient ordinairement bâties sur le tombeau de quelque martyr. Julien suppose que les femmes plus assidues aux églises que les hommes demandoient à Dieu par l'intercession des martyrs d'être délivrées de lui. Il en étoit certainement quelque chose.

à celles du théatre, rien n'est épargné. Que faut-il donc pour te satisfaire? Pourquoi refuser à notre zele les louanges qu'il avoit droit d'attendre? Mais non: tu prétends être plus sage que l'oracle de Delphes, & tous nos empressemens ne sont payés que de réprimandes. Nos cris sont l'objet de ta censure. Tu nous représentes avec aigreur l'indécence prétendue de nos acclamations, & tu nous adresse ces paroles: « Vous venez rarement aux temples pour les » dieux mêmes; & lorsque vous y venez pour moi, on voit régner dans le » lieu saint le tumulte & l'irrévérence. » Des hommes sages & vertueux doivent former dans le recueillement des » vœux capables d'attirer les bénédic» tions célestes, & se ressouvenir de la » loi d'Homere (1) qui prescrit ce silen-

(1) Dans le VIIe livre de l'Iliade, v. 194 & suivans, Ajax prêt de se battre avec Hector dit aux grecs: *Pendant que je vais prendre mes armes, adressez des vœux au fils de Saturne, en silence, de peur d'être entendus des troyens. Mais non: priez à haute voix. On sçait bien que je ne crains personne.* Comment Julien trouve-t-il dans ces paroles d'Ajax une loi qui ordonne de prier en silence? Tous les grecs étoient en possession de citer Homere à tort & à travers. Il est fâcheux

» ce religieux. Si ces clameurs n'avoient » quelque chose de condamnable, Ulysse » eût-il réprimé les transports d'Eury- » clée (1)? eût-il blâmé les cris de joie » qu'arrachoit à cette bonne vieille, le » meurtre des amans de Pénélope? Dans » l'Iliade on ne voit ni les troyens, ni les » troyennes faire des vœux au roi Priam, » à ses femmes, aux princes ses enfans, » ni même au vaillant Hector, qu'ils ho- » noroient comme un dieu. Ce n'est pas » en effet vers ce héros, mais vers la » déesse Pallas (2), que les dames de » Troye élevent les mains avec des hur- » lemens. Cette maniere de prier sent, » il est vrai, les mœurs d'un peuple bar- » bare, & ne convient qu'à des femmes : » mais au moins est-elle bien éloignée » de l'impiété de vos profanes acclama- » tions. Vils mortels que nous sommes, » vous nous mettez à la place des dieux. » Vous nous prodiguez un encens que » vous dérobez à leurs autels. Les dieux

---

que l'on cite quelquefois avec aussi peu de justesse des auteurs infiniment plus respectables qu'Homere.

(1) Euryclée étoit la nourrice d'Ulysse. Voyez Odissée XXIII, 411.

(2) Voyez Iliade VI, 301.

» même, si je ne me trompe, n'ont pas » besoin de nos adulations. Un culte » sage & réglé, des prieres modestes, » c'est tout ce qu'ils demandent de » nous ».

Je répete, Messieurs, comme vous voyez, une des petites remontrances que j'ai coutume de vous faire. Je n'ai garde de me pardonner la franchise & la hardiesse dont j'use alors avec vous. Bien-loin d'excuser mes torts, je suis à mon ordinaire assez ennemi de moi-même pour me donner ceux que je n'ai pas. Après tout, de pareilles duretés sont-elles propres à gagner des gens qui veulent traiter à leur fantaisie & les princes & les dieux? Est-ce le moyen de leur persuader que l'on a pour eux une tendresse de pere, & de leur faire goûter un homme d'un mauvais caractere comme moi?

Souffre donc, Julien, qu'ils te haïssent, qu'ils te déchirent en secret, qu'ils t'insultent en public. Dévore les injures, puisque les louanges ne sont pas de ton goût, & que tu traites de flatteurs ceux qui font retentir les temples de tes éloges. Aussi-bien n'as-tu guere pensé à t'ajuster à leur train de vie, à te rapprocher de leurs usages & de leurs mœurs.

On pourroit peut-être te le pardonner ; mais le reste est-il excusable ? Tu ne partage presque jamais ton lit avec personne (1). Tu es un sauvage que rien

---

(1) Καθεύδεις ὡς ἐπίπαν νύκτωρ μόνος. *Tu couches* PRESQUE TOUJOURS *seul.* Comment accorder ce *presque toujours* avec la continence parfaite que les auteurs payens attribuent à Julien, & qu'aucun des auteurs chrétiens, pas même S. Grégoire de Nazianze ne lui conteste ? Mamertin ne craint pas de dire que le lit de ce prince est plus pur que celui des vestales. Si l'on en croit Libanius, Julien n'eut jamais la moindre foiblesse, soit avant son mariage, soit depuis la mort d'Helene sa femme. Ce que dit cet orateur n'est susceptible ni d'équivoque ni d'exception. Je me contenterai de citer la traduction latine de Fabricius. *Nisi conjugii vinculis à Junone fuisset innexus, de mutuis hominum amplexibus, non aliâ ratione quàm ex libris sermonibusque edoctus, moriturus fuisset ..... Legitimam quidem luxit uxorem ; aliam verò nullam, sive ante, sive post fæminam attigit, &c.*

On pourroit répondre que Mamertin & Libanius sont des panégyristes. Mais que dirons-nous d'Ammien, dont nous avons ailleurs rapporté le témoignage aussi positif que celui de Libanius. Voyez Vie de Julien, l. III, pag. 17. Ammien est un historien très-judicieux, & qui n'épargne Julien sur aucun de ses défauts. Il le connoissoit parfaitement, & semble même avoir questionné sur le point dont il s'agit, ceux des domestiques de Julien à qui ses foiblesses, supposé qu'il en eût, ne pouvoient être inconnues. *Ita inviolatâ castitate enituit, ut post amissam conjugem,* NIHIL UNQUAM

venerium

ne sçauroit apprivoiser. Ton cœur inaccessible à la volupté est à l'épreuve de

---

venerium agitaret.... ut ne suspicione quidem tenùs libidinis ullius, *vel* CITERIORIS VITÆ MINISTRIS *incusaretur*. Ammien étoit d'Antioche. Quoiqu'il ait écrit en latin, il sçavoit encore mieux le grec. Il avoit lu le *Misopogon*. Peut-être donc que Martinius traducteur latin de cette satyre, M. de Fleury, M. de Tillemont & moi rendons mal le passage de Julien, & que les mots grecs ὡς ἐπίπαν ne signifient point ici *presque toujours*, mais *toujours absolument*. Au moins est-il certain qu'ἐπίπαν se trouve dans l'une & dans l'autre signification. En ce cas j'aurois dû traduire : *jamais tu ne partages ton lit avec personne*. Cependant je crois plutôt que l'on doit traduire comme j'ai fait : *Tu ne partages presque jamais*. Cette restriction me paroît une raillerie fine, mais sanglante, contre les habitans d'Antioche, & de laquelle on ne peut rien inférer contre la chasteté de Julien. C'est en leur nom qu'il se dit à soi-même des injures. Il doit donc parler leur langage. Dans toute la satyre il les représente comme des gens perdus de débauche, & livrés aux plus infames plaisirs. Or les gens de ce caractere ne croient point à la vertu. Ils veulent que tous les hommes soient vicieux, & qu'ils ne different dans le vice que du plus au moins. De la part de Julien, dont les mœurs étoient au dessus de tout soupçon, c'est un trait plaisant de représenter ses ennemis comme persuadés que sa sagesse souffre des éclipses, & lui faisant néanmoins un crime de son excès de sagesse. M. de Tillemont qui prend à la rigueur le texte dont il s'agit, & qui le regarde

ce qu'elle a de plus piquant. Pour comble de maux, cette vie farouche est plei-

---

comme un aveu que Julien lui-même fait de son incontinence, observe, pour fortifier cet aveu prétendu, que Julien dans une lettre au philosophe Iamblique (c'est une de celles que je n'ai point traduites) parle de l'homme *qui avoit soin de nourrir ses enfans*. Ce sçavant ajoute que Codin dans ses antiquités de Constantinople, marque quelques statues de Julien & de ses enfans. Or dit en substance M. de Tillemont, il n'en eut jamais de légitimes, si ce n'est un fils qui périt par le crime de la sage-femme, que l'impératrice Eusébie femme de Constance avoit gagnée : le fait est certain : donc il en avoit d'illégitimes.

Examinons en peu de mots ces deux difficultés ; mais souvenons-nous toujours que d'un côté les payens font de la chasteté de Julien l'éloge le plus complet, le plus énergique & le plus exclusif de la moindre restriction, & que de l'autre côté les chrétiens, loin de démentir ces éloges, n'ont pas dit un mot qui puisse les rendre suspects. Cela posé, quel fonds doit-on faire sur la simple indication d'un grec moderne comme George Codin, que l'on sçait avoir survécu à la prise de Constantinople par Mahomet II ? Si Julien avoit eu des bâtards, leur auroit-il érigé des statues ? Lui qui disoit que *l'incontinence suffit pour déparer la plus belle vie*, auroit-il affiché sa propre honte, & cela pour des enfans en bas âge, &c ? La lettre au philosophe Iamblique, écrite l'an 363, paroît plus embarrassante. Julien y dit effectivement : *Lorsque le nourricier de mes enfans* (τοῦ τροφέως τῶν ἐμαυτοῦ παιδίων) *alloit partir pour*

ne de charmes pour toi : tu trouves du plaisir dans la malédiction publique. On

---

s'en retourner chez lui, je mis encore la main à la plume pour vous écrire. Mais on ne doit pas conclure delà, comme fait M. de Tillemont, qu'il y eût actuellement un homme chargé des enfans de Julien. Hélene avoit eu un fils. Depuis sa premiere couche, elle ne porta plus d'enfant à terme. Mais à chaque grossesse on s'assuroit d'une nourrice. Peut-être jetta-t-on les yeux plusieurs fois sur la même. C'est apparemment le mari de cette nourrice que Julien appelle *le nourricier de ses enfans.* Je dis apparemment, parce que l'on peut imaginer une infinité d'autres raisons plausibles, pour lesquelles Julien aura pu donner ce nom à quelqu'un. Qui sçait, par exemple, si ce n'est point un homme qu'il avoit destiné pour prendre soin de ses enfans lorsqu'il espéroit d'en avoir ? Si ce n'est point une plaisanterie qu'Iamblique entendoit parfaitement, &c ? J'insiste sur un fait très-indifférent en soi, parce que M. de Tillemont s'est trompé. Les fautes des sçavans du premier ordre tirent à conséquence. Il est à propos de les faire remarquer. M. de Tillemont, graces à son amour pour le vrai, à ses recherches prodigieuses, à son exactitude incroyable, est dans l'esprit de bien des gens en possession d'une espece d'infaillibilité. Je l'avouerai moi-même. Les premieres fois que je le trouvois en faute, je me sentois dans un embarras approchant de celui de ces jeunes hommes, qui rencontrant Caton pris de vin furent plus déconcertés, que si Caton les avoit eux-mêmes surpris dans la débauche. En général M. de Tillemont

ne peut même te le dire que tu ne te mettes en colere, au lieu de sçavoir quelque gré aux auteurs de ces jolis vers anapestes, où par amitié pour toi l'on te donne de si bons avis. On t'y conseille de livrer au rasoir cette barbe qui t'offusque le visage, de récréer par des spectacles de toute espece les yeux de ce peuple qui ne cherche qu'à rire. On te demande pour premier divertissement la métamorphose de ta personne. On te conjure de peupler les théatres de danseurs, de baladins, d'actrices sans pudeur, de jeunes garçons rivaux de la beauté des femmes, d'hommes efféminés, & plus mous que les femmes mêmes. On te demande enfin des assemblées & des fêtes; mais non pas de ces fêtes consacrées aux dieux. Il y faut de la sagesse & de la retenue (1). Tu n'en célebres

---

paroît un peu trop peiné des bonnes qualités des payens, & sur tout de celles de Julien. Il ne dissimule point les faits; mais il aimeroit mieux ne les pas trouver. Quand on sçait aussi-bien qu'il le sçavoit, quelle est la juste valeur des vertus purement humaines, on ne doit pas se faire scrupule d'en reconnoître conformément à la foi de l'histoire, quelques-unes dans des hommes qui ne les ont reçues que pour leur condamnation.

(1) Ceci n'est pas absolument contraire à ce

que trop. Tout le monde en est las & rebuté.

Vous avez raison, Messieurs: l'empereur a sacrifié une fois dans le temple de Jupiter; une dans le temple du génie de la ville. Il est allé trois fois de suite à celui de Cérès. J'ai oublié combien à celui d'Apollon que l'on adoroit à Daphné. Il n'est plus aujourd'hui ce temple auguste: la négligence de ceux qui le gardoient, vient de le livrer à l'audace des athées qui l'on réduit en cendres (1). Le premier jour de l'année (2) syrienne,

---

que nous avons rapporté dans la Vie de Julien, l. v, p. 303, de ces processions extravagantes. Toutes les fêtes payennes n'étoient pas aussi licencieuses que celles de Venus.

(1) Voyez l'incendie du temple d'Apollon, *Vie de Julien*, l. v, p. 317.

(2) Puisque dans la suite du Misopogon, Julien compte le mois macédonien, *Loüs* pour le dixieme de l'année syrienne, cette année commençoit par le mois *Dius*. Dans l'année syrienne dont se servent Eusebe, S. Epiphane, Evagre, Malela, &c, le mois *Dius* répondoit au mois de novembre. Mais peut-être que la ville d'Antioche avoit une année syrienne qui lui étoit particuliere. En différentes cités macédoniennes, le mois *Dius* répondoit à différens mois romains. Il est certain que l'année syrienne d'Antioche commençoit en automne. Cependant on ne peut assurer positivement dans lequel des mois romains

nouveau voyage au temple de Jupiter Philien. Le premier de janvier, fête générale dans tout l'empire, autre sacrifice au génie. Je laisse passer un jour auquel il n'est pas permis de sacrifier ; & dès le lendemain je retourne faire des vœux à Jupiter selon notre ancienne coutume. Peut-on souffrir un prince si importun aux dieux ? Ne seroit-ce pas assez de les fatiguer une fois ou deux tout au plus ? Mais on ne sçauroit trop avoir de ces fêtes communes à tout le peuple ; de ces fêtes dont l'espece de gens qui remplit la ville, partage le divertissement avec ceux qui font profession d'honorer les dieux. Ah ! quel plaisir, quelles délices de voir danser une multitude d'hommes, d'enfans & de femmes ! Qui pourroit se lasser d'un spectacle si intéressant ?

Toutes réflexions faites, Messieurs, je ne puis que vous féliciter sur le choix de vos plaisirs. Je vous trouve heureux ; mais je ne sens point mon malheur. Que voulez-vous ? La vie que je mene ne peut me déplaire. Apparemment quel-

---

septembre, octobre & novembre. C'est le résultat des observations sçavantes & judicieuses qu'un de mes amis a eu la bonté de me communiquer. Je lui dois plusieurs de mes remarques.

que dieu m'a gâté le goût. Ainsi critiquez, blâmez tant qu'il vous plaira le parti que j'ai pris. Loin de me fâcher, vous voyez que je vous sers de second, que j'enchéris de mon mieux sur vos railleries, & que je me charge de nouvelles injures. Je ne les mérite que trop, pour n'avoir pas sçu vous connoître. J'ai lu sans vanité autant qu'homme de mon âge, & je n'ai pas eu l'esprit d'apprendre qu'elle a été de tout tems votre caractere. Que de lecture perdue !

Vous reconnoissez pour fondateur le roi Séleucus (1). On lit dans l'histoire qu'Antiochus son fils, qui porta le nom de votre ville, ou plutôt qui lui donna le sien, prince livré à la mollesse, à la bonne chere, à l'amour, conçut enfin pour la reine sa (2) belle-mere une passion criminelle. Voulant renfermer en lui-même le feu qui le dévoroit, il tomba dans une maladie de langueur. A son embonpoint, à ses forces, on voyoit succéder insensiblement la maigreur & la foiblesse : sa respiration étoit moins

(1) Séleucus Nicator.

(2) Stratonice fille de Démétrius. Voyez la même histoire, racontée par Plutarque dans la vie de Démétrius.

forte qu'à l'ordinaire. Le mal augmentoit de jour en jour, sans que l'on en découvrît ni la nature ni la cause. C'étoit une énigme qu'aucun médecin ne devinoit. On consulte enfin le célebre Erasistrate de Samos. Celui-ci se rappellant une épithete (1) qu'Homere donne aux chagrins, fit réflexion que la maigreur & la phtisie ne sont pas toujours l'effet d'un tempérament altéré; mais que souvent elles ont pour principe quelque maladie de l'ame. D'ailleurs le prince étoit jeune, & l'on n'ignoroit pas qu'il avoit le cœur sensible. Voici donc le moyen dont se servit Erasistrate pour vérifier sa conjecture. Il s'assied auprès du lit, les yeux fixés sur le malade, & fait approcher l'une après l'autre toutes les belles personnes de la cour. La reine parut d'abord. Aussi-tôt la respiration du malade devint fréquente, & entrecoupée comme celle d'un homme qui se sent oppressé. Quelque effort qu'il fît,

(1) Γυιοβόροι μελεδῶνες, *les chagrins qui dévorent le corps*. Je ne trouve point le mot γυιοβόροι dans l'index d'Homere fait par *Wolfgangus Seberus*. Si l'index n'est pas fautif, Julien se trompe, ou cite quelque ouvrage d'Homere, que nous n'avons plus.

il ne pouvoit cacher le trouble qui l'agitoit. Un rouge vif & animé se répandoit sur son visage. Le cœur lui palpitoit avec tant de violence, qu'on eût dit qu'il alloit sortir de sa place. Cette agitation finit avec la visite de la reine; & les autres beautés qui passerent en revue, laisserent au prince toute la tranquillité d'un homme sain. Erasistrate fit part de sa découverte au roi Séleucus, qui fut assez bon pere pour vouloir céder la reine à son fils. Le fils se piqua de générosité, & le remercia; mais aussi-tôt après la mort du roi, qui ne survécut pas long-tems à cette aventure, il poursuivit avec chaleur le mariage (1) qu'il avoit eu honte

(1) Il semble que Julien suive d'autres mémoires, que ceux de Plutarque. Selon cet historien, Antiochus épousa Stratonice du vivant même de Séleucus. Il raconte le fait d'une maniere si intéressante, que l'on me pardonnera de l'insérer dans cette note. Je me sers de la version d'Amyot. « A donc Erasistratus par ces signes & » démonstrances si claires faisant un vraisembla- » ble discours, que ce ne pouvoit être autre que » Stratonice de qui ce jeune prince fust amou- » reux, & qu'il se perforçoit de le taire & le » celer jusqu'à la mort, il pensa bien que ce se- » roit chose fascheuse de le déclarer au roy: néan- » moins se confiant à la grande amour & af- » fection paternelle qu'il portoit à son fils, il

d'accepter. Voilà un trait de votre Antiochus.

» prit le hazard d'un jour lui dire, que la maladie de ſon fils n'étoit autre choſe que amour, » dont il étoit impoſſible qu'il jouiſt, pour ce qu'il » falloit qu'il en mouruſt, car il étoit incurable » Séleucus fut fort éperdu d'ouir cette nouvelle : » ſi lui demanda : & comment eſt-il incurable. » Pour autant, Sire, reſpondit le médecin, qu'il » eſt amoureux de ma femme. Et alors Séleucus » & dea, dit-il, Eraſiſtratus, je t'ai toujours tenu au nombre de mes meilleurs amis, & maintenant ne me voudrois-tu point faire ce plaiſir » de laiſſer ta femme en mariage à mon fils, » veu mêmement que tu ſçais que je n'ai que » celui-là, & que je ſuis aſſuré de le perdre ſi » tu ne me veux ſecourir ? Mais tu ne le ferois » pas toi-même, Sire, dit Eraſiſtratus, ſi c'étoit » de Stratonice qu'il fuſt amoureux. Plut aux » dieux, répondit incontinent Séleucus, que » quelqu'un ou des dieux ou des hommes puſt divertir ſon amour en cet endroit : car quant à » moi, je lui quitterois non ſeulement mon affection, mais bailleroye volontiers mon royaume pour lui ſauver la vie. A donc voyant Eraſiſtratus que le roy diſoit ces paroles d'un cœur » merveilleuſement paſſionné & avec grande » abondance de larmes, il lui prit la main droite, » & lui dit franchement, tu n'as Sire, que faire » en ceci de l'aide de Eraſiſtratus : car étant pere, » mari & roi, tu peux encore ſeul être le médecin de ton fils. Cela entendu, Séleucus fit » aſſembler le peuple, & devant toute l'aſſiſtance » déclara, qu'il avoit propoſé & arrêté de couronner ſon fils Antiochus, roy des hautes pro-

Vous êtes les héritiers de son nom : il est votre auteur : doit-on se formaliser, de le voir revivre en vous ? Les qualités des plantes se perpétuent ; & peut-être même que chaque plante en particulier ressemble parfaitement à la premiere dont elle tire son origine. Il est également dans l'ordre que les mœurs soient héréditaires parmi les hommes (1), & que le caractere des ancêtres passe jusqu'aux derniers neveux. Dans toute la Grece, il n'y a pas de peuple plus humain & plus généreux que les athéniens.

» vinces d'Asie, & Stratonice reine pour les marier ensemble, & qu'il se persuadoit que son fils, » lequel s'estoit toujours monstré obéissant & » rendu sujet au vouloir de son pere, ne lui contrediroit point encore quant à ce mariage : & » quant à Stratonice, si elle estoit malcontente » de telles nôces ou qu'elle fist difficulté de s'y » accorder, pour autant que c'étoit chose non » accoustumée ; qu'il vouloit que ses amis lui » monstrassent & donnassent à entendre, qu'elle » devoit trouver bon & honnête tout ce qui plai- » soit au roy, & qui étoit pour le bien univer- » sel du royaume & l'utilité de la chose publique. » Voilà comment fut fait le mariage d'Antiochus » & de Stratonice ».

(1) Les habitans d'Antioche n'étoient rien à Antiochus. Il ne faut pas prendre au sérieux l'espece de raisonnement que fait ici Julien. C'est une pure badinerie.

Si l'on trouve en général chez les grecs un fonds de religion, une cordialité pour les étrangers que l'on ne rencontre nulle autre part ; il faut avouer qu'Athenes l'emporte, & c'est un témoignage que je lui dois. Or conserver les vertus de ses peres, n'est pas un privilege qui soit propre aux athéniens. Cet avantage leur est commun avec les syriens, les arabes, les gaulois, les thraces, les pannoniens, avec cette nation située sur les bords du Danube entre la Pannonie & la Thrace ; je veux dire les mésiens (1) mes braves aïeux. Je tiens de ces hommes rustiques la dureté, l'impolitesse, la haine des plaisirs, l'attache à mon propre sens. Ce sont-là mes titres de noblesse (2), les preuves incontestables de mon origine.

Ainsi, Messieurs, faisons-nous grace de part & d'autre. Je vous permets d'imiter vos peres : trouvez bon que je suive l'exemple des miens. Si je dis que vous êtes des menteurs impudens, des

---

(1) Eutropius pere de Constance-Chlore, bisaïeul de Julien, étoit de la province de Mésie.

(2) J'ai un peu embelli le grec en cet endroit : il porte simplement : *Toutes ces choses sont la preuve d'une très-grande rusticité.*

danseurs de profession, loin de prétendre vous insulter, j'ai dessein de louer en vous cet attachement religieux aux coutumes de vos ancêtres. C'est ainsi qu'Homere fait l'éloge d'Autolycus (1), en disant qu'il sçavoit dérober, & se parjurer mieux qu'aucun homme de son siecle. Vous dites de votre côté que je suis grossier, impoli, chagrin, opiniâtre; que l'on me conjure inutilement de me mêler de mes affaires; que ni les prieres ni les cris ne peuvent rien gagner sur moi: ces reproches & autres semblables, je les

(1) Homere au XIX livre de l'Odyssée, dit qu'Autolycus, aïeul maternel d'Ulysse, l'emportoit sur les autres hommes κλεπτοσύνῃ θ' ὅρκῳ τε *furto ac juramento*. Madame Dacier sur cet endroit dit en substance, que le mot κλεπτοσύνη peut signifier non seulement le vol, mais aussi la ruse, l'adresse, le stratagême, l'habileté à dérober la connoissance de ses projets, à pénétrer les secrets des autres, & qu'Homere veut dire qu'Autolycus étoit un politique très-délié, un prince adroit, habile négociateur, qui sçavoit faire des traités à son avantage, mais au reste fidele à sa parole, & qui respectoit ses sermens. Supposé l'explication charitable de Madame Dacier, il est malheureux pour lui d'avoir été loué par Homere en termes équivoques: car la fripponnerie d'Autylocus a passé en proverbe. Martial dit en parlant d'un voleur: *non fuit Autolyci tam piceata manus*.

prends pour des éloges. Quel est le plus supportable de votre caractere ou du mien ? Les dieux le sçavent apparemment ; mais sur la terre il n'est point de juge que notre amour propre ne recusât dans une matiere si délicate. Chacun n'estime que sa façon de penser, & méprise celle d'autrui. Rien n'est si juste. Cependant celui qui supporte avec indulgence des mœurs contraires aux siennes, me paroît avoir les mœurs les plus douces (1).

Et comment, me direz-vous, oses-tu vanter ici ta complaisance & ta dou-

(1) Le texte ajoute : *Lorsque j'y pense, je trouve aussi que je me suis fait tort à moi-même par d'autres défauts, qui vous ont dû blesser. Je suis venu dans une ville qui ne peut souffrir de cheveux négligés. J'y suis venu avec une longue barbe, une tête mal propre, &c.* On diroit que Julien ne fait que commencer à s'appercevoir que sa barbe déplaît ; & c'est par-là néanmoins qu'il a débuté. A la premiere phrase j'ai substitué une transition naturelle., & rejetté la suite plus bas où je la crois à sa place. En général le Misopogon est un peu décousu, & les répétitions y sont trop fréquentes. Il a peut-être été composé dans l'espace d'une nuit ou deux. Julien avoit trop d'affaires pour être auteur à tête reposée. On ne plaint pas assez les traducteurs. Ce que j'ai traduit de ses ouvrages m'a coûté plus de tems que n'en a duré son regne.

ceur? Tu ne ſçais point vivre avec les hommes, ni mettre en pratique la maxime de (1) Théognis. Il propoſe au ſage pour modele ce poiſſon (2), qui ſçait changer de couleur, & prendre celle du rocher qui lui ſert d'aſyle. Pour toi, loin de te prêter à nos mœurs, tu te piques d'être tout d'une piece comme un habitant (3) de Mycone; & tu veux faire ſentir à tout le monde ta groſſiéreté & ta bêtiſe. As-tu donc oublié que nous ne ſommes ni des gaulois, ni des thraces, ni des illyriens? Ne vois-tu pas que les marchands ſont une partie conſidérable de notre ville? Tu le vois; & tu ne crains point de t'attirer leur haine, en les empêchant de rançonner à diſcrétion le citoyen & l'étranger. Les marchands crient contre les poſſeſſeurs des terres. Tu contrains ceux-ci de mettre fin à leurs injuſtices, & par conſéquent de

(1) Théognis, poëte de Megare, vivoit environ 550 ans avant l'ére chrétienne. Nous avons de lui des ſentences ou maximes en vers élégiaques.

(2) Ce poiſſon eſt le polype.

(3) Mycone eſt une île de l'archipel, dont les habitans étoient renommés pour leur avarice, & pour leur ruſticité.

devenir aussi tes ennemis. Pour les magistrats qui sçavoient tirer parti de la misere publique, & comme marchands, & comme possesseurs des terres, privés d'un double profit, ils te haïssent doublement. Le peuple n'est guere moins irrité. Comment des syriens ne s'estimeroient-ils pas malheureux, lorsqu'ils ne peuvent ni s'enivrer, ni danser des danses obscenes? Tu crois les régaler assez bien, parce que tu leur donnes du bled en abondance; & toujours gracieux à ton ordinaire, tu ne prends pas seulement le soin de leur faire venir des huîtres.

L'autre jour quelqu'un se plaignit de ce qu'on trouvoit au marché peu de volaille & de poisson. Tu ne fis que rire de cette plainte, & tu réponds d'un air moqueur: une ville frugale & réglée doit être contente lorsqu'elle a du pain, du vin & de l'huile. Manger de la viande, c'est déjà porter trop loin la délicatesse: mais demander du poisson & de la volaille; c'est un rafinement, c'est un excès inconnu même aux amans de Pénélope. Ainsi les viandes simples & grossieres que l'on servoit à la table de ces princes, te paroissent encore trop recherchées. Tu voudrois nous obliger à vivre

comme toi (1) de légumes; t'imaginant donner des loix aux thraces tes compatriotes, ou à ces stupides gaulois qui ont fait de toi, pour notre malheur, un

(1) Au tems de Julien, les philosophes de la secte dominante qui avoient mêlé les dogmes egyptiens & chaldéens au platonisme & au débris de la doctrine de Pythagore transmise par une tradition assez incertaine; ces philosophes, dis-je, ou plutôt les plus parfaits d'entre eux suivoient une regle de vie fort austere, qui faisoit partie de la doctriue que l'on révéloit dans les mysteres aux initiés. Comme Orphée passoit pour le premier instituteur des mysteres; on prétendoit que ce genre de vie étoit celui dont Platon & quelques autres anciens avoient parlé sous le nom de *vie orphique* Ορφικὸς βίος. Cette vie que prêche Porphyre dans ses livres *de l'abstinence des animaux*, consistoit dans la pratique des vertus morales, jointe à la privation de beaucoup de choses permises dans la vie commune. Les orphiques devoient ressembler aux prêtres égyptiens & aux bramines. Julien n'avoit point embrassé la vie orphique; mais il tâchoit d'en approcher. A ce que j'ai dit ailleurs de son extrême frugalité j'ajoute ici ce que je trouve dans son oraison funebre. Voyez la bibliotheque grecque de Fabricius, tom. VII, p. 309 & 310. « Quel particulier philosophant dans sa chaumiere, dit Libanius, pratiqua jamais une abstinence aussi » rigoureuse que celle de cet empereur? Qui se » priva plus souvent que lui, tantôt d'un aliment, » tantôt d'un autre, en l'honneur de Pan, de » Mercure, d'Hecate, d'Isis, de toutes les divi-

homme de fer & d'acier (1), une espece de héros manqué, insupportable au reste du genre humain. A quoi pensois-tu

---

» nités ? Qui jamais fit ses délices comme lui » de se retrancher souvent toute nourriture ? » Aussi vivoit-il dans un commerce intime avec » les dieux..... son corps ne lui permettant pas » de s'élever jusqu'au ciel, ils descendoient sur » la terre pour converser avec lui. Ils venoient » l'instruire de ce qu'il devoit faire ou ne pas » faire.... Il n'avoit pas besoin de la sagesse ni » des lumieres des hommes. Les êtres immortels » qui sçavent tout, étoient & son conseil & sa » garde. Il en étoit presque toujours environné ». Après cette citation, à laquelle j'en pouvois joindre d'autres semblables, je ne crois pas que personne révoque en doute le fanatisme de Julien, non plus que celui de son panégyriste.

(1) Le grec porte : *qui par l'éducation qu'ils t'ont donnée, ont fait de toi un homme de chêne & d'érable, non pas un guerrier de Marathon, mais un demi acharnien*, &c. Les acharniens (on nommoit ainsi une tribu d'Athenes) étoient vaillans, mais durs & grossiers. Dans la comédie d'Aristophane, intitulée l'acharnien, quelques vieillards de cette tribu, sont appellés des *hommes de chêne & d'érable, des soldats de Marathon* : c'est-à-dire, d'invincibles guerriers. Les habitans d'Antioche faisant allusion à cet endroit du poëte comique, reprochent à Julien d'avoir la dureté, l'impolitesse, la grossiéreté des acharniens, sans avoir le courage de ces braves paysans de l'Attique. A ces idées purement grecques, j'ai substitué des équivalens.

d'apporter ici cette longue barbe, cette tête négligée ? N'y avoit-il point de barbier qui pût te prêter son ministere ? Quel spectacle pour une ville libre, qui ne pardonne rien sur cet article ! On croiroit voir le vieillard chagrin, ou le soldat écervelé de la comédie. Ne vaudroit-il pas mieux te rajeunir, ou du moins te donner l'air & les manieres d'un jeune homme aimable, faire brûler des parfums, lorsque tu parois dans la place publique, marcher accompagné de ces femmes qui s'assemblent tous les jours parmi nous, ou d'une troupe de beaux enfans qui attireroient les yeux de toute la ville ?

Fort bien, Messieurs, mais ce que vous exigez de moi, ma façon de penser me le défend. Je ne veux point jetter çà & là des regards tendres & passionnés, embellir mon visage en rendant mon ame hideuse; pour devenir agréable, cesser d'être philosophe. La vraie philosophie, selon vous, consiste à vivre dans la mollesse & dans les plaisirs; & moi j'ai été élevé dans des principes tous différens. J'avois un gouverneur qui m'obligeoit de marcher les yeux baissés lorsque j'allois écouter mes maîtres, qui m'interdisoit les théatres, & ne me per-

mettoit d'y paroître que quand j'aurois la barbe plus longue que les cheveux. Si pendant que j'étois entre ses mains, j'y parus trois ou quatre fois, ce ne fut jamais ni par goût, ni de mon propre mouvement; mais pour obéir au prince à qui je sacrifiois ma répugnance par devoir comme sujet, par complaisance comme parent & comme ami.

Vous devez donc me pardonner, puisque je vous dénonce le vrai coupable. Tournez votre haine contre ce maudit pédagogue, qui la mérite mieux que moi. Il m'a tant fatigué de son ennuyeuse morale; & c'est encore lui qui m'attire votre disgrace par les maximes qu'il a profondément imprimées dans mon esprit & dans mon cœur. Elles me révoltoient alors; mais rien ne le rebutoit. Il revenoit sans cesse à la charge, nommant gravité ce qui n'est que rudesse, tempérance ce qui n'est que bêtise, grandeur d'ame la résistance aux passions, & le mépris du bonheur que l'on trouve à les satisfaire. Par Jupiter & par les Muses; je n'étois encore qu'un enfant, lorsqu'il me disoit à toute heure: prenez garde que l'exemple & la foule de vos camarades ne vous entraînent au théatre, & ne vous donnent du goût pour les spec-

tacles. Avez-vous de la curiosité pour les courses de charriots ? Ouvrez Homere : il en fait une peinture admirable (1). Vous entendez parler des danses de nos pantomimes : ce n'est rien en comparaison de celles de la jeunesse phéacienne (2). Toute notre musique ne vaut pas la lyre de Phémius (3) & la voix de Démodocus (4). Les arbres qu'Homere décrit sont plus beaux que ceux qui décorent nos scenes. Quoi de plus gracieux que les bocages de Calypso, de plus enchanteur que les grottes de Circé, de plus riant que les jardins d'Alcinoüs ? Non, mon fils, vous ne verrez rien qui en approche.

---

(1) Au XXI livre de l'Iliade, Achille fait célébrer des jeux pour honorer les funérailles de Patrocle. On y voit entre autres la description d'une course de chars.

(2) Voyez les danses des phéaciens au VII livre de l'Odyssée.

(3) Phémius étoit musicien de l'île d'Ithaque, que les poursuivans de Pénélope forçoient de jouer de la lyre pendant leurs festins.

(4) Il falloit que les grecs fussent bien entêtés de leur Homere, puisqu'un gouverneur aussi grave que celui de Julien, conseille à un enfant de lire la romance scandaleuse de Mars pris dans les filets de Vulcain, que Démodocus chante au festin d'Alcinoüs. V. Odyss. VIII.

Telles étoient les leçons dont il rebattoit mon enfance. Voulez-vous sçavoir sa patrie & son nom. C'étoit, je vous jure, un barbare, un scythe. Il portoit le nom de ce persan (1), qui détermina Xerxès à entreprendre la conquête de la Grece. Il étoit eunuque : titre respecté jusqu'à l'adoration il n'y a que vingt mois (2), mais qui n'est plus aujourd'hui qu'une injure. Mon aïeul l'avoit élevé pour expliquer à ma mere les poésies d'Homere & d'Hésiode. Elle n'eut que moi d'enfant, & je la perdis étant encore au berceau. Tendre orphelin, dérobé mille fois à la mort, je n'avois que sept ans accomplis, lorsque je fus livré à ce gouverneur. Depuis ce tems-là me conduisant aux écoles publiques, il me fit croire que le chemin par où nous pas-

---

(1) On sçait que ce fut Mardonius, fils de Gobryas, qui dans le conseil de Xerxès, opina pour faire la guerre aux grecs, & dont l'avis prévalut. *Hérodot.* l. VII. Le gouverneur de Julien portoit le même nom. Vie de Julien, l. I, p. 9.

(2) Julien fixe apparemment l'époque de la disgrace des eunuques, au tems où il déclara la guerre à Constance : car depuis la mort de celui-ci jusqu'au tems où Julien écrivoit le Misopogon, il ne s'étoit passé qu'environ quinze ou seize mois.

sions étoit le seul qui fût dans le monde. C'étoit le seul qu'il voulut sçavoir lui-même, & qu'il me permît d'apprendre. En un mot, si vous ne pouvez me souffrir, j'en suis redevable à ses soins.

Cependant, si vous m'en croyez, nous lui ferons grace vous & moi. Il ne s'imagina jamais que je dusse venir dans votre ville, bien-loin de penser que vous me verriez empereur (1). Quelle apparence en effet, que les dieux me revêtissent du pouvoir suprême, malgré celui de qui je le tiens, & contre ma propre volonté ? A quelque titre qu'il m'ait cédé l'empire (2), à titre de récompense, de grace ou de tout ce que l'on voudra, la répugnance paroissoit égale de part & d'autre; de son côté cession involontaire; du mien acceptation forcée. Les dieux sçavent combien mes refus étoient sinceres; mais leur volonté s'est accomplie sur moi comme elle s'accomplira toujours. Si mon gouverneur avoit su

(1) Constance devoit naturellement avoir des enfans; & Gallus étoit l'aîné de Julien, que l'on avoit destiné à l'état ecclésiastique.

(2) On prétend que Constance au lit de la mort nomma Julien son successeur. Julien le croit, ou fait semblant de le croire.

dans l'avenir, il eût pris sans doute de justes mesures pour former un prince que vous pussiez goûter. Mais le mal est maintenant sans remede. On ne se défait pas des habitudes que l'éducation & le tems ont enracinées. Elles sont, dit-on, une seconde nature ; & lutter contre la nature, c'est un terrible combat. Les miennes sont l'ouvrage de plus de trente ans, le fruit de tant de réflexions & de peines. Il m'en a tant coûté pour les former, qu'il m'en coûteroit trop pour les détruire.

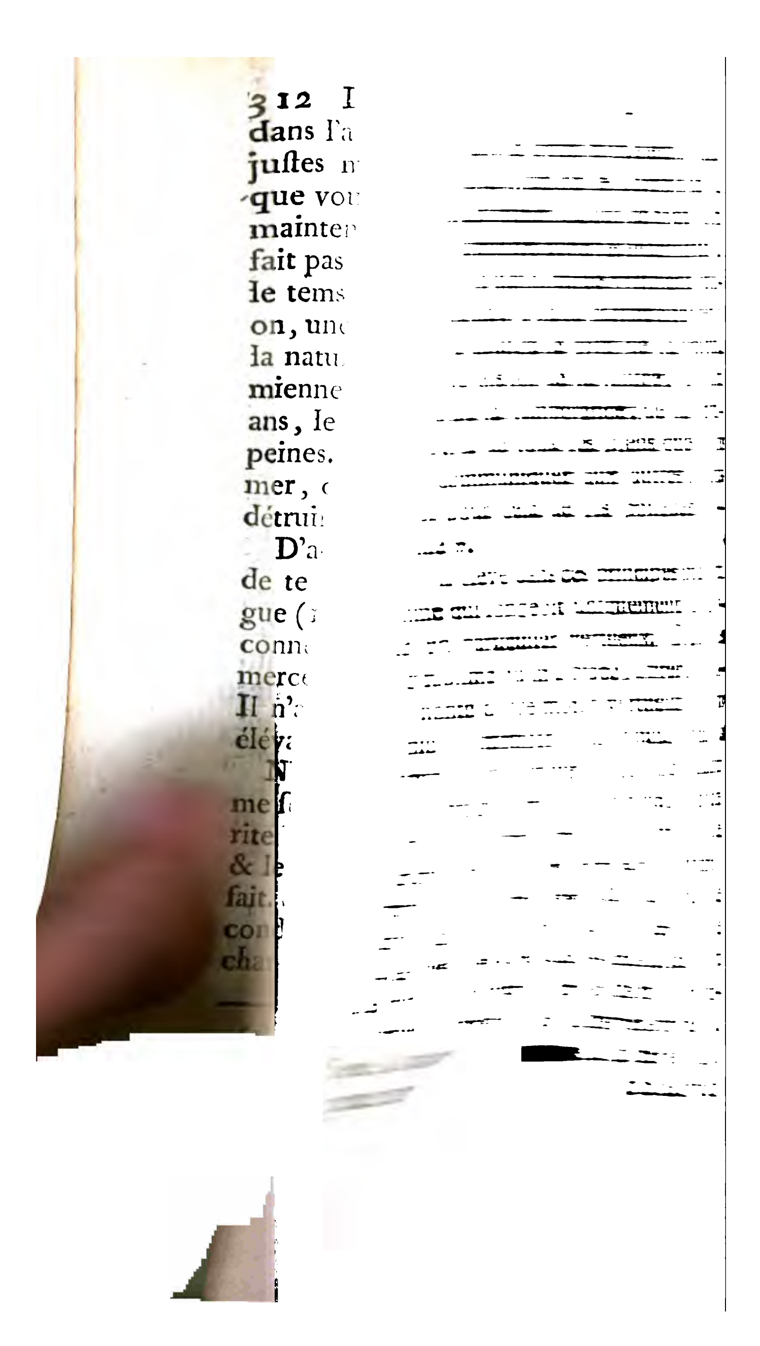
D'accord, me dites-vous : il est juste de te passer les idées de ton pédagogue (1). Mais pourquoi veux-tu prendre connoissance des affaires de notre commerce ? Cette idée ne vient pas de lui. Il n'avoit aucun pressentiment de ton élévation future.

N'importe, Messieurs : sur cela, comme sur le reste, ce maudit vieillard mérite aussi-bien que moi vos reproches & les miens. Je ne suis que ce qu'il m'a fait. Ses principes influent dans toute ma conduite. Je dois pourtant dire à sa décharge que d'autres l'avoient trompé.

(1) Il m'a paru nécessaire d'ajouter cette transition.

Vous

Vous avez entendu parler de Socrate, d'Ariſtote, de Théophraſte & de Platon. Ils ont été ſi ſouvent joués & tournés en ridicule ſur le théatre, que leurs noms vous doivent être familiers. Il avoit eu la ſimplicité de donner dans leurs rêveries. J'étois jeune & paſſionné pour l'étude : j'y donnai tête baiſſée après lui. Tâchez, me diſoit-il, de ſuivre en tout les préceptes de ces grands maîtres ; & vous deviendrez, je ne dis pas meilleur que vous n'êtes (il ne vous convient de parier avec perſonne) mais du moins beaucoup meilleur que vous n'êtes. Je l'ai cru ſur ſa parole : pouvois je faire autrement ? Il ne m'eſt plus aujourd'hui poſſible d'effacer ces premieres impreſſions. Si je me reproche, comme je fais ſouvent, de ne pouvoir laiſſer impunies toutes ſortes d'injuſtices, auſſi-tôt un paſſage de Platon vient ſe préſenter à mon eſprit. Dans le cinquieme livre des loix ce philoſophe fait ainſi raiſonner un de ſes interlocuteurs : « Le citoyen qui » ne fait tort à perſonne doit ſans doute » être eſtimé. Celui qui non content » d'être juſte, arrête le cours de l'injuſ- » tice en la dénonçant aux magiſtrats, » mérite infiniment plus d'eſtime. En » effet, le premier n'eſt qu'un homme,



dans l'a
juftes n
que vou
mainten
fait pas
le tems
on, une
la natu
mienne
ans, le
peines.
mer, c
détrui

D'a
de te
gue (
conn
merce
Il n'
élév

N
me f
rite
& le
fait.
con
cha

la loi de Platon; mais en l'observant, j'ai trouvé bien du mécompte. Beaucoup d'injures, point d'imitateurs, c'est tout ce qui m'en revient; & c'est à quoi je devois m'attendre. Nous sommes ici sept étrangers (1), qui suivons le même genre de vie. Nous avons associé un de nos concitoyens, mon ami intime (2), le favori de mercure, l'homme de son siecle le plus éloquent. Séparés du reste du monde, nous ne sortons que pour aller aux temples, encore est-ce rarement. Nous n'allons jamais aux spectacles, & nous les regardons comme le divertissement le plus vil & le plus honteux. Les sages de la Grece me permettront de prendre pour la devise de notre société ce qu'on y remarque le plus. Je ne trouve rien de si propre à nous caractériser que l'aversion pour les spec-

(1) Il faut mettre certainement au nombre des amis que l'empereur avoit avec lui, les philosophes Maxime d'Ephese, Priscus d'Epire, le sophiste Himérius de Bithynie, le médecin Oribase de Pergame. On pourroit penser que les deux autres étoient Salluste Second & Anatolius. Mais je ne crois pas que Julien parle ici d'aucun officier de l'empire.

(2) Il est inutile d'avertir qu'il s'agit de Libanius.

tacles (1). C'eſt ainſi que nous aimons à vous bleſſer, & que nous recherchons votre haine, au lieu de vous flatter & de ſonger à vous plaire.

Ah Julien! quelle folie eſt la tienne! Un tel a commis une injuſtice, pourquoi t'en embarraſſer? Il ne tiendroit qu'à toi d'en partager le profit avec lui, de gagner même ſon amitié à ce prix; & tu aimes mieux t'en faire haïr en pure perte. Tu t'applaudis de cette admirable politique, & crois entendre tes véritables intérêts. Un peu de réflexion te pouvoit apprendre que le particulier à qui l'on fait tort ne s'en prend point à ceux qui gouvernent, & ne ſe plaint que de ſon ennemi. Mais auſſi-tôt que le prince a réprimé le coupable, la haine de celui-ci change d'objet, & ſe tourne contre l'auteur de ſa condamnation. Ce raiſonnement te devoit faire abandonner le

(1) Il n'y a ici dans l'original aucun ſens raiſonnable. Les trois manuſcrits de la bibliotheque du roi que j'ai conſultés, ne m'ont point donné de lumieres. J'ai deviné. Je pourrois propoſer des reſtitutions de texte; mais comme elles ſeroient incertaines, je crois que le lecteur me diſpenſe de faire une longue note hériſſée de grec qu'il ne liroit pas, & qui ne lui apprendroit rien s'il ſe donnoit la peine de la lire.

dessein de rendre justes par force les habitans d'une ville où regne l'esprit d'indépendance. Au lieu de laisser chacun se conduire au gré de ses desirs, tu veux qu'ils s'assujettissent à des regles. Quel chimérique projet ! ne vois-tu pas qu'ici, jusqu'aux plus vils animaux, tout jouit de la liberté ? Les conducteurs des chameaux & des ânes les promenent comme en cérémonie (1) sous les portiques. Les rues, quelques belles & spacieuses qu'elles soient, ne servent que d'un ornement inutile. En vertu du privilege qu'a chacun de faire ici tout ce qu'il veut, ces animaux aiment mieux marcher sous les portiques. Cela suffit : personne ne les en empêche, de peur de donner atteinte à la liberté. Dans une ville si libre tu demandes que les jeunes gens soient tranquilles & réglés ! tu veux dominer sur leurs pensées, ou du moins sur leurs paroles ; comme si leur liberté ne les avoit pas mis en possession de faire chaque jour des parties de débauche, & de s'émanciper encore plus lorsque les fêtes & les assemblées publiques autorisent la dissolution.

---

(1) C'est un trait de satyre contre la mauvaise police d'Antioche.

Les romains tirerent autrefois une vengeance éclatante de l'insulte que les tarentins avoient faite à leurs ambassadeurs (1), dans les fumées du vin & dans la licence des bacchanales. Pour vous, Messieurs, vous êtes à tous égards plus heureux que les habitans de Tarente, les bacchanales durent chez vous toute l'année (2). Ce ne sont pas les ambassadeurs

---

(1) L'an de Rome 473, les romains députerent à la ville de Tarente, pour demander raison d'une hostilité commise contre leurs vaisseaux. On donna audience aux ambassadeurs dans le théatre : c'étoit le lieu ordinaire de l'assemblée dans toutes les villes grecques. Les ambassadeurs romains ayant voulu parler en grec, furent traités de barbares, insultés sur leur accent étranger & sur leur habillement, & chassés enfin de l'assemblée. Un bouffon avec l'impudence d'un chien sallit leurs robes aux yeux de tout le monde, & fut unanimement applaudi. *Riez maintenant*, leur dit Posthumius chef de l'ambassade : *vous pleurerez quelque jour. Cet habit sera lavé dans des flots de sang.* Les romains déclarerent la guerre aux habitans de Tarente. Ceux-ci appellerent Pyrrhus à leur secours ; mais Pyrrhus ayant été contraint d'abandonner l'Italie, les Tarentins se rendirent à discrétion. Les romains les dépouillerent d'une partie considérable de leur territoire, les obligerent de livrer leurs armes & leurs vaisseaux, firent abattre les murs de la ville, & la rendirent tributaire.

(2) Quoi qu'en dise Julien, je ne crois pas que

que vous insultez : c'est sur les princes même, sur leur barbe, sur les marques de leurs monnoies (1), que tombent vos traits satyriques. Courage, citoyens modestes : continuez de goûter à l'aise le plaisir de cet innocent badinage. L'un s'égaie à dire des bons mots ; l'autre est charmé de les entendre & les adopter. Quelle intelligence ! quelle union ! Aimable ville, tes citoyens ne sont qu'un cœur & qu'une ame. Je dois t'en féliciter.

Quel abus ne seroit-ce pas de réprimer la fougue de la jeunesse, de châtier son insolence ! Oter à des hommes le droit de dire & de faire tout ce qui leur vient en pensée ! crime de leze-liberté au premier chef. Jaloux avec raison, d'un avantage si précieux, vous permettez d'abord à vos femmes de se gouverner elles-mêmes, comme si vous craigniez qu'elles ne fussent pas assez libertines. Ensuite vous leur abandonnez l'éduca-

---

les habitans de Tarente dussent rien à ceux d'Antioche. On a dit des premiers qu'ils avoient plus de fêtes & de festins publics, qu'il n'y a de jours dans l'année.

(1) Les habitans d'Antioche se moquoient des marques d'idolâtrie qui se trouvent sur les monnoies de Julien.

tion de vos enfans, de peur que sous une discipline trop sévere, ils ne prissent des inclinations basses & serviles. Au sortir de l'enfance ils apprendroient à honorer les vieillards. Delà, que sçait-on ? ils passeroient jusqu'à respecter les princes. Devenus tempérans, modestes, réglés, en un mot des esclaves & non des hommes, ils se perdroient sans le sçavoir. Mais quelle éducation leur donnent vos femmes ? Elles les attirent à leur religion par les charmes du plaisir (1), ce bien suprême & universel, dont tout ce qui respire connoît si parfaitement le prix. Ainsi révoltés premierement contre les dieux, puis contre les loix, enfin contre nous, qui par état en sommes les conservateurs, vous parvenez enfin à cette heureuse indépendance. Ne serions-nous pas bien simples d'y trouver à re-

---

(1) C'est un accusateur qui parle. Cependant on n'a pas de peine à croire que sous le regne d'un prince aussi passionné que Julien pour faire des prosélytes, les peres & les meres usoient d'une extrême indulgence envers leurs enfans, de peur qu'ils n'embrassassent la religion du souverain. On dit qu'aujourd'hui parmi les grecs les enfans de la lie du peuple, lorsqu'ils sont maltraités par leurs parens, menacent de se faire turcs, & tiennent quelquefois parole.

dire, & de nous en offenser, tandis que les dieux vous abandonnent à votre propre liberté, tandis qu'ils ne se vengent de vous que par le mépris ?

Le *Chi* & le *Cappa*, dites-vous, n'ont point fait de tort à notre ville. Cela est fin, & je ne l'ai pas entendu d'abord. Mais quelques-uns de vos compatriotes m'ont expliqué l'énigme. Le *Chi* désigne le nom de Christ, & le *Cappa* celui de Constance. Souffrez ici, Messieurs, que je vous parle librement. Vous vous trompez. Constance vous a fait tort en un point : c'est qu'après m'avoir nommé César, il m'a laissé la vie. Daigne le ciel entre autres faveurs, vous donner à vous seuls entre tous les peuples de l'empire grand nombre de Constances, ou plutôt de harpies semblables aux favoris de ce prince que vous regrettez. Pour lui c'étoit mon proche parent & mon ami. Depuis même qu'il eut jugé à propos de me déclarer cette guerre, que les dieux ont terminée par les voies (1) de la douceur, il a toujours eu dans ma personne un ami plus fidele, qu'il n'auroit osé l'es-

(1) Il n'y eut point de sang répandu. Constance mourut de maladie, lorsqu'il marchoit contre Julien.

pérer avant notre rupture. Hé quoi! vous pensez que ses louanges me blessent, moi qui me mets en courroux lorsque j'en entends dire du mal.

Mais vous aimez Christ: vous en faites votre divinité tutélaire à la place de Jupiter, d'Apollon que vous adoriez, à Daphné & de Calliope qui vient de confondre vos impostures (1). **** Les habitans d'Emese (2) étoient-ils zélés pour Christ, eux qu'on a vu réduire en cendres les sépulcres des galiléens? les habitans d'Emese avoient-ils sujet de se plaindre de moi? non sans doute. Au contraire, quel est celui de vous que je

(1) Quoique les imprimés non plus que les manuscrits ne marquent point ici de lacune, l'endroit me paroît défectueux. Je soupçonne qu'il y avoit quelques blasphêmes que les copistes auront retranchés.

(2) Les habitans d'Antioche mettoient sur le compte des autres peuples de Syrie, & nommément de la ville d'Emese, les chansons & les satyres qu'ils faisoient courir contre l'empereur. Mais Julien n'en étoit pas la dupe : les autres villes de Syrie témoignoient pour le paganisme un zele, qui ne permettoit pas de croire qu'ils voulussent flétrir le restaurateur de leur religion. Les habitans d'Emese avoient mis le feu aux églises, & n'avoient épargné que la principale dont ils avoient fait un temple de Bacchus.

n'aie pas offensé ? Le sénat & le peuple, grands & petits, riches & pauvres, tous ou peu s'en faut, ont leur grief particulier contre moi. La plus grande partie du peuple, ou pour mieux dire le peuple entier, partisan de la secte des impies, hait mon attachement à la religion de mes peres. Les riches que j'empêche de vendre aussi cher qu'ils le voudroient, ne peuvent me pardonner le mal qu'ils ne font pas. Tous me détestent à cause des danseurs & des théatres. Il est vrai que je souffre les spectacles, mais je les méprise souverainement. Après avoir ainsi mérité la haine publique, j'ai sans doute acquis le droit de me dire des injures.

Ce qui me console un peu, c'est le jugement que Caton a porté de vous. Il vint autrefois ici ce sage romain. Comment avoit-il la barbe (1) ? C'est ce que j'ignore. Je sçais seulement qu'il n'eut jamais son pareil en tempérance, en grandeur d'ame, en héroïsme. Un jour donc qu'il approchoit de cette ville si peu-

(1) Assurément Julien sçavoit que du tems de Caton d'Utique, les romains ne portoient point de barbe. On diroit qu'il est fâché que Caton n'en eût pas une aussi longue que la sienne.

plée, si riche, si voluptueuse, il apperçut toute la jeunesse sous les armes en belle ordonnance, & les magistrats en habits de cérémonie. Caton s'imagina que vos ancêtres le vouloient honorer d'une réception solemnelle.

Il descend de cheval fort mécontent de ses amis qui l'ont devancé. Il suppose qu'ils ont répandu dans la ville la nouvelle de son arrivée, & persuadé aux habitans de lui rendre ces honneurs. Dans cette idée il rougit, il est déconcerté. Le maître des exercices se détachant de la troupe, adresse la parole à Caton. Etranger, lui dit-il, où est Démétrius? Ce Démétrius étoit un affranchi de Pompée, prodigieusement riche. De combien me dites-vous? car rien n'est plus capable de piquer votre curiosité. Consultez Damophile (1) le bithynien, qui nous a donné des recueils de pareilles anecdotes à l'usage des jeunes gens & des vieillards. En effet la vieillesse ranime dans les plus indifférens la curiosité de leur jeunesse. Delà ce

---

(1) Damophile vivoit, dit-on, sous le regne de Marc-Aurele. Julien ne nous donne pas une grande idée de ce compilateur, & s'en moque en passant.

goût dominant pour les fables dans les vieillards aussi-bien que dans les enfans. Quoi qu'il en soit, voulez-vous sçavoir ce que Caton répondit. Mais au moins ne m'accusez pas d'imposture : j'ai mon garant. Auriez-vous entendu parler d'un homme de Chéronée (1), l'un de ces maudits philosophes, de ces fanfarons de vertu, comme on les appelle aujourd'hui, parmi lesquels, faute de les connoître, j'aurois voulu me faire enrôler ? C'est d'après lui que je parle : je ne fais que le copier. Caton, dit-il, ne répondit rien ; mais hors de lui-même, & ne se possédant plus, il s'écria : misérable ville ! & passa outre.

Devez-vous être étonnés si je vous traite comme fit autrefois Caton ? Je suis plus sauvage, plus audacieux, plus altier que lui. Caton étoit romain, & je suis naturalisé gaulois. Il vécut presque toujours dans le sein de sa patrie ; & moi après avoir été nourri dès ma premiere jeunesse de la lecture de Platon & d'Aristote, sans talens pour la vie civile,

(1) Personne n'ignore que Plutarque étoit de Chéronée en Béotie. Il rapporte cette histoire dans la vie de Pompée.

ſans goût pour les plaiſirs, j'avois à peine atteint l'âge viril, que je me vis relégué parmi les gaulois & les germains, ſans ceſſe aux priſes avec des ſauvages comme un chaſſeur avec des bêtes féroces. J'ai paſſé ma vie au milieu d'hommes incapables de faire leur cour & de flatter, accoutumés à vivre ſimplement & librement avec tout le monde. Je commandois à des peuples courageux & guerriers, qui ne connoiſſent les plaiſirs de l'amour que dans un légitime mariage. S'ils uſent largement des dons de Bacchus, on ne voit chez eux ni l'inſolence, ni l'obſcénité, ni les danſes laſcives de vos théatres. On raconte à ce ſujet qu'un certain homme partit d'Antioche, & s'en alla dans les Gaules il n'y a pas long-tems. Vous ſçavez qui je veux dire. C'eſt ce fugitif de Cappadoce élevé ſous vos yeux chez un orfévre. Il avoit pris quelque part d'étranges principes de morale, & Dieu ſçait comment il les avoit réduits en pratique. Votre digne éleve étant arrivé à la cour d'un roi (1)

(1) Παρὰ τον ἐκεῖσε βασιλέα *ad regem qui illic.* Faut-il entendre un roi barbare, par exemple, le chef de quelque tribu des françois, qui du tems de Magnence ſe ſeroit établi dans un canton de

de ce pays-là, & ne pouvant oublier ce qu'il avoit vu dans celui-ci, fait d'abord paroître une troupe de danſeurs, & pluſieurs autres raretés de votre ville. Enfin comme un de ces farceurs, que vous nommez cotyliſtes (1), manquoit à ſa

---

la Gaule? Magnence qui tiroit ſon origine des françois, pouvoit en avoir appellé quelques-uns à ſon ſecours. D'ailleurs Conſtance avoit écrit aux peuples d'au-delà du Rhin, qu'ils pouvoient entrer dans les Gaules, & qu'il cédoit toutes les conquêtes qu'ils y feroient. Les barbares ne ſeconderent que trop les vues de Conſtance. Julien eut beaucoup de peine à leur faire repaſſer le Rhin. Peut-être auſſi que l'on pourroit croire; (mais ce ſens me paroît moins naturel) qu'il s'agit d'un des empereurs ou des céſars qui avoient réſidé dans les Gaules avant Julien. Le nom de βασιλεύς ſe donnoit aux empereurs & aux céſars. Julien même avec ſes idées républicaines, ne laiſſe pas de le leur donner quelquefois.

(1) Le mot de *cotyliſte* ne ſe trouve nulle autre part que dans cet endroit de Julien. On ignore abſolument ce qu'il veut dire. Cependant comme Κότυλος & Κοτύλη ſignifient une ſorte de gobelet, Κοτυλιστὴς leur dérivé pourroit ſignifier un joueur de gobelets, un faiſeur de tours de paſſe-paſſe. Séneque appelle ces gobelets *præſtigiatorum acetabula*. Il eſt remarquable que Κοτύλη & *acetabulum* ont déjà une autre ſignification qui leur eſt commune. Ils ſignifient tous deux la cavité de l'os *iſchion*, dans laquelle eſt

troupe (voyez un peu, quel amour & quel zele pour vos ſages coutumes), il prit des meſures pour en faire venir un d'ici. Quand les gaulois virent un cotyliſte, ils ne ſçurent ce qu'ils voyoient. C'étoit la premiere fois qu'il en paroiſſoit à la cour. Mais auſſi-tôt qu'ils eurent vu les danſeurs, ils les prirent pour des fous, & leur tournerent le dos.

Le théatre me paroiſſoit preſque auſſi ridicule qu'à ces peuples. Là j'avois les rieurs pour moi. Ici je ſuis preſque ſeul contre un peuple de rieurs. Néanmoins je prends patience : j'ai raillé les partiſans du théatre ; il eſt juſte que vous me rendiez la pareille. J'avois trop de ſympathie avec les gaulois pour n'en être pas aimé. Leurs biens, leurs perſonnes, tout étoit à moi. Combien de fois m'ont-ils forcé d'accepter l'argent qu'ils m'offroient ! Ils s'empreſſoient de m'obéir ; & ce qui me touchoit encore plus, le bruit des éloges qu'ils me donnoient paſſoit juſqu'à vous. J'étois, diſoient-ils

---

emboëtée la tête du *femur*. Puiſque *acetabulum* veut dire un gobelet pour faire des tours, il y a grande apparence que Κοτύλη ſe prenoit au même ſens. Je ſuis redevable de cette érudition au ſçavant M. Falconet.

tous d'une voix, un prince magnanime, habile, juste, grand dans la guerre, grand dans la paix, accessible, plein de bonté. Vous leur répondez sur un ton bien différent.

Vous dites que j'ai renversé le monde (1), quoique je ne sçache pas avoir

(1) Selon Socrate, l. III, c. 17, ce qui faisoit dire que Julien avoit renversé le monde, c'est que l'on voyoit dans ses monnoies un taureau & un autel. Le P. Petau, M. de Fleury & M. de Tillemont, supposent que Socrate dit que le taureau étoit couché sur le dos. Mais l'historien ne le dit pas. Nous ne connoissons aucune médaille de ce prince où l'on voye un taureau renversé, ni même un taureau avec un autel. On en connoît quelques-unes où l'on voit un taureau debout, au dessus duquel sont deux étoiles. Aux pieds de cet animal est un aigle qui tient dans son bec une couronne, & qui semble la présenter au taureau; mais il n'y a point d'autel. Supposé que Socrate ne se trompe pas, il s'agit de quelque médaille qui nous est inconnue. Une victime prête à être immolée, empreinte sur les monnoies de l'Empereur, montroit que l'empire avoit changé de religion; & c'est ce que les habitans d'Antioche pouvoient fort bien appeller le renversement du monde. Après tout, Julien par son génie inquiet & réformateur, par les divers changemens qu'il avoit introduits, soit dans la religion, soit dans l'état, méritoit suffisamment le reproche qu'on lui faisoit, sans qu'il soit nécessaire de penser que ce reproche étoit relatif à quelqu'une de ses monnoies.

rien renversé, ni de propos délibéré, ni par mégarde. Vous ajoutez que ma barbe est bonne à faire des cordes; que j'ai déclaré la guerre au *Chi*, & que vous regrettez le *Cappa*. Plaise aux dieux, protecteurs de votre ville, vous donner, je le répete; deux *Cappa* pour un, & payer ainsi les calomnies dont vous avez noirci vos voisins. Non contens de composer des satyres contre moi, vous les avez attribuées à ces villes saintes. Non, non. Je leur rends justice à ces peuples, qui me sont unis si étroitement par le service des dieux. Je leur suis plus cher que leurs propres enfans. Avec quelle promptitude n'ont-ils pas relevé les temples? Leur zele impatient de détruire les tombeaux des athées, n'attendoit que le signal pour éclater. Derniérement ils ont saisi mes ordres avec tant de chaleur, qu'ils ont poussé le châtiment des impies plus loin que je ne voulois (1). Il

(1) On peut voir dans la Vie de Julien, les inhumanités qu'exercerent contre les chrétiens ces villes *saintes*, entre autres celles d'Aréthuse, d'Héliopolis & de Gaza. Je sçais que Julien n'avoit pas commandé ces barbaries; mais il devoit sçavoir de quoi la populace est capable. Quand on lui lâche la bride, on devient responsable de sa fureur. Julien devoit au moins punir ces excès, & n'en pas faire l'apologie.

n'en eſt pas ainſi de vous. Pluſieurs ont renverſé les autels nouvellement élevés. Avec ma douceur j'ai bien eu de la peine à calmer ces eſprits inquiets & remuans. Mais depuis que nous avons renvoyé le mort (1) qui étoit à Daphné, les infideles miniſtres qui deſſervoient & gardoient le temple par maniere d'acquit, l'ont ſacrifié à la vengeance de ceux que l'injure faite au cadavre, avoit mis au déſeſpoir. Ces derniers ont allumé le feu à la faveur de la négligence des premiers; peut-être d'intelligence avec eux : ſpectacle horrible pour les étrangers, mais agréable au peuple, indifférent au ſénat, qui juſqu'à ce jour néglige de rechercher les incendiaires. Pour moi dès avant l'incendie, j'étois perſuadé qu'Apollon avoit abandonné ſon temple. La premiere fois que j'y entrai, la ſtatue me le fit connoître d'abord. Si quelqu'un refuſe de m'en croire, je prends le Soleil à témoin de la vérité de ce que j'avance.

A ce propos, je ne dois pas oublier une autre preuve que je vous ai donnée de mauvaiſe volonté. Quand j'aurai confeſſé le crime, j'en ferai juſtice : je pré-

(1) Le corps du martyr S. Babylas. Voyez Vie de Julien, l. V, p. 311.

tends me flatter sur ce point comme je me suis flatté sur le reste. Vers le dixieme (1) mois selon votre maniere de compter, c'est, si je ne me trompe, celui que vous appellez Loüis, arrive l'ancienne solemnité d'Apollon, & la ville devoit se rendre à Daphné pour célébrer cette fête. Je quitte le temple de Jupiter

(1) Le P. Petau croit qu'il faut lire le *onzieme* mois, & non pas le *dixieme*. C'est qu'il suppose que le mois Hyperbérétéus étoit le premier de l'année macédonienne. Mais Suidas & Zénobius fondés sur un proverbe macédonien, nous apprennent que ce mois étoit le dernier; & par conséquent le mois Dius étoit le premier. Voici l'ordre que donnent aux mois macédoniens le médecin Aëtius & tous les Hémérologes. J'y joindrai les mois romains, auxquels ils répondoient dans l'année syrienne, dont les auteurs ecclésiastiques se sont servis; mais, comme je l'ai déjà dit, elle n'étoit peut-être pas celle d'Antioche.

1	*Dius*	Novembre
2	*Appellæus*	Décembre
3	*Audinæus*	Janvier
4	*Perittius*	Février
5	*Dysttrus*	Mars
6	*Xantichus*	Avril
7	*Artemisius*	Mai
8	*Dæsius*	Juin
9	*Panemus*	Juillet
10	*Loüs*	Août
11	*Gorpiæus*	Septembre
12	*Hyperberetæus.*	Octobre.

Caſius, & j'accours me figurant que j'allois voir toute la pompe dont Antioche eſt capable. J'avois l'imagination remplie de victimes, de libations, de parfums, de jeunes gens vêtus de magnifiques robes blanches, ſymbole de la pureté de leur cœur; mais tout cela n'étoit qu'un beau ſonge. J'arrive dans le temple, & n'y trouve pas une victime, pas un gâteau, pas un grain d'encens. Je ſuis étonné: je crois pourtant que les préparatifs ſont au dehors, & que par reſpect pour ma qualité de ſouverain pontife, on attend mes ordres pour entrer. Je demande donc au prêtre ce que la ville offrira dans ce jour ſi ſolemnel. Rien, me répondit-il. Voilà ſeulement une oie que j'apporte de chez moi. C'eſt tout ce qu'aura le dieu pour aujourd'hui. Alors (remarquez, je vous prie, combien je ſuis de mauvaiſe humeur, combien je cherche à être haï), je fis à votre ſénat une forte réprimande, qui ne ſera peut-être pas ici déplacée.

« C'eſt un grand ſcandale, lui dis-» je, qu'une ville comme la vôtre trai-» te les dieux avec plus de mépris que » ne feroit la plus chétive bourgade » des extrêmités du Pont. Une ville qui » poſſede un territoire ſi vaſte, dans un

» tems où les dieux ont dissipé les téne-
» bres de l'athéïsme, voit tranquille-
» ment arriver la fête du dieu de ses
» peres, sans faire la dépense d'un oiseau;
» elle qui devoit immoler un bœuf par
» tribu. Si l'on craignoit la dépense, la
» ville entiere ne devoit-elle pas sacri-
» fier un taureau? ne le pouvoit-elle pas?
» Quand vous donnez un festin, quand
» vous célébrez la fête de la Maïume (1),

(1) Je traduis *fête de la Maïume*, & non pas *fête de Maïume*, de peur que quelqu'un ne prenne ce nom pour celui d'une divinité. Je ne sçais s'il faut croire sur l'autorité de Suidas & de quelques gloses, que la Maïume étoit dans son origine une fête romaine. Suidas dit qu'au mois de mai, les magistrats de Rome suivis sans doute de tout le peuple, l'alloient célébrer à Ostie, & qu'au milieu des divertissemens & de la licence on se poussoit les uns les autres dans l'eau de la mer. Mais nous ne trouvons dans aucun autre auteur, que cette réjouissance ait jamais été célébrée dans l'Italie, ni dans le reste de l'Occident. Elle semble même avoir été particuliere aux orientaux, & sur-tout aux syriens. Comme on choisissoit pour la célébrer des lieux où il y avoit beaucoup d'eaux, tels que le fauxbourg de Daphné près d'Antioche, & que l'on ignore si on la célébroit au mois de mai; il est peut-être plus naturel de penser qu'elle s'appelloit *Maïuma*, parce que ce mot en syriaque signifie les eaux. Tout ce que l'on sçait de cette réjouissance, c'est qu'elle duroit sept jours, & qu'il *étoit de l'essence*

» vous répandez l'argent à pleines mains.
» Aujourd'hui que l'on doit faire des

---

de la fête de ne s'abstenir d'aucune sorte d'infamie. C'est l'expression de Libanius, qui tout payen qu'il est, en parle plusieurs fois avec horreur. Godefroy pense qu'il faut rapporter à la Maïume le spectacle infame contre lequel S. Jean Chrysostôme invective avec tant de zele. Au milieu d'un amphithéatre, dans un réservoir rempli d'eau, les femmes publiques nageoient & folatroient aux yeux de toute la ville. Si Godefroy ne se trompe pas, comme l'on sçait d'ailleurs que la ville de Maïume en Palestine, située sur le bord de la mer, étoit particuliérement dévouée au culte de Venus, je croirois que la fête de la Maïume avoit originairement pour objet de célébrer la naissance de cette déesse, qui, selon la fable, sortit du sein des flots. Mais il paroît que dès le tems de Julien, on ne regardoit plus la Maïume comme faisant partie du culte religieux des payens. Cependant il n'en est guere moins étrange de voir les chrétiens d'Antioche prendre part à cette réjouissance scandaleuse. Mais, comme dit M. de Tillemont, un grand peuple est souvent plus zélé pour défendre le nom du christianisme, que pour en pratiquer la morale. Un prince sage, dit Libanius (on croit qu'il parle de Constance) avoit supprimé la fête de la Maïume. Mais elle fut tolérée sous les regnes de Julien & de Valens, & jusqu'aux dernieres années de Théodose I, qui la défendit quelque tems avant sa mort. Arcadius en 396, permit de la célébrer, à condition qu'il ne s'y passât rien de contraire à l'honnêteté. *Clementiæ nostræ placuit, ut* MAIUMAE *provincialibus lætitia redderetur, ita*

» vœux pour le ſalut public, & pour ce-
» lui des particuliers, nul ſacrifice au
» nom de la ville, nulle offrande au nom
» des citoyens. Le prêtre, au lieu d'em-
» porter ſa part des ſacrifices, eſt le ſeul
» qui ait ſacrifié. Mener une vie irrépro-
» chable, pratiquer la vertu, s'acquitter
» dignement des fonctions du miniſtere,
» c'eſt tout ce que les dieux exigent des
» prêtres. Le devoir des peuples eſt de
» préſenter des victimes. Mais non : vous
» permettez à vos femmes de vous rui-
» ner en faveur des galiléens. Elles font
» admirer l'impiété à une foule de mi-
» ſérables qu'elles nourriſſent à vos dé-
» pens. Vous donnez vous-même à vos
» femmes l'exemple de mépriſer les
» dieux, & vous oſez vous croire inno-
» cens ! C'eſt peut-être parce que vous

tamen ut ſervetur honeſtas, & verecundia caſtis moribus perſeveret. Mais comme c'étoit exiger l'impoſſible, le même empereur la défendit trois ans après. *Ludicras artes concedimus agitari, ne ex nimiâ harum reſtrictione triſtitia gemeretur. Illud verò quod ſibi nomen procax licentia vindicavit.* MAIUMAM FOEDUM ATQUE INDECORUM SPECTACULUM *denegamus,* XV. *cod. theod. tit.* VI. *de Maïumâ.* On ne laiſſe pas de trouver à Conſtantinople quelques veſtiges de cette fête dans le neuvieme ſiecle, ſous le regne de Leon, fils de Conſtantin Copronyme.

» êtes

» êtes dans l'indigence que vous n'avez » rien apporté..... Eh! quel eſt celui » d'entre vous qui ne trouve de quoi » célébrer ſplendidement le jour de ſa » naiſſance? Dans une ſi grande ſolem- » nité, perſonne n'a offert un peu d'huile » pour la lampe, une libation, un grain » d'encens. Je ne ſçais ce que les gens » de bien, s'il en étoit parmi vous, pen- » ſeroient de cette conduite. Mais je » ſçais que les dieux mêmes en ſont in- » dignés ».

Tels furent les termes dont je me ſervis. Le dieu ne les a que trop juſtifiés. Que ne réſide-t-il encore dans ce temple reſpectable d'où il veilloit depuis tant de ſiecles à la conſervation de votre ville! Dans les mouvemens dont elle vient d'être agitée, il eût forcé les magiſtrats d'ouvrir leurs greniers (1), il leur

(1) Le grec porte. *Dans cette tempête Apollon eût changé les ſentimens de ceux qui ont la puiſſance*, τῶν Κρατούντων : *il auroit fait violence à leurs mains*. Cet endroit paroît obſcur au Pere Petau. Il dit qu'il ne ſçait point quels peuvent être ceux à qui Julien donne le nom de Κρατοῦντες, à moins que par ce mot on n'entende les génies tutélaires de Daphné. Il ſuppoſe encore que par *la tempête*, il faut entendre l'incendie du temple. Dans cette double ſuppoſition, voici, je penſe, comment on devroit traduire tout le paſſage, en rap-

eût inspiré des sentimens plus humains. Mais que dis-je ? j'avois tort d'être blessé. Je devois demeurer muet comme plusieurs de ceux qui entrerent avec moi dans le temple, ne point m'ingérer dans une affaire qui ne me regardoit pas, ni prendre la liberté de censurer votre conduite. L'amitié, gardez-vous bien de le croire, n'eut aucune part à mes reproches : la vanité seule me les dicta. Malhabile & ridicule flatteur, je voulus faire parade d'un zele ardent pour le service

pellant une négation qui se trouve plus haut : *Dans cet horrible événement Apollon n'eût point détourné l'attention des génies tutélaires du lieu : il auroit arrêté les mains des incendiaires.* Pour moi je suis persuadé que Κρατοῦντες signifie ici les gens en place, les magistrats ; & si je croyois devoir entendre par *la tempête* l'incendie du temple d'Apollon, je traduirois : *il n'eût point détourné l'attention des magistrats.* Mais je trouve plus naturel d'entendre par *cette tempête* ou *agitation*, ἐν ἐκείνῳ τῷ ζάλῳ les mouvemens & les désordres arrivés dans Antioche, à l'occasion de la disette dont Julien parlera dans la suite. L'avarice des magistrats & des personnes les plus puissantes de la ville fut la cause de cette disette. Ainsi Julien veut dire qu'Apollon, s'il eût encore été dans son temple, auroit ou prévenu, ou arrêté les désordres, en touchant le cœur de ces riches avares, en les forçant d'ouvrir les mains pour répandre les bleds qu'ils serroient dans leurs greniers. C'est l'explication que j'ai suivie. Je n'oserois pourtant assurer que ce soit la véritable.

des dieux, & d'une affection sincere pour vous.

Ainsi, Messieurs, vous avez raison de vous dédommager du silence que vous gardâtes, & même de choisir pour me répondre un lieu plus convenable, que celui où je vous fis cette réprimande. Je vous parlai devant l'autel, aux pieds de la statue, en présence d'un petit nombre de témoins; & vous, c'est dans la place publique, c'est au milieu de tout un peuple que vous me répondez d'une maniere enjouée par l'organe de quelques-uns de vos concitoyens qui sont vos dignes truchemens. Ne vous y trompez pas. Celui qui tient de mauvais discours rend ses complices ceux qui l'écoutent. Applaudir aux injures, goûter le plaisir de la médisance sans en faire soi-même les frais, c'est en devenir coupable. Toute la ville a donc retenti de vos bons mots sur cette malheureuse barbe, & sur celui qui la porte. Tout vous a déplu dans sa personne, & vous y déplaira toujours, puisqu'il ne prendra vôtre maniere de vivre, ni celle que vous exigez des princes. Quant aux injures que vous avez vomies contre lui, soit en public, soit en particulier; il y fait lui-même un supplément. Il vous pardonne vos vers ana-

peſtes. Soyez encore plus libres à l'avenir. Il vous déclare qu'il ne fera pour ce ſujet mourir, fouetter, empriſonner perſonne. Oui, Meſſieurs, puiſque la vie réglée que je mene avec mes amis vous importune & vous révolte, puiſque je ne vous donne aucun ſpectacle qui vous intéreſſe; mon parti eſt pris : je quitte votre ville (1) : je vous dis adieu. Ce n'eſt pas que je compte être agréable à mes nouveaux hôtes; mais ſi je ne puis me flatter que ma figure & mes manieres faſſent fortune ailleurs, il eſt juſte que je promene mes défauts, & que les autres ſouffrent de moi à leur tour. Il ſeroit trop cruel qu'une ville, de tout tems ſi heureuſe, fût éternellement la victime de notre modération & de notre déſintéreſſement.

Aucun de nous n'a fait ici, ni d'acquiſition, ni de bâtiment, ni de mariage. Nous avons vu avec des yeux de philoſophes vos beautés & vos richeſſes. Nous n'avons point permis à certaines gens en place de faire les ſouverains, ni donné aux différens corps ces prétendus protecteurs qui ne ſervent qu'à les op-

---

(1) Julien étoit réſolu de revenir après la campagne de Perſe paſſer l'hiver à Tarſe en Cilicie.

primer ; ni engagé le peuple à ſe ruiner en ſpectacles, en feſtins. Les vers qu'il a compoſés contre nous, ſont les fruits de l'abondance & de la tranquillité dont nous le faiſons jouir. Nulle taxe, nulle demande nouvelle ; diminution d'un cinquieme des anciens impôts ; remiſe de ce qui étoit dû par le paſſé. Non content d'uſer moi-même de toute la modération poſſible, j'ai choiſi, pour introduire ceux qui ſouhaitent de me parler, un homme (1) dont je crois connoître la modeſtie & la douceur. Il n'a pu néanmoins échapper à votre cenſure, parce que la vieilleſſe lui faiſant perdre ſes cheveux, il a le travers de vous montrer un front dégarni, & ne rougit point d'être coëffé comme les abantes (2) d'Homere. J'ai auprès de moi trois ou quatre perſonnes d'un mérite égal au ſien ; & j'en pourrois nommer une cinquieme. C'étoit mon oncle maternel, qui portoit le même nom que moi. J'avoue que dans le gouvernement de vo-

---

(1) Je ne ſçais de qui parle ici Julien.

(2) Parmi les peuples grecs qui allerent au ſiege de Troie, Homere compte les abantes, auxquels il donne l'épithete de ὄπιθεν κομόωντες *retrò comoti*, parce qu'ils jettoient leurs cheveux en arriere.

tre ville, il ne s'est pas toujours conduit avec assez de prévoyance. Mais vous n'avez eu qu'à vous louer de sa justice, tandis que les dieux ont voulu nous le laisser, & lui permettre de partager avec nous le soin des affaires.

Nous nous étions donc imaginés que la douceur & la modération étoient des beautés réelles dans ceux qui gouvernent, & ces qualités nous donnoient le privilege d'être laids impunément. Mais enfin puisque notre barbe & nos cheveux vous déplaisent, puisque vous ne pouvez souffrir notre éloignement du théatre, non plus que notre zele pour faire régner dans les temples la décence & la gravité, ni moins encore notre attention sur ce qui se passe dans vos tribunaux, & la vigilance avec laquelle nous réprimons l'avidité de vos marchands; nous partons: nous vous quittons sans regret. A mon âge je risquerois trop, si je hazardois de me refondre. La fable du milan me fait peur. Le milan chantoit jadis comme un autre oiseau; mais ayant entendu hennir de superbes coursiers, il les voulut imiter, & fit si bien qu'il désapprit à chanter, sans pouvoir apprendre à hennir. Depuis ce tems, on ne connoît point d'oiseau

plus disgracié du côté de la voix. Et moi, si je voulois troquer ma grossiereté pour des manieres polies, peut-être que je deviendrois un ambigu de rustre & d'homme agréable, sans être ni l'un ni l'autre. Vous le voyez vous-même. Je touche, puisque le ciel le veut, à ce tems où comme dit Anacréon,

Les neiges de la vieillesse
Vont bigarrer mes cheveux noirs.

Mais au reste je prends à témoin les dieux & Jupiter, protecteur de notre ville que vous êtes des ingrats.

Quelle injustice peut me reprocher, ou la ville même, ou quelqu'un des membres qui la composent ? Quelle est donc la source de cette animosité, la cause de cet acharnement, le sujet de cette haine impuissante que vous satisfaites, comme vous pouvez, en me déchirant par vos vers anapestes, en me tympanisant dans les places, en me traitant comme les poëtes comiques traitent Hercule & Bacchus (1) ; peut-être que je me suis con-

(1) Il suffit d'ouvrir Aristophane, & de jetter l'œil en particulier sur la comédie des grenouilles & sur celle des oiseaux, pour juger de la licence avec laquelle les comiques grecs traitoient les dieux. Les plus baffoués, & ceux à qui l'on fai-

tenté de ne point vous faire de mal, & que je vous ai d'ailleurs offensés par mes paroles. Mais non : vos satyres ne sont point des représailles, mais des attaques injustes. Je n'ai tenu ni des particuliers, ni de la ville aucun propos désobligeant : au contraire, je vous ai donné des louanges, lorsque j'ai cru que vous les mérîtiez. Vous avez reçu de moi tout le bien que pouvoit raisonnablement vous procurer un prince, qui souhaite de rendre les hommes heureux. Mais prétendre, que celui qui doit recevoir remette tout, & que ceux qui doivent payer ne donnent rien, c'est exiger l'impossible. N'est-ce pas une espece de prodige que j'aie trouvé le moyen de faire des remises considérables, sans rien retrancher des largesses ordinaires ? Mais ce n'est pas ici le lieu de parler du bien, dont tous les sujets de l'empire me sont redevables. On ne manqueroit pas de dire, que je n'écris que pour publier effrontément mes louanges, & qu'après avoir annoncé une invective, & même une invective sanglante, je ne donne qu'un

soit faire les plus ridicules personnages, étoient Bacchus & Hercule.

panégyrique. Il sera plus à sa place de rapporter les fautes d'imprudence & d'étourderie, que j'ai commises à votre sujet. Si elles ne méritent pas que vous m'en sçachiez mauvais gré, ce sont pourtant des fautes plus graves que celles dont j'ai parlé jusqu'à présent, & plus humiliantes pour moi qu'un visage peu soigné, qu'un air & des manieres désagréables. Il ne s'agit plus ici du corps, mais de l'esprit.

Avant que de vous avoir essayés, ne sçachant pas encore comment nous prendrions ensemble, je vous exaltois de tout mon pouvoir. Ils sont grecs d'origine, disois-je alors; & moi, quoique né dans la Thrace, je suis grec d'inclination & de mœurs. Puis-je douter de notre future sympathie? Jugement précipité: premiere sottise. Voici la seconde. Vous fûtes des derniers à m'envoyer des députés. Quelque éloignée que soit l'Egypte, les alexandrins vous prévinrent. Malgré cette négligence, je vous remis de grosses dettes, & vous déchargeai de plusieurs impôts, jusqu'à rendre les autres villes jalouses. Dans le dessein d'accroître la puissance & la splendeur de la vôtre, j'augmentai jusqu'à deux cens le nombre de vos sénateurs. Je ne fis grace

à personne (1), & je vous permis de les choisir parmi les plus riches trésoriers de mon épargne & des officiers de la monnoie. Vous n'eûtes garde de jetter les yeux sur les sujets les plus convenables; mais profitant de l'occasion, & toujours semblables à vous-mêmes, vous vous comportâtes comme on eût fait dans une ville sans loix. Souvenez-vous

(1) Chaque cité avoit un sénat, que l'on nommoit en latin *curia*, le nom de *senatus* étant réservé plus ordinairement au sénat de Rome & à celui de Constantinople. Deux magistrats annuels nommés *duumvirs*, étoient à la tête de cette compagnie, dont les membres portoient le nom de *curiales* ou *decuriones*. Nous avons déjà remarqué dans la vie de Julien, l. IV, p. 161, que les décurions, entre autres fonctions onéreuses, étoient chargés de recouvrer les impôts dans le district de leur cité, & de faire les deniers bons. Ainsi les particuliers évitoient ces places tant qu'ils pouvoient. Mais il étoit également de l'intérêt de l'empire & des cités, que les curies fussent nombreuses & remplies de gens solvables. *Curiales servos esse reipublicæ ac viscera civitatum nullus ignorat, quorum cœtum rectè appellavit antiquitas minorem senatum*, dit l'empereur Majorien, *novell. theod. l.* IV, *tit.* 1. Julien donnoit donc une preuve de son zele pour le bien public, & de son affection pour la ville d'Antioche, en lui permettant d'augmenter le nombre des sénateurs, & de les choisir parmi des officiers de l'empereur qui se prétendoient exempts.

de ce sénateur que vous installâtes de votre autorité privée, avant que son nom fût sur la liste, lorsque le procès, dont sa nomination fut suivie, étoit encore pendant ; & de ce misérable que vous prîtes dans la rue, pour le traîner au sénat. C'étoit un homme sans biens, de la lie du peuple, en un mot, de cette espece de gens, que l'on ne regarde dans aucune autre ville, & que vous au contraire, par un effet de votre rare discernement, vous estimez comme des hommes précieux qu'il faut acheter au poids de l'or. La plupart de vos élections étoient aussi peu judicieuses, & je ne pus me prêter à toutes vos irrégularités. Aussi-tôt le bien que je vous avois fait s'effaça de vos esprits ; & le refus de ce que la justice ne me permettoit pas d'accorder vous indisposa contre moi. A la vérité ce n'étoit encore là que des bagatelles : il falloit quelque chose de plus grave pour soulever toute la ville. Mais voici le crime capital qui m'a perdu sans ressource (1).

(1) Julien va faire son apologie au sujet de l'espece de famine que souffrit Antioche pendant le séjour qu'il y fit. Nous ne répéterons point ici ce qu'on a pu voir ailleurs. Quoi qu'il en dise,

A peine étois-je arrivé, que le peuple qui gémissoit sous la tyrannie des riches, commença par crier dans le théatre : *on regorge de tout ; & cependant tout est hors de prix.* Je parle dès le lendemain aux principaux de la ville, & les exhorte à sacrifier un gain illégitime en faveur de leurs concitoyens & des étrangers. Ils me paient de belles paroles, & se chargent de mettre ordre à tout. Là-dessus je me tranquillise, & j'attends l'effet de leur promesse pendant trois mois, sans que rien s'exécute. Ils pousserent la négligence au-delà de tout ce que l'on auroit pu s'imaginer. De mon côté, voyant que les plaintes du peuple étoient fondées, & que la cherté venoit moins de la disette, que de l'avarice insatiable de ceux qui possedent les terres, je taxai chaque denrée à un prix raisonnable. Ils avoient du vin, de l'huile, & de tout le reste en abondance. Le bled seul étoit rare, parce que la sécheresse précédente avoit fait manquer la moisson. J'en tirai donc quatre cens mille boisseaux de Chalcis, Hiéraple & des villes circon-

la conduite qu'il tint alors fait moins d'honneur à sa prudence, qu'à son désintéressement & à ses bonnes intentions. Voyez Vie de Julien, l. v, 237.

voisines. Lorsqu'ils ont été consumés, j'ai fait ouvrir mes greniers, & vendre à différentes fois vingt-deux mille boisseaux que l'on m'avoit envoyés d'Egypte ; & quinze boisseaux ne vous ont coûté, que ce que dix vous coûtoient auparavant. Si dès l'été dix boisseaux valoient déjà une piece d'or, que ne devoient-ils pas valoir dans cette triste saison, où la faim, comme dit un poëte, fait sentir toutes ses rigueurs ? N'eussiez-vous pas été trop contens d'en trouver cinq pour le même prix pendant l'hiver, & surtout pendant un hiver si rude ? A quoi donc pensoient les riches, de survendre en cachette les grains qu'ils avoient à la campagne, comme s'ils eussent voulu perdre la ville, & se perdre eux-mêmes avec elle ? Mais quoiqu'ils aient pu faire, aujourd'hui le pain se donne à si bon marché, qu'il n'est pas jusqu'aux habitans de la campagne, qui n'accourent en foule pour en acheter. J'avoue qu'excepté le pain, tout est rare & cher ; mais aussi quelqu'un de vous se souvient-il d'avoir vu dans les meilleures années quinze boisseaux de bled, ne coûter qu'une piece d'or ?

Parce que je ne souffrois pas que l'on vendît à un prix exorbitant le vin, les

légumes & les fruits, ni ne permettois aux riches de profiter de la disette pour vous abymer, & pour convertir tout d'un coup en monceaux d'or & d'argent le bled qu'ils avoient dans leurs greniers, vous me regardiez comme l'auteur de la misere publique, qui cependant étoit leur ouvrage. C'est parce qu'ils avoient vendu leurs grains hors de la ville, que vous fûtes affligés de la famine, ce terrible fleau des mortels, comme l'appelle un dieu, dont l'oracle condamne sévérement ceux qui, par de semblables manœuvres, travaillent au malheur des autres hommes. Depuis même que par mes soins la ville a du pain en abondance, grace à leur avarice, la ville n'a que du pain.

Dès le commencement, je sçavois que ma conduite ne plaisoit pas à tout le monde; mais je m'en embarrassois peu, croyant qu'il étoit de mon devoir de soulager le peuple que l'on opprimoit, & les étrangers que la cour attiroit ici. Puisque ces derniers se retirent, & que vous êtes tous d'accord sur mon compte; que je suis haï des uns, & payé d'ingratitude par les autres que je nourris; j'abandonne à la divine Némésis le soin de ma vengeance, résolu d'habiter désor-

mais chez une autre nation, chez un autre peuple. Je parts sans vous avoir rappellé le souvenir de la bonne justice que vous vous fîtes les uns aux autres (1), il y a neuf ans, lorsque les flambeaux à la main, & poussant des cris furieux, la populace courut mettre le feu aux maisons des magistrats, massacra le gouverneur, & que les magistrats prenant leur revanche punirent impitoyablement la populace d'un ressentiment juste dans le fonds, mais porté jusqu'aux derniers excès.

Au nom des dieux, quel est donc le crime dont je suis coupable envers vous?

---

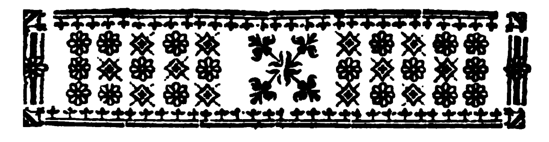
(1) En 354, Gallus partant pour Hiéraple, le peuple d'Antioche le supplia de donner des ordres pour faire venir des bleds. Gallus se contenta de répondre qu'il leur laissoit Théophile gouverneur de Syrie, qui sçauroit bien leur en faire trouver. Le peuple n'oublia pas cette parole, & rendit Théophile responsable de la cherté. A l'occasion d'une querelle qui arriva aux jeux du cirque, la populace se jetta sur le gouverneur, l'assomma, & se divertit à traîner son corps dans les rues. Eubulus, l'un des principaux de la ville & son fils, éviterent le même traitement; mais le peuple mit le feu à leur maison. Constance envoya Stratégius pour punir les séditieux. Julien fait entendre que ce fut à la sollicitation des magistrats.

Est-ce de vous nourrir à mes dépens, & de vous nourrir avec tant de profusion, faveur singuliere dont aucune ville n'a joui jusqu'à présent ? Est-ce de vous avoir pardonné les vols dont je vous ai convaincus ? Si je n'articule des faits, on pourroit prendre ceci pour une déclamation vague, pour une figure de réthorique, pour un jeu d'imagination. Vous me demandâtes environ trois mille portions de terre qui étoient vacantes ; & lorsque vous les eûtes obtenues, les riches les partagerent entr'eux, à l'exclusion des pauvres. La chose étant avérée, j'ai dépouillé les usurpateurs ; & sans faire néanmoins aucune recherche de ceux qui précédemment jouissoient de l'exemption à laquelle ils avoient moins de droit que personne, j'ai assigné ces terres pour fournir aux dépenses les plus considérables de votre ville. Ainsi vous avez maintenant pour nourrir les chevaux du cirque, près de trois mille portions de terres entiérement exemptes, dont vous êtes redevables à l'économie, à l'habileté de mon oncle, à ma sotte libéralité. Vous avez raison de dire que je renverse le monde. C'est effectivement le renverser, que de punir ainsi des voleurs. La clémence, lorsqu'elle est si dé-

placée, ne fait qu'enhardir le vice, ne sert qu'à l'autoriser. Voici donc où je voulois en venir, & par où je finis. Je confesse que je ne dois accuser que moi-même de tous mes malheurs. J'ai mal placé mes bienfaits. J'ai comblé de graces des ingrats, de mauvais cœurs. C'est pourquoi, je ne m'en prends plus à votre liberté. Je ne me plains que de ma sottise. Mais puisque vous m'avez donné de si bonnes leçons de sagesse, je tâcherai désormais de les pratiquer à votre égard. En attendant, plaise aux dieux de reconnoître cet amour, & ce respect dont j'ai reçu de vous tant de témoignages publics. Je les supplie de vouloir bien proportionner la récompense au mérite.



LETTRES
CHOISIES
DE
L'EMPEREUR
JULIEN.



LETTRE I.

GALLUS CÉSAR *à Julien son frere ; Salut* (1).

LA proximité de l'Ionie (2) m'a procuré l'avantage d'être promptement désabusé d'un bruit qui me pénétroit de douleur. On disoit que par un fanatisme insensé, vous aviez abandonné la religion de nos ancêtres (3), pour embrasser ANN. 351 OU 352.

(1) Le sçavant P. Petau soupçonne cette lettre de supposition, sans dire pourquoi. MM. de Tillemont & Spanheim la croient véritable. En effet, on n'y trouve rien qui ne s'accorde avec ce que nous sçavons d'ailleurs.

(2) Julien étoit en Ionie, & Gallus faisoit sa résidence à Antioche. Voy. Vie de Julien, l. 1.

(3) L'aïeul de Gallus & de Julien, Constance-Chlore, pere de Constantin le Grand & de Jule Constance, avoit été très-favorable aux chrétiens, & peut-être chrétien dans le cœur. Il n'en faut pas davantage pour autoriser jusqu'à certain point, l'expression dont se sert Gallus son petit-fils.

une folle superstition. Quelle accablante nouvelle pour un frere qui n'est pas moins sensible, soit au bien, soit au mal qu'il peut entendre dire de vous, que si on le disoit de lui-même ! Mais Aëtius notre pere (1) m'a rempli de consolation & de joie à son arrivée, en m'apprenant des nouvelles toutes contraires, & telles que je les pouvois souhaiter. Il m'a assuré que vous avez beaucoup de zele pour bâtir des maisons de priere (2) ; que vous ne quittez point

(1) Aëtius, syrien de naissance, chauderonnier, orfévre, médecin empirique, ayant étudié les catégories d'Aristote s'érigea en théologien. Il poussa les principes de l'arianisme aussi loin qu'ils pouvoient aller, & ressuscitant les blasphêmes d'Arius, il enseigna nettement que le verbe n'étoit qu'une créature. Ce qui lui fit donner le nom d'athée, non seulement par les catholiques, mais même par les ariens modérés. Leontius évêque d'Antioche ne laissa pas de l'ordonner diacre, & Gallus le prit pour son oracle en théologie. Je me suis trompé dans la vie de Julien en lui donnant le nom d'évêque. Il ne le fut que longtems après la mort de Gallus. Nous aurons encore occasion de parler de lui.

(2) Aëtius fut la dupe de Julien, qui poussa la dissimulation jusqu'à pratiquer la vie monastique. Libanius parle de cette hypocrisie comme il feroit d'un stratagême innocent. « Quoique Ju- » lien, dit-il, eût changé de religion, il pro-

les tombeaux de nos généreux athletes; en un mot que vous êtes attaché fermement au culte que nous rendons à Dieu. Je ne puis que vous dire avec Homere (1) : *pourſuivez de la ſorte.* Faites la joie de ceux qui vous aiment, en continuant d'ériger de ſemblables monumens. N'oubliez jamais que la piété eſt au deſſus de tout : c'eſt la vertu par excellence. Elle nous apprend à déteſter le menſonge & l'impoſture, & nous fait aimer le vrai qui éclate dans notre religion. Cette pluralité de dieux n'eſt que

» feſſoit toujours la même, ne lui étant pas permis de découvrir ſes véritables ſentimens. C'étoit le contraire de la fable d'Eſope. Le lion » empruntoit la peau d'un vil animal. Julien » connoiſſoit le meilleur parti; mais il ſuivoit » extérieurement le plus ſûr. *Liban. orat. parent.* On voit que le panégyriſte non plus que le héros n'étoit pas fort ſcrupuleux ſur l'article de la ſincérité, même en matiere de religion.

(1) Βάλλ' οὕτως, *ſic jaculare. Illiad.* VIII. Ce ſont les paroles d'Agamemnon à Teucer, qui tire avec ſuccès des fleches ſur les troyens. Il faut ſe ſouvenir que les grecs, & ceux qui parloient grec, payens ou chrétiens, citoient Homere à tout propos, & faiſoient continuellement alluſion à quelque endroit de ce poëte. Les payens, & Julien en particulier, avoient pour Homere le même reſpect que nous avons pour les livres canoniques.

dissension & désordre (1). Un seul être avec l'unique ministre de sa puissance gouverne l'univers. Il n'a point d'associé comme les fils de Saturne, & ne doit point comme eux son empire au sort. Pour régner il n'a détrôné personne, parce qu'il regne par sa nature, & qu'il existe avant toutes choses. Il est le véritable Dieu. C'est à lui seul que nous devons notre culte & nos hommages.

(1) On lit dans le texte Τὸ δὲ μόνον σὺν ἑνὶ ὑπουργὸν ὂν βασιλεύει τοῦ παντός : ce qui ne fait aucun sens. Je crois qu'il faut lire σὺν ἑνὶ ὑπουργῷ. Alors Gallus parlera comme un arien, comme un fidele disciple d'Aëtius. Le christianisme de Gallus & celui de Julien n'étoit apparemment que l'arianisme.

LETTRE II.

Au philosophe THÉMISTIUS (2).

ANN. 355 OU 356. JE desire ardemment de remplir vos espérances ; mais ce que vous promettez

(2) Cette lettre philosophique sur *les écueils de la puissance souveraine*, fut écrite peu de tems après que Constance eut élevé Julien à la dignité de césar. Il ne faut pas oublier que c'étoit non

de

de moi à tout le monde, & plus encore ce que vous attendez vous-même est tellement au dessus de ma portée, que je crains de n'y pouvoir atteindre. Je l'avois toujours bien pensé, qu'il me falloit lutter contre les princes les plus célebres, contre un Alexandre, contre un Marc-Aurele. J'étois effrayé des talens militaires du premier, & la vertu parfaite du second me jettoit presque dans le désespoir. C'est ce qui me faisoit estimer heureuse la vie tranquille. Je me rappellois avec plaisir les sçavantes conversations d'Athenes. Je voulois entretenir quelque commerce de littérature avec des amis tels que vous, & faire comme un voyageur chargé, qui chante le long du chemin pour rendre son fardeau plus léger ; mais la lettre que vous

---

seulement une désignation à l'empire, mais encore une association actuelle a une partie considérable du pouvoir impérial. Les grecs donnoient au césar le titre de Βασιλεὺς δεύτερος ou même simplement comme aux empereurs, celui de Βασιλεύς. Je dirai bientôt pourquoi je ne puis admettre la conjecture du P. Petau, qui soupçonne que Julien composa ce traité, lorsque la mort de Constance l'eut rendu maître de l'empire. J'examinerai dans la suite, si le Thémistius à qui Julien écrit est celui dont nous avons les ouvrages.

venez de m'écrire appesantit le mien : elle redouble mes frayeurs, en me montrant une carriere bien plus difficile. Vous me dites que Dieu m'a mis à la place de Bacchus & d'Hercule, qui tout ensemble rois & philosophes purgerent l'univers des vices dont il étoit inondé. Vous voulez que je bannisse toute idée de repos, pour ne plus penser qu'aux moyens de remplir dignement une si haute destination. Vous parlez ensuite de tous les législateurs, de Solon, de Pittacus, de Lycurgue ; & vous ajoutez que le monde attend avec raison, que je ferai plus que n'ont fait tous ces grands hommes.

En lisant cet endroit de votre lettre, je suis demeuré comme stupide : car d'un côté, je sçais que vous êtes incapable de flatter & de mentir, & de l'autre, je ne connois en moi nul talent supérieur, soit naturel, soit acquis. Tout mon mérite est d'avoir aimé la philosophie ; & cet amour combien a-t-il été traversé par des contre-tems qui l'ont rendu jusqu'à présent inutile ! Je ne pouvois comprendre à quoi tendoit un pareil langage. Enfin Dieu m'a mis dans l'esprit, que vous aviez peut-être dessein de m'encourager par vos louanges, &

de m'aguerrir en me mettant ſous les yeux les combats terribles auxquels doit être néceſſairement expoſé chaque jour quiconque eſt chargé du ſoin d'un état. Mais le tour que vous prenez eſt plus propre à donner de l'éloignement que de l'ardeur pour un poſte ſi redoutable.

En effet, je ſuppoſe qu'un homme ayant déjà bien de la peine à gouverner ſon vaiſſeau (1) dans votre détroit, rencontre un devin qui lui dit d'un ton prophétique: il vous faut traverſer la mer Egée, enſuite la mer Ionienne, & delà faire voile ſur l'océan. Vous voyez ici des ports & des villes; mais là vous ne verrez pas une tour, ni même un rocher: heureux de découvrir par hazard quelque vaiſſeau, & de ſaluer de loin l'équipage. Vous demanderez ſouvent à Dieu la grace d'arriver quelque jour à terre, quand ce jour devroit être le dernier de votre vie: trop content, ſi, après avoir conduit au port, & le bâtiment, & ceux qui le montoient, vous pouviez être enſeveli dans le ſein de notre mere commune. Peut-être aurez-vous cette con-

(1) Si j'étois ſûr que la lettre s'adreſſe au célebre Themiſtius, j'aſſurerois que ce détroit eſt celui de Conſtantinople.

ſolation ; mais juſqu'au dernier moment vous ſerez incertain de votre ſort. Croyez-vous qu'après une telle prédiction cet homme aille courir les mers pour s'enrichir par le commerce, pour faire dans les pays étrangers des amis & des connoiſſances, pour contenter ſa curioſité ? Non : il renoncera de bon cœur à tous ces avantages. Il évitera juſqu'à l'occaſion de ſe rembarquer, & n'oſera pas ſeulement demeurer dans une ville maritime : en un mot, il prendra pour deviſe la maxime d'Epicure, qui ordonne de vivre caché.

Vous vous êtes apperçu, ce me ſemble, que votre lettre pourroit produire ſur moi le même effet. Ainſi, pour le prévenir, & pour me dégoûter de la maxime d'Epicure, vous dites des injures à ce philoſophe. Il eſt digne d'un homme comme lui, ce ſont vos termes, de faire conſiſter le bonheur à mener une vie oiſive, à diſcourir dans les promenades. Pour moi je ſuis très-convaincu depuis long-tems qu'Epicure ne penſe pas juſte ſur cette matiere. Mais auſſi vouloir que le premier venu, qu'un homme ſans talens, ſans expérience, s'ingere dans l'adminiſtration des affaires de l'état, n'eſt-ce pas donner dans l'excès

opposé ? On dit que Socrate écarta de la tribune plusieurs sujets médiocres; & même, au rapport de Xenophon, il fit ses efforts pour empêcher Alcibiade & Glaucon d'y monter. Mais l'ardeur impétueuse du jeune Alcibiade l'emporta sur les avis de Socrate.

Après cela n'aura-t-on point d'égards aux répugnances de ceux qui se connoissent eux-mêmes ? Leur fera-t-on violence ? Prétendra-t-on les rassurer sur les dangers d'un poste, où ni la vertu la plus droite, ni la constance la plus ferme, ne peuvent réussir sans être secondées de la fortune, qui décide en dernier ressort, & force les affaires de tourner comme il lui plaît ! Chrysippe, dont la sagesse est d'ailleurs estimée & digne de l'être, comme il ne reconnoissoit ni fortune, ni hazard, ni aucune de ces causes étrangeres qui traversent les gens en place, a débité des paradoxes, que la suite des siecles a démenti par une infinité d'exemples contraires. En effet, comment peut-on dire que (1) Caton, que Dion le Sicilien furent heureux ? Je veux croire que ces grands hommes ne tenoient point du tout à la vie; mais

(1) Caton d'Utique.

ils tenoient beaucoup aux entreprises qu'ils avoient formées dès le commencement. Ils eussent tout souffert pour en voir l'exécution ; & cependant ils eurent la douleur de les laisser imparfaites. Nous apprenons que trompés dans leurs espérances ils soutinrent ce malheur avec beaucoup de dignité. Ils avoient trop de ressource dans leur vertu pour se livrer à la douleur. N'importe : puisqu'ils virent échouer leurs nobles projets, nous ne pouvons les regarder comme heureux, si ce n'est peut-être selon la doctrine des stoïciens. Mais on doit dire à ceux-ci, qu'*être heureux* & *être loué* sont deux choses différentes, & que si tous les animaux tendent naturellement au bonheur, on arrive mieux au but que la nature se propose, en méritant le nom d'heureux qu'en se faisant estimer par sa vertu. Un bonheur appuyé sur la fortune est rarement un bonheur solide ; & néanmoins ceux qui gouvernent ne sçauroient, comme on dit, même respirer sans elle. Est-ce qu'à force de jargon philosophique les généraux d'armée peuvent être soustraits à son empire, & mis hors de sa sphere d'activité, comme s'ils devenoient habitans de ce monde incorporel & purement intelligible où l'on

place les idées, soit qu'elles aient une existence réelle, soit qu'elles existent seulement dans notre imagination ?

Que l'homme dont parle Diogene, cet homme qui n'a ni patrie, ni ville, ni maison, ne donne aucune prise à la fortune, & ne soit pas même susceptible de ses bienfaits ; à la bonne heure. Mais prétendre que son pouvoir ne s'étend pas sur celui dont nous disons après Homere, que les peuples lui sont confiés, & qu'il est chargé d'une infinité de soins, c'est en vérité soutenir une these trop étrange. Or si l'on convient qu'un souverain est assujetti à la fortune, de quelle préparation, de quelle prudence n'a-t-il pas besoin pour se maintenir dans l'équilibre, de quelque côté qu'elle le pousse ; & pour gouverner le vent avec l'habileté d'un sage pilote !

La plus grande difficulté n'est pas de soutenir ses assauts lorsqu'elle a déclaré la guerre, mais de se montrer digne de ses caresses, lorsqu'elle juge à propos de les prodiguer. C'est par ses faveurs qu'elle triompha du conquérant de l'Asie, & le rendit plus vain & plus emporté que Darius & que Xerxès, dont il avoit renversé le trône. C'est là l'écueil où se sont brisés sans ressource les perses, les ma-

cédoniens, les ſyracuſains, l'état populaire d'Athenes, le gouvernement ariſtocratique de Lacédémone, tant de capitaines romains, & depuis une foule d'empereurs. Je ne finirois point ſi j'entreprenois de compter tous ceux à qui les richeſſes, les victoires, les plaiſirs ont été funeſtes. D'un autre côté, combien d'ames libres, généreuſes, d'une vertu reſpectable, ont ſuccombé ſous le poids de l'adverſité. Abymées dans leurs malheurs, elles ſont devenues eſclaves, rampantes, objets de mépris & de riſée pour ce même public qui les avoit long-tems admirées. A quoi bon les nommer ici? plût au ciel que ces déplorables exemples fuſſent moins communs dans le monde! Mais on en voit, & l'on en verra toujours tant qu'il y aura des hommes.

Au reſte, je ne ſuis pas le ſeul qui croie que la fortune influe extrêmement dans l'adminiſtration des affaires. Je puis citer ce que dit Platon à ce ſujet dans le quatrieme livre des loix. Je ne citerai rien que vous ne ſçachiez déjà, & que vous ne m'ayez appris. Toutefois il eſt bon de vous montrer que ce n'eſt point par foibleſſe que je penſe comme je fais. Voici donc comme s'exprime Platon

dans cet admirable ouvrage : « Dieu gou-
» verne l'univers, & la fortune dispose
» avec lui de toutes les affaires humai-
» nes. Pour ne rien outrer, on peut à
» ces arbitres de notre sort en associer
» un troisieme : c'est l'habileté toujours
» assujettie & subordonnée aux deux
» premiers ». Et quelle habileté, selon
le même Platon, ne faut-il pas avoir
pour régner ! Voulant donner une idée
de celui qui possede l'art de faire de gran-
des choses, il prétend qu'un souverain
doit être un dieu. « Saturne, dit-il,
» sçachant que l'homme est incapable
» d'exercer une domination absolue sur
» l'homme, sans se livrer à l'esprit de
» hauteur & d'injustice, nous donna
» pour rois & pour magistrats des génies
» dont la nature est plus excellente &
» plus divine que la nôtre. C'est ainsi
» que nous en usons à l'égard de nos
» troupeaux. Au lieu d'en donner la
» conduite à quelque animal de leur es-
» pece, nous nous la réservons à nous-
» mêmes qui sommes une espece supé-
» rieure. De même le dieu plein de bonté,
» nous soumit à des êtres meilleurs que
» l'homme, à des génies, dont les soins
» aussi peu fatiguans pour eux, qu'aima-
» bles pour nous faisoient régner la paix,

» l'innocence, la liberté, la justice, & » maintenoient toutes les sociétés dans » une subordination & dans une félicité » parfaite. Cette fiction renferme une » importante vérité, continue Platon: » c'est que tout état qui aura pour chef » un mortel, & non pas un dieu, sera » toujours dans une situation violente & » malheureuse. Ainsi nous devons faire » tous nos efforts pour vivre comme on » vivoit sous l'empire de Saturne, c'est-» à-dire, pour obéir sans réserve à l'être » immortel qui vit en nous, & pour ré-» gler par ses ordres & nos maisons & » nos villes, regardant la loi comme » l'application de la raison universelle » aux divers besoins de la société. Mais » quelle que soit la forme du gouverne-» ment, que l'autorité suprême réside ou » dans un seul, ou dans un petit nom-» bre, ou dans le peuple; si ceux qui » commandent sont esclaves des plaisirs, » s'ils foulent aux pieds les loix pour » assouvir leurs passions, tout est perdu » sans ressource ».

Je transcris à dessein le passage entier. Si je me contentois d'en rapporter le sens, que sçais-je si vous ne m'accuseriez pas de tronquer les anciens, & de les citer de mauvaise foi? La citation est exacte.

Mais qu'en résulte-t-il par rapport au point dont il s'agit entre nous? Il faut qu'un prince, tout homme qu'il est par sa nature, s'éleve par ses sentimens & par sa conduite au dessus de l'humanité, qu'il ait entiérement banni de son ame ce qu'elle avoit de mortel & de commun avec les bêtes, excepté ce qui est nécessaire pour la conservation de son corps: en un mot il doit être génie; il doit être un dieu. Lors donc qu'à la vue d'un état si parfait, on tremble de s'y voir engager par force, est-ce là ce que vous appellez estimer uniquement la vie fainéante d'Epicure, les jardins, les allées de myrthe, le fauxbourg d'Athenes, ou la petite maison de Socrate? Non: j'ai fait mes preuves. En toute rencontre (1) on m'a vu sacrifier mon repos à mon devoir.

Je me ferois un plaisir de vous raconter mes travaux, aussi-bien que les dangers dont je me voyois à toute heure

(1) Les faits dont Julien se sert pour prouver qu'il n'a jamais manqué de courage, m'ont pleinement convaincu que la lettre est antérieure à son séjour dans les Gaules. Combien de traits de fermeté, combien d'actions de valeur n'auroit-il pas dû alléguer, s'il l'eût écrite après avoir été proclamé auguste?

menacé de la part de mes amis & de mes proches, dans le tems où je commençois à prendre vos leçons ; je vous le raconterois, dis-je, si vous n'en étiez mieux informé que personne. Vous n'ignorez pas non plus ce que j'ai fait en Ionie pour un étranger que je connoissois fort peu. Je parle de ce sophiste dont je pris la défense, contre un homme auquel je tenois par les liens du sang, & plus encore par ceux de l'amitié. N'ai-je pas voyagé pour rendre service à mes amis ? Vous sçavez avec quel empressement je volai au secours de Cartérius. J'allai solliciter en sa faveur Araxius notre condisciple, sans en avoir été prié. Deux mois ne s'étoient pas encore écoulés depuis mon retour, lorsque je fus rappellé en Phrygie par les intérêts de la vertueuse Arété, que des voisins injustes vouloient dépouiller de ses terres, & je fis ce second voyage n'étant pas encore rétabli d'une indisposition que m'avoit causé la fatigue du premier. Enfin lorsqu'avant mon départ pour la Grece j'étois à la cour, ainsi que bien des gens le pourroient dire, entre la vie & la mort, souvenez-vous de quel style je vous écrivois. Il n'y avoit dans mes lettres ni lamentations, ni petitesses, rien de bas, d'in-

digne d'un homme de cœur. Le jour de mon départ, ou, si l'on veut, de mon exil, car on en parloit ainsi dans le monde, ne fut-il pas un jour de fête pour moi. Je bénis alors la fortune, en disant que l'échange étoit tout-à-fait de mon goût, & que j'avois comme Glaucus troqué de l'airain pour de l'or. Je tressaillois de joie; & quoique je ne possédasse dans la Grece ni terre, ni jardin, ni maison, je la regardois comme une nouvelle patrie.

Vous direz peut-être que dans l'adversité je montre assez de courage, au lieu que je parois foible & petit, quand la fortune me comble de ses dons, puisque je préfere Athenes à la pompe & à l'éclat qui m'environnent (1), que je regrette le repos dont je jouissois, & que la multitude des affaires me rend insupportable ma situation présente. Mais vous devriez me rendre plus de justice. Laissez-là ce que je puis avoir de haine pour les affaires & d'amour pour le repos, & jugez-moi sur la regle qui ordonne de se connoître soi-même, & sur la maxime triviale: *Il faut que chacun se mêle de son*

---

(1) Les césars avoient toutes les marques de la puissance impériale, excepté le diadême.

métier. Selon moi, celui de souverain surpasse les forces de l'homme : il demande un dieu. Platon l'a dit ; & je joins à ce qu'a dit Platon un passage d'Aristote, qui tend à établir la même vérité. Ce n'est pas encore une fois dans le dessein de vous instruire (je n'ai garde de porter, comme on dit, des chouettes à Athenes) mais pour vous montrer que je ne néglige pas absolument les ouvrages de ce philosophe. « Si l'on soutient, dit-il, » dans ses livres de la politique, si l'on » soutient que la monarchie est la meil- » leure forme de gouvernement, il se » présente une difficulté considérable au » sujet des enfans du monarque. Succéde- » ront-ils à leur pere ? Faudra-t-il les re- » connoître, quand même ils seroient » incapables de régner ? C'est un terrible » inconvénient. Le roi, dit-on, maître » de sa couronne n'en disposera pas en » leur faveur. La chose est difficile à » croire. Il ne faut point attendre de » l'homme un tel effort de vertu ».

Dans la suite, après avoir parlé d'un roi dépendant des loix, dont il n'est que le gardien & le ministre ; après lui avoir refusé le nom de roi, & prétendu qu'on doit le placer dans une autre classe, il ajoute : « Quant à la royauté totale &

» absolue (1), qui consiste dans le pouvoir arbitraire, quelques-uns pensent » qu'elle est contraire à la nature, qui » nous faisant tous semblables nous donne à tous des droits égaux ». Il ajoute bientôt après : « Vouloir que les états » soient soumis à l'empire de la raison, » c'est vouloir qu'ils ne dépendent que » de Dieu & des loix. Placez un homme » sur le trône, vous y placez avec lui » une bête féroce. En effet la cupidité » mérite ce nom, & les passions violentes, par exemple la colere, portent les » hommes à des excès qui les rendent » méconnoissables. Il n'y a donc que la » loi que l'on puisse appeller une raison » exempte de passion ».

Vous voyez combien Aristote paroît se défier de notre espece, ou plutôt comment il prononce contre elle une condamnation générale. Il dit en termes équivalens que personne n'est digne de régner, parce que le monarque auroit besoin d'une vertu plus qu'humaine, pour préférer les intérêts de l'état à ceux de ses propres enfans. Selon le même philosophe, il est contre la justice d'exercer un empire absolu sur ses égaux :

(1) Παμβασιλεία.

enfin pour ajouter le dernier trait à tout ce qu'il vient de dire, il définit la loi : *La raison exempte de passion*, & conclut que la loi seule doit régner à l'exclusion des hommes, dont après tout le plus vertueux est un composé de raison & de passions aussi redoutables que les plus féroces animaux. Cette doctrine, si je ne me trompe, s'accorde parfaitement avec celle de Platon. Celui-ci veut que le prince, non content d'être plus vertueux que ses sujets, devienne d'une nature plus excellente que la leur : degré de perfection auquel l'homme peut difficilement arriver. Il veut que le prince s'attache immuablement aux loix : non à ces loix faites subitement, & pour des cas particuliers ; à ces loix modernes, ouvrages de législateurs, qui n'ont pas vécu selon les principes de la raison ; mais aux loix dictées par des hommes sages qui s'étoient purifié l'esprit & le cœur. Loin de borner leurs vues à réprimer les désordres actuels, & de se renfermer dans les circonstances présentes, ils ont approfondi la nature du gouvernement, contemplé l'essence de la justice, & puisé dans ces sources des regles qui obligent tous les membres d'un état : regles dans lesquelles n'ont influé ni l'a-

mitié ni la haine, & d'autant meilleures, que ceux qui en sont les auteurs ne les ont point écrites pour leurs contemporains, ni pour leurs compatriotes, mais pour la postérité, pour des étrangers, avec lesquels ils n'avoient ni ne comptoient avoir aucune relation particuliere. En effet, je vois que Solon, le sage Solon, ayant éteint toutes les dettes, & délivré par ce coup d'état le peuple d'Athenes de l'oppression des riches, ne laissa pas de s'attirer des reproches, parce que ses amis, dont il avoit suivi le conseil, profiterent de l'occasion (1) pour s'enrichir. Tant il est difficile lorsqu'on est en place, d'éviter ces fâcheux inconvéniens, même avec les vues les plus droites, & le désintéressement le plus parfait!

La crainte d'y tomber fait que je regrette souvent la vie que j'ai quittée; & si je m'occupe trop de ces objets, vous devez vous en prendre à vous-même, puisque vous dites que je dois seul faire assaut de vertus & de sagesse avec les

(1) Avant que la résolution qu'il avoit prise d'éteindre les dettes eût transpiré dans le public, quelques-uns de ses amis emprunterent de grosses sommes, sçachant bien qu'ils seroient dispensés de les payer.

Solons, les Lycurgues, les Pittacus; que le tems de la retraite est passé; qu'il ne s'agit plus de philosopher à l'ombre, mais d'exposer au grand jour un philosophe accompli. Quelqu'un par principe de santé s'est exercé à la gymnastique, mais foiblement, & sans sortir de chez lui. Ses forces suffisent tout au plus à cet exercice modéré. Il se trouve tout à coup transporté je ne sçais comment aux jeux olympiques; & son ami lui tient ce langage : vous voici sur le plus grand théatre de l'univers : vous êtes dans la carriere consacrée à Jupiter. Vous allez être en spectacle à toute la Grece, principalement à vos compatriotes dont l'honneur est entre vos mains; & même à quelques barbares que vous devez étonner par des prodiges de force, qui leur rendent votre patrie plus redoutable que jamais. L'effet naturel de ce discours sera de consterner le nouvel athlete. Il n'ira combattre qu'en tremblant. Comptez que votre lettre a fait sur moi la même impression. Au reste mes idées sont-elles entiérement justes? Ne le sont-elles qu'en partie? Suis-je totalement dans l'erreur? C'est de quoi vous m'instruirez mieux que personne?

En attendant, je veux, mon très-cher

& très-respectable ami, vous proposer quelques doutes, qui se sont élevés dans mon esprit à l'occasion de votre lettre, & sur lesquels j'ai besoin d'éclaircissement. Vous décidez que la vie active est préférable à celle d'un philosophe, & vous appuyez votre décision de l'autorité du sage Aristote, qui dit que le bonheur consiste à faire le bien. Quoique ce même Aristote, dites-vous, balance quelquefois entre la vie politique & la vie contemplative, & que dans certains endroits il semble se déclarer en faveur de la derniere : ici néanmoins, il donne la préférence à ceux qui sont les auteurs, & pour parler son langage, *les architectes des grandes actions :* ce qui doit s'entendre, ajoutez-vous, principalement des souverains. Mais Aristote ne dit pas un mot de ce que vous ajoutez à son texte ; duquel même on pourroit tirer précisément le contraire. En effet, ces expressions, *agir à proprement parler, être l'architecte*, c'est-à-dire, l'auteur & l'ame des actions extérieures, désignent plutôt les législateurs & les philosophes qui traitent de la politique, en un mot quiconque agit seulement de l'esprit & de la langue, que ceux qui exécutent eux-mêmes. Ce n'est pas assez pour ces der-

niers de former des plans, de penſer, de réfléchir, de preſcrire aux autres ce qu'il faut faire. En toute occaſion ils doivent payer de leur perſonne, mettre la main à l'œuvre, agir comme les loix l'ordonnent, & ſouvent comme la néceſſité des circonſtances l'exige. Si le paſſage d'Ariſtote ſignifie ce que vous lui faites ſignifier, Ariſtote ſe ſera ſervi du mot *d'architecte*, au même ſens dans lequel Homere emploie celui de *connoître*, lorſque parlant d'Hercule qui de tous les hommes a le plus agi par lui-même, il dit que *ce héros connoiſſoit les grandes actions*. Mais Homere écrivoit en vers.

D'ailleurs, ſi la félicité de la vie active conſiſte à bien gouverner les hommes, à faire un bon uſage de l'autorité, il faudra dire que Socrate étoit malheureux. Je ne parle point ici de Pythagore, ni de Démocrite, ni d'Anaxagore de Clazomenes. Vous pourriez me dire que livrés à la contemplation, ils jouiſſoient d'une autre eſpece de bonheur. Mais Socrate avoit renoncé à la ſpéculation pour mener une vie active. Loin de commander à deux ou trois citoyens, il n'étoit pas maître de ſa propre femme, ni de ſon fils. Dirons-nous que Socrate n'agiſſoit point? Pour moi j'oſe dire que le

fils de Sophronisque a plus fait (1) qu'Alexandre le Grand. C'est à lui que l'on

(1) Julien a raison de préférer Socrate au conquérant de l'Asie, le plus sage & le plus éclairé des philosophes au fleau du genre humain. Mais quoi qu'il puisse dire des prétendues conversions philosophiques, aussi rares que défectueuses ; l'avantage que les hommes ont tiré des instructions de Socrate se réduit à bien peu de chose : témoin l'état déplorable où les nations parmi lesquelles la philosophie étoit le plus cultivée, se trouvoient & pour les mœurs avant la publication de l'évangile. Il étoit réservé à douze hommes de la lie du peuple, & d'une nation qu'Athenes & Rome regardoient comme barbare, d'opérer dans l'univers une réforme que la philosophie n'avoit jamais tentée, & qu'elle jugeoit impossible. Si les hommes n'avoient eu pour apôtres que Socrate & les philosophes des différentes sectes sorties de son école, le monde seroit encore ce qu'il étoit autrefois. Au milieu des ténebres les plus profondes quelques hommes un peu moins aveugles que le vulgaire, & souvent plus vicieux, entreverroient un petit nombre de vérités, qui serviroient de pâture à leur orgueil & d'exercice à leur langue, plutôt que de regle à leur conduite. Les uns regarderoient tout comme problématique, même l'existence de Dieu & les principes de la morale. Les autres aboyant contre le vice déshonoreroient la vertu, & braveroient l'honnêté publique. Quelques-uns feroient des actions vertueuses, mais par fanatisme & par amour propre. Plusieurs cacheroient, & cacheroient mal, sous le manteau philosophique des abominations que l'on n'oseroit aujourd'hui nommer. Les plus éclairés,

doit la sagesse de Platon, l'habileté de Xenophon dans la conduite d'une armée,

---

faute de zele pour les vérités qu'ils connoîtront le mieux, & d'ailleurs ne les pouvant appuyer que de raisonnemens subtils & nullement populaires, les retiendroient captives. Ils n'auroient pas seulement le courage de proposer à la multitude le dogme fondamental de l'unité de Dieu. Le peuple sans instruction, sans principes, sans mœurs, sans idée des devoirs de l'homme, donneroit tête baissée dans toutes les horreurs de l'idolâtrie, & les sages prétendus auroient comme Socrate, Platon, Cicéron, Séneque, &c, la lâcheté d'adorer dans les temples les mêmes dieux dont ils se moqueroient dans leurs écoles & dans leurs écrits; ou tout au plus comme Julien & les platoniciens de son tems, à l'aide de quelque systême arbitraire, ils feroient un mêlange monstrueux du dogme de l'unité de Dieu avec toutes les folies spéculatives & pratiques du polythéisme. Il est même plus que probable, que la corruption générale, & les diverses révolutions arrivées dans le monde, auroient absolument éteint les foibles lumieres de la philosophie, si le christianisme n'étoit venu les fortifier, les épurer, les étendre, mettre à la portée des esprits les plus grossiers, & ce que les philosophes ignoroient, & ce qu'ils n'osoient enseigner. Vraisemblablement les nations qui démembrerent l'empire romain nous auroient replongés dans la barbarie, si la religion chrétienne ne les eût civilisées. Ceux qui la combattent n'auront-ils jamais l'équité de considérer, que sans elle ils seroient certainement livrés aux plus folles superstitions, & peut-être dans un état approchant de celui des sauvages de l'Amérique?

le courage d'Antisthenes, la philosophie Erétrienne & celle de Mégare, un Cébés, un Simmias, un Phédon, une infinité d'autres, sans parler de ces colonies illustres qu'enfanta la même école ; du Lycée, du Portique, des Académies. Dites-moi maintenant quel bien ont fait dans le monde les victoires d'Alexandre ? Ont-elles réformé le gouvernement d'une ville, réglé les mœurs des gens ; mais elles n'ont rendu personne ni plus tempérant ni plus sage ? L'unique effet qu'elles aient produit sur le vainqueur même, a été de redoubler sa hauteur & son arrogance. Mais tous ceux qui se corrigent par le secours de la philosophie, sont redevables à Socrate de ce salutaire changement. Au reste, ceci n'est point une idée qui me soit particuliere. Aristote l'avoit, ce semble, avant moi, lui qui pour avoir composé un ouvrage (1) sur la nature de Dieu, ne se croyoit pas moins estimable que le conquérant de la Perse. Je trouve qu'il avoit raison. Pour gagner des batailles, il faut du cou-

(1) Τῇ θεολογικῇ συγγραφῇ. La suite fait voir que j'ai dû traduire comme j'ai fait. Je ne sçais ce que c'est que cet ouvrage d'Aristote ; & Julien est, si je ne me trompe, le seul qui en ait parlé.

rage, du bonheur, &, si l'on veut, de l'habileté. Mais penser juste sur la nature divine, c'est le fruit d'une vertu consommée ; & comme il est vrai de dire que personne n'est bien connu que de ceux avec lesquels il a des rapports & des liaisons intimes, on pourroit peut-être regarder comme une pure intelligence, & plutôt comme un dieu que comme un homme, celui qui connoît la nature de Dieu.

Mais je m'apperçois que nous voilà retombés sur la comparaison de la vie contemplative & de la vie politique : parallele où vous dites dès le commencement de votre lettre que vous ne voulez point entrer. Je vous parlerai donc seulement des philosophes que vous m'avez cités pour exemples de la vie active : je veux dire (1) Aréus (2), Ni-

(1) Philosophe & homme de lettres, attaché avec ses deux fils Dionysius & Nicanor à la personne d'Auguste dont il possédoit la confiance. Séneque dit qu'il fut le consolateur de Livie, qui paroissoit inconsolable de la perte de Drusus. (*Livia*) *se consolandam Areo philosopho viri sui præbuit, & multùm eam rem sibi profuisse confessa est.* Senec. consolat. ad Marciam.

(2) Ami d'Auguste, de M. Agrippa & d'Hérode le grand, qui apprit de lui la philosophie. A la priere de ce roi des juifs il écrivit une his-

colas

colas de Damas, Thrasylle (1) & Musonius (2). Aucun d'eux n'a commandé dans la ville qui l'avoit vu naître. On

---

toire universelle. Il faisoit honneur à la philosophie par son désintéressement & par ses libéralités. Il prévenoit en tout les besoins de ses amis, & disoit que l'argent non plus que les instrumens de musique ne sert qu'à ceux qui s'en servent. Il avoit composé la vie d'Auguste, ou du moins l'histoire de son éducation. Nous n'avons de ses ouvrages que quelques fragmens, qui se trouvent dans les extraits de Constantin Porphyrogenete publié par M. de Valois.

(1) Philosophe platonicien, & célebre astrologue. On peut voir dans Tacite *Annal.* VI, avec quelle adresse & quelle présence d'esprit, il sçut échapper à la cruauté de Tibere, & gagner sa confiance.

(2) C. Musonius Rufus chevalier romain. Non content de faire profession de la philosophie stoïcienne, il tâchoit de la répandre parmi la jeune noblesse de Rome, & parloit avec liberté de la conduite de Néron. Le tyran le fit mettre dans une affreuse prison, d'où il l'envoya d'abord dans l'île de Gyaros, ensuite à l'isthme de Corinthe pour y travailler enchaîné. Un ami s'attendrissant sur son état, j'aime mieux, lui dit Musonius être ici, que de jouer sur un théatre comme Néron. Après la mort de son persécuteur, il revint à Rome, & fut le seul philosophe que Vespasien n'en chassa pas. Puisque Julien dit que Musonius supporta la cruauté *des tyrans*, il fut encore persécuté par quelqu'autre que Néron; sans doute par Domitien.

dit même qu'Aréus refusa le gouvernement de l'Egypte sa patrie. Pour Thrasylle confident de Tibere, il ne doit point sa réputation à l'autorité qu'il put avoir. Au contraire l'amitié de ce tyran eût flétri le nom de Thrasylle pour jamais, s'il n'avoit laissé des ouvrages qui font connoître avantageusement leur auteur, & lui servent d'apologie. Nicolas de Damas ne fut pas fort employé. On le connoît moins par ses actions que par les écrits où il les raconte. Musonius devint célebre par la patience héroïque avec laquelle il endura les cruautés des tyrans, & vécut peut-être aussi heureux au milieu de ses disgraces, que ceux qui gouvernent les plus grands états. Supposé qu'Aréus ait cru que le bonheur de la vie active, c'est-à-dire, le pouvoir de faire le bien, étoit attaché aux grandes places; en refusant de gouverner l'Egypte, ce philosophe aura de gaieté de cœur renoncé à la fin la plus excellente que l'homme puisse se proposer. Vous-même qui n'êtes pas à la tête d'une armée (1), qui ne montez point à la tri-

(1) A la vérité le Thémistius que nous connoissons n'étoit point homme de guerre. Il ne haranguoit point le peuple : je crois que per-

bune, qui n'avez ni province ni ville à gouverner, êtes-vous un homme oisif,

---

sonne n'en avoit alors le droit, excepté les empereurs & les césars. Il ne fut préfet de Constantinople que sous Théodose. Néanmoins la maniere dont Julien parle ici de Thémistius auquel il écrit, feroit croire que c'étoit plutôt un simple philosophe concentré dans son école, que le célebre Thémistius qui venoit d'être fait sénateur de Constantinople deux mois avant que Julien fût nommé césar, & qui avoit toujours eu l'ambtion d'être à la fois philosophe & homme d'état. D'ailleurs le Thémistius à qui la lettre est adressée, paroît avoir été l'un des plus intimes amis de Julien, & Thémistius le sénateur, dans un discours prononcé sous le regne de Théodose, où il se glorifie de la considération que les empereurs ont eue pour lui, donne à entendre que Julien ne l'avoit pas aimé, puisqu'il dit que ce prince a été forcé (par la vérité sans doute) de le reconnoître pour le premier des philosophes. Enfin ce qui paroît encore plus considérable, Julien n'étoit pas césar, lorsque Thémistius fut fait sénateur; & cependant Thémistius dans les discours où il remercie Constance de sa nouvelle dignité, félicite l'empereur d'avoir pris Julien pour collegue. Ces difficultés sont très-fortes; mais ne pourroit-on pas répondre, 1°. que Thémistius étoit peut-être du nombre des sénateurs que l'on nommoit *allecti* ou *immunes*, & qui jouissoient de toutes les prérogatives des sénateurs, sans être obligés d'en exercer les fonctions? 2°. Thémistius étoit pour le moins aussi bon courtisan que philosophe. Ainsi la politique

un citoyen inutile ? Il faudroit avoir perdu l'eſprit pour le croire. En formant trois ou quatre philoſophes, vous pouvez ſervir le genre humain plus utilement que ne feroit un grand nombre d'empereurs. Le philoſophe eſt chargé dans l'univers d'un rôle important. Vous dites qu'il eſt capable de donner des conſeils avantageux à l'état. Il fait plus : il donne de bons exemples. Ses actions

---

ne lui permettoit pas de ſe vanter ſous le regne de Théodoſe d'avoir été l'ami de Julien. Il aimoit mieux alors faire croire que ſi ce prince lui avoit donné de grands témoignages d'eſtime, c'étoit moins par inclination & par goût, que parce qu'il n'avoit pu les lui refuſer. La vanité de Thémiſtius, qui ſe montre à découvert dans la harangue dont il s'agit, s'accordoit avec la politique à lui faire tenir ce langage. 3°. Il eſt vrai que les lettres par leſquelles Conſtance fait Thémiſtius ſénateur, furent lues dans le ſénat de Conſtantinople le premier de ſeptembre 355, & que Julien ne fut déclaré céſar que le ſixieme de novembre de la même année ; mais le remerciement où le nouveau ſénateur parle de l'aſſociation de Julien fut, comme on voit par le diſcours même, prononcé quelque tems après que les lettres de Conſtance eurent été lues à Conſtantinople, & lorſqu'on venoit d'apprendre que Julien étoit céſar. Rien n'empêche de croire qu'il ſe paſſa deux mois & demi ou trois mois, entre la lecture de ces lettres & le diſcours en queſtion.

viennent à l'appui de ses discours. Comme il est lui-même ce qu'il veut que soient les autres, sa conduite est plus persuasive & plus efficace que les ordres de ceux qui ne sçavent que commander.

Je reviens à ce que j'ai dit d'abord, & finis une lettre déjà trop longue. Elle se réduit à ceci : ce n'est ni paresse, ni l'amour du repos & des plaisirs qui me font regretter la vie privée ; mais je ne trouve en moi, je le répete, ni la science, ni les talens qui me seroient nécessaires. D'ailleurs comme j'ai tâché, quoique sans succès, de devenir philosophe ; je crains dans un siecle où l'on n'est déjà que trop prévenu contre la philosophie, on ne la rende responsable de mes fautes. Je vous avois précédemment exposé ces mêmes raisons : elles ne m'ont attiré que des reproches, dont je viens de me justifier comme j'ai pu. Je prie Dieu qu'il m'envoie la bonne fortune & la prudence avec elle. J'ai besoin plus que jamais, premiérement de l'assistance divine, ensuite de votre secours & de celui des autres philosophes. Vous devez tous me seconder, puisque je combats à votre tête, & que je m'expose pour vous. Quand même Dieu se serviroit un jour de nos efforts réunis, pour accorder aux

hommes le bien (1) que je me sens incapable de leur procurer moi seul, qui pourroit désapprouver le langage que je tiens ? En effet, tout ce que je connois de bien en moi, c'est que n'ayant rien je ne crois pas avoir beaucoup. J'agis, comme vous voyez, en conséquence, & vous déclare à tous, que vous devez attendre de moi peu de chose, & vous soumettre par avance à la volonté de Dieu. Après cette déclaration, je mériterai quelque indulgence si je fais des fautes. Si tout réussit au gré de nos desirs, le succès m'inspirera de la reconnoissance. Je ne m'approprierai point ce qui sera l'ouvrage des autres ; & rapportant, comme il est juste, à l'Etre suprême le bien dont nous aurons été l'instrument, je vous prierai de vous joindre à moi pour en rendre graces à sa bonté.

---

(1) Ce bien étoit sur-tout le rétablissement du paganisme.

LETTRE III.

A ORIBASE (1).

SELON le divin Homere, il y a deux portes des songes ; l'une pour les faux, l'autre pour les vrais. Si vous en eûtes jamais de cette derniere espece, c'est celui dont vous me parlez. Je le regarde comme une prédiction (2) certaine. Je viens moi-même d'en avoir un qui ne me permet plus d'en douter. Je voyois un arbre très-haut (3), planté au milieu d'un sallon, mais penché vers la terre. Il sortoit de sa racine un jeune arbrisseau plein de vigueur. Je m'intéressois pour ANN. 358.

(1) Cette lettre écrite dans les Gaules par Julien encore cesar, est adressée à Oribase de Pergame son médecin, & le confident de son apostasie.

(2) Il faut observer que c'est à un intime ami que Julien parle de la sorte. Peut-on douter que ce prince ne crût aux songes ? Dans ce qui nous reste de ses livres contre la religion chrétienne ; il débite gravement qu'*Esculape l'a guéri plusieurs fois par les remedes qu'il lui a indiqués*. Les payens croyoient que ce dieu leur apparoissoit pendant le sommeil.

(3) Cet arbre est Constance, & le rejetton Julien lui-même.

celui-ci, & j'étois dans des transes mortelles, craignant que quelqu'un ne l'arrachât avec l'arbre. Je m'approche, & trouve l'arbre tombé. Le rejetton ne l'étoit pas, mais il paroissoit être en l'air. Mes alarmes ont redoublé. Quel arbre! ai-je dit. Le rejetton court grand risque de périr avec lui. Regardez bien, & rassurez-vous, m'a dit alors un inconnu. La racine tient à la terre; & la jeune tige dont le sort vous touche ne périra pas. Elle ne fera que croître & se fortifier. Voilà mon songe. Dieu sçait ce qu'il signifie.

Pour parler maintenant de ce malheureux (1) efféminé; quand a-t-il tenu de moi ces propos? Est-ce avant qu'il m'ait vu? est-ce depuis? Faites-moi le plaisir de me mander ce que vous pourrez en apprendre. Tout le monde sçait que j'ai eu pour lui des ménagemens dont je rougis. J'ai souvent gardé le silence sur les vexations qu'il exerçoit dans la province: j'ai fait semblant d'en ignorer une partie, & de ne pas croire l'autre. Tantôt j'ai refusé d'écouter les plaintes, tan-

(1) Τῦ μικρῦ ἀνδρογύνυ. Il parle de Florentius préfet des Gaules. Voyez la Vie de Julien, l. II, p. 106 & suiv.

tôt d'y avoir égard. Quelquefois j'ai rejetté la faute sur ses officiers. Mais lorsque ce misérable a prétendu me rendre complice de ses infamies, en m'envoyant pour le signer son indigne (1), son abominable projet, le seul parti que j'eusse à prendre étoit celui que j'ai pris. Aurois-je signé sans dire mot? Il eût fallu pour cela être un imbécille, n'avoir ni sentiment, ni conscience. Devois-je lui déclarer une guerre ouverte? C'étoit ce que m'inspiroient la justice, le courage & l'honneur. Mais dans les circonstances où nous sommes, la prudence me l'a défendu (2). Je me suis donc contenté de dire en présence de bien des gens que je sçavois devoir le lui rapporter: *Assurément il réformera ce projet; la chose est trop criante.* Mais bien loin de rentrer en lui-même, & de profiter de cet avis, il s'est porté à des excès que l'on n'eût pas dû attendre d'un tyran qui auroit eu quelque reste de pudeur; & cela presque sous mes yeux. Cependant qu'avois-je fait, que ce que devoit faire en pareil

(1) Un projet pour rehausser la capitation.

(2) C'eût été se révolter contre Constance qui avoit mis Florentius en place.

cas un disciple de Platon (1) & d'Aristote? Falloit-il laisser de pauvres peuples à la merci de ces brigands, qui par leurs indignes manœuvres les ont réduits aux dernieres extrêmités? Nous punissons de mort un tribun, nous lui refusons même la sépulture, pour avoir abandonné un poste qu'il ne pouvoit garder sans perdre la vie; & nous aurions la lâcheté de quitter le nôtre, en cessant de défendre ceux qu'on ne cesse d'opprimer. Dieu nous y a placés, & combat lui-même pour nous. Si notre fermeté nous attire quelque disgrace, c'est une grande ressource que le témoignage d'une bonne conscience. Je prie les dieux de me donner un homme de bien tel que Salluste. Si l'on m'envoie un successeur, je n'en serai peut être pas fâché. Il vaut mieux faire bien un peu de tems, que de faire long-tems mal. Quelques-uns regardent la philosophie péripatéticienne comme moins courageuse que celle du Portique. C'est une erreur. Toute la différence que j'y trouve, c'est que la premiere a moins de sang froid, & n'agit pas toujours par systême. La seconde

(1) On voit qu'il faisoit les actions de vertu par pédanterie au moins autant que par principes.

méritéroit de prendre toujours le bon parti, puisqu'elle n'abandonne jamais celui qu'elle a pris.

LETTRE IV.

Au Philosophe MAXIME (1).

MILLE pensées se présentent en foule à mon esprit. Pas une ne veut céder à l'autre, & toutes ensemble m'étouffent la voix. Vous donnerez à cela le nom d'empressement ridicule, ou tel autre qu'il vous plaira. Tâchons néanmoins de les arranger selon l'ordre du tems, & commençons par remercier les dieux, dont la bonté infinie me permet (2) de vous écrire, & peut-être nous permettra de nous voir. ANN. 361.

Dès que j'eus été fait empereur (les

(1) C'est le fameux Maxime d'Ephese, le sé-ducteur de Julien. Cette lettre a été écrite en Illyrie, dans le tems où ce prince faisoit des pré-paratifs de guerre contre Constance.

(2) Apparemment que Julien, depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguste, écrivoit rarement à Maxime, de peur d'attirer des affaires à ce philosophe qui demeuroit en Ionie ou en Grece, & par conséquent sous la domination de Constance.

dieux sçavent que ce fut malgré moi, & qu'il n'y a jamais eu de résistance plus marquée que la mienne) je me mis en campagne, & marchai contre les barbares. Au bout de trois mois ayant repris le chemin des Gaules, sur toute la route j'avois l'œil alerte pour voir si je vous appercevrois, & je demandois à tous ceux qui venoient de ces quartiers-là, s'il n'étoit point arrivé quelque philosophe, quelque homme de lettres portant un manteau.

J'approchois de Besançon, ville autrefois considérable, où l'on voyoit des temples magnifiques. Ce n'est aujourd'hui qu'une petite place nouvellement rebâtie, défendue d'une bonne muraille, & d'ailleurs forte par son assiette : elle est environnée d'une riviere que l'on nomme le Doux, & s'éleve sur la pointe d'un rocher, presque inaccessible aux oiseaux mêmes, qui ne tient au continent que par une langue de terre. Lors donc que j'étois proche de Besançon, j'apperçus un philosophe cynique avec son bâton & son manteau. De loin je le pris pour vous. Ayant fait quelques pas je reconnus mon erreur, & pensai néanmoins que ce philosophe venoit de votre part. Il est de mes amis, & je fus fort

aise de le voir; mais ce n'étoit pas lui que j'attendois. Ainsi l'idée du bonheur dont je me flattois s'évanouit comme un songe. Depuis ce tems-là je me suis imaginé que l'inquiétude où vous étiez au sujet de mes affaires vous empêchoit de quitter la Grece. Jupiter, le Soleil & Minerve, tous les dieux & toutes les déesses sont témoins des vives alarmes où j'ai été depuis mon départ des Gaules pour l'Illyrie. Je tremblois pour vous: je consultois les dieux, ou plutôt je les faisois consulter, ne me sentant pas la force de voir (1) ni d'entendre ce qui pouvoit vous être arrivé. Les dieux répondoient clairement que l'on vous susciteroit des traverses, mais que les méchans ne pourroient accomplir leurs noirs projets.

Vous voyez que je passe sous silence une infinité d'événemens. Je devrois surtout vous dire combien les dieux m'ont donné de preuves d'une protection visible: comment j'ai eu le bonheur d'échapper à tant de conspirations formées contre moi; & cela sans ôter la vie ni les biens à personne, sans punir autre-

(1) Peut-on douter après cela que Julien ne crût à la théurgie?

ment les aſſaſſins pris ſur le fait qu'en les mettant hors d'état de me nuire (1). Peut-être qu'il convient mieux de faire ce détail de vive voix que par lettres. Il vous intéreſſera, j'en ſuis ſûr. Nous honorons ouvertement les dieux, & la plus grande partie de mon armée profeſſe comme moi la vraie religion. Nous ſacrifions publiquement. Nous avons offert pluſieurs hécatombes en action de graces. Les dieux m'ordonnent de rétablir leur culte (2) dans ſa pureté. Je leur obéis de tout mon cœur. Ils me promettent de grandes récompenſes, ſi je travaille avec zele. Evagre nous eſt venu trouver.

---

(1) Peu de tems après que Julien eut été proclamé auguſte, un eunuque ſuborné par les créatures de Conſtance le voulut aſſaſſiner. Julien lui pardonna. Nous apprenons ici que cette conſpiration ne fut pas la ſeule qui menaça ſes jours.

(2) Il ne doutoit pas qu'il ne fût ſuſcité des dieux pour être le reſtaurateur du paganiſme.



LETTRE V.

A JULIEN *son oncle* (1).

LA troisieme heure de la nuit commence, & je suis sans secretaire, parce que tous les miens sont occupés. J'ai à peine le tems de vous écrire. Nous vivons graces aux dieux, & nous sommes délivrés de la cruelle alternative de périr, ou de faire périr les autres. Le Soleil à qui j'ai sur-tout adressé mes prieres, & le grand Jupiter, savent que bien-loin de souhaiter la mort de Constance, je faisois des voeux pour sa conservation. Je ne me suis mis en marche que pour obéir aux dieux, qui m'annonçoient toutes sortes de prospérités si j'allois en avant, & les derniers malheurs si je demeurois en repos. D'ailleurs me voyant déclaré ennemi public, je voulois lui faire peur, & le forcer de se prêter à quelque accommodement; résolu toutefois, s'il falloit en venir aux mains, d'attendre de la fortune & de la bonté des dieux ce qu'il leur plairoit d'ordonner. ANN. 361.

(1) Julien aussi-tôt qu'il eut appris en Illyrie la mort de Constance, écrivit cette lettre au comte Julien son oncle, par le courier qu'il lui dépêcha, pour lui annoncer une nouvelle si intéressante.

LETTRE VI.

A ARTABIUS (1).

ANN. 351. PAR les dieux je ne veux point que l'on fasse mourir les galiléens, ni qu'on les frappe injustement, ni qu'on les maltraite en quelque maniere que ce soit ; mais je veux absolument qu'on leur préfere les adorateurs des dieux. La folie des (2) galiléens a mis l'empire à deux doigts de sa perte, & la bonté des dieux nous a tous sauvés. Il est donc juste d'honorer les dieux, & de distinguer les personnes & les villes qui les honorent.

(1) Je ne crois pas que l'on connoisse cet Artabius. Ce que l'on donne ici pour une lettre de Julien est peut-être le fragment de quelque édit. Il ne faut pas douter que ce prince, dès le commencement de son regne, n'en ait fait un pour déclarer que le paganisme étoit la religion de l'empire, & pour défendre en même tems de maltraiter les chrétiens. Ceci doit donc avoir été écrit en 361.

(2) Il est certain que la persécution arienne causa beaucoup de maux à l'état. Constance voulant faire le théologien négligea les devoirs d'un empereur. A force de tenir des conciles, il ruina les voitures publiques, & dépensa des sommes immenses, &c. Mais il est injuste d'imputer à la religion chrétienne des fautes qu'elle condamne, lors même qu'on les commet pour la soutenir. C'est de toutes les religions la plus propre à rendre un état heureux.

LETTRE VII.

A HERMOGENE *ci-devant gouverneur d'Egypte.*

PERMETTEZ-MOI de m'écrier avec les poëtes, ANN. 361.

Grace au ciel mon bonheur passe mon espérance.

Enfin je suis échappé contre mon attente à la fureur de l'hydre à cent têtes. Ce n'est pas de mon frere Constance que je parle ainsi (je le laisse pour ce qu'il étoit), mais de ces bêtes féroces qui l'obsédoient, qui lançoient sur tout le monde des regards menaçans, qui aigrissoient un prince dont la clémence, quoiqu'en aient pu dire bien des gens, n'étoit pas la premiere vertu. Mais il est dans le tombeau. Puisse-t-il y reposer en paix ! Pour eux, ce n'est pas mon intention qu'il leur soit fait la moindre injustice. Cependant comme divers accusateurs s'élevent contre eux, on leur a donné (1) des juges. Hâtez-vous, mon très-cher ami. Faites l'impossible pour

(1) Julien créa une chambre de justice. Voyez Vie de Julien, l. III, p. 128.

arriver au plutôt. Il y a long-tems, je vous jure, que je desirois de vous voir. Ne m'enviez pas ce plaisir, maintenant que j'ai celui d'apprendre que vous êtes hors de danger.

LETTRE VIII.

A THÉODORE *pontife* (1).

ANN. 361. JE vous écris une lettre différente de celle que j'ai adressée aux autres (2), parce que votre amitié particuliere pour moi mérite cette distinction. Nous sommes disciples du même maître : c'est déjà beaucoup, & vous vous souvenez de ce

(1) Ce pontife Théodore étoit, comme on en peut juger par la lettre, un payen zélé, disciple de Maxime, initié par Maxime comme Julien, instruit comme ce prince dans les mysteres de la théurgie. Cette lettre se trouve dans l'édition du P. Petau, mais seulement en grec. Elle avoit été copiée sur un manuscrit si défectueux, qu'il n'étoit pas possible de la traduire. M. Spanheim, d'après un manuscrit moins imparfait, l'a donnée avec une version latine, qui ne répond pas assez à la réputation de ce sçavant homme.

(2) Julien avoit écrit sans doute une lettre circulaire aux pontifes payens, dès qu'il fut paisible possesseur de l'empire. Comme celle-ci paroît écrite dans le même tems, je crois qu'elle est de l'année 361.

que (1) ..... Un soir, il y a déjà long-tems, il me témoigna dans une conversation que j'eus avec lui tant d'estime pour vous, que je ne balançai pas à vous regarder comme mon ami. Je n'ai pas coutume d'aimer ainsi sur parole, & je ne donne mon amitié qu'avec une extrême précaution. Je ne vous connoissois pas même de vue. Pour aimer il faut connoître, & pour connoître il faut éprouver. Cependant une certaine raison décisive me détermina (2). Vous me l'avez dite vous-même. Aujourd'hui je veux vous charger d'une affaire que j'ai fort à cœur, & qui sera très-utile au genre humain. Je me flatte que vous y travaillerez avec ardeur. Elle nous remplira de joie dans ce monde, & redoublera nos bonnes espérances (3) pour l'autre.

(1) Il indique à demi-mot & d'un air mystérieux, ce qu'ils virent ou crurent voir lorsque Maxime les initia.

(2) Il n'est pas possible de deviner cette raison ; mais on entrevoit que dans l'initiation de Théodore, il étoit arrivé quelque chose dont Julien avoit conclu, qu'un homme si agréable aux dieux méritoit d'être le ministre & le coopérateur de l'apôtre du paganisme.

(3) Comme cette lettre n'est point écrite pour être montrée, elle prouve à quel point Julien étoit fanatique, & convaincu de sa fausse reli-

Car nous ne ſommes ni vous ni moi du nombre de ceux qui penſent que l'ame périt avant ou avec le corps (1). Si nous la croyons immortelle, ce n'eſt point ſur la parole des hommes. C'eſt ſur celle des dieux-mêmes qui peuvent ſeuls connoître ces vérités ; que dis-je ? qui ſeuls les connoiſſent néceſſairement. La conjecture eſt le partage de la raiſon humaine,

---

gion. Elle fait voir en même tems qu'il croyoit une providence, une autre vie, l'immortalité de l'ame. Il déteſtoit les matérialiſtes. Dans un de ſes ouvrages il parle avec horreur du pyrrhoniſme & de la doctrine d'Epicure. Il remercie les dieux d'avoir éteint ces ſectes, & fait périr la plupart des livres qui contenoient leurs dogmes pernicieux. *V. Fragment. orat.* Vraiſemblablement les eſprits forts n'euſſent pas triomphé ſous ſon regne. Pourquoi donc le protégeroient-ils ? Mais ſouvent des intérêts communs ſervent à réunir en apparence des ennemis irréconciliables. *Et facti ſunt amici... in ipſâ die : nam anteà inimici erant ad invicem.* L'affection que Julien témoigna pour les juifs en eſt un exemple remarquable.

(1) Ceux qui croyoient l'ame immortelle & les matérialiſtes mêmes diſtinguoient dans l'ame la partie intellectuelle νῦς & la partie ſenſitive ψυχή. Il y en avoit ſans doute qui s'imaginoient, les uns que la partie intellectuelle s'étoit déjà retirée, les autres qu'elle étoit déjà détruite, lorſqu'ils voyoient le corps réduit à la ſeule vie animale.

& la ſcience celui des dieux. Quelle eſt donc la commiſſion dont je vous charge? C'eſt l'intendance générale de ce qui concerne la religion dans toute l'Aſie; l'autorité ſur tous les prêtres, ſoit des villes, ſoit de la campagne, avec le pouvoir de traiter chacun d'eux ſelon qu'il le méritera.

Dans cette place les vertus les plus eſſentielles ſont la modération, la douceur, & la bonté pour ceux qui s'acquittent de leur devoir, la hardieſſe à reprendre, & la vigueur à punir ceux qui ſont injuſtes, irreligieux, inſolens. Tout ce qu'il faut régler en commun pour rendre au culte divin ſa pureté, nous le réglerons inceſſamment avec pluſieurs autres choſes; mais je veux en attendant vous propoſer quelques réflexions. Il eſt juſte de me croire ſur ces matieres. Je n'en parle qu'après les avoir bien méditées. Perſonne ne marche avec plus de réſerve, & n'eſt plus ennemi que moi de la nouveauté, ſur-tout en fait de religion, parce que je ſuis convaincu qu'il faut obſerver les anciennes loix (1) que

(1) Le paganiſme en général n'avoit point de code religieux, ſi ce n'étoit quelques oracles prétendus, apparemment aſſez modernes, ſur les

nos peres avoient certainement reçues des dieux. La ſageſſe que l'on y remarque prouve qu'elles ne ſont pas l'ouvrage des hommes. Mais les richeſſes & l'amour des plaiſirs ayant prévalu, on les a négligées ces ſaintes loix; on les a corrompues, enſorte qu'il eſt néceſſaire de reprendre l'édifice dès les fondemens. J'ai toujours gémi en ſecret de notre indifférence pour les dieux: ſuite déplo-

---

cérémonies que l'on devoit obſerver dans les ſacrifices, & ſur les victimes qui convenoient à chaque eſpece de dieux. Euſebe rapporte quelques morceaux de ces oracles dans le quatrieme livre de la préparation évangélique. Je penſe que les loix dont parle ici Julien ſont principalement les anciens rites de chaque peuple, de chaque ville, de chaque temple. Ces rites par le laps de tems avoient ſouffert différentes altérations, & dans le déclin du paganiſme quelques-uns s'étoient abolis.

Julien profond dans l'antiquité payenne, veut remettre les choſes ſur l'ancien pied. Quant à la ſageſſe toute divine qu'il admire dans ces rites, elle eſt l'ouvrage de ſon imagination, il les regarde comme ſymboliques. Allégoriſte ingénieux & fécond, à force d'explications arbitraires, il découvroit des choſes merveilleuſes dans le culte auſſi-bien que dans l'hiſtoire de ſes dieux. Pour ſe convaincre qu'il trouvoit par-tout tout ce qu'il vouloit, c'eſt aſſez de parcourir ſon diſcours *ſur la mere des dieux.*

rable de la débauche & de la dépravation des mœurs, qui ont éteint parmi nous tout esprit de religion. Ceux de qui l'école des impies tire son origine (1) sont tout de feu pour l'erreur : ils aiment mieux mourir que d'y renoncer. Ils endurent la misere & la faim plutôt que de goûter de la chair de porc (2), & de celle d'un animal étouffé ou mort par accident ; & notre froideur pour les dieux est telle que nous oublions les loix de nos peres, que nous ignorons si jamais elles ont existé. Mais les hommes dont je viens de parler sont religieux en

---

(1) Δυσσεβείας σχολῇ προσέχοντας *ceux qui sont attachés à l'école de l'impiété.* Je crois qu'il faut lire προέχοντας *les chefs, les premiers docteurs.* La suite montre qu'il s'agit ici des juifs.

(2) Ceci prouveroit seul que Julien parle des juifs. A la vérité les chrétiens par respect pour le concile de Jérusalem, se sont abstenus du sang & des viandes étouffées plus long-tems, que n'ont subsisté les raisons sur lesquelles la défense étoit fondée ; & les chrétiens orientaux s'en abstiennent encore aujourd'hui. Mais depuis que Dieu eut révélé à S. Pierre (*Act. XV*) que la distinction des viandes étoit abrogée, aucun chrétien ne s'est fait scrupule de manger de la chair de porc, si ce n'est les chrétiens judaïsans, qui ne furent tolérés que jusqu'à la seconde ruine des juifs arrivée sous l'empereur Adrien.

partie, puisque le dieu qu'ils adorent est le dieu très-puissant & très-bon, qui gouverne le monde visible, & que nous adorons nous-mêmes sous d'autres noms (1), comme je ne puis en douter. Ainsi je ne sçaurois les blâmer de cet attachement à leurs loix. Ils se trompent seulement, en ce qu'ils lui rendent un culte exclusif, & ne veulent point adorer les autres dieux. Enflés d'un fol orgueil digne d'un peuple barbare (2), ils s'appro-

(1) Dans les livres de Julien contre la religion chrétienne, livres dont S. Cyrille nous a conservé une partie considérable en les réfutant, ce prince dit en propres termes qu'il adore le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob Ἀεὶ προσκυνῶν τὸν θεὸν Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ. Mais on voit dans ces mêmes livres, qu'il entend par ce dieu le Démiurgue : en quoi il se trompe, s'il fait du Démiurgue ou LOGOS une NATURE différente de l'ESTRE, τὸ ὂν, τἀγαθόν. C'est ce que je devois observer dans la vie de Julien où j'ai cité, l. 1, le passage de la lettre à Théodore qui donne lieu à cette remarque.

(2) Quelque encens que Julien donne aux juifs dans la lettre qu'il leur écrit, ce texte & plusieurs autres font voir qu'il les méprisoit. En général, ce qui révoltoit le plus les payens contre la religion chrétienne & contre celle des juifs, c'est qu'elles sont exclusives, & ne peuvent entrer en composition avec aucune autre. Mais ils souffroient moins impatiemment les juifs, & se con-

prient

Mais lorsqu'une joie entiere & parfaite entretient dans l'ame une douce sérénité, on se sent le zele & la confiance d'adresser de ferventes prieres à ce Dieu suprême. C'est de lui que dépend l'exécution des projets que nous avons formés pour l'avantage de l'état. Obtenez de sa bonté que je revienne victorieux de la guerre de Perse (1), pour rebâtir Jérusalem cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, & pour y rendre gloire au tout-puissant.

(1) Julien n'attendit pas si long-tems à donner aux juifs des preuves de son affection, ou plutôt de sa haine contre les chrétiens, par le projet qu'il forma de rebâtir le temple de Jérusalem. Nous avons rapporté, d'après les auteurs payens mêmes, comment Dieu confondit ce projet par un miracle des plus éclatans & des plus attestés dont l'histoire fasse mention.

LETTRE XV.

AUX ALEXANDRINS.

J'APPRENDS que vous avez un obélisque assez haut, couché sur le rivage, & dont vous paroissez ne faire aucun cas. ANN. 362.

Constance d'heureuse mémoire, dans le dessein de le transporter à Constantinople (1), avoit exprès construit un vaisseau. Mais puisqu'il a plu aux dieux de disposer de ce prince, Constantinople me somme d'acquitter la dette de mon prédécesseur. C'est ma patrie, & je lui appartiens de plus près que Constance. Il l'aimoit comme sa sœur, & moi je l'aime comme ma mere. Elle m'a vu naître; elle a pris soin de mon enfance. Je ne puis oublier ce que je lui dois (2). Cependant il n'est pas juste que vous y perdiez. Comme votre ville ne m'est pas moins chere que ma patrie, je vous permets aussi d'élever la statue colossale (3) qui vient d'être faite. Ainsi vous aurez monument pour monument, à la place d'une pierre taillée en triangle où sont

(1) Constance avoit fait transporter d'Egypte à Rome un des obélisques que l'on y voit encore. C'est celui que Sixte V a relevé. Constance vouloit procurer à la nouvelle Rome une semblable décoration.

(2) La lettre finit ici dans les éditions de Julien. M. Muratori a trouvé la suite dans un manuscrit de la bibliotheque ambroisienne, & l'a donnée dans ses *anecdota græca*, où M. Fabricius l'a prise pour l'insérer dans sa *bibliotheque grecque*.

(3) J'imagine que c'étoit la statue de Julien même.

gravés quelques caracteres égyptiens, la statue d'un homme dont vous souhaitez d'avoir l'image. Et s'il est vrai, comme on le dit, que quelques-uns couchent sur la pointe de cet obélisque, & lui rendent un culte (1), c'est une raison de

(1) *Τινὰς εἶναι οἱ θεραπεύοντες καὶ προσκαθεύδοντες αὐτοῦ τῇ κορυφῇ.* M. Muratori traduit : *quosdam esse therapeutas qui obelisci hujus vertici indormiant.* Il croit que ces thérapeutes étoient des moines qui, sans doute par esprit de mortification, venoient dormir sur cet obelisque. M. Fabricius ajoute que l'on ne peut pas douter que ce ne fussent des stylites. Mais, 1°. pour trouver ici des thérapeutes, il faut faire violence au texte, & n'avoir point d'égard à la particule copulative qui lie les deux verbes : *cultum adhibentes & indormientes ejus vertici* ; 2°. les stylites étoient absolument inconnus avant l'illustre S. Simeon, qui ne monta sur sa colonne que vers l'an 423 ; & même il est remarquable que les solitaires d'Egypte lui envoyerent déclarer qu'ils se séparoient de sa communion, parce qu'ils ne pouvoient approuver un genre de vie si nouveau. Ils ne se réunirent avec ce saint qu'après avoir éprouvé son obéissance & son humilité. Il vaut donc mieux traduire comme j'ai fait, & dire que quelques payens rendoient un culte à cet obélisque. On sçait que tous les obélisques étoient consacrés au soleil ; raison suffisante pour en écarter des solitaires chrétiens ; & les hiéroglyphes que l'on voyoit sur celui-ci pouvoient le rendre encore plus respectable aux idolâtres. Quelques-uns dans l'espérance sans doute d'avoir des songes divins,

plus pour le faire ôter delà. Je veux abolir cette ſuperſtition. Quand on voit ceux qui demeurent auprès, y dormir au milieu des ſaletés dont le lieu doit être rempli, & des infamies qui s'y commettent, on ne regarde pas cette pierre comme un monument ſacré. Au contraire leur ſuperſtition confirme dans l'incrédulité ceux qui refuſent de croire aux dieux. C'eſt pourquoi vous devez encore plus me ſeconder pour faire conduire cet obéliſque dans ma patrie, qui vous reçoit avec tant de cordialité, lorſque vous venez dans nos mers. Vous contribuez à la faire ſubſiſter : vous contribuerez à l'embellir (1). Quand vous y

---

alloient dormir ſur la pointe de cet obéliſque ; qui étoit couché ſur le bord de la mer. La chaleur du climat ne permet pas de douter que ce ne fût pendant la nuit ; & cette ſuperſtition nocturne ſervoit d'occaſion & de prétexte à des déſordres qui achevoient de décréditer le paganiſme. Julien, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, veut ôter cette pierre de ſcandale, & ſauver ce ridicule à ſa malheureuſe religion qui n'en avoit déjà que trop.

(1) Cet obéliſque pourroit être celui que Spon a vu à Conſtantinople dans la place d'Arméydan où étoit autrefois l'hippodrome. Il eſt de granite d'Egypte, haut de cinquante pieds, & chargé d'hiéroglyphes. L'inſcription de la baſe porte que

arriverez, ce sera pour vous un coup-d'œil agréable & flatteur de voir de loin le présent que vous lui aurez fait.

Théodose a entrepris de faire relever ce monument qui étoit couché par terre, & que Proclus en est venu à bout dans l'espace de trente-deux jours. Julien étoit mort sans doute avant que d'avoir placé son obélisque, & Valens l'avoit négligé. Sous le regne de Théodose, on n'eut garde d'en faire honneur à Julien, ni de dire qu'il avoit été transporté d'Egypte par les ordres de cet apostat. On peut m'objecter que l'obélisque de Spon est quarré, & que celui dont Julien parle étoit triangulaire, τριγώνῳ. Mais ce mot est une correction de M. Muratori; le manuscrit porte τριτώνῳ, qui ne signifie rien. Apparemment il faut lire τετραγώνῳ: d'autant plus que, selon M. Muratori lui-même, tous les autres obélisques sont quarrés.

LETTRE XVI.

A MAXIME.

LORSQU'ON possede un hôte on doit le
bien traiter,
Et le laisser partir lorsqu'il veut nous quitter (1).

TELLE est la loi du sage Homere. ANN. 362.
Mais on ne pourroit m'accuser d'y con-

---

(1) C'est ce que dit Ménélas (Odyssée, l. xv, 74) lorsque Télémaque après avoir séjourné à Lacédémone veut prendre congé de lui.

trevenir, quand je ferois mes efforts pour vous retenir plus long-tems, puisque nous sommes unis l'un à l'autre par des liens plus étroits que ceux de l'hospitalité ; je veux dire par ceux de la doctrine & de la religion. Cependant comme vous avez besoin de travailler sérieument à vous rétablir, je vous permets d'aller faire un tour dans votre patrie (1), & de prendre un charriot public pour voyager plus commodément. Qu'Esculape & tous les dieux vous conduisent, & m'accordent le plaisir de vous revoir.

(1) A Ephese. Maxime fit apparemment ce voyage pendant que l'empereur étoit à Constantinople.

LETTRE XVII.

A ARISTOMENE (1).

ANN. 362. FAUT-IL donc attendre qu'on nous invite, & ne sçait-on plus plus prévenir un ami ? Prenons garde de rendre l'amitié épineuse en exigeant de nos amis les

(1) C'étoit sans doute un sçavant, & peut-être un philosophe. On peut juger par la fin de la lettre qu'il avoit du zele pour la religion payenne, & qu'il en sçavoit exactement les cérémonies.

mêmes formalités que de nos ſimples connoiſſances. On demandera pourquoi nous nous aimons ne nous étant jamais vus. A mon tour je demanderai comment on aime des gens qui vivoient il y a quinze ou vingt ſiecles. C'eſt qu'ils étoient vertueux. Nous aſpirons à le devenir, & par-là nous méritons un peu de paſſer pour l'être, quoique cette bonne volonté, je parle de la mienne, ſoit juſqu'ici demeurée ſans effet. Mais à quoi bon tout ce diſcours? Si vous devez venir ſans être mandé, vous viendrez ſans doute: ſi vous attendez une invitation, en voilà une. Hâtez-vous donc au nom de Jupiter qui préſide à l'amitié. Faites-nous voir (1) au milieu des cappadociens un

---

Cette lettre paroît avoir été écrite par Julien lorſqu'il étoit dans la Cappadoce, où il s'arrêta quelque tems en allant de Conſtantinople à Antioche.

(1) Ἄνδρα ἐν καππαδόκαις καθαρὸν ἕλληνα. *Un pur hellene parmi des cappadociens.* Le reſtaurateur de la religion grecque, ne pouvoit qu'être mécontent de la Cappadoce. 1°. Céſarée capitale de la province étoit preſque toute chrétienne. On y avoit abattu depuis long-tems les temples de Jupiter & d'Apollon, dieux tutélaires de la ville. Sous le regne de Julien même, les chrétiens venoient de renverſer le temple de la Fortune, le ſeul qui reſtât. Ce prince non content de confiſ-

véritable hellene. Je ne trouve encore presque personne qui ne sacrifie à re-

---

quer les biens meubles & immeubles des églises, d'enrôler les clercs dans la milice la plus méprisable, & de faire mourir ceux qui avoient eu part à la destruction du temple de la Fortune, effaça la ville du nombre des cités, l'assujettit à la taille, & voulut qu'elle reprît le nom de Mazaca qu'elle portoit avant que Tibere lui eût donné le nom de Césarée. 2°. En Cappadoce les payens mêmes ne devoient pas être agréables à Julien. Outre qu'il se plaignoit de leur peu de zele, leur paganisme étoit apparemment mêlé de la religion des mages. Strabon natif de cette province, dit que l'on y trouvoit de son tems un grand nombre de mages, appellés *Pyraithes*, & plusieurs temples des dieux adorés en Perse. On y voyoit de grands enclos, où ces mages entretenoient le feu sacré sur un autel, &c. Le même auteur semble dire que ces enclos nommés *Pyraithées* étoient des dépendances des temples d'*Anaïtis* & d'*Oman*. On portoit en procession la statue de ce dernier. Plus de trois siecles après Strabon, S. Basile cappadocien comme lui, & contemporain de Julien, consulté par S. Epiphane sur l'origine des mages & sur les maguzéens, répond que ceux-ci étoient une nation transférée autrefois de Babylonie en Cappadoce, & répandue dans tout le pays. Ils adoroient le feu, & condamnoient le meurtre des animaux, quoiqu'ils en mangeassent quand ils avoient été tués par d'autres. Ils n'avoient ni loi dans leurs mariages, ni livres, ni docteurs, ni d'autres regles que leurs anciennes coutumes. Du reste ils étoient insociables avec tous les hommes, & incapables de raison. Les maguzéens pouvoient

gret. Ceux qui le font de bon cœur sont en petit nombre, & ne sçavent pas les regles des sacrifices.

---

n'être pas fort différens des hypsistaires, secte dans laquelle étoit né S. Grégoire, pere de S. Grégoire de Nazianze. Celui-ci nous apprend que les *hypsistaires* ou adorateurs du très-haut, faisoient profession de n'adorer qu'un seul dieu. Ils méprisoient les idoles & les sacrifices : ce qui doit apparemment s'entendre avec quelque restriction, puisque le même S. Grégoire dit ailleurs que son pere avoit été *assujetti aux idoles des animaux*. Ils révéroient le feu & les lampes ; & quoiqu'ils ne fussent pas circoncis, ils observoient le sabbat, & la distinction des viandes. On peut conclure de ces témoignages que les dogmes & les rites de la religion persienne avoient fait beaucoup de progrès en Cappadoce, mais en y souffrant diverses altérations. Ils étoient sans doute adoptés en quelque chose par ceux mêmes qui suivoient la religion grecque : mélange très-choquant pour Julien, qui croyoit n'être au monde que pour rétablir l'hellénisme dans sa pureté.

LETTRE XVIII.

A CALLIXENE (1) *Prêtresse de Cérès*

LES anciens disent que le tems est la seule pierre de touche de la justice ; & Ann. 362

---

(1) On voit par la lettre que Callixene avoit été inquiétée au sujet de sa religion pendant vingt

moi j'ajoute, de la piété & de la religion. Pénelope a fait ses preuves d'amour conjugal ; & vous avez fait les vôtres d'attachement au culte des dieux ; vertu plus estimable encore au jugement de tout homme sensé. Si l'on compare la persécution que souffrit cette Pénelope tant vantée, avec celle que vous & d'autres femmes pieuses avez essuyée depuis peu, si l'on se rappelle ce tems malheureux, les dangers que vous avez courus, la longueur de votre épreuve qui a duré deux fois plus que la sienne, balancera-t-on à vous donner la préférence ? Que votre modestie ne vous fasse point regarder vos travaux comme peu de chose. Tous les dieux sçauront les récompenser. En attendant je vous crois digne d'un double honneur. Au sacerdoce de la très-sainte Cérès dont vous êtes revêtue, je joins celui de la mere des dieux dans la ville sacrée de Pessinonte en Phrygie (1).

---

ans ; c'est-à-dire, pendant presque tout le regne de Constance. Il paroît que l'on doit fixer la date de cette lettre au voyage que Julien fit à Pessinonte. Voyez Vie de Julien, l. v, p. 203.

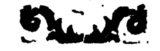
(1) Les pessinontins avoient une telle indifférence pour la mere des dieux leur ancienne protectrice, qu'il ne faut pas s'étonner que ce sacerdoce fût vacant. Julien le confere en qualité de souverain pontife, de chef de la religion payenne.

prient la connoissance de ce dieu, prétendant qu'il n'est pas connu de nous autres gentils. Mais les impies galiléens (1) comme une maladie funeste au genre humain....... *Le reste de la lettre est perdu.*

---

tentoient de les mépriser, parce que ceux-ci gagnoient peu de prosélytes. La stérilité dont la synagogue est frappée, lui faisoit trouver grace aux yeux de nos ennemis communs ; mais la fécondité de l'église les alarmoit, & les mettoit en fureur. Ils prévoyoient qu'elle détruiroit enfin leurs autels. Julien en particulier ménageoit les juifs, parce qu'ils entroient dans son plan ; 1°. par leur haine implacable contre les chrétiens : 2°. par le dessein qu'il avoit formé de rétablir la nation & le temple pour démentir les écritures. D'ailleurs la religion des juifs ordonnoit des sacrifices, & sous ce point de vue étoit agréable à Julien, qui avoit pour les sacrifices sanglans, comme on le peut voir dans sa vie & dans ses ouvrages, un goût plus digne d'un boucher que d'un philosophe.

(1) Il est visible que Julien s'emportoit ici contre le christianisme & les chrétiens, peut-être d'une maniere si atroce, qu'elle aura fait horreur aux copistes.



LETTRE IX.

Au philosophe MAXIME.

ANN. 361. ALEXANDRE avoit coutume de mettre Homére sous son chevet, ne voulant être séparé ni jour ni nuit de celui qu'il regardoit comme son maître dans l'art de la guerre. J'en fais autant de vos lettres, que je regarde comme un spécifique à tous mes maux. Elles sont toujours nouvelles pour moi. Si vous voulez donc nous donner l'avant-goût de votre présence en vous peignant dans ce qui sort de votre plume, écrivez-moi continuellement. Mais plutôt venez me trouver au nom des dieux. Sçachez que je ne vis pendant votre absence (1), que dans le tems où je lis vos lettres.

(1) Voyez Vie de Julien, l. IV, 217.

LETTRE X.

A l'évêque AETIUS (2).

ANN. 361. J'AI rappellé de leur exil tous ceux que Constance, d'heureuse mémoire, avoit

(2) La mort de Gallus avoit été suivie de l'exil

bannis pour la folie des galiléens. Non content de vous accorder la même grace, comme je n'ai point oublié notre ancienne connoissance, ni le tems que nous avons passé ensemble, je vous exhorte à venir nous trouver. Pour vous rendre à la cour, vous prendrez un chariot public avec un cheval de bagage.

---

d'Aëtius son théologien & son confident. On le rendoit responsable au moins de quelques-unes des fautes de ce malheureux prince, & les demi-ariens l'avoient dénoncé à Constance comme un hérésiarque très-dangereux. La qualité d'évêque qu'on lui donne dans le titre de la lettre de Julien aura été ajoutée par les copistes. Aëtius n'étoit pas encore évêque lorsque Julien lui écrivit. Mais il fut ordonné bientôt après par les évêques de son parti qui rompirent alors ouvertement avec les demi-ariens. L'espece de crédit qu'Aëtius avoit auprès de l'empereur, qui lui fit présent d'une terre dans l'île de Lesbos donna sans doute aux anoméens ou purs ariens la hardiesse de consommer leur schisme. Au reste il ne paroît point qu'Aëtius, quoique évêque, ait été attaché à aucun siege.



LETTRE XI.

A PROHÉRÉSIUS (1).

POURQUOI donc ne saluerai-je point l'illustre Prohérésius, ce grand homme, dont l'éloquence majestueuse imite les fleuves qui se répandent dans les plaines, Prohérésius, dis-je, l'émule de Périclès, mais qui ne trouble ni ne bouleverse la Grece comme cet ancien orateur? Ne soyez pas surpris, si je vous écris en peu de mots. C'est aux grands maîtres comme vous à faire de longs discours; mais le laconisme nous convient quand nous vous adressons la parole. Sçachez donc que je suis assailli de toutes parts d'une foule d'affaires de toute espèce. Si vous voulez écrire l'histoire, je vous instruirai avec la derniere exactitude des motifs de mon retour, & vous communiquerai les lettres originales qui peuvent servir de preuves. Mais si vous êtes résolu de blanchir dans les écoles, & de vous exercer toute votre vie sur des sujets de déclamation, mon silence doit, ce semble, vous être indifférent.

(1) Voyez la Vie de Julien, l. IV, 170.

LETTRE XII.

A ALYPIUS *frere de Césarius* (1).

SYLOSON, au rapport d'Hérodote (2), sçachant que Darius étoit sur le trône, lui rappella le souvenir du manteau qu'il avoit donné autrefois à Darius encore particulier, & lui demanda l'île de Samos. Il l'obtint; & ce prince se glorifioit d'avoir payé si noblement un manteau, quoiqu'au fonds il eût fait à Syloson (3) un triste présent. Comparez ma conduite avec celle de Darius. J'ai d'abord un avantage sur lui. Je n'attends pas que vous me fassiez penser à vous. Le tems ne vous avoit point effacé de mon cœur, & comme je conservois précieusement le souvenir de votre amitié, aussi-tôt que Dieu me permet de vous en donner la preuve, vous êtes un des pre- ANN. 361 ou 362.

(1) C'est le même Alypius natif d'Antioche, que Julien chargea depuis de faire rebâtir le temple de Jérusalem.

(2) Syloson étoit frere de Polycrate tyran de Samos. Voyez Hérodote, l. III.

(3) Syloson fut mis en possession de Samos : mais la ville s'étant soulevée, les perses la saccagerent, ensorte qu'il ne régna que sur un désert.

miers que j'appelle auprès de moi. Voilà le début de notre hiſtoire. Voulez-vous en ſçavoir la ſuite ? Je me mêle quelquefois de prédire. Je crois donc, ſous le bon plaiſir de la divine Néméſis, que nous ferons mieux vous & moi que ne firent Darius & Syloſon. Vous n'avez pas beſoin d'un roi qui vous aide à ruiner une ville ; & moi, je cherche des gens qui m'aident à rétablir ce qui eſt malheureuſement ruiné. Que dites-vous de ce badinage d'une Muſe barbare (1) & gauloiſe ? Partez ſous la conduite des dieux, & arrivez en bonne ſanté. (*Ce qui ſuit étoit écrit de la main de Julien.*) Nous chaſſons ici aux chevraux & aux moutons (2) : c'eſt la ſeule chaſſe que per-

(1) Julien dit quelque part que le ſéjour des Gaules l'avoit rendu barbare, & qu'il avoit preſque oublié le grec. Il eût été bien fâché d'en être cru ſur ſa parole.

(2) *Δηὶς ἐρίφον καὶ τῆς ἐν τοῖς χειμαδίοις θήρας τῶν στραβαλτείων.* Ce paſſage eſt obſcur, & peut-être corrompu. Julien veut-il dire, comme je le ſuppoſe dans la traduction, que l'hiver ne permettoit point de chaſſer, & que l'on ne mangeoit à ſa table que de la viande de boucherie ? Mais Julien ne ſe ſoucia jamais de la bonne chere, & je ne trouve nulle part qu'il ait aimé la chaſſe. Il pouvoit n'en être pas ainſi d'Alypius. Le paſſage ſignifieroit-il que les troupes de Julien fai-

mette la rigueur de l'hiver. Venez trouver un ami qui vous aimoit déjà de tout son cœur, dans le tems qu'il n'étoit pas en état de connoître ce que vous valez.

---

soient des courses pendant l'hiver sur les terres de l'ennemi, & enlevoient des troupeaux. En ce cas la lettre auroit été écrite dans les Gaules avant l'entiere rupture de Julien avec Constance. Alypius pouvoit être alors dans la Grande Bretagne, où l'on sçait qu'il fut employé avant le regne de Julien. *Britannias curaverat pro præfectis*, dit Ammien-Marcellin.

LETTRE XIII.

A BASILE (1).

VOILÀ ce qui s'appelle traiter les gens (2) en ami. Je suis enchanté de la parole que vous me donnez. Hâtez-vous de la tenir, & de vous rendre auprès ANN. 361 ou 362.

---

(1) Ce Basile n'est pas connu d'ailleurs.

(2) Le grec porte mot à mot : *Vous ne me déclarez pas la guerre, comme dit le proverbe ; & moi je puis dire, d'après la comédie : ô le diseur de nouvelles qui valent leur pesant d'or.* Je me suis contenté de rendre le sens. Si je traduisois à la lettre toutes les citations, les allusions & les proverbes dont Julien est rempli, la traduction ne seroit pas lisible. La langue grecque souffroit

S 4

d'un homme que vous aimez, & qui vous aime tendrement. Les affaires ne laissent pas de fatiguer lorsqu'on y donne, comme nous faisons, une application suivie, & que l'on ne se borne pas à l'essentiel. Mais ceux avec qui je partage mes soins, réunissent, si je ne me trompe, l'esprit d'équité, l'intelligence, la capacité, les talens. Ainsi je puis prendre haleine, & les affaires vont toujours leur train. Jusqu'ici vous ne connoissez guere la cour que par cette duplicité que vous y avez trouvée, & par cette fausse politesse qui comble de louanges ceux que l'on déteste dans le cœur. Elle est bannie de notre commerce. Nous vivons ensemble avec une liberté honnête : nous nous reprenons quand il le faut. Nous nous disons nos vérités, & l'amitié ne souffre point de cette franchise. Grace à notre union intime, nous avons le bonheur (puisse-t-il durer toujours!) de travailler sans être à la gêne, & de prendre du délassement sans cesser de travailler. Au-

---

sans doute tout cela; mais j'écris en françois. D'un autre côté, si je m'amusois à rendre compte des changemens légers que je suis obligé de faire pour rapprocher mon auteur du goût de notre langue, je donnerois un commentaire; & ce n'est point du tout mon dessein.

cune inquiétude ne trouble notre sommeil. Après avoir veillé pour les autres autant que pour moi, je suis sûr qu'ils veillent à leur tour autant pour moi que pour eux. Pardonnez-moi ce verbiage & ce frivole détail. Il y a peut-être de la sottise à se donner ainsi de l'encens; mais j'ai voulu vous persuader que la présence d'un homme sensé comme vous ne gâtera rien ici. Au contraire elle nous sera très-utile. Hâtez-vous encore une fois, & prenez une voiture (1) publique. Vous demeurerez ici tant qu'il vous plaira. Lorsque vous voudrez nous quitter, on aura soin de vous faire conduire d'une maniere convenable par-tout où vous voudrez aller.

(1) L'état fournissoit des voitures à ceux qui voyageoient par ordre du prince; & c'est ce que l'on appelloit alors voitures publiques.

LETTRE XIV.

JULIEN À LA COMMUNAUTÉ DES JUIFS (1).

SOUS les regnes précédens, rien n'a plus appesanti le joug de votre esclava-

(1) Il semble que les juifs, depuis la ruine de

ge, que les ordres surpris, en vertu desquels on vous forçoit de payer au trésor public des sommes exhorbitantes. J'avois été témoin de ces actions; mais je ne les ai bien connues que par une infinité d'ordonnances que j'ai trouvé toutes dressées contre vous dans les papiers de l'état. On alloit même vous imposer une nouvelle taxe, si je n'avois arrêté cette vexation impie (1) qui déshonoroit le gouvernement. J'ai jetté au feu toutes ces ordonnances, afin que personne ne puisse désormais vous alarmer

Jérusalem, aient conservé jusqu'au commencement du cinquieme siecle une forme d'état & de monarchie. Ils avoient en Palestine un éthnarque ou chef de leur nation, qui par la tolérance des romains jouissoit d'un très-grand pouvoir. Il se nommoit aussi patriarche. Sa place étoit héréditaire, & passoit du pere au fils. Toutes les synagogues d'Orient & d'Occident lui payoient tribut, sous prétexte de fournir à l'entretien des rabbins qui s'appliquoient dans la Judée à l'étude de la loi. Ceux qu'il chargeoit de lever cet impôt portoient le nom d'*apôtres* ou *envoyés*. Ces patriarches qui s'étoient rendus fort odieux par leurs concussions & leurs rapines n'existoient plus en 429. V. *M. de Tillemont, histoire des empereurs, tome* I.

(1) Ἀσέβημα. Julien voulant flatter les juifs, fait entendre qu'il les regarde comme une nation sainte, à laquelle on ne peut nuire sans *impiété*.

& vous vexer en répandant des bruits fâcheux. Au reste vous devez moins accuser de tant d'injustices mon frere Constance, de glorieuse mémoire, que ces hommes sans principes d'humanité ni de religion qu'il faisoit manger à sa table. Je les ai précipités de mes propres mains (1) dans des cachots affreux, pour faire périr parmi nous jusqu'au souvenir de leur mort; & voulant contribuer à votre bonheur, j'ai exhorté mon frere Jule, votre vénérable patriarche, à ne

---

(1) La chambre de justice créée par Julien procéda contre les favoris & les ministres de Constance avec une extrême rigueur. Mais que Julien de ses propres mains en ait précipité quelques-uns dans des cachots, c'est ce qui ne se trouve nulle part, & ce qui n'est pas même vraisemblable. Il faut donc prendre ceci pour une exagération des plus outrées, ou dire que les mots ἐν χερσὶν ἐμαῖς λαβόμενος ont été ajoutés par quelque juif. Quoique après MM. de Tillemont & Fleury, j'aie fait usage de cette lettre dans la vie de Julien, j'avoue pourtant que cet endroit me la rend suspecte jusqu'à certain point, & me frappe beaucoup plus que le style de la lettre, qui me paroît écrite moins purement que les autres : car après tout il n'est pas nécessaire que Julien l'ait dictée lui-même, ni que tous ses secretaires aient été puristes. Elle pourroit même aussi-bien que quelques autres avoir été écrite originairement en latin.

plus ſouffrir que ceux que l'on nomme apôtres levent des droits ſur le peuple. Je veux que déſormais affranchi de ces contributions injuſtes, & goûtant ſous mon regne le repos le plus profond, vous redoubliez vos vœux pour la proſpérité de mon empire auprès du grand Dieu créateur (1), qui m'a daigné couronner de ſa main très-pure. L'inquiétude & les épreuves violentes reſſerrent le cœur. Elles ôtent en quelque façon la hardieſſe d'élever les mains pour prier.

---

(1) Ce langage de Julien n'eſt point une preuve que la lettre ſoit ſuppoſée. On verra dans la ſuite qu'il croyoit que le dieu des Juifs étoit le Démiurgue, qui avoit créé ou plutôt arrangé l'univers. Le Démiurgue ou Λογος procédoit éternellement ſubſtantiellement & par lui-même du premier Dieu, nommé l'*Etre*, *l'Un & le Bien*. Soit que les platoniciens admiſſent une diſtinction de nature entre l'Etre & le Démiurgue, ſoit qu'ils reconnuſſent ſeulement une diſtinction de perſonnes, ſoit enfin qu'ils regardaſſent le Démiurgue comme un attribut de l'Etre, toujours eſt-il certain qu'ils donnoient même au Démiurgue le nom de premier Dieu, de Dieu ſuprême. C'eſt le Démiurgue que Julien adoroit ſous le nom de *Soleil roi*, entendant non l'aſtre qui frappe nos yeux, mais une intelligence qui préſidoit à cet aſtre, & qui dans le monde intelligible tenoit le même rang que tient le ſoleil matériel dans le monde ſenſible.

LETTRE XIX.

L'empereur JULIEN AUGUSTE *aux principaux médecins* (1).

LES avantages que la médecine nous procure tous les jours, sont la preuve décisive de son excellence & de son utilité. C'est cet art salutaire qui soutient la foiblesse de notre nature, & nous délivre de toutes nos infirmités avec tant de succès, que les philosophes ont raison de publier qu'il est descendu du ciel. A ces causes, par esprit de justice, par amour pour les hommes, & conformément aux ordonnances (2) de nos pré- ANN. 363; 12 *mai.*

(1) Cette loi étoit sans doute écrite originairement en latin. On en trouve l'abrégé, le titre & la date dans le code théodosien *XIII*, *t.* 3, *de medicis & professoribus.* Elle est adressée *ad archiatros.* Le titre d'*archiatri* se donnoit aux médecins de l'empereur, & à ceux qui exerçoient la médecine dans les deux capitales. C'est donc aux médecins de la cour & à ceux de Rome & de Constantinople que s'adresse la loi de Julien.

(2) Les loix impériales exemptoient les principaux médecins de toute charge publique. On ne pouvoit les forcer d'être membres du conseil, ni d'exercer les magistratures dans les villes municipales. S'ils devenoient sénateurs de Rome ou

décesseurs, nous voulons qu'à l'avenir vous soyez exempts des fonctions de sénateur & des charges attachées à cette place, sans qu'il soit permis de vous inquiéter à ce sujet. Donné à Constantinople, le quatrieme des ides de mai, sous le consulat de Mamertin & de Nevitta.

---

de Constantinople, ils jouissoient des honneurs & des prérogatives attachés à cette place, sans être tenus d'en remplir les fonctions, ni d'en porter les charges, &c. Voyez le code théodosien au titre que nous venons de citer, & les notes de Godefroi. Ces privileges remontoient jusqu'à Auguste. Ils avoient été confirmés par un très-grand nombre d'empereurs, & tout nouvellement par Constantin dont nous avons encore les loix. Mais on sçavoit que Julien étoit l'ennemi déclaré des exemptions, & qu'il aimoit à défaire ce que Constantin avoit fait. Cependant Julien les maintint dans leurs privileges. Le texte latin semble leur donner plus que ne leur accorde le texte grec. *Securi à molestiis* MUNERUM OMNIUM PUBLICORUM *reliquum tempus ætatis jugiter agitabitis*. Le grec porte seulement Τῶν βουλευτικῶν λειτουργημάτων. Il est remarquable que les exemptions des professeurs, quoiqu'elles fussent les mêmes que celles des médecins, & que Constantin les eût confirmées par deux loix, ne furent point attaquées. Il étoit notoire que Julien aimoit encore plus les lettres & ceux qui les enseignoient, qu'il ne haïssoit les exemptions & Constantin même.

LETTRE

LETTRE XX.

Loi au sujet des Professeurs (1).

IL faut que les professeurs & les maîtres soient des hommes distingués par les talens, & plus encore par les mœurs. Ainsi nous défendons à qui que ce soit de s'ingérer de son autorité privée dans cette importante fonction. Quiconque voudra tenir école doit se faire approuver par le conseil de la ville, & réunir les vœux des principaux habitans.

(1) J'ai pris cette lettre dans le code théodosien [*XIII*, *t.* 3 *de medicis & professoribus*] On ne sçait de quel lieu elle est datée, ni à qui Julien l'adressoit. On voit seulement qu'il la fit sur la route de Constantinople à Antioche, puisqu'étant parti de Constantinople au mois de mai, il étoit à Antioche vers la fin de Juillet. Elle fut faite sans doute au sujet de quelque professeur de Spolete, ville du *Picenum*, & par conséquent adressée au préfet du prétoire d'Italie, ou au préfet de Rome, ou bien au consulaire du *Picenum* (aujourd'hui la marche d'Ancone), ou enfin aux habitans de Spolete. L'intention de Julien est visible. Il se réserve le droit de confirmer ou de casser les élections des professeurs pour exclure les chrétiens de toutes les places littéraires. Au reste cette loi faisoit peut être partie de l'édit suivant. C'est pourquoi je le place ici.

Mais (1) comme je ne puis être par-tout, j'ordonne que l'on m'envoie le decret afin de l'examiner. Ce sera pour le sujet proposé un nouvel honneur de voir les suffrages de ces concitoyens (2) confirmés par le jugement du prince. Donné à....... le quinzieme des calendes de juillet. Reçu à Spolete, le quatrieme des calendes d'août, sous le consulat de Mamertin & de Nevitta.

(1) Les empereurs parlent ordinairement au pluriel dans leurs loix; cependant Julien se sert ici du singulier : *Sed quia singulis civitatibus adesse ipse non possum, jubeo, &c.*

(2) Je crois avoir pris le sens du latin : *Hoc enim decretum ad me tractandum deferetur, ut altiore quodam honore nostro judicio* (il faut apparemment lire *nostrum judicium*) *studiis civitatum accedat.*

LETTRE XXI.

Edit qui défend aux chrétiens d'enseigner les belles-lettres (1).

ANN. 362. LA véritable science ne consiste point dans l'étalage pompeux de paroles bien

(1) Deux motifs portoient Julien à défendre aux professeurs chrétiens d'enseigner. 1°. Il se

arrangées ; mais dans la saine disposition d'une ame remplie de principes raisonnables sur le bien & sur le mal, sur ce qui est honnête, & sur ce qui ne l'est pas. Ainsi quiconque enseigne à ses disciples ce qu'il croit faux, paroît aussi peu mériter le nom de sçavant que celui d'homme de bien. Que sur des bagatelles la langue ne soit pas d'accord avec la pensée, c'est toujours manquer de droiture & de probité jusqu'à certain point :

flattoit que pour conserver leurs chaires ils changeroient de religion : ce qui ne lui réussit pas, s'il est vrai, comme dit Orose, que presque tous aimerent mieux les quitter. On l'assure en particulier de Prohérese sophiste d'Athenes, & de Marius Victorinus qui professoit l'éloquence à Rome. 2°. Julien sçavoit par sa propre expérience, que les maîtres en faisant voir à leurs disciples les auteurs anciens, ne manquoient pas d'insister sur la foiblesse & sur le ridicule du paganisme. Il n'ignoroit pas à quel point un maître chrétien peut contribuer au progrès de la religion, lorsqu'il explique chrétiennement les auteurs profanes, & se sert également du vrai & du faux qu'il y trouve pour conduire ses éleves à Dieu & à Jesus-Christ. C'est ce qu'il vouloit empêcher. Mais au lieu de découvrir ses véritables motifs, il saisit le prétexte le plus pitoyable qui fut jamais ; ensorte que cette piéce d'éloquence est un chef-d'œuvre de mauvais raisonnement. M. Fleury l'a insérée presque entiere dans son histoire ecclésiastique.

mais parler d'une façon & penſer de l'autre ſur les choſes les plus importantes, tenir école de ce que l'on croit mauvais (1), louer les auteurs que l'on condamne le plus, & tromper ainſi la jeuneſſe, n'eſt ce pas faire un trafic pareil à celui de ces marchands, qui ſans honneur & ſans conſcience, vantent une mauvaiſe marchandiſe pour trouver des acheteurs ?

Il faut donc que tous les profeſſeurs en général ſoient honnêtes gens, & n'aient point dans le cœur de ſentimens oppoſés à la doctrine publiquement reçue : mais on le doit ſur-tout exiger de ceux qui ſont chargés de l'inſtruction

(1) Si les profeſſeurs chrétiens, en expliquant dans leurs écoles Homere, Héſiode, &c. avoient canoniſé la doctrine de ces écrivains, les reproches de Julien auroient été fondés ; & cependant il ne les eût peut-être pas faits. On peut eſtimer un livre à certains égards, & le condamner à d'autres. On ne trompe en cela perſonne. Expliquer les auteurs claſſiques, les louer comme des modeles de langage, d'éloquence & de goût, en développer les beautés, &c, ce n'eſt pas les propoſer comme des oracles de religion & de morale. Il plaît à Julien de confondre deux choſes ſi différentes, & de bâtir, à la faveur de cette confuſion, le ſophiſme puérile qui regne dans tout ſon édit.

de la jeunesse, & de lui expliquer les anciens, c'est-à-dire, des rhéteurs, des maîtres de grammaire, & plus encore des sophistes. En effet, ces derniers s'attribuent le privilege de former leurs éleves non seulement pour l'éloquence, mais encore pour les mœurs, & de leur apprendre à se conduire dans le monde. Je n'examine point maintenant s'ils tiennent ce qu'ils promettent, & ne puis que louer leurs bonnes intentions. Mais je les louerois encore plus, si par une duplicité honteuse ils ne se mettoient en contradiction avec eux-mêmes, & n'enseignoient le contraire de ce qu'ils pensent. Quoi donc? Est-ce qu'Homere, Hésiode, Demosthene, Hérodote, Thucydide, Isocrate, Lysias, ne reconnoissoient pas les dieux pour auteurs de leur sçavoir? Ne se croyoient-ils pas consacrés les uns à Mercure, les autres aux Muses? Il me semble donc qu'il est absurde d'expliquer leurs livres, & de rejetter en même tems les dieux qu'ils ont adorés.

Cependant quelque ridicule que paroisse ce contraste, je ne veux obliger personne à changer de sentiment. Je laisse l'alternative, ou de ne point expliquer ces écrivains si l'on condamne

leur doctrine, ou si l'on veut les expliquer, de faire voir par sa conduite que l'on approuve leurs sentimens, & d'apprendre à la jeunesse, qu'Homere, Hésiode & leurs semblables, que l'on accusoit d'erreur, d'impiété, de folie, ne sont point tels qu'on les a représentés. Ceux qui en ont une si mauvaise idée, & vivent pourtant de leurs écrits, montrent qu'ils sont eux-mêmes esclaves d'un intérêt sordide, & pour quelques dragmes, capables de tout.

Je conviens que jusqu'à présent diverses raisons empêchoient de fréquenter les temples, & que la terreur généralement répandue pouvoit rendre excusables ceux qui cachoient la vérité dans leur cœur. Mais aujourd'hui que les dieux nous ont rendu la liberté, il me paroît absurde d'enseigner aux autres ce que l'on ne croit pas soi-même. Si l'on regarde comme sage la doctrine des anciens dont on est interprete, que l'on commence par imiter leur piété envers les dieux. Et vous qui croyez qu'ils ont été dans l'erreur, allez expliquer (1)

(1) Que l'on recueille toutes les vérités de morale que l'on trouve, ou que l'on croit trouver éparses çà & là dans les auteurs payens : que

Matthieu & Luc dans les églises des galiléens. Fideles aux préceptes de vos maîtres, enseignez qu'il n'est pas permis de sacrifier. Je veux, pour me servir de vos termes, que vos oreilles & vos langues soient régénérées ; qu'elles soient purifiées d'une doctrine que vous regardez comme impure : doctrine à laquelle puissé-je demeurer toujours attaché, moi & tous ceux qui pensent & agissent comme moi.

Cette ordonnance est une loi générale pour tous les professeurs & les maîtres ; mais je n'interdis (1) point l'entrée des écoles à ceux qui voudront les fréquenter. Il ne seroit pas raisonnable de fermer le bon chemin à de jeunes gens incertains de la route qu'ils doivent tenir, ni de les contraindre par la terreur à suivre la religion de leurs ancêtres. Ce n'est pas qu'il y eût de l'injustice à les

---

l'on mette à contribution, si j'ose m'exprimer ainsi, toute l'antiquité profane ; le systême qui peut en résulter ne vaudra pas ce que nous apprennent en peu de mots les auteurs dont Julien affecte de parler avec mépris, & ne sera raisonnable qu'autant qu'il approchera de leur doctrine.

(1) Voyez à ce sujet la Vie de Julien, l. IV, p. 226 & suiv.

guérir malgré eux comme des frénétiques. Mais je permets d'être malades à ceux qui le voudront être : je crois qu'il faut instruire les ignorans, & non les punir.

LETTRE XXII.

L'EMPEREUR CÉSAR JULIEN, TRÈS-GRAND, AUGUSTE, *au peuple d'Alexandrie* (1).

ANN. 362. SI vous ne respectez ni votre fondateur Alexandre, ni le grand dieu Sérapis, comment n'avez-vous pas eu quelque égard pour la nature, pour l'humanité, pour les bienséances ? j'ajouterai pour nous-mêmes à qui tous les dieux,

---

(1) Cette lettre est toute entiere dans Socrate & dans M. de Fleury. Elle fut écrite au sujet de George de Cappadoce, évêque arien d'Alexandrie, massacré par les payens. On peut voir dans la Vie de Julien, l. IV, p. 252 & suivantes, la fin tragique de George, & quelques réflexions sur la lettre même. *J'ajouterai seulement que les ariens firent courir le bruit que les partisans de S. Athanase étoient les auteurs de la mort de George ; mais ceux-ci n'ont pas besoin d'autre apologie que de la lettre de Julien même, qui n'accuse que les payens.

& ſur-tout le grand Sérapis, ont donné l'empire de l'univers. C'étoit à nous que vous deviez réſerver la connoiſſance des injuſtices dont vous aviez à vous plaindre. Eſt-ce que vous avez été ſurpris par la colere, qui dans un premier mouvement bannit la raiſon, & ſe porte aux dernieres extrêmités ? Point du tout. Vous avez fait des réflexions : vous avez paru modérer votre emportement, & bientôt après vous repentant de vos ſages réſolutions, vous avez conſommé l'attentat que vous aviez commencé. Citoyens d'une ville policée, vous n'avez point rougi de commettre les mêmes excès, qui vous rendoient vos perſécuteurs juſtement odieux.

En effet, dites-moi par Sérapis, comment George s'étoit-il attiré votre haine? Vous me répondrez ſans doute qu'il avoit irrité contre vous Conſtance d'heureuſe mémoire ; qu'il avoit fait venir une armée dans la ville ſainte ; que le roi de l'Egypte (1) s'étoit emparé du

---

(1) Ὁ βασιλεὺς τῆς Αἰγύπτου *rex Ægypti*. C'eſt ainſi que porte l'édition du P. Petau. Cependant il croit qu'il faut lire *στρατηγὸς dux* ou ἔπαρχος : & M. Spanheim inſere cette correction dans le texte ; mais elle n'eſt point néceſſaire. Julien

temple du dieu, avoit pillé ce temple respectable, en avoit enlevé les statues, les offrandes, les ornemens; que vous dans les transports d'une juste indignation étant venus au secours du dieu, ou plutôt pour empêcher le pillage de ses trésors, le même officier, au mépris des loix divines & humaines, avoit fait marcher contre vous des soldats armés; qu'il n'étoit en cela que le ministre de George, qu'il redoutoit plus qu'il ne redoutoit Constance, & dont il avoit tout à craindre s'il vous traitoit avec quelque modération, & n'exerçoit pas contre vous des violences tyranniques. Voilà les griefs qui vous ont animés contre George, jusqu'à profaner de nouveau la ville sainte, en vous faisant vous-même justice du profanateur. Les tribunaux vous étoient ouverts. Vous pouviez le citer & le poursuivre. Alors sa punition n'auroit pas été un meurtre, ni votre vengeance un crime, mais un exemple. Elle eût réparé les sacrileges de cet im-

---

nomme par dérision roi ou tyran de l'Egypte Artémius, duc ou commandant de cette province, à cause des violences qu'on l'accusoit d'y avoir exercées, & pour lesquelles l'empereur venoit de lui faire trancher la tête.

pie; & ſans vous faire perdre votre innocence, elle eût réprimé ces autres contempteurs des dieux & des hommes, qui par un indigne abus de leur pouvoir, ſe font un jeu de traiter cruellement des peuples nombreux & des villes floriſſantes.

Comparez cette lettre à celle que je vous écrivois il y a peu de tems. Sentez-en la différence. Quelles louanges ne vous donnois-je pas alors! Mais par les dieux, quelque envie que j'euſſe de vous louer aujourd'hui, l'énormité de votre crime ne le permet pas. Un peuple a la barbarie de mettre un homme en pieces, comme feroient des chiens. Il n'en rougit pas; il oſe lever vers ſes dieux des mains dégoûtantes de ſang. Mais George méritoit ce traitement, dites-vous. Je conviens qu'il en méritoit peut-être un plus rigoureux. Il le méritoit, ajoutez-vous, pour les maux qu'il nous a faits. D'accord; mais vous ne deviez pas être ſes bourreaux. Chaque membre de la ſociété doit aimer & reſpecter les loix. Si quelqu'un les tranſgreſſe, le corps doit y demeurer attaché, y conformer ſa conduite, & ne ſe départir jamais des ſages ordonnances faites dès le commencement.

Alexandrins, vous êtes heureux d'avoir commis cette faute sous un prince qui conserve pour vous une tendresse de frere, tendresse dont vous êtes redevables à Sérapis, & à mon oncle qui porte mon nom, autrefois votre gouverneur & celui d'Egypte. Sous un gouvernement où il y a de la vigueur, & qui sçait se faire respecter, de pareils attentats ne demeurent point impunis. On les regarde comme des maux dangereux qui demandent des remedes violens. Toutefois en considération des motifs que je viens de toucher, je veux bien n'employer ici que le remede le plus doux; la parole & la réprimande. Je suis sûr que rien ne sera plus capable de faire impression sur vous (1), s'il est vrai, comme on le dit, que vous soyez grecs d'origine, & que l'on apperçoive encore

(1) Je ne puis croire qu'il se flattât de corriger les alexandrins, & de les corriger par des réprimandes. Leurs séditions, qui prenoient d'ordinaire naissance au théatre étoient si fréquentes, que le gouvernement daignoit à peine y prendre garde. On trouve sans doute qu'ils se faisoient assez bonne justice à eux-mêmes: car il y avoit toujours du sang répandu. Ils étoient aussi fous que les habitans d'Antioche, & beaucoup plus méchans.

dans vos ſentimens & dans vos actions quelques traces glorieuſes de cette illuſtre nobleſſe. Que la préſente lettre ſoit affichée dans notre bonne ville d'Alexandrie (1).

(1) Le grec porte : *Que ceci ſoit expoſé à la vue des habitans d'Alexandrie mes concitoyens.*

LETTRE XXIII.

A ECDICIUS, *gouverneur d'Egypte* (1).

LES hommes naiſſent avec des goûts différens (2). Le mien depuis mon enfance eſt d'avoir des livres. Ainſi j'aurois tort d'abandonner la bibliotheque de George à des gens, dont l'avarice n'a pu être raſſaſiée par le pillage de ſes autres tréſors. Rendez-moi un ſervice d'ami, en faiſant retrouver tous les livres qui lui appartenoient. Il en avoit beaucoup de philoſophie & de rhétorique, beaucoup qui traitoient de la doctrine impie ANN. 362.

(1) Voyez Vie de Julien, l. IV, p. 259.

(2) Il y a dans le grec : *Les uns aiment les chevaux, d'autres les oiſeaux, quelques-uns les bêtes féroces.* Cela n'eût point eu de grace en françois.

des galiléens. Je voudrois que l'eſpece de ces derniers fût perdue. Mais de peur que l'on n'en ait détourné avec ceux-là d'autres plus utiles ; qu'on les faſſe auſſi chercher. Prenez le bibliothécaire de George pour vous guider dans cette recherche. Qu'il ſçache que s'il vous ſert fidelement, il aura la liberté pour récompenſe ; mais qu'il ſera mis à la queſtion, ſi l'on découvre la moindre fripponnerie de ſa part. Je connois les livres de George. Pendant que j'étois en Cappadoce, il m'en a prêté pluſieurs pour faire copier, & je les lui ai rendus.

LETTRE XXIV.

L'EMPEREUR JULIEN *à Porphyre* (1).

ANN. 362. GEORGE a laiſſé une nombreuſe bibliotheque compoſée de livres de philoſophie, d'hiſtoire & d'ouvrages des galiléens. Je vous ordonne de la raſſembler toute entiere, & de me l'envoyer à Antioche. Sçachez que ſi vous n'en faites la recherche avec toute l'exactitude poſſible, vous ſerez puni très-ſéverement.

(1) C'étoit le tréſorier général d'Egypte.

Informez contre ceux que l'on soupçonnera d'avoir détourné des livres. Ne négligez aucune preuve. Prenez à serment quiconque pourra vous donner des lumieres. Que les esclaves soient mis à la question (1). En un mot employez toute sorte de moyens pour faire rendre de gré ou de force ce qui peut avoir été pris. . . . . .

(1) Ceci n'est point un trait de cruauté de la part de Julien. Il s'agit d'un vol considérable, & d'effets beaucoup plus précieux alors qu'ils ne seroient aujourd'hui. Les romains sur des soupçons assez légers appliquoient les esclaves à la question.

LETTRE XXV.

A ZENON (1).

NOUS avions déjà plusieurs preuves de votre mérite, & nous sçavions qu'avec une parfaite connoissance de la médecine, vous possédez les qualités qui ANN. 362.

(1) Quelques manuscrits lui donnent le titre d'*archiatre*. C'étoit, à ce qu'il paroît, un célebre professeur en médecine, payen sans doute, puisque Julien lui témoigne tant d'estime & d'amitié.

rendent l'homme aimable & l'homme vertueux. Le témoignage de la ville d'Alexandrie met le ſceau à votre réputation. Elle ſoupire après votre retour, & la vivacité de ſes regrets prouve à quel point vous avez ſçu mériter ſon eſtime & ſa confiance. Il ne faut point s'en étonner :

> Un ſçavant médecin vaut lui ſeul pluſieurs hommes,

dit judicieuſement Homere (1) ; & vous n'êtes pas ſimplement un médecin, mais l'oracle de tous ceux qui s'appliquent à la médecine. Vous êtes pour eux ce qu'ils ſont pour le reſte du genre humain. C'eſt ce qui m'oblige de vous accorder votre retour avec une diſtinction marquée. Si la faction (2) de George vous a fait ſortir injuſtement de la ville, la juſtice elle-même vous y rappelle. Retournez-y donc avec honneur, & rentrez dans tous

---

(1) Iliad. VI, 514.

(2) George avoit également perſécuté les catholiques & les payens. Il avoit ſurpris quelque ordre de Conſtance pour bannir Zenon : car ſi George l'eût ſeulement chaſſé par voie de fait, ce médecin ſi cher à la ville d'Alexandrie n'auroit pas attendu pour y rentrer un ordre du ſucceſſeur de Conſtance.

vos droits. Qu'Alexandrie me ſçache gré de ce que je lui rends Zenon, & Zenon de ce que je lui rends Alexandrie.

LETTRE XXVI.

Aux habitans de la ville de Boſtres (1).

JE m'imaginois que les chefs des galiléens reconnoîtroient qu'ils m'ont plus d'obligation qu'à mon prédéceſſeur. Sous ſon regne pluſieurs d'entre eux ont été bannis, perſécutés emprisonnés. On a même égorgé des peuples entiers de ceux que l'on nomme hérétiques ; à Samoſates par exemple, à Cyzique, en Paphlagonie, en Bithinie, en Galatie. Des bourgades ont été abandonnées au pillage, & détruites de fond en comble (2). Et moi au contraire j'ai rappellé — ANN. 362, 1 Août.

(1) Boſtres ou *Boſra*, comme l'appelle l'écriture, étoit colonie romaine & capitale de l'Arabie. Elle avoit alors pour évêque un homme également inſtruit des lettres humaines & de la doctrine de l'égliſe, nommé Titus.

(2) Sous Conſtance les ariens qui prétendoient être l'égliſe catholique, avoient perſécuté non ſeulement les orthodoxes, mais encore les ſectaires ; ſur-tout les novatiens, qui ſans recevoir le concile de Nicée poſtérieur à leur ſchiſme, n'avoient pas moins de zele que les orthodoxes pour

les bannis, & rendu tous les biens confisqués. Cependant parce qu'ils n'ont plus le pouvoir de tyranniser personne, ni d'exercer premierement les uns contre les autres, & puis contre nous qui servons les dieux, leurs violences accoutumées, ils sont devenus furieux: ils poussent l'extravagance & la rage, jusqu'à faire tous leurs efforts pour soulever les peuples (1); montrant par-là qu'ils n'ont ni crainte des dieux, ni respect pour nos ordonnances, qui ne respirent que la douceur & l'humanité.

Nous ne souffrons point que l'on traîne personne aux autels, & déclarons que si quelqu'un par son propre choix & de son bon gré veut participer à nos cérémonies, il doit avant toutes choses offrir des sacrifices d'expiation, & se rendre les dieux favorables: tant nous sommes éloignés d'avoir seulement la pensée d'admettre à nos saints sacrifices aucun

---

la consubstantialité. Ils étoient la preuve subsistante & non suspecte de la nouveauté de l'arianisme: ce qui leur attiroit beaucoup d'égards de la part des catholiques, & les rendoit plus insupportables aux ariens que les catholiques mêmes.

(1) Le clergé arien qui se trouvoit en possession d'un très-grand nombre d'églises, donnoit lieu aux invectives de Julien.

des impies, à moins qu'il n'ait purifié ſon ame par de ferventes prieres, & ſon corps par les expiations convenables (1). Il eſt donc viſible que ceux que l'on appelle clercs trompent les peuples, & ne les excitent à la ſédition, que parce qu'ils ne peuvent plus eux-mêmes tourmenter les autres. Ils ont tellement pris goût au deſpotiſme, qu'au lieu de s'eſtimer heureux de ce qu'on laiſſe impunies leurs fautes paſſées, ils voudroient, comme auparavant, juger (2), faire des teſtamens (3), s'approprier l'héritage d'au-

(1) Un homme qui parle de la ſorte étoit bien capable d'avoir entrepris d'effacer ſon baptême.

(2) Julien avoit révoqué tous les privileges accordés à l'égliſe, entre autres la loi, par laquelle Conſtantin permettoit à ceux qui avoient des procès de décliner la juriſdiction ordinaire, & de s'adreſſer aux évêques, dont les jugemens devoient être exécutés comme ceux de l'empereur même.

(3) γράφειν διαθήκας *ſcribere teſtamenta* pourroit ſignifier ici trois choſes; 1°. teſter; 2°. recevoir des teſtamens comme perſonne publique; 3°. dicter, ſuggérer des teſtamens. Julien n'avoit point privé les clercs du droit de teſter. Le ſilence des auteurs chrétiens en eſt la preuve. Chez les romains pour faire le teſtament le plus ſolemnel, on n'avoit beſoin d'aucune perſonne publique: il ne falloit qu'un certain nombre de témoins. Reſte donc le troiſieme ſens. C'eſt celui que j'ai eu en

trui, tirer tout à eux ; & de dépit ils levent le masque, ne gardent plus de mesures, & pour mettre le comble aux maux qu'ils ont déjà faits, ils attisent ou allument parmi les peuples le feu de la division.

C'est pourquoi j'ai jugé à propos de publier cet édit, pour défendre à tous les peuples de prendre part aux troubles que tâcheront d'exciter les clercs, de jetter des pierres, de manquer de respect aux magistrats. Qu'ils obéissent au clergé en ce qui concerne le lieu de leurs assemblées & la forme de leurs prieres ; mais si pour ses intérêts il les porte à la sédition, qu'ils ne l'écoutent plus : autrement ils seront punis.

J'adresse cet édit spécialement à la ville de Bostres, parce que l'évêque Titus & son clergé (1) dans une requête qu'ils

---

vue dans la traduction, où j'ai tâché de conserver l'ambiguité de l'expression originale. Une loi de Constantin, que nous avons encore, permettoit de donner aux églises par testament. Julien ayant abrogé cette loi, les ecclésiastiques ne pouvoient plus engager personne à disposer de ses biens en faveur de l'église, & par conséquent à leur profit, comme Julien prétend qu'ils avoient fait.

(1) On craignoit apparemment qu'il n'arrivât

m'ont présentée accusent leur peuple d'être prêt à se soulever, s'il n'étoit retenu par leurs discours. J'insere ici les propres paroles employées dans la requête : *Quoique les chrétiens soient en aussi grand nombre que les hellenes, & que nous les contenions par nos discours, de peur qu'il n'arrive quelque désordre*..... C'est ainsi que votre évêque parle de vous. Voyez comment il vous dérobe tout le mérite de votre sagesse pour s'en faire honneur à lui seul. Il vous représente comme des séditieux capables des derniers excès, s'il ne vous tenoit en bride. C'est un délateur que vous ferez bien de chasser de votre ville (1).

---

quelque émeute dans la ville de Bostres. Julien avoit menacé l'évêque Titus & son clergé de les rendre responsables de tout. L'évêque avoit présenté ou fait présenter un mémoire à l'empereur pour rendre compte de sa conduite.

(1) Si l'on ne sçavoit combien l'esprit de parti rétrecit le génie, on ne comprendroit pas qu'un empereur, qu'un homme qui se piquoit de raison, & qui l'affichoit même, fût capable d'une pareille *tracasserie*. Je me sers de ce terme, parce qu'il est bas, & que je n'en connois point de plus propre à caractériser le manége de Julien, qui veut, à quelque prix que ce soit, mettre mal dans l'esprit du peuple un évêque irrepréhensible, qui se servoit de son autorité pour maintenir la

Pour vous, vivez en bonne intelligence les uns avec les autres. Que ceux qui ſont dans l'erreur n'attaquent point ceux qui, ſuivant la tradition de tous les ſiecles, rendent aux dieux un culte légitime. Et vous, ſerviteurs des dieux, ne ruinez, ni ne pillez les maiſons de ceux qui s'égarent par ignorance plutôt que par choix. Les mauvais traitemens, les punitions corporelles, les coups ne perſuadent point les hommes. Il faut les éclairer & les inſtruire. Je le dis encore, & ne puis trop le répéter; que ceux qui ont du zele pour la vraie religion ne maltraitent ni n'inſultent le peuple des galiléens. Nous ne devons pas les haïr, mais les plaindre. Ils ne ſont déjà que trop malheureux de ſe tromper dans la choſe du monde la plus eſſentielle. La

tranquillité publique. Cet empereur philoſophe dans un édit où il débite les principes du ſupport mutuel, ſouffle le feu qu'il fait ſemblant de vouloir éteindre. S'il banniſſoit l'évêque, ſes ordres ſeroient paiſiblement exécutés. Mais conſeiller au peuple de le chaſſer, n'eſt-ce pas avoir deſſein d'exciter une ſédition? Les uns devoient prendre le conſeil de l'empereur pour un ordre, & les autres ſimplement pour un conſeil. L'hiſtoire ne nous apprend point quelle fut la ſuite de cette affaire.

piété eſt le plus grand des biens, & l'impiété le plus grand des maux.

Ils ſe puniſſent aſſez eux-mêmes en quittant les dieux pour s'adreſſer aux morts & à leurs reliques. Lorſque quelqu'un eſt malade nous ſouffrons de le voir ſouffrir, & nous partageons ſa joie, quand il plaît aux dieux de lui rendre la ſanté. Donné à Antioche le jour des calendes d'août (ſous le conſulat de Mamertin & de Névitta).

LETTRE XXVII.

Édit adreſſé à la ville d'Alexandrie (1).

IL falloit au moins qu'un homme banni par les ordres réitérés de pluſieurs em- ANN. 362.

(1) Saint Athanaſe avoit été relégué par Conſtantin, & deux fois banni par Conſtance. Il étoit dans ſon troiſieme exil, lorſque Julien rappella tous ceux que Conſtance avoit bannis pour cauſe de religion. La prudence ne permit pas à Saint Athanaſe de profiter de ce rappel, tant que ſon ſiege fut occupé par George de Cappadoce. Mais auſſi-tôt après la mort de l'uſurpateur il revint à ſon égliſe, où les payens ne le laiſſerent pas longtems en repos. Ils repréſenterent à l'empereur qu'Athanaſe pervertiſſoit toute la ville, & que s'il y reſtoit, bientôt on n'y verroit pas un ſeul hellene. Leurs plaintes déterminerent Julien à donner cet édit.

pereurs attendît un nouvel ordre (1) avant que de revenir, & ne fût pas assez téméraire pour braver insolemment les loix. J'ai permis aux galiléens exilés par Constance, d'heureuse mémoire, de retourner dans leur patrie, & non pas dans leurs (2) églises. Toutefois j'apprends qu'Athanase avec son audace ordinaire, s'est remis en possession de ce qu'ils appellent le trône épiscopal, au grand déplaisir du peuple (3) pieux d'Alexandrie. C'est pourquoi nous lui ordonnons de sortir de la ville le jour même qu'il aura reçu notre lettre; & cela sous peine de plus séveres châtimens.

---

(1) Cela n'étoit pas nécessaire, puisque Julien avoit indistinctement rappellé tous ceux que Constance avoit bannis pour la *folie* des galiléens.

(2) Soit que Julien eût pensé d'abord à cette distinction, soit qu'il l'imagine après coup, il est glorieux à S. Athanase que ce prince n'en ait fait usage que contre lui.

(3) C'étoit ce peuple *pieux* qui mettoit *les hommes en pieces, comme auroient pu faire des chiens.*



LETTRE

LETTRE XXVIII.

A ECDICIUS, *gouverneur d'Egypte* (1).

ON dit en proverbe : *vous me racontez mon propre songe* ; & moi je vais vous raconter ce que vous avez pu voir de vos yeux. Le Nil a cru de plusieurs coudées, & couvre toute l'Egypte. Si vous voulez aussi que je vous dise de combien ; ANN. 362.

(1) Cette lettre est une fort bonne plaisanterie sur la négligence d'Ecdicius. Je crois que ce gouverneur eût mieux aimé recevoir une réprimande sérieuse. Rien n'étoit plus intéressant pour l'empereur & pour l'empire, que d'apprendre de combien de coudées étoit la crue du Nil au solstice d'automne. C'est delà que dépend la fertilité de l'Egypte & la subsistance de Constantinople. Lorsque les eaux se sont élevées trop ou trop peu, on ne peut ensemencer les terres. « Si » l'accroissement, dit Pline, l. v, c. 9, n'est que » de douze coudées, la province est affligée de » la famine : s'il n'est que de treize, elle souffre » encore. Quatorze donnent de la joie ; quinze » de la sûreté ; seize une entiere abondance ». Le Nil grossit depuis la mi-juillet jusqu'au solstice. Lorsqu'il est à sa plus grande hauteur, on ouvre les canaux pour le répandre dans les terres. Il est rentré dans son lit au mois de novembre. Alors on fait les semailles. La moisson se recueille au mois de mai.

V.

la crue étoit de quinze coudées le vingtieme de septembre. C'est ce que m'écrit Théophile le mestre-de-camp. Je vous apprends cette agréable nouvelle, en cas que vous l'ignoriez.

LETTRE XXIX.

JULIEN *aux habitans d'Alexandrie* (1).

ANN. 362. QUAND le fondateur de votre ville seroit quelqu'un de ces déserteurs (2)

(1) Les catholiques, qui étoient sans doute le plus grand nombre, adresserent au nom de la ville une requête à l'empereur, pour lui demander la révocation de l'ordre qu'il avoit donné contre S. Athanase. L'empereur répond à leur requête par ce nouvel édit. M. Fleury le rapporte tout entier.

(2) Ceux que Julien traite ici d'apostats (reproche assez étrange dans sa bouche) n'avoient point abandonné le Dieu de leurs peres pour courir après des dieux étrangers. Ils avoient ajouté foi à la seconde révélation, qui n'étoit que l'objet, la suite & l'accomplissement de la premiere. En mourant pour la doctrine de leur maître, ils ont prouvé qu'ils n'étoient pas trompeurs. Les preuves de fait qui les avoient déterminés à la suivre sont de telle nature, qu'il est impossible qu'ils eussent été trompés. Julien pouvoit-il al-

de leur religion, qui pour avoir embrassé une vie contraire aux loix, & répandu dans le monde une nouvelle doctrine, ont reçu le châtiment qu'ils n'avoient que trop mérité, vous n'auriez pas raison de demander Athanase. Mais ayant pour fondateur Alexandre, & pour dieu tutélaire le roi Sérapis, avec Isis sa compagne, reine de toute l'Egypte, je suis surpris que vous demandiez un homme de cette espece avec tant d'empressement. Je veux croire que la plus saine portion de la ville n'est pas écoutée, & que la partie corrompue ose s'attribuer le nom de la ville entiere. Mais par les dieux je rougis, alexandrins, de voir que quelqu'un de vous se confesse galiléen.

Les peres des vrais hébreux furent autrefois les esclaves des égyptiens ; & vous, alexandrins, vous qui dans la personne de votre fondateur êtes les conquérans de l'Egypte, vous abandonnez votre ancienne religion, pour vous asservir volontairement à ces faux hébreux

léguer rien de semblable pour justifier son changement ? Il va nous donner un échantillon bien remarquable de ses raisons, dans le sermon pathétique qu'il adresse aux habitans d'Alexandrie.

révoltés contre la loi de leurs peres (1). Avez-vous donc perdu le souvenir du bonheur, dont jouissoit autrefois l'Egypte, lorsqu'elle étoit en commerce avec les dieux (2), & comblée de leurs bienfaits ? Les prédicateurs de cette nouvelle doctrine, dites-moi, quel avantage (3) vous ont-ils procuré ? Votre auteur Alexandre de Macédoine adoroit les dieux (4). Au prix d'un Alexandre que sont vos docteurs ? Que sont les hébreux

(1) Les hébreux ont été assujettis aux anciens rois d'Egypte ; donc les alexandrins doivent préférer la religion grecque à la doctrine des apôtres. Quelle singuliere complication de mauvais raisonnemens !

(2) S'ils s'en souvenoient, ils s'en souvenoient peu.

(3) La religion chrétienne ne promet point de prospérités temporelles ; mais si les hommes la pratiquoient, ils seroient aussi heureux qu'ils peuvent l'être sur la terre.

(4) En matiere de religion quelle autorité que celle d'Alexandre ! Quelles conquêtes que les siennes, lorsqu'on les compare à celles des apôtres ! Je prie le lecteur de se rappeller l'endroit de la lettre à Thémistius, où Julien éleve Socrate au dessus d'Alexandre, & de juger si les justes raisons de la préférence qu'il donne au premier, ne sont pas infiniment plus frappantes & plus décisives en faveur des disciples de Jesus-Christ. Ici Julien parle en vrai sophiste. Il connoissoit Alexandre, & n'eût pas voulu lui ressembler en tout.

qui valent pourtant beaucoup mieux que vos docteurs ? Par Jupiter, j'ai tort de les comparer avec un prince, dans qui Rome elle-même eût trouvé un adversaire digne d'elle. Non : ils ne valent pas Ptolémée fils de Lagus (1). Après la mort d'Alexandre les Ptolémées eurent pour notre ville une tendresse de pere ; ils éleverent cette fille chérie au point de grandeur où nous la voyons. C'est à leurs sages loix, & non au discours de Jesus, ni aux enseignemens des maudits galiléens qu'elle doit sa félicité.

Enfin lorsque nous eûmes détrôné les Ptolémées (2), qui s'étoient rendus indignes de régner, Auguste vint en Egypte, & harangua vos ancêtres. « Alexandrins, leur dit-il, je vous pardonne par » respect pour le grand Sérapis ; à cause » de vous-mêmes & de la grandeur de » votre ville. Une troisieme raison me » parle en votre faveur. C'est l'amitié » que j'ai pour Aréus (3). C'étoit un de

---

(1) Ptolémée fils de Lagus, étoit un des généraux d'Alexandre qui partagerent son empire. Il fonda le royaume d'Egypte.

(2) La maison des Lagides finit dans la personne de Cléopatre, après avoir régné 300 ans.

(3) C'est le même dont il est parlé dans les Césars & dans la lettre à Thémistius.

» vos concitoyens, l'inséparable ami
» d'Auguste, un philosophe ».

Voilà quelques-unes des faveurs particulieres que vous avez reçues des dieux. Je serois trop long si je les voulois rapporter toutes. Comment pouvez-vous méconnoître celles que les dieux visibles ne cessent de répandre, non sur un petit nombre d'hommes, sur une famille unique, sur une certaine ville, mais sur toute l'espece humaine, sur toutes les parties de l'univers ? Etes-vous seuls insensibles à la splendeur du soleil (1) ? Ignorez-vous seuls qu'il est l'ame de tout ce qui respire & de tout ce qui végete ? Ne voyez-vous pas que c'est de lui & par lui que la lune reçoit le pouvoir de produire toutes choses, & de rendre à la société des services infinis ? Cependant vous n'osez adorer aucun de ces dieux, & vous reconnoissez pour dieu Verbe (2), celui que ni vous ni vos peres

(1) Toute la nature & les corps célestes en particulier prouvent l'existence d'un être suprême, & publient sa puissance, sa sagesse & sa bonté. Mais leur éclat, la régularité de leurs cours, les services qu'ils rendent aux hommes, ne prouvent point qu'ils soient gouvernés par des intelligences particulieres, & beaucoup moins qu'ils méritent d'être adorés.

(2) J'ai déjà dit que Julien plaçoit le *Logos* ou Démiurgue dans le soleil.

n'avez vu ; & celui que tous les hommes voient, contemplent, adorent pour leur bonheur depuis que le monde exiſte, le grand ſoleil, l'image vivante, animée, raiſonnable du pere intelligible, vous l'abandonnez, vous le mépriſez (1). Croyez-moi, réfléchiſſez un peu, & revenez à la vérité. Ne craignez point de vous égarer en me ſuivant. J'ai marché dans votre voie juſqu'à l'âge de vingt ans ; & voici la douzieme année que je marche dans celle-ci.

Si vous vous rendez à ces ſalutaires avis, ma joie ſera parfaite. Mais ſi vous aimez mieux demeurer attachés à la ſuperſtition, & prêter l'oreille à ces impoſteurs qui vous abuſent, ſi vous avez la démangeaiſon de leur entendre débiter des blaſphêmes, accordez-vous les uns avec les autres, & ne deſirez plus Athanaſe. Il n'a que trop de diſciples capables de le remplacer, & de vous ſa-

(1) Quoique les alexandrins viſſent le ſoleil, ils ne voyoient nullement qu'il fût une divinité ; mais ſans avoir vu l'HOMME-DIEU, ils avoient des preuves certaines de ſa miſſion ; preuves qui réunies toutes enſemble forment en genre de fait une démonſtration complette. Il eſt bon d'obſerver que Julien dans une même phraſe, parle le langage du pyrrhoniſme & celui de la crédulité.

tisfaire. Plût au ciel que sa doctrine impie fût toute concentrée dans lui seul ! Mais il laisse une école nombreuse : il a d'illustres éleves, parmi lesquels vous pouvez aisément choisir. Le premier venu vous expliquera les écritures aussi-bien que lui. Si vous le regrettez à cause de ses autres talens (je sçais en effet qu'il a du manege & du sçavoir faire) apprenez que la raison pour laquelle vous le demandez avec tant d'instances, est celle qui l'a fait bannir. Il ne seroit pas naturel de laisser à la tête d'un peuple un esprit si intrigant. Un petit homme de rien comme lui (1) qui fait gloire de

(1) Je n'ai pu prendre toute l'énergie du grec : Μηδὲ ἀνὴρ, ἀλλ' ἀνθρωπίσκος εὐτελής, καθάπερ οὗτος ὁ μεγας. (Il faut lire) τὸ μέγα οἰόμενος περὶ τῆς κεφαλῆς κινδυνεύειν : *Ne vir quidem, sed homuncio nullius pretii, qualis iste est qui de capite periclitari magnum aliquid existimat.*

M. de Tillemont conclut de ce texte que Saint Athanase étoit petit, & que son corps n'avoit rien qui annonçât la grandeur & l'élévation de son ame. Je crois que l'on peut conclure tout au plus de l'expression de Julien, qu'Athanase n'étoit pas d'une taille avantageuse. Je dis tout au plus : car il faut observer que c'est un empereur qui parle d'un de ses sujets, & qui affecte d'en parler d'un ton méprisant. S. Grégoire de Nazianze, *orat.* XXII, dit qu'Athanase *avoit l'air*

braver la mort, n'eſt propre qu'à cauſer du déſordre. De peur qu'il n'en arrive parmi vous, j'ai ci-devant ordonné qu'Athanaſe ſortît d'Alexandrie ; & j'ordonne maintenant qu'il ſorte de toute l'Egypte. Que les préſentes ſoient affichées dans notre bonne ville d'Alexandrie.

---

d'un ange, ἀγγελικὸς τὸ εἶδος. Il paroît même que lorſqu'il alla trouver dans les Gaules l'empereur Conſtantin le jeune, celui-ci fut frappé de ſon extérieur avantageux.

LETTRE XXX.

A ECDICIUS, *gouverneur d'Egypte.*

SI vous ne jugiez pas à propos de me mander autre choſe (1), vous deviez du moins m'écrire au ſujet d'Athanaſe l'ennemi des dieux, ſur-tout étant inſtruit depuis long-tems, comme vous l'êtes, de nos ſages ordonnances. Je jure par le grand Sérapis, que ſi devant les calendes de décembre Athanaſe l'ennemi des ANN. 362.

---

(1) On a déjà remarqué combien Ecdicius étoit peu ſoigneux d'écrire à Julien, même ſur les choſes auxquelles Julien prenoit le plus d'intérêt.

dieux n'eſt ſorti d'Alexandrie, ou plutôt de toute la province, les troupes qui dépendent de vous paieront une amende de cent livres d'or. Vous ſçavez que je ſuis lent à condamner, mais plus lent encore à faire grace, lorſque j'ai condamné une fois.

Ce qui ſuit étoit écrit de la propre main de l'empereur.

On mépriſe tous les dieux. J'en ſuis outré. Vous ne pouvez rien faire que je voie, ou plutôt que j'apprenne avec plus de ſatisfaction, que de chaſſer Athanaſe de toute l'Egypte (1). Le ſcélérat! il a

(1) Non content de bannir Athanaſe, l'empereur donna des ordres peut-être ſecrets de lui ôter la vie; ou du moins Ecdicius, pour faire ſa cour à Julien qu'il voyoit mécontent de ſa négligence, prit de ſoi-même la réſolution de délivrer pour jamais le paganiſme d'un ſi redoutable ennemi. Quoi qu'il en ſoit, Athanaſe remontoit le Nil pour ſe retirer dans la Thébaïde, lorſqu'il fut averti qu'on le pourſuivoit. *Ne craignez rien*, dit-il aux compagnons de ſa fuite. *Montrons que celui qui nous protege eſt plus grand que celui qui nous perſécute.* A ces mots il fit reprendre au bateau la route d'Alexandrie. Ils rencontrerent bientôt le meurtrier, qui leur demanda s'ils n'avoient pas vu Athanaſe, & s'il étoit loin. Il eſt tout proche, répondirent-ils. Pour peu que vous

osé sous mon regne baptiser des femmes grecques d'une naissance distinguée.

vous pressiez ; vous ne pouvez manquer de le joindre. Le meurtrier passa outre se pressant en vain. Athanase rentra dans Alexandrie, & s'y tint caché.

LETTRE XXXI.

A LIBANIUS.

VOICI le troisieme jour, & le philosophe Priscus (1) n'est point venu. Au contraire il m'écrit comme ne devant pas venir si-tôt. Puisque vous avez oublié votre dette, il faut que je vous en fasse souvenir, & que je vous somme de la payer. Le paiement vous coûtera peu, & me fera le plus grand plaisir du monde. Envoyez-moi ce discours & cette délibération toute divine ; mais par Mercure & par les Muses, envoyez-les promptement. Vous me faites languir depuis trois jours. Il n'en faut qu'un, dit Théocrite, pour faire vieillir un amant. A ce ANN. 362.

(1) Voyez ce que nous avons dit de ce philosophe, Vie de Julien, l. IV, p. 221.

compte qui est très-juste, voyez de combien d'années vous m'avez fait présent. J'ai dicté cette lettre au milieu de mes occupations. Je ne puis écrire ayant la main plus paresseuse que la langue ; & celle-ci même, faute d'exercice, a perdu ce qu'elle avoit de facilité. Portez-vous bien pour l'amour de moi, mon très-cher & très-aimable frere.

LETTRE XXXII.

A ARSACIUS, *pontife de Galatie* (1).

ANN. 362 ou 363.

SI l'hellenisme ne fait pas encore le progrès qu'il devroit faire, c'est la faute de ceux qui le professent. De la part des

---

(1) On ne connoît pas ce pontife. Je crois que la lettre fut écrite au plutôt vers la fin de l'an 362, parce qu'elle suppose qu'il y a quelque tems que l'on travaille au rétablissement de l'hellenisme. Sozomene & M. Fleury l'ont jugée digne d'être insérée toute entiere dans l'histoire ecclésiastique. En effet, il seroit difficile de produire en faveur de notre religion un témoignage plus honorable & moins suspect. Au reste je ne déroberai point au lecteur le plaisir de faire lui-même toutes les réflexions utiles que fournit la lecture de cette piece. J'en ajouterai seulement quelques-unes à celles qu'on a pu lire dans la Vie de Julien, l. IV, p. 234 & suiv.

dieux tout eſt grand, tout eſt magnifique; & ſoit dit ſans offenſer la divine Néméſis, au deſſus de nos ſouhaits. Qui de nous eût oſé ſe promettre il y a quelque tems un changement ſi prompt & ſi merveilleux ? Mais croyons-nous que tout ſoit fait, & ne penſerons-nous jamais aux moyens par leſquels l'impiété (1) s'eſt le plus accréditée dans le monde; je veux dire l'hoſpitalité, le ſoin d'enterrer les morts, une vie réglée en apparence ? Ils jouent toutes les vertus. C'eſt à nous de les pratiquer véritablement.

Il ne ſuffit pas que vous ſoyez irréprochable. Tous les prêtres de Galatie doivent l'être comme vous. Employez la perſuaſion ou les menaces pour les obliger de vivre conformément à leur état. Privez-les des fonctions du ſacer-

(1) Singuliere eſpece d'impiété, qui rend l'homme ami de l'homme, & lui fait pratiquer toutes les vertus ! Accuſer les gens de bien d'hypocriſie, eſt la reſſource ordinaire de la prévention outrée & de la méchanceté. Julien avec tout ſon eſprit ne voit pas, & ne veut pas voir qu'une ſociété auſſi nombreuſe qu'étoient alors les chrétiens ne joue point, & ne peut même en concevoir le deſſein. L'hypocriſie ne ſera jamais un vice populaire. La multitude eſt toujours de bonne foi tout ce qu'elle eſt.

doce, s'ils ne sont eux, leurs femmes, leurs enfans & leurs domestiques, fideles à servir les dieux; s'ils souffrent dans leur famille de ces impies de galiléens. Avertissez-les qu'un sacrificateur ne doit point aller au théatre, boire dans un cabaret, exercer un métier vil ou honteux. Témoignez de la considération à ceux qui vous obéiront, & chassez les autres. Etablissez en chaque ville plusieurs hôpitaux, où nous puissions pratiquer envers les pauvres étrangers, de quelque religion qu'ils soient, les devoirs de l'humanité. Pour commencer à fournir les fonds nécessaires, j'ai ordonné que la Galatie vous donnât chaque année trente mille boisseaux de froment & soixante mille septiers de vin, dont je veux que le cinquieme soit au profit des pauvres qui servent les prêtres; & le reste sera distribué aux étrangers & aux mendians. Il est honteux qu'aucun juif ne mendie, & que les impies galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres que nous laissons manquer de tout. Apprenez aux hellenes à contribuer pour ces dépenses. Que leurs villages offrent aux dieux les prémices de leurs fruits. Accoutumez-les à ces sortes de bonnes œuvres, & ne

leur laissez pas ignorer que nous les avons pratiquées les premiers : témoin ce que Homere fait dire à Eumée qui reçoit Ulysse sans le reconnoître :

Le plus vil des mortels étranger dans ces lieux,
Recevroit comme vous un accueil gracieux ;
L'indigent à ma table est admis avec joie,
Et je respecte en lui Jupiter qui l'envoie.
Mon présent par lui-même est digne de mépris :
Mais le cœur qui le fait en rehausse le prix.

Ne souffrons pas que ces nouveaux venus nous enlevent notre gloire, ni qu'en imitant des vertus dont nous avons parmi nous l'original & le modele (1),

---

(1) Qui doute que les payens avant que le nom chrétien eût paru dans le monde n'aient fait des actions d'humanité, que quelques-uns d'entre eux n'aient pratiqué des vertus morales ? Mais ce n'étoit pas comme payens, c'étoit en tant qu'hommes qu'ils les pratiquoient. Ils ne faisoient en cela que suivre les impressions de la loi & de la religion naturelle. C'est que la corruption du cœur, l'idée bizarre que les idolâtres, au moins le peuple, se formoient de la divinité, ce monstrueux amas d'opinions insensées, de traditions ridicules, en quoi consistoit le paganisme, n'avoient pas absolument éteint la *lumiere qui luit dans les ténebres.*

Les payens avoient une morale, mais le paganisme n'en avoit point. Il n'est pas moins absurde de lui approprier les vertus, comme fait Ju-

ils couvrent d'opprobre notre négligence & notre inhumanité, ou plutôt ne tra-

---

lien, qu'il le seroit d'attribuer à l'incrédulité certaines actions honnêtes, & dès-lors inconséquentes qui échappent aux incrédules. Supposé qu'ils aient quelque probité, c'est par tempérament, par intérêt, par fantaisie, parce qu'ils sont hommes, & souvent parce qu'ils ont conservé quelque reste d'une éducation chrétienne. La lettre de Julien montre combien les vertus, je dis même celles qui par le plaisir qu'on a de les pratiquer portent avec elles leur récompense, étoient rares chez les payens. Devoit-il méconnoître le doigt de Dieu dans une religion qui rend toutes les vertus communes; qui, d'ailleurs fondée sur toutes les preuves dont un fait est susceptible, apporte dans le monde un corps de morale le plus parfait qu'il soit possible d'imaginer, l'appuie des motifs & des exemples les plus puissans, regle jusqu'aux mouvemens les plus secrets de notre ame; en un mot qui rétablit, développe & perfectionne les principes de la loi naturelle presque effacés dans l'esprit des hommes & plus encore dans leur cœur?

Que l'on juge de la nécessité du christianisme par les horreurs qui se commettoient, ou qui se commettent encore parmi les nations payennes les plus policées. A la honte de la philosophie, il sera par exemple toujours vrai de dire que le genre humain doit à l'évangile de Jesus-Christ l'abolition de la coutume barbare d'exposer les enfans. A cet égard les animaux les plus féroces s'élevent en jugement, même au tribunal de la raison, contre le grec, le romain & le chinois.

Pour enlever à notre religion une gloire qui

hissons pas nous-mêmes notre religion : ne déshonorons pas le culte des dieux. Si j'apprends que vous remplissiez tous ces devoirs, je serai comblé de joie.

Voyez rarement chez eux les gouverneurs. Contentez-vous pour l'ordinaire de leur écrire. Quand ils feront leur entrée dans une ville, qu'aucun des prê-

---

lui est propre, il feroit inutile de dire que le mahométisme a rendu de pareils services à l'humanité. Qui ne sçait que cette fausse religion suppose & reconnoît la mission de Jesus-Christ, & n'est qu'une dépravation du christianisme & du judaïsme ? Personne ne peut nier que la religion chrétienne n'ait au moins adouci les mœurs, civilisé les peuples barbares qui l'ont embrassée, éclairé sur ses devoirs le paysan le plus grossier, répandu par-tout quelque délicatesse de conscience, & même parmi ceux qu'elle ne change point une teinture de probité. Un chrétien médiocrement instruit & d'une vertu commune, en sçait plus en fait de morale, est plus philosophe qu'un philosophe. Ceux qui comme Julien, quoiqu'avec moins d'éclat que lui, ont abandonné la religion chrétienne, doivent plus à cette religion qu'ils ne pensent. Ils lui doivent, ainsi que Julien, des notions plus exactes & plus épurées de certaines vertus morales. C'est d'elle que quelques-uns ont retenu ces maximes de probité rigide, dont ils ne feroient point parade, si le christianisme ne les avoit mises en honneur. On l'a déjà dit : si par impossible l'évangile étoit faux, il feroit de l'intérêt du genre humain qu'on le crût vrai.

tres n'aille au devant d'eux. Seulement lorſqu'ils viendront aux temples, on ira les recevoir dans le veſtibule. Qu'ils ne s'y faſſent point accompagner de ſoldats; mais qu'il ſoit libre à qui voudra de les ſuivre : car dès qu'ils mettent le pied dans le temple, ils deviennent de ſimples particuliers. Vous ſeul avez le droit d'y commander, puiſque les dieux l'ordonnent ainſi. Ceux qui ſe ſoumettent à cette loi, font voir qu'ils ont véritablement de la religion. Les autres qui ne veulent pas ſe dépouiller un moment de leur faſte & de leur grandeur, ſont des hommes ſuperbes, remplis d'une ſotte vanité.

Je ſuis prêt à ſecourir les habitans de Peſſinonte, pourvu qu'ils ſe rendent propice la mere des dieux. S'ils la négligent, non ſeulement ils ſeront coupables, mais encore, j'ai peine à le dire, ils reſſentiront mon indignation :

Tout ennemi (1) des dieux doit être auſſi le mien,
Et le ciel me défend de lui faire du bien.

Vous leur ferez donc entendre que

(1) Voyez Odyſſée x, 73. Ce que dit ici Julien paroît ne pas s'accorder avec l'ordre qu'il

s'ils veulent que je les assiste, ils doivent tous ensemble invoquer la mere des dieux.

---

vient de donner pour établir des hôpitaux où l'on reçoive tout le monde, les chrétiens comme les payens. Cette contradiction, si c'en étoit une, ne seroit pas l'unique dans laquelle il fût tombé. Mais elle n'est qu'apparente. Les devoirs de l'humanité sont d'une justice étroite. Ils obligent à l'égard de tous les hommes. Les graces ne sont dues à personne; & c'étoit quelque grace que les habitans de Pessinonte avoient demandée à l'empereur.

LETTRE XXXIII.

L'EMPEREUR JULIEN AUGUSTE *au peuple (d'Antioche)* (1).

L'AUDACE des profanateurs viole les sépulcres & les tombeaux, quoique nos ANN. 363, 12 Févr.

---

(1) Je tire cette loi du code théodosien IX, XVII, 3, *tit. de sepulcris violatis*. C'est le seul morceau un peu considérable qui nous reste de la latinité de Julien. Elle est énergique & sçavante, mais beaucoup moins pure, que son grec. Le lecteur ne sera peut-être pas fâché d'en pouvoir juger par lui-même. Voici la lettre toute entiere:

IMP. JULIANUS A. AD POPULUM.

PERGIT *audacia ad busta diem functorum & ag-*

ancêtres aient toujours regardé comme le crime le plus énorme après le sacrilege, d'en ôter une pierre, d'y fouïr, d'en arracher un gazon. Quelques-uns même en enlevent les ornemens pour décorer leurs sallons & leurs portiques. Voulant donc empêcher que l'on ne commette de tels attentats, nous ordonnons que quiconque s'en rendra coupable, soit puni comme le méritent ceux qui manquent de respect aux dieux Manes (1).

---

geres consecratos, cùm & lapidem hinc movere, terram sollicitare, & cespitem vellere proximum sacrilegio majores semper habuerint. Sed ornamenta quidam tricliniis aut porticibus auferunt de sepulcris. Quibus primis consulentes, ne in piaculum incidant contaminatâ religione bustorum, hoc fieri prohibemus pœnâ manium vindice cohibentes.

SECUNDUM *illud est, quod efferri cognovimus cadavera mortuorum per confertam populi frequentiam & per maximam insistentium densitatem: quod quidem oculos hominum infaustis incestat aspectibus. Qui enim dies est bene auspicatus à funere? Aut quomodo ad deos & templa venietur? Ideòque quoniam & dolor in exequiis secretum amat, & diem functis nihil interest, utrùm per noctes an per dies efferantur, liberari convenit populi totius aspectus, ut dolor esse in funeribus, non pompa exequiarum nec ostentatio videatur. Datum prid. id. Feb. Antiochiæ, Juliano Aug. IV, & Sallustio coss.*

(1) La profanation des sépulcres passoit de tout tems chez les romains pour une espece de sacri-

Un second abus auquel nous voulons remédier, c'est que l'on porte les morts

lege. Ceux qui déterroient les corps ou les os d'un mort étoient punis du dernier supplice, supposé qu'ils fussent de condition abjecte. On les confinoit dans une île, s'ils étoient d'honnête condition. Ceux qui détruisoient le sépulcre ou qui en enlevoient quelque chose, étoient condamnés aux mines ou relégués. Constantin dans une loi dont l'objet est de rendre les divorces plus rares, & de rapprocher un peu de l'évangile la jurisprudence romaine sur le mariage, en restreignant le divorce à certains cas, spécifie parmi les crimes qui mettoient une femme en droit de répudier son mari, le meurtre, l'empoisonnement, & la violation des tombeaux. *Si homicidam vel medicamentarium vel sepulcrorum dissolutorem maritum suum esse probaverit.* III *cod. Theod. tit.* XVI, I, *de repudiis.* Mais le respect pour les morts & pour leurs tombeaux qu'inspire, ce semble, la nature elle-même, avoit été porté jusqu'à l'excès parmi les payens. Ils honoroient les ames des morts comme des divinités, & les sépulcres comme des temples.

La religion chrétienne, qui éclaira le monde sur le sort de ces divinités malheureuses, & sur l'impiété du culte qu'on leur rendoit, ne fut pas plutôt devenue la religion de l'empire, que plusieurs particuliers se jetterent dans un excès opposé à celui du paganisme. Un zele mal entendu, & sous le masque du zele la cupidité toujours habile à tirer des principes les plus vrais de fausses conséquences qui la favorisent, détruisoient les tombeaux, en faisoient servir à d'autres usages les pierres & les ornemens, dispersoient les cen-

en plein jour au milieu de la plus grande foule du peuple : ſpectacle funeſte, qui

---

dres des morts pour trouver quelques étoffes précieuſes, quelques bijoux que la ſuperſtition pouvoit avoit enterrés avec eux.

M. Muratori, dans ſes *anecdota græca*, nous a donné près de 80 petites pieces de vers compoſées par Saint Grégoire de Nazianze, contre les violateurs des ſépulcres. Comme pluſieurs ſemblent faites pour être gravées ſur les tombeaux de ſes amis, dont au moins le plus grand nombre profeſſoit le chiſtianiſme, dont on doit juger que les tombeaux des chrétiens n'étoient pas épargnés, ne fût-ce que par les payens qui ſans doute uſoient de repréſailles. La loi que nous venons de citer montre ce que l'empereur Conſtantin, long-tems depuis ſa converſion, penſoit de ces déſordres, qui non ſeulement outrageoient la nature, mais encore pouvoient rendre odieux le chriſtianiſme, à l'occaſion duquel ils étoient devenus plus communs, quoiqu'il les eût toujours condamnés. Cependant ſous le regne de Conſtantin les loix ne furent pas exécutées à la rigueur. On voit par une loi de Conſtant, que des particuliers & même des magiſtrats les avoient impunément violées. Celui-ci fit rechercher les coupables ; mais il modéra la ſévérité des anciennes loix, & la réduiſit à des peines pécuniaires, Conſtance la renouvella, & l'augmenta même, puiſqu'il laiſſa ſubſiſter les peines pécuniaires en rétabliſſant la peine de mort. D'autres princes chrétiens, ſur-tout Valentinien III, ſe ſont pareillement élevés contre ce crime.

Julien qui regarde le culte des Manes comme une partie eſſentielle de l'helleniſme, condamne

n'eſt propre qu'à ſouiller les yeux de toute une ville. Un jour commencé par des funérailles peut-il être heureux ? Et comment au ſortir de ces lugubres cérémonies oſera-t-on s'approcher des dieux & des temples ?

A ces cauſes, & d'ailleurs, conſidérant que la douleur aime le ſecret, & qu'il eſt indifférent aux morts que leurs obſeques ſe faſſent de nuit ou de jour, nous ordonnons que l'on dérobe les convois à la vue du peuple, enſorte que la douleur y paroiſſe plutôt que la pompe & l'oſtentation (1). Donné à Antioche

---

ici par ſuperſtition ce que ces princes ont condamné par principe d'humanité & de chriſtianiſme, quoiqu'il ſe ſoit gliſſé dans leurs ordonnances des expreſſions payennes, qu'il faut ſans doute attribuer à leurs ſecretaires. La premiere partie de la loi de Julien ſe trouve dans le code de Juſtinien avec quelque changement. On a réformé ce qui ſentoit trop le paganiſme.

(1) Quelque reſpect que les payens euſſent pour les morts, par une contradiction, dont je ne rechercherai point ici l'origine, ils regardoient un cadavre humain comme la choſe du monde la plus impure. Ils n'euſſent pas cru pouvoir entrer dans un temple le jour qu'ils auroient aſſiſté à des funérailles. Mais délivrés d'une vaine ſuperſtition, les chrétiens, & peut-être quelques payens à leur exemple, rendoient aux morts les derniers devoirs en plein jour. Julien veut rétablir l'ancien uſage,

la veille des ides de février, Julien pour la quatrieme fois & Sallufte étant confuls.

& tâche même d'étayer d'idées philofophiques les idées payennes fur lefquelles cet ufage étoit fondé. Cette feconde partie de fa loi eft dans le code théodofien, quoiqu'elle ne paroiffe pas avoir été obfervée après lui.

LETTRE XXXIV.

A ARSACE, *fatrape d'Arménie* (1).

ARSACE, auffi-tôt après la réception de cet ordre, ayez à marcher contre les perfes

(1) C'eft le roi d'Arménie, ce fidele & malheureux allié des romains, duquel nous avons parlé dans la Vie de Julien & dans l'hiftoire de fon fucceffeur. Cette lettre imprimée pour la premiere fois dans les *anecdota græca* de M. Muratori, fe trouve dans la bibliotheque grecque de Fabricius. Elle eft en affez mauvais grec, groffiere, brutale, plattement fanfaronne, fans efprit, contraire à la politique; & ce qui mérite encore plus d'être obfervé, elle contient des chofes qui n'ont pu fortir de la plume d'un payen fuperftitieux, à la veille d'une grande entreprife, & dans des circonftances où le moindre mauvais augure s'évitoit fcrupuleufement, comme capable de porter coup. Croit-on que Julien eût ofé dire, même en fe fervant de circonlocution, qu'il

perſes nos ennemis furieux. J'ai pris les armes dans le deſſein de payer le tribut à la nature dans cette expédition contre les parthes, après leur avoir fait tous les maux poſſibles, & m'être ſignalé par mes exploits, ou de revenir couvert de gloire, après avoir élevé des trophées & ſubjugué l'ennemi par l'aſſiſtance des dieux. Sortez donc de votre nonchalance; laiſſez-là toutes vos défaites frivoles; & ſongez que ce n'eſt plus maintenant le regne de ce Conſtantin d'heureuſe mémoire, ni celui de cet efféminé de Conſtance, qui n'a vécu que trop longtems (1), qui vous enrichiſſoit vous & les barbares vos pareils des dépouilles

étoit réſolu de périr? Auroit-il voulu notifier la prédiction qui ſe trouve à la fin de la lettre? Quoi qu'en diſe l'illuſtre M. Muratori, j'ai peine à croire que ce ſoit la même dont Sozomene a fait mention; d'autant plus qu'on ne trouve pas dans celle que je traduis tout ce que rapporte l'hiſtorien eccléſiaſtique. V. Vie de Julien, l. v, p. 261, 362. Je n'inſiſte pas ſur cette derniere raiſon, parce que l'on pourroit répondre que nous n'avons pas la lettre entiere. Mais après tout c'eſt une piece ſi étrange, qu'au lieu de l'attribuer à Julien, j'aimerois mieux dire, ce qui n'eſt pas néceſſaire, que Sozomene s'eſt laiſſé tromper par une piece ſuppoſée.

(1) Πολυετοῦς Κωνσταντίου, *annoſi Conſtantii.* Conſtance n'a vécu que 44 ou 45 ans.

de la nobleſſe. Penſez que vous avez affaire à Julien, ſouverain pontife, Céſar, auguſte, le ſerviteur de Mars & de tous les dieux, l'exterminateur des françois & des autres barbares, le libérateur de la Gaule & de l'Italie. Si vous aviez quelque deſſein contraire à votre devoir, je n'aurois pas de peine à le croire; car j'entends dire que vous êtes un homme rempli d'artifices, un mauvais ſoldat, un fanfaron; & vous en donnez actuellement les preuves, puiſque vous recelez chez vous un ennemi du bien public, & que pour vous déclarer vous attendez l'événement de la guerre. Nous n'avons pas beſoin de vous pour détruire l'ennemi. Le ſecours des dieux nous ſuffit. Si le deſtin, dont les arrêts ſont ceux des dieux mêmes, en ordonne autrement, je recevrai le coup ſans trembler. Mais ſçachez que ma perte doit entraîner la vôtre; que vous & votre Arménie ſerez pour les perſes une conquête aiſée, & que le feu conſumera votre maiſon & toute votre famille. La ville de Niſibe partagera vos malheurs. Il y a long-tems que les dieux me l'ont fait connoître.

LETTRE XXXV.

A LIBANIUS, *sophiste & questeur* (1).

APRÈS vous avoir quitté (2), j'allai coucher a Litarbes, bourg du territoire de Chalcis. Le chemin se ressentoit de l'hiver d'Antioche. Il est moitié marais, moitié montagne; très-rude par-tout. On traverse le marais sur des pierres que l'on a, ce semble, jettées au hazard, au lieu de les arranger près à près sur un lit de terre & de sable, qui leur servît de ciment comme dans les autres grands chemins. J'eus bien de la peine à passer, & n'arrivai que sur la neuvieme heure à cette premiere couchée. J'y donnai au- ANN. 363. ...... Mars.

(1) Il paroît que Julien avoit donné à Libanius le titre honoraire de questeur. Mais Libanius préféra toujours la qualité de sophiste même au titre de préfet du prétoire, que quelques-uns des successeurs de Julien voulurent lui donner, comme nous l'apprenons d'Eunape. Dans cette lettre Julien fait le journal de son voyage depuis Antioche jusqu'à Hierapl̃e, où étoit le rendez-vous de son armée. Voyez Vie de Julien, l. VI, p. 363 & suiv.

(2) J'ai ajouté ces mots qui m'ont paru nécessaires en françois.

dience à la plus grande partie de votre sénat. Vous aurez peut être appris ce qui fut dit de part & d'autre, & j'espere, s'il plaît aux dieux, vous en rendre compte. Sur la route de Litarbes à Bérée, j'eus un présage par lequel Jupiter m'annonce les plus heureux succès. Je fus à Bérée un jour entier : j'allai voir la citadelle, & j'offris solemnellement à Jupiter le sacrifice d'un taureau blanc. Je fis au sénat de la ville un petit discours touchant la religion ; discours qui m'attira les louanges de tout le monde (1), & ne gagna presque personne ; il ne produisit d'effet que sur ceux qui passoient déjà pour être dans les bons sentimens. Les autres me parlerent avec une extrême impudence, qu'ils prenoient pour une honnête liberté (2). Grands dieux ! faut-il que les hommes rougissent de ce qui feroit leur gloire, tandis qu'ils se glorifient de ce qui les déshonore, du sacri-

(1) Le sénat de Bérée, quoique chrétien, applaudit à l'éloquence de l'empereur, loua en général ses bonnes intentions, &c. *Qui finis omnium cum dominante sermonum, gratias egit*, comme dit Tacite.

(2) Il semble avoir en vue la hardiesse avec laquelle le chef du sénat lui parla dans un festin. Voyez Vie de Julien, l. VI, p. 364 & suiv.

lege, des ſentimens les plus bas (1), d'une vie fainéante & inutile !

Je me rendis enſuite à Batnes. C'eſt un lieu charmant. Après Daphné je n'ai rien vu de ſi beau dans vos cantons. Je parle de Daphné tel qu'il étoit, lorſque le temple & la ſtatue d'Apollon ſubſiſtoient ; tel en un mot que vous le peignez dans cette harangue inimitable à nos modernes ; qui peut-être auroit fait le déſeſpoir de la plupart des anciens, & à laquelle j'aurois mauvaiſe grace de vouloir rien ajouter. Daphné avant l'incendie étoit au deſſus de tout : je le préférois même à la vallée de Tempé. Je trouve qu'il reſſemble maintenant à Batnes.

Cette petite ville eſt toute grecque, & n'a de barbare que le nom. Elle reconnoît Jupiter & Apollon pour ſes divinités tutélaires. Nous reſpirâmes aux en-

---

(1) Tout cela me paroît compris dans ces mots μαλακίᾳ γνώμης καὶ σώματος. Il n'eſt pas étonnant que le peuple des payens regardât comme baſſeſſe d'eſprit le détachement & le mépris du monde qu'inſpire l'évangile à tout véritable chrétien. Mais comment Julien eſt-il peuple lui-même ? Comment ne rougit-il pas de blâmer dans les chrétiens ces vertus dont il adoroit juſqu'à l'ombre dans les philoſophes ? Voyez la lettre à Thémiſtius.

virons l'odeur de l'encens, dont la fumée s'élevoit de toutes parts. Nous rencontrions à chaque pas des victimes décemment parées. Je fus charmé de ce zele; mais il me parut trop empressé, trop bruyant, peu conforme à la piété. Les actes de religion demandent plus de recueillement. Il faut que ceux qui conduisent les victimes, & qui portent les choses nécessaires aux sacrifices marchent posément, & ne soient occupés que de ce qu'ils font. Mais bientôt on pourra remédier à cet abus. La plaine de Batnes est couverte de jeunes cyprès. Je n'y vis pas un seul arbre qui fût sur le retour. Ils ont tous la plus belle tête du monde. Le palais construit de bois & de terre sans aucun ornement, n'est rien moins que magnifique. Le jardin plus pauvre que celui d'Alcinoüs ressemble à celui de Laërte. Il y a un petit bois de cyprès. Une allée d'arbres de la même espece regne le long des murs. Au milieu sont plusieurs quarrés, les uns de légumes, les autres d'arbres fruitiers. Le soir & le lendemain à la pointe du jour je sacrifiai selon ma coutume.

Les sacrifices étant heureux, nous partîmes pour Hiéraple. Les habitans vinrent au devant de nous; & j'allai loger

chez un homme que je vis alors pour la premiere fois, mais qui m'étoit cher depuis long-tems. Quoique vous sçachiez ce qui m'attache à lui, j'aime à le redire. C'est quelque chose de délicieux pour moi d'entendre parler de ces hommes excellens, ou d'en parler moi-même. Sopatre est l'éleve & le gendre du divin Iamblique (1). Je me croirois coupable de la plus grande injustice, si je ne chérissois tout ce qui lui appartient. Sopatre m'est précieux à un autre titre qui me touche encore plus. Ayant reçu plusieurs fois dans sa maison mon cousin & mon frere, il eut assez de courage pour résister aux sollicitations réitérées de ces deux princes, qui conformément à leurs préjugés, le pressoient d'abandonner le culte des dieux.

(1) Il ne faut pas confondre cet Iamblique avec un autre Iamblique plus ancien, & disciple de Porphyre. Celui dont il s'agit étoit disciple d'Edesius. C'est le même à qui sont adressées six lettres de Julien que je n'ai point traduites. Le lecteur me plaindroit sans doute d'en avoir pris la peine, & ne m'en sçauroit aucun gré. C'est principalement à ces lettres que convient ce que M. Fleury dit en général de celles qui s'adressent à des sophistes. *Elles sont pleines de louanges outrées, & d'un empressement qui marque plus de légereté que d'affection.*

Je suis encore à Hiéraple, & n'ai point de nouvelles à vous mander : car pour entendre mes arrangemens par rapport aux affaires, soit de la guerre, soit de l'état, il faudroit voir les choses de ses propres yeux, & soi-même y avoir part. Trois lettres plus longues que celle-ci en donneroient à peine une juste idée. Je vous dirai cependant en peu de mots, que j'ai envoyé des députés aux sarazins pour les avertir de me venir joindre, s'ils le jugent à propos. J'ai fait prendre les devans à des coureurs très-éveillés & très-alertes, pour empêcher que quelque traître n'aille chez l'ennemi donner avis de nos mouvemens. Il s'étoit élevé parmi nos soldats un différend que j'ai terminé, si je ne me trompe, avec autant de douceur que d'équité (1). J'ai rassemblé mon armée, & fait venir quantité de chevaux & de mulets. On charge des bateaux de bled, ou plutôt de biscuit &

(1) Στρατιωτικὴν δίκην. M. de Tillemont soupçonne que ceci est relatif à un fait rapporté par S. Chrysostôme, & que j'ai omis dans la Vie de Julien. Etant prêt de passer l'Euphrate, il fit une tentative pour gagner ceux d'entre ses soldats qui étoient encore chrétiens. Quelques uns se laisserent séduire ; mais les autres résisterent, & l'empereur n'osa les casser, de peur d'affoiblir son armée.

de vinaigre. Vous comprenez où me meneroit le détail de ces opérations, ſans compter les harangues qu'elles ont occaſionnées. Quant aux heureux préſages (1) qui m'arrivent chaque jour, j'en ai écrit je ne ſçais combien de lettres, & même des livres entiers, que je fais porter avec moi. Je m'épargnerai donc la peine de vous les raconter.

(1) Entêté de ſon expédition, il voyoit tout en beau, & ne tenoit regiſtre que de ce qu'il regardoit comme des préſages heureux. Il paſſe ſous ſilence l'accident funeſte arrivé lorſqu'il fit ſon entrée dans Hiéraple. La chûte d'un portique écraſa cinquante ſoldats, & en bleſſa pluſieurs autres. *Amm. l.* XXIII, 2.

LETTRE XXXVI.

A **** (1).

MON aïeule (2) maternelle m'a laiſſé en Bithynie une très-petite terre, que

(1) On ne ſçait à qui cette lettre eſt adreſſée. Elle eſt très-bien écrite. Mais on y trouve néanmoins une teinture de pédanterie.

(2) Le nom de l'aïeule maternelle de Julien eſt inconnu. Elle épouſa *Anicius Julianus* qui fut préfet ; & de ce mariage naquirent Baſiline mere de Julien, & le fameux comte de Julien oncle de ce prince.

je vous donne en considération de votre amitié pour moi. Le présent n'est pas assez considérable pour rendre opulent celui qui le reçoit : vous conviendrez pourtant qu'il a son mérite, si vous permettez que j'entre dans le détail. Rien ne m'empêche de m'égayer avec un homme d'un esprit charmant & d'une littérature aimable. La maison est à vingt stades de la mer. Le bruit des marchands, les cris & les injures des matelots ne se font point entendre jusques-là. Cependant on y jouit des agrémens que procure le voisinage de Neptune. On a le poisson tout en vie; & si vous montez sur une hauteur, qui n'est qu'à deux pas de la maison, vous découvrez la Propontide avec les îles dont elle est semée, & la ville (1) qui porte le nom d'un illustre empereur. Là vous n'êtes point au milieu de l'algue & de ces plantes auxquelles on ne daigne pas même donner de nom, aussi désagréables à l'odorat qu'à la vue, dont la mer couvre ses bords; mais vous vous reposez un livre à la main sur le serpolet, le thym & les autres herbes odoriférantes. Etes-vous fatigué de la lecture? vous pouvez délasser vos yeux en les

(1) Constantinople.

promenant sur la mer, & regarder les vaisseaux dont elle est couverte. Dans ma premiere jeunesse je faisois mes délices de ce séjour, parce que j'y trouvois des fontaines passables, un bain assez joli, un jardin & du couvert. Dans un âge plus avancé, je souhaitois passionnément d'y retourner. J'y ai fait plusieurs voyages en bonne & sçavante compagnie. Je m'y suis même occupé de l'agriculture : témoin la petite vigne que j'y ai plantée. Le vin est d'un goût ! .... Il n'a pas besoin d'être vieux pour être parfait. En un mot vous verrez-là Bacchus & les Graces en personne. La grappe encore au sep & dans le pressoir exhale un parfum délicieux. La liqueur est à peine dans les tonneaux que c'est déjà du nectar, pour parler le langage d'Homere. Puisque la vigne y réussit de la sorte, que n'en avez-vous planté davantage, me dira-t-on ? Mais outre que je n'avois peut-être pas l'agriculture fort à coeur, j'use peu des dons de Bacchus ; & les Nymphes me prodiguoient leurs présens. Je ne voulois avoir du vin que pour moi & pour quelques véritables amis. Vous sçavez que le nombre n'en est pas grand. Acceptez encore un coup cette bagatelle. Il est doux à un ami de

recevoir de ſon ami. Le préſent ne ſort pas de la maiſon (1), comme dit ſagement Pindare. J'ai écrit cette lettre tout d'un trait à la lumiere de la lampe. Si vous y trouvez des fautes, ne me traitez pas avec la ſévérité d'un rhéteur, qui critique l'ouvrage de ſon confrere (2).

(1) Οἴκοθεν οἴκαδε. Je n'ai point trouvé ces mots dans Pindare. Si j'ai bien cherché, il faut dire que Julien les avoit pris dans quelqu'un des ouvrages de ce poëte, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous.

(2) Cette fin de lettre ſent plus l'auteur que le prince.

LETTRE XXXVII.

A ** (1).

JE vous croyois en Egypte depuis long-tems, & la trouvois doublement heureuſe de poſſéder à la fois le Nil qui la comble de biens, & un homme dont les Muſes valent autant & peut-être plus que toutes les eaux du Nil. Ce fleuve, diſois-je, fournit aux Egyptiens le moyen de s'enrichir ; mais le ſçavant

(1) On ignore juſqu'au nom du ſçavant à qui cette lettre eſt adreſſée.

qu'ils ont au milieu d'eux les instruit & les éclaire. Il allume dans le sein de la jeunesse le desir des véritables trésors. Il leur inspire le goût des sciences, & leur en trace la route, comme faisoient Pythagore & Platon après lui, lorsqu'ils voyageoient dans cette contrée. Pendant que je m'occupois de ces réflexions, vous étiez caché près de nous.

Votre lettre m'a d'abord surpris. J'étois si persuadé que l'on me trompoit, que je refusois d'en croire mes propres yeux; mais j'en ai cru le style qui ne peut être que de vous. Jugez de la joie que m'ont causé l'espérance de vous revoir bientôt, & le bonheur de votre patrie, qui, selon les apparences, vous fixera du moins pour un peu de tems. Je ne prends pas au sérieux le procès que vous lui faites. Je conviens avec vous que l'on y respire un air assez mauvais, que l'on y mange du pain mêlé d'orge. J'avouerai même qu'en bon patriote vous n'insistez pas là-dessus autant que vous le pourriez. Mais après tout vous devez lui sçavoir gré de l'éducation philosophique qu'elle vous a donnée, pour vous mettre en état de mépriser les délices de l'Egypte.

Ulysse, cet homme si sage, étoit né

dans une petite île ſemée de rochers ; à Ithaque : c'eſt tout dire. Cependant ni les charmes de Calypſo, ni la promeſſe de l'immortalité ne purent le détacher d'Ithaque. Jamais ſpartiate ne ſe plaignit que la diſcipline de Sparte fût trop ſévere. Mais je ſçais ce qui vous met de mauvaiſe humeur. Vous voulez devenir riche, & par-tout où il n'y a rien à gagner, vous vous déſolez, & vous ſoupirez après les richeſſes du Nil. Voilà ce qui vous arrache du ſein de votre patrie, pour me ſervir de vos termes, & ce qui vous rend maigre & défiguré comme Chéréphon (1). Je m'imagine auſſi que vous êtes dans les filets de quelque Nymphe, & que vous éprouvez enfin la puiſſance de l'amour. Quant à ce point, il en ſera ce qui plaira à Venus. Adieu, portez-vous bien. Puiſſé-je vous voir inceſſamment, & vous voir pere !

---

(1) C'étoit un diſciple de Socrate. La maigreur & la mauvaiſe mine de Chéréphon avoient paſſé en proverbe. Ses études nocturnes lui avoient attiré le ſurnom de νυκτερὶς, *chauve-ſouris* ; & ſa pâleur l'épithete de πυξινὸς, *l'homme de buis*.



LETTRE XXXVIII.

A HECEBOLE (1).

J'AI résolu d'user de douceur & d'humanité avec tous les galiléens, & de ne point souffrir qu'aucun d'eux soit nulle part violenté, traîné aux temples, forcé par de mauvais traitemens à faire quelque chose qui soit contraire à sa façon de penser. Mais les ariens fiers de leurs richesses (2) ont attaqué les valentiniens, & commis dans Edesse des désordres qui

(1) Ce n'est point le sophiste sous lequel Julien avoit étudié, & à qui ce prince a écrit une lettre, que je n'ai pas jugé digne d'être traduite. Celui dont il s'agit étoit sans doute le premier magistrat d'Edesse, capitale de l'Osrohéne, province entre l'Euphrate & le Tigre.

(2) Les ariens s'étoient mis en possession de l'église d'Edesse sous Constance. Il falloit qu'ils fussent bien persécutans, pour l'être sous Julien. Les valentiniens tiroient leur nom de l'hérésiarque Valentin, qui vivoit dans le second siecle après Jesus-Christ, & qui du mélange de l'évangile, du platonisme & de la théogonie d'Hésiode fit un systême si composé, si bizarre, que nous ne l'entendons plus, & que peut-être il ne l'entendoit pas lui-même. Quelques restes des valentiniens subsistoient encore dans le cinquieme siecle.

n'arrivent point dans une ville policée. Ainsi, puisque leur admirable loi leur ordonne de renoncer aux biens de la terre, pour arriver plus aisément au royaume des cieux, voulant, autant qu'il est en nous, leur faciliter le voyage (1), nous ordonnons que tous les biens de l'église d'Edesse (2) dont ils sont en possession, leur soient enlevés ; l'argent pour être distribué aux soldats, & les terres pour être réunies à notre domaine. La pauvreté les rendra sages en ce monde, & les fera régner en l'autre. Nous déclarons aussi à tous les habitans d'Edesse, qu'ils aient à cesser leurs séditions (3) & leurs querelles, de peur que

(1) Julien a beau se vanter de n'être point persécuteur. Ces profanes & sanglantes railleries qui sortoient de la plume du souverain, étoient par elles-mêmes une persécution, & devoient exposer les chrétiens à la fureur des idolâtres partout où ceux-ci se trouvoient les plus forts. Pour maltraiter ceux qui ne sont pas de sa religion, la populace n'attend que le moindre signal du prince, & souvent même ne l'attend pas.

(2) Les biens de l'église d'Edesse lui furent apparemment rendus par les successeurs de Julien. Au moins elle étoit très-riche dans le cinquieme siecle.

(3) Ce qui pouvoit causer ces divisions, c'est que les ariens s'étoient emparés de l'église & de ses revenus, quoique le plus grand nombre des

s'ils continuent d'irriter notre clémence, vous qui êtes les chefs de la ville ne deveniez resposables des excès qui s'y commettent, & ne nous obligiez de vous en punir par le bannissement, par le fer & par le feu.

---

habitans fût inviolablement attaché à la foi catholique. On sçait que neuf ans après la mort de Julien, sous le regne de Valens, l'évêque, le clergé, les laïques mériterent à la rigueur le titre glorieux de confesseurs. Les femmes & les enfans mêmes partagerent la gloire de cette confession. Les édesseniens prétendoient que leur ville avoit eu l'honneur de se consacrer la premiere à Jesus-Christ, & montroient dans leurs archives une lettre qu'ils croyoient avoir été écrite à un de leurs rois par Jesus-Christ même, pendant le cours de sa vie mortelle. On peut juger à quel point Julien les haïssoit; & l'on ne doit plus être surpris qu'il écrive à Hécébole, ou plutôt à tout le sénat d'Edesse une lettre si amere & si menaçante.

LETTRE XXXIX.

A AMERIUS (1).

J'AI versé des larmes en lisant la lettre où vous m'apprenez la mort de votre

---

(1) Je ne crois pas que cet homme de lettres, payen & sophiste apparemment, soit connu d'ail-

femme, & l'excès de votre douleur. Vous perdez une épouse jeune, sage, féconde, qui faisoit le bonheur de votre vie: vous la voyez s'éteindre comme une lumiere qui n'a brillé qu'un instant. Le sort d'un inconnu me toucheroit en pareil cas. Jugez de ma sensibilité, lorsque je vois arriver ce malheur à l'homme qui mérite le plus d'être heureux, à un sçavant du premier ordre, au meilleur de mes amis, à mon cher Amérius. Si j'écrivois à tout autre, je lui présenterois

---

leurs. Un manuscrit le nomme *Himerius*. Nous connoissons un célebre professeur de ce nom, émule & collegue de Prohéréfius, & qui enseignoit comme lui l'éloquence à Athenes lorsque Julien y étoit. Ce prince étant empereur le fit venir à sa cour. Himérius laissa des discours, dont nous avons quelques extraits dans la bibliotheque de Photius. On pourroit croire que c'est à lui que s'adresse cette lettre, si le manuscrit ne le qualifioit gouverneur d'Egypte.

Sous le regne de Julien cette province étoit gouvernée par Ecdicius, & la lettre est certainement écrite à un homme qui enseignoit; mais il ne feroit pas impossible que le titre de gouverneur d'Egypte ne fût ici qu'un titre honoraire. Dans ces tems-là on donnoit quelquefois à des gens de lettres les titres honoraires des plus grands emplois. Je n'oserois pourtant assurer que l'on ait donné celui de gouverneur de telle ou telle province.

avec une certaine étendue les motifs ordinaires de consolation, que peut-être il n'appercevroit pas lui-même. Je lui montrerois que ces sortes de disgraces sont l'apanage de l'humanité; qu'il faut faire de néceffité vertu, & que l'on ne gagne rien en se livrant à sa douleur. Mais j'aurois honte de vouloir instruire celui qui donne aux autres des leçons de sagesse. Je me contenterai donc de vous rappeller le trait d'un philosophe que vous n'ignorez pas sans doute, quoiqu'il soit connu de peu de gens. Puisse-t-il opérer sur vous l'effet que produisit autrefois sur Télémaque le breuvage (1) qu'Hélene lui présenta! On raconte (2)

(1) Au quatrieme livre de l'Odyssée, v. 220 & suiv. Ménélas donnant un repas à Télémaque, Hélene met dans le vin une drogue qui avoit la vertu de faire oublier les chagrins les plus cruels.

(2) On ne trouve ce trait nulle part. Lucien en rapporte un semblable du philosophe Démonax. Quoique Démocrite ait voyagé dans la perse, & connu les secrets du magisme, son entretien avec Darius a tout l'air de n'être qu'une historiette philosophique. Au tems de la mort de Darius fils d'Hystaspe, Démocrite avoit au plus vingt-huit ans: peut-être n'en avoit-il que vingt-trois, ou même que neuf. Ce philosophe étoit déjà de retour en Grece, lorsque Darius II surnommé Nothus monta sur le trône l'an 423 avant Jesus-Christ.

que Démocrite voyant Darius inconsolable d'avoir perdu sa femme, princesse d'une rare beauté, promit qu'il la ressusciteroit pourvu qu'on lui fournît ce qui seroit nécessaire. Tout est à votre disposition, lui dit Darius. N'épargnez rien : seulement tenez-moi parole. Peu de tems après Démocrite dit au roi : Tout est prêt. Il ne me manque plus qu'une chose que je ne sçaurois trouver ; mais vous la trouverez sans doute. Rien n'est impossible au monarque de l'Asie. Darius lui demanda ce que c'étoit. Il me faut, répondit le philosophe, les noms de trois personnes qui n'aient point eu d'affliction dans leur vie. Je ne les aurai pas plutôt écrits sur le tombeau de la reine, que le charme opérera, elle n'y pourra résister, & reverra la lumiere (1).

(1) Il y a dans le grec : Εὐθὺς αὐτὴν ἀναβιώσεσθαι τῷ τῆς τελευτῆς νόμῳ δυσωπουμένην : ce que le traducteur *P. Martinius* rend ainsi : *illam ab inferis esse redituram : fore enim ut* EJUS MORTIS CONSUETUDINE ERUBESCERET. Ces derniers mots ne forment aucun sens ; & le grec est corrompu. Je crois que pour le rétablir il suffit de retrancher une seule lettre. Au lieu de τῆς τελευτῆς il faut lire τῆς τελετῆς, & traduire : *fore ut statim reviviſceres ejus ceremoniæ ritu exorata.* Le mot δυσωπεῖσθαι signifie non seulement *rougir*, *avoir honte*, mais encore *se laisser fléchir*, *être touché.*

Darius embarrassé cherchoit inutilement à se rappeller quelqu'un dont la vie eût été exempte de chagrin. Alors Démocrite riant à son ordinaire, lui dit : A quoi donc pensez-vous de pleurer sans cesse, comme si vous étiez seul malheureux, tandis que vous ne pouvez me nommer personne qui n'ait essuyé de pareilles disgraces ? Darius avoit besoin qu'on lui fît ainsi la leçon. C'étoit un prince barbare, un homme sans lettres. Mais un hellene comme vous, un homme chargé d'enseigner la véritable doctrine doit commencer par soi-même. Le tems console de tout. Il seroit humiliant pour la raison de ne pouvoir ce que peut le tems (1).

(1) Si Julien avoit lu les auteurs latins (& pourquoi n'en auroit-il pas lu du moins quelques-uns ?) je dirois qu'il a copié cet endroit de la lettre de Servius Sulpicius à Ciceron : *Nullus dolor est quem non longinquitas temporis minuat atque molliat. Hoc te expectare tempus tibi turpe est, ac non ei rei tuâ sapientiâ te occurrere.*



LETTRE XL.

AUX BYZANTINS (1).

Nous vous avons rendu tous vos ſénateurs, & ceux qui ſont de famille ſénatoriale, ſoit qu'ils aient embraſſé la

(1) Ce titre me paroît fautif. Je ne crois pas qu'aucun empereur, ſur-tout dans une loi, ait donné le nom de Byzance à la ville de Conſtantinople. Mais cette raiſon n'eſt pas la ſeule qui me perſuade que cette loi de Julien n'étoit point adreſſée aux habitans de la nouvelle Rome. Quelle que ſoit la ville à qui Julien écrit, il déclare aux citoyens qu'il fait entrer dans leur ſénat quiconque obligé d'y prendre place, ſoit par ſa naiſſance, ſoit autrement, allegue pour s'en diſpenſer des exemptions & des privileges. Nous avons parlé plus d'une fois du zele de Julien pour repeupler le conſeil des villes. Mais qu'il ait eu beſoin d'employer l'autorité ſouveraine pour retenir dans le ſénat de Conſtantinople, ou pour y rappeller ceux qui devoient en être membres, c'eſt ce qui ne peut ſe concevoir. Je ſçais que du moins juſqu'au regne de Théodoſe le grand, ce ſénat n'étoit pas égal en tout à celui de Rome, ſans que l'on puiſſe dire préciſément en quoi conſiſtoit cette inégalité. Mais il ne laiſſoit pas d'être une compagnie très-auguſte, ſur-tout depuis que Conſtance & Julien eurent augmenté ſes prérogatives. Par rapport à l'Orient on le regardoit comme le conſeil public de la nation romaine. Il y tenoit

religion des galiléens, soit qu'ils aient fait quelque autre chose pour s'exempter

---

dans l'ordre politique le même rang que celui de Rome tenoit en Occident. On donnoit les mêmes titres à l'un & à l'autre, &c. Ainsi, quoique la place de sénateur, même dans les deux capitales, obligeât à d'assez grandes dépenses, elle devoit être l'objet de l'ambition des particuliers : & nous voyons qu'un des moyens que l'on employoit pour se dérober aux dignités municipales, honneurs obscurs & ruineux, c'étoit d'obtenir, quand on pouvoit, la place ou le titre de sénateur, soit de Rome, soit de Constantinople. Une loi de Constance avoit permis aux ecclésiastiques, dans certains cas & à certaines conditions, de quitter les curies ou sénats municipaux ; & l'on conçoit que Julien, autant par haine pour le christianisme que par zele pour les *curies*, vouloit y faire rentrer les ecclésiastiques, comme nous voyons par une de ses loix, XII *cod. Theod. tit.* I, *de decurionibus*, *l.* 51. *Decuriones, qui ut christiani declinant munia, revocentur.* Mais à qui persuadera-t-on qu'il ait voulu les forcer d'être sénateurs de Constantinople ? C'eût été un genre de persécution bien étrange. Je pourrois ajouter à ceci plusieurs autres réflexions, si je ne craignois qu'elles ne fissent dégénérer cette note en une dissertation, peut-être curieuse, certainement déplacée. Je crois en avoir dit assez pour prouver que le mot Βυζαντίοις qui se lit dans le titre de la lettre, a été mis par erreur à la place de quelque autre mot approchant, que je n'entreprendrai point de restituer, parce que je n'avancerois que des conjectures très-incertaines.

de prendre place dans le ſénat. Nous exceptons ſeulement ceux qui ont exercé des emplois publics dans la capitale (1).

(1) Ἐν τῇ μητροπόλει. J'entends Rome & Conſtantinople.

LETTRE XLI.

A MAXIME.

L'AIGLE, ſelon la fable, pour s'aſſurer ſi ſes aiglons ſont de lui, les enleve dans les airs avant qu'ils puiſſent voler, les approche du ſoleil, & les reconnoît ou les rejette, ſelon le jugement qu'en porte ce dieu. Pour moi, je vous préſente mes diſcours comme je ferois à Mercure dieu de l'éloquence. S'ils ſoutiennent vos regards, c'eſt à vous de leur permettre de prendre l'eſſor, & de ſe répandre dans le public. Mais ſi vous jugez qu'ils n'aient pas les Muſes pour meres, jettez-les à terre ou noyez-les comme n'étant pas légitimes. C'eſt ainſi que (1) le Rhin fait juſtice parmi les

(1) En examinant tous les endroits où Julien s'eſt ſervi du mot de *celtes*, j'ai obſervé qu'il le fait ſignifier tantôt les gaulois, tantôt les germains, quelquefois les uns & les autres. Je crois

celtes.

celtes. Tantôt vengeur des époux outragés, il engloutit les fruits malheureux

que c'est dans ce dernier sens qu'il l'emploie ici. Claudien (*in Rufinum*, *l.* II) compte parmi les gaulois ceux auxquels il attribue la coutume de faire passer les enfans par l'épreuve de l'eau en les plongeant dans le Rhin.

Inde truces flavo comitantur vertice galli,
Quos Rhodanus velox, Araris quos tardior ambit,
Et quos nascentes explorat gurgite Rhenus,
Quosque rigat retrò pernicior unda Garumnæ
Oceani pleno quoties impellitur æstu.

Mais ce Poëte ne leur attribue point cette coutume exclusivement aux germains. Les nations établies sur les deux bords du Rhin devoient avoir à peu près les mêmes mœurs & les mêmes usages, parce que plusieurs de celles qui habitoient la rive gauche de ce fleuve étoient d'origine germanique. Nous sçavons d'ailleurs que chez les germains, on plongeoit dans l'eau froide les enfans au sortir du sein de la mere, pour s'assurer s'ils étoient vigoureux, & pour les endurcir au froid, comme faisoient plusieurs autres nations, & comme font encore aujourd'hui, dit-on, divers peuples américains.

Quant à l'intention d'éprouver la légitimité des enfans, c'est vraisemblablement une fable que les romains inventerent. Voyant plonger dans le Rhin ces enfans, dont quelques-uns périssoient par foiblesse de tempérament, ou par la mal-adresse de ceux qui les baignoient ; & jugeant par leur propre corruption de celle des autres peuples, ils prêterent aux nations germa-

d'une union criminelle : tantôt respectant ceux de l'hymenée, il les porte sur ses eaux, & les rend aux meres tremblantes, comme la récompense & le gage de leur sagesse & de leur fidélité.

---

niques des vues qu'elles n'avoient point, & une inquiétude dont la sagesse des femmes préservoit assez les maris. Quoi qu'il en soit, les auteurs les plus anciens qui parlent de ce motif, sont Julien, S. Grégoire de Nazianze & Libanius ; mais plusieurs en ont parlé depuis ; entre autres Nonnus, Théophylacte, Eustathe, &c. Je ne sçais s'il faut y joindre Claudien, parce qu'il ne dit point quel est l'objet de l'épreuve. Suivant l'auteur d'une épigramme grecque citée par Cluvier (*German. l.* 1), on exposoit les enfans sur le Rhin dans un bouclier. Lorsqu'une fable est inventée, on ne manque pas de la revêtir de circonstances. J'observerai cependant que Julien, qui fait en deux endroits mention de cette épreuve, en parle sur un *on dit*, dans le second panégyrique de Constance ; au lieu que dans la lettre à Maxime, postérieure à ce discours, il s'exprime d'une maniere affirmative : différence d'autant plus remarquable, que dans la même lettre il a soin de rapporter seulement comme une fable ce qu'il dit de l'aigle & de ses petits. Ὁ μὲν μῦθος ποιεῖ τὸν ἀετὸν καὶ τ. λ. *Fabula fingit aquilam*, &c. Mais après tout, on peut croire qu'à la vérité Julien s'étoit assuré du fait, qu'il avoit vu les peuples voisins du Rhin plonger leurs enfans dans ce fleuve, mais qu'il ne s'étoit point détrompé sur le motif.

LETTRE XLII.

Aux habitans de la Thrace (1).

UN prince intéressé trouveroit de la difficulté dans votre demande, & craindroit de diminuer les revenus publics en faisant des remises particulieres. Pour nous, dont l'intention n'est pas de tirer beaucoup des peuples qui nous sont confiés, mais de leur procurer tous les avantages possibles, nous vous déchargeons de la moitié de ce que vous devez, & voulons que l'autre moitié soit employée à payer les soldats à qui vous avez l'obligation d'entretenir chez vous la paix & la sûreté. Ainsi nous vous remettons le reste de ce qui est dû pour le passé jusqu'à la troisieme indiction, sans que cette remise puisse tirer à conséquence pour l'avenir. Nous ne devons pas négliger les intérêts de l'état ; & la somme que nous vous remettons est considérable. J'ai écrit à mes officiers, afin que la grace que nous vous accordons ait son effet. Je prie les dieux de vous conserver toujours en bonne santé.

(1) Ni cette lettre, ni les billets suivans ne demandent aucune remarque.

LETTRE XLIII.

A LIBANIUS.

HIER avant dîner je lus la meilleure partie de votre discours. Au sortir de table, j'achevai le reste avant que de prendre un peu de repos. Que vous êtes heureux d'écrire, ou plutôt de penser ainsi ! Quel discours ! quel jugement ! quelle finesse ! quelle division ! quel force de raisonnement ! quel ordre ! quelles transitions ! quelle élégance ! quelle harmonie ! quel tout ensemble !

LETTRE XLIV.

A la très-respectable THEODORA.

J'AI reçu les lettres que vous m'avez adressées par le vertueux Mygdonius. Je trouve à peine le loisir de vous en donner avis, Les dieux sçavent que je n'exagere point. Portez-vous bien, & écrivez-moi souvent de semblables lettres.



LETTRE XLV.

A DOSITHÉE.

J'AI eu peine à retenir mes larmes ; & comment ne me serois-je pas attendri à votre nom ? Il m'a rappellé le souvenir de cet homme admirable, de votre illustre pere que je regardois aussi comme le mien. Si vous marchez sur ses traces, vous vous procurerez un sort heureux, & comme lui vous ferez honneur à l'humanité. Si vous demeurez dans l'inaction, vous m'affligerez, & vous vous reprocherez d'avoir rendu vos talens inutiles à vous-même.

LETTRE XLVI.

A LUCIEN, *sophiste.*

JE vous écris, & j'attends la réponse. Si la multitude de mes lettres vous ennuie, je vous conjure de vous venger en m'ennuyant à votre our.



LETTRE XLVII.

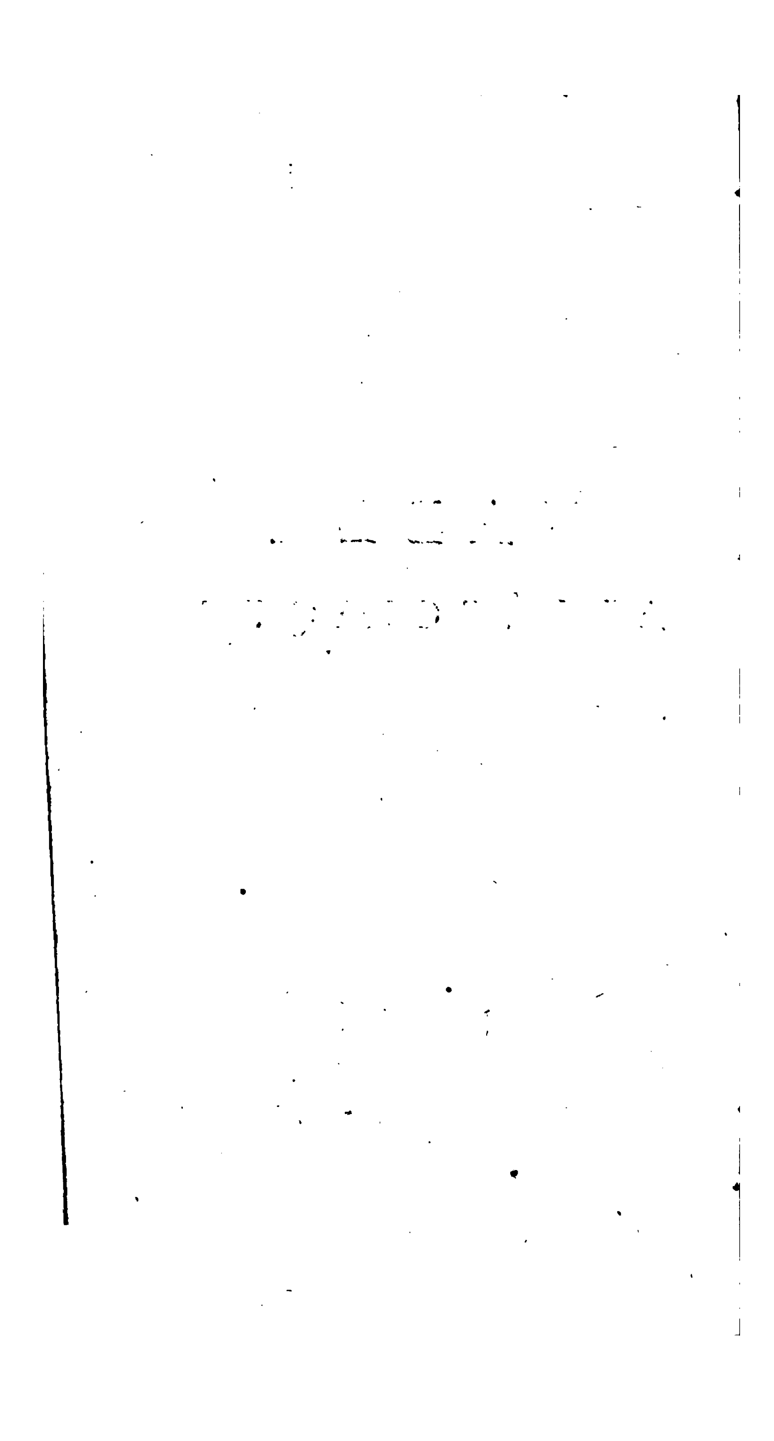
À GRÉGOIRE, *commandant des troupes.*

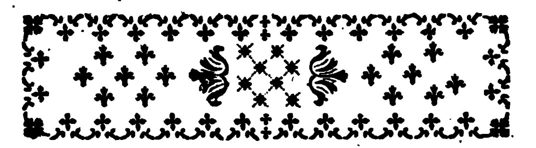
DEUX mots de votre part suffisent pour me combler de joie. Je suis enchanté de votre billet. Puissiez-vous l'être du mien! Ce n'est point par la longueur des lettres, mais par la vivacité des sentimens qu'il faut mesurer l'amitié.

Fin des lettres choisies de l'empereur Julien



FABLE
ALLÉGORIQUE.





FABLE (1) ALLÉGORIQUE.

UN pere de famille (2) possédoit de grandes terres, beaucoup de troupeaux & de haras, une infinité d'esclaves, sans compter les domestiques à gages. Une partie de ses richesses immenses lui venoit de son pere (3). Le reste il l'avoit acquis; peu délicat sur les moyens d'acquérir : car il respectoit peu les dieux. De différens mariages il avoit eu des enfans de l'un & de l'autre sexe, entre

(1) Dans la préface nous avons parlé de cette allégorie.

(2) Ce pere de famille est Constantin, objet éternel de la haine & de la malignité de Julien.

(3) Constance-Chlore n'avoit régné que sur les Gaules, l'Espagne & la Grande Bretagne. Constantin avec beaucoup de bonheur, & peut-être trop d'habileté, se rendit maître de tout l'empire.

lesquels il partagea son bien (1) avant de mourir ; sans leur avoir appris à le

(1) Constantin laissa trois fils, entre lesquels il partagea l'empire. Constantin connu dans l'histoire sous le nom de Constantin le jeune, eut les Gaules, l'Espagne & la Grande-Bretagne. Constance eut l'Orient : Constant l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique. Nous ne connoissons que deux filles de Constantin le Grand ; Constantine & Hélene. Il maria la premiere à *Flavius-Claudius-Hannibalianus* son neveu, fils de son frere Dalmace le censeur. Cette princesse épousa dans la suite le César Gallus. Hélene fut mariée à Julien. On ne conçoit pas d'abord comment celui-ci a pu dire que le pere de famille partagea son bien entre ses fils & *ses filles* ; puisque chez les romains les filles étoient excluses de l'empire. Mais cet endroit de Julien nous apprend deux choses : 1°. Que si Constantin donna à son neveu *Hannibalianus* le titre de roi avec la petite Arménie, le Pont & la Cappadoce, ce fut à cause de son mariage avec Constantine, à laquelle d'ailleurs il conféra le titre d'*augusta*, & le droit de porter le diadême ; 2°. que s'il éleva Dalmace frere d'Hannibalien à la dignité de César, & lui donna la Thrace, la Macédoine & l'Achaïe, c'est que Dalmace devoit épouser Hélene qui étoit encore en bas âge. Hannibalien & Dalmace furent enveloppés dans le massacre qui suivit la mort de Constantin. Une faute de cet habile politique, faute bien plus réelle que ce que Julien lui reproche ici, c'est d'avoir élevé ses freres & ses neveux jusqu'au point de les rendre formidables à ses enfans. S'il pouvoit croire qu'il auroit assez d'autorité sur les uns & sur les autres, pour ar-

gouverner, croyant que c'étoit assez de les laisser riches. Il n'en sçavoit pas lui-même davantage, & s'étoit moins conduit par principe que par routine, comme les empiriques, dont l'habileté consiste dans l'expérience, & qui se méprennent par conséquent dans un grand nombre de maladies. Ainsi persuadé que la multitude de ses héritiers assureroit suffisamment la durée de sa maison, il ne songeoit point à les rendre vertueux (1).

Il mourut ; & l'on vit incontinent après sa mort le fruit de cette mauvaise éducation. Chacun aussi avide que son pere, vouloit s'emparer de tout. Les premieres victimes de leur folie & de leur mal-habileté furent leurs plus proches parens, qui n'avoient pas été mieux élevés qu'eux. Le sang couloit de toutes parts : la colere divine réalisoit dans cette fa-

rêter durant sa vie les effets ordinaires de la jalousie & de l'ambition, devoit-il se flatter qu'ils respecteroient assez sa mémoire pour demeurer dans les bornes qu'il leur avoit prescrites ? Les plus grands princes doivent toujours penser qu'ils ne régneront point après leur mort.

(1) Julien dans le premier panégyrique de Constance, dit que les enfans de Constantin avoient eu la plus excellente éducation que l'on puisse donner à des princes. Il flattoit peut-être alors. Peut-être qu'il calomnie maintenant.

mille déplorable les horreurs des plus cruelles tragédies. L'épée à la main ils se disputoient l'héritage de leur pere : par-tout régnoit un désordre affreux. Leur pere avoit méprisé les temples, & les avoit dépouillés. Ils les renversoient de fond en comble, sans épargner même les monumens de la piété de leurs aïeux. En détruisant les temples, ils construisoient de nouveaux sépulcres (1), & réparoient les anciens, comme s'ils eussent pressenti qu'en punition de leur mépris pour les dieux, ils auroient incessamment besoin de plusieurs tombeaux.

Au milieu de cette horrible confusion, du scandale que causoient leurs (2) ma-

---

(1) Par les sépulcres il faut entendre les églises. Nous avons dit ailleurs que les payens les appelloient ainsi, parce qu'elles étoient bâties sur les tombeaux des martyrs.

(2) Le grec porte : *des mariages qui n'étoient point mariages*. Constance en premieres noces épousa la fille de Jules Constance son oncle. Quoique l'histoire ne dise point à qui furent mariés Constantin le jeune & Constant, il est à présumer qu'ils épouserent aussi leurs cousines germaines. Ces mariages n'étoient point défendus chez les romains jusqu'à Théodose, dont la loi fut dans la suite abrogée par Justinien. Cependant même avant la défense de Théodose ils ne laissoient pas d'être rares, parce qu'ils étoient odieux. On trouvoit qu'ils approchoient de l'in-

riages, & du renversement de toutes les loix divines & humaines, Jupiter fut touché de compassion, & s'adressant au Soleil (1), il lui dit : Mon fils, vous dont la naissance précede l'origine du ciel & de la terre, il paroît que vous conservez toujours du ressentiment contre cet homme audacieux & téméraire, qui pour avoir abandonné votre (2) culte, s'est plongé lui-même & toute sa race dans cet abyme de maux. Quoique vous n'ayez pas fait éclater sur lui personnel-

ceste. C'est une particularité que nous apprend S. Aug. *de Civit. Dei*, *l.* xv, *c.* 16. *Rarò per mores fiebat quod fieri per leges licebat .... Factum etiam licitum propter vicinitatem* HORREBATUR *illiciti ; & quod fiebat cum consobrina penè cum sorore fieri videbatur, quia & ipsi inter se propter tam propinquam consanguinitatem fratres vocantur, & penè germani sunt.* Cela posé, nous n'avons pas de peine à comprendre qu'un ennemi passionné tel que Julien, qualifie si durement les mariages des enfans de Constantin. Je crois que ce dénouement peut suffire, en attendant de nouvelles lumieres historiques.

(1) Après ce que j'ai dit dans la préface & ailleurs il seroit inutile d'avertir que Julien entend par le soleil cette intelligence produite de toute éternité par le Dieu suprême, & en un mot le *Logos* de Platon.

(2) On peut juger par quelques médailles de Constantin, frappées avant sa conversion, qu'il avoit honoré le Soleil d'un culte particulier.

ſement votre vengeance, ni décoché vos fleches meurtrieres ſur ſes enfans, la ſolitude qui regne dans leur maiſon en eſt-elle moins votre ouvrage? J'ai pitié de cette famille, je voudrois qu'il fût poſſible de la ſecourir. Appellons les Parques pour les conſulter.

Les Parques arriverent auſſi-tôt. Le Soleil d'un air penſif avoit les yeux fixés ſur Jupiter; & l'ainée des Parques dit à celui-ci : la Juſtice & la Sainteté nous arrêtent. Elles veulent que toute la famille périſſe. Vous nous avez aſſujetties à leurs loix; c'eſt à vous de fléchir ces divinités. Vraiment dit Jupiter, ce ſont mes filles : il eſt juſte de les entendre, & leur adreſſant la parole, vénérables déeſſes, dit-il, quel eſt votre avis? Mon pere, répondirent la Juſtice & la Sainteté, vous êtes le maître. Prenez ſeulement garde que ce zele pour l'impiété, qui ne fait déjà que trop de ravage, n'ait abſolument le deſſus. J'aurai ſoin de pourvoir à tout, répondit le dieu. Auſſi-tôt les Parques filerent conformément à la volonté de Jupiter. Enſuite il dit au Soleil : Vous voyez ce petit enfant (1), le neveu de cet homme riche. C'eſt un

(1) C'eſt Julien lui-même. Voy. ſa Vie, l. 1.

orphelin abandonné. Ses cousins n'en font aucun cas. Il est dans un état qui fait horreur. Son visage paroît tout noir de suie & de fumée. Cependant il tire de vous son origine. Jurez-moi donc par mon sceptre & par le vôtre, que vous en prendrez un soin particulier, & que vous le guérirez du mal dont il est atteint. Si vous ne le secourez puissamment, le feu que vous avez allumé dans son ame est prêt de s'éteindre. Chargez-vous de lui; les Parques & moi nous le permettons. Le Soleil reçut cet ordre avec joie, & prit du goût pour l'enfant, dans lequel il appercevoit encore une foible étincelle du feu divin. Il se chargea donc de l'élever :

Et d'abord il le mit à couvert des hazards,
Loin du sang, du carnage & des fureurs de Mars (1).

Jupiter avoit ordonné à la chaste Minerve de partager le soin de cette éducation.

Le jeune éleve ayant atteint l'âge
Où de l'aimable Hébé la main tendre & légere
Fait éclore au menton une fleur printaniere (2),

(1) Voyez Iliade, XI, v. 164 & 165.

(2) C'est encore un vers d'Homere, que j'ai un peu paraphrasé. Voy. Iliade, l. XXIV, v. 348.

lorsqu'il vit les malheurs de sa famille ; il fut saisi d'un tel effroi, qu'il se seroit précipité dans le tartare, si les dieux ses protecteurs ne lui avoient envoyé un sommeil profond qui lui fit perdre cette idée. A son réveil il retourna dans la solitude, & s'étant assis sur une pierre, il pensa sérieusement aux moyens de se dérober à tant de maux ; car jusqu'alors tout paroissoit se déclarer contre lui ; tout le menaçoit du sort de ses oncles & de ses cousins.

Mercure lui apparut sous la forme d'un jeune homme, le salua gracieusement, & lui dit : suivez-moi. Je vous menerai par le plus beau chemin du monde, dès que nous aurons franchi cette route escarpée & tortueuse qui rebute tous les voyageurs, & les oblige de retourner sur leurs pas comme vous voyez. Le jeune homme suit son guide, & marche avec beaucoup de précaution armé de son épée, de son bouclier & de sa pique. Pour de casque, il n'en avoit point. Bientôt il se trouve dans un chemin plus fréquenté, mais très-uni. C'étoit un gazon émaillé des fleurs les plus belles & les plus agréables aux immortels, bordé de lierres, de lauriers & de myrthes, entremêlés d'arbres fruitiers char-

gés des plus riches présens de l'automne.

Lorsqu'ils furent arrivés au pied d'une haute montagne, c'est sur la cime de ce mont, lui dit Mercure, que réside le pere des dieux. Prenez garde à l'hommage que vous allez lui rendre. Delà dépend votre sort. Il veut être invoqué de la maniere la plus religieuse. Vous avez la liberté de lui demander ce qu'il vous plaira. C'est à vous de demander ce qu'il y a de meilleur. Mercure disparut à ces mots, se dérobant aux questions que lui vouloit faire le jeune homme. Celui-ci fut obligé de prendre conseil de lui-même, & se conseilla fort bien. Quoique je ne voie pas encore le pere des dieux, dit-il sagement, commençons toujours par lui demander ce qu'il y a de meilleur. Pere des dieux, vous que j'invoque sous le nom de Jupiter; prêt à vous invoquer sous un autre, si je sçavois qu'il vous fût plus agréable (car le nom m'est indifférent) apprennez-moi le chemin qui conduit à vous. Si les lieux par où mon guide m'a conduit sont si beaux, quelle doit être la région où vous faites votre séjour, où votre beauté se manifeste dans tout son éclat! C'est sans doute ce qu'il y a de meilleur dans l'univers. En achevant

ſa priere il tomba dans un profond aſſoupiſſement.

Jupiter pendant ce ſommeil ou cette extaſe lui fit voir le Soleil en perſonne. Le jeune homme frappé d'étonnement s'écria : Pere des dieux, je ne puis réſiſter à ce que j'ai vu, & moins encore à tout ce que je vois : je me conſacre à vous pour jamais. Il ſe jettoit aux pieds du Soleil, lui embraſſoit les genoux, & prioit ce dieu de le ſauver. Le Soleil appella Minerve, & lui ordonna de viſiter les armes de ce jeune mortel. Voilà, dit Minerve, une épée, un bouclier, une pique. Mais, mon fils, où ſont l'égide & le caſque ? Hélas, répondit-il, ces armes que vous voyez ſont tout ce que je poſſede. Encore ai-je bien eu de la peine à me les donner. Je ſuis un pauvre enfant, le mépris & le rebut de ma famille. Cependant, lui dit le Soleil, il faut que vous y retourniez. Ah ! s'écria le jeune homme en pleurant à chaudes larmes, ſi j'y retourne, je ne reviendrai jamais en ces lieux. Les méchans ! ils me feront mourir. Grand dieu, daignez me retenir auprès de vous. Non, reprit le Soleil : vous êtes jeune, & n'êtes pas encore initié. Retournez donc chez les mortels. Faites-vous initier, & vous

n'aurez rien à craindre, Allez, & purifiez-vous de toutes les souillures de l'impiété. Vous m'invoquerez : vous invoquerez Minerve & les autres dieux.

Pendant que le Soleil parloit ainsi, le jeune homme demeuroit dans le silence. Un moment après, ce dieu le conduisit sur une montagne très-élevée, dont le sommet brilloit de la plus vive lumiere, mais le bas étoit couvert d'un brouillard épais, au travers duquel néanmoins les rayons du soleil jettoient une sombre lueur sur la terre. Voyez-vous votre cousin qui a recueilli toute la succession, lui dit le Soleil ? Voyez-vous ceux qu'il a chargé du soin de ses troupeaux ? Je le vois, répondit le jeune homme. Eh bien, reprit le dieu, à quoi s'occupent-ils ? Que pensez-vous de leur conduite ? Le maître, dit-il, me paroît tout endormi. Il vit dans la retraite pour se livrer aux plaisirs. Les pasteurs sont la plupart indignes de ce nom, & méritent plutôt celui des bêtes féroces. Ils dévorent une partie des brebis, vendent le reste, & font doublement tort à celui qui les leur a confiées. Ils ruinent ses troupeaux ; & quoiqu'ils en tirent beaucoup, & lui en rendent peu, ils ne laissent pas encore de se plaindre, & de dire qu'ils sont mal

payés de leurs gages. Il vaudroit bien mieux qu'ils se fissent payer en entier, que de détruire ainsi les troupeaux. Mais, dit le Soleil, si Minerve & moi par l'ordre de Jupiter, vous mettions à la place de l'héritier.... Là-dessus le jeune homme se récria, conjurant les dieux de lui permettre de ne point se séparer d'eux. Cesse, dit le Soleil, cette résistance opiniâtre. A la fin l'excès d'amour que j'ai eu jusqu'ici pour toi se changeroit en un excès de haine. Grand Soleil, sage Minerve, & vous pere des dieux, dit le jeune homme, disposez de moi : je suis prêt à vous obéir. Aussi-tôt il vit reparoître Mercure, & se sentit animé d'un nouveau courage. Ce dieu, disoit-il en lui-même, me guidera sur la route, & réglera mes démarches pendant le séjour que je ferai parmi les mortels.

Alors Minerve lui parla en ces termes : « Vous êtes le fils du Soleil & le mien : » écoutez les leçons d'une mere tendre. » Ce pere de famille que vous voyez » n'a point de goût pour les pasteurs qui » s'acquitteroient le mieux de leur devoir. Des méchans & des flatteurs en » ont fait leur esclave. Aussi n'a-t-il » point l'amour des honnêtes gens, & » ceux qui passent pour être ses amis le

» ruinent & le déshonorent. Gardez-
» vous donc bien de préférer jamais un
» flatteur à un ami. J'ai un autre avis à
» vous donner. Cet homme sommeille
» toujours, & l'on profite de son inat-
» tention pour le tromper. Pour vous,
» soyez sobre & vigilant. Quelquefois
» un flatteur affecte la hardiesse & la
» franchise d'un ami. C'est un forgeron
» qui s'est mis du fard, & qui a pris une
» robe blanche pour épouser, s'il peut,
» la fille d'un honnête homme. N'allez
» pas lui donner la vôtre. Un troisieme
» avis, auquel vous ne pouvez être trop
» fidele, est de ne respecter que nous,
» & les hommes qui nous ressemblent.
» Une fausse honte a fait faire bien des
» fautes à ce pauvre homme. Voyez
» comme sa sotte timidité le tient tout
» entrepris ».

Le Soleil prit alors la parole, & ajouta:
« Quand vous aurez choisi des amis, re-
» gardez-les comme des amis, & nulle-
» ment comme des domestiques. Vivez
» avec eux cordialement. Traitez-les
» avec une noble simplicité. Pensez les
» choses obligeantes que vous direz
» d'eux. Rien ne lui a plus fait de tort
» que le défaut de confiance pour ses
» amis. Aimez vos sujets comme nous

» vous aimons. Préférez à tout notre » culte, & regardez la religion comme » la premiere des vertus. Nous sommes » vos bienfaiteurs & vos amis. C'est nous » qui vous avons sauvé ».

A ces mots le jeune homme sentit son cœur se dilater, & tout son maintien annonça la plus intime persuasion. « Partez, lui dit le Soleil, partez rempli » d'espérance. Je serai par-tout avec » vous, aussi-bien que Minerve, Mer» cure, tous les dieux de l'Olympe, » ceux qui habitent la terre, ou qui sont » répandus dans les airs. Nous vous ac» compagnerons sans cesse, afin que » vous soyez religieux envers nous, fi» dele à vos amis, plein d'humanité pour » vos inférieurs, afin que vous leur don» niez l'exemple de toutes les vertus, & » que vous ne soyez pas l'esclave de vos » passions, ni de celles d'autrui. Partez » avec les armes que vous avez rappor» tées. Recevez de moi ce flambeau. » Sur la terre il vous tiendra lieu des » clartés célestes. Pallas vous fera présent » d'une égide & d'un casque. Elle en a » plusieurs, comme vous voyez, pour » en donner à qui il lui plaît. Vous re» cevrez aussi de Mercure cette baguette » d'or. Allez avec cette armure. Par-

» courez la terre & les mers, inviola-
» blement soumis à nos loix. Que ja-
» mais ni homme, ni femme, ni étran-
» ger, ni parent, ne vous persuade de
» désobéir à nos commandemens. Si
» vous les observez, vous serez l'objet
» de notre amour & de nos faveurs, res-
» pecté de nos serviteurs fideles, redou-
» table aux méchans, & terrible même
» aux mauvais démons (1). Par considé-
» ration pour vos ancêtres, nous vou-
» lons purifier votre famille. C'est vous
» que nous destinons à cette œuvre, pour
» laquelle vous avez été revêtu d'un
» corps mortel. N'oubliez donc jamais
» que vous avez une ame immortelle,
» qui tire de nous son origine; qu'en
» nous obéissant vous deviendrez vous-
» même un dieu, & que vous jouirez
» avec nous de la vue du pere com-
» mun ».

(1) On sçait que les platoniciens admettoient de bons génies & des génies malfaisans, & qu'ils comprenoient les uns & les autres sous le nom de démons.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

A.

B.

C.

D.

F.

G.

H.

J.

T.

V.

Z.

Fin de la Table.

